RAPPORT FINAL
DU PROJET INTEGRE

AOÛT 2013 → **JANVIER** 2018

Financed by / Financé par
European Union
Union européenne

Pacific Community
Communauté du Pacifique

Rapport final du projet INTEGRE

Pacific Community
Communauté du Pacifique

COMMUNAUTÉDUPACIFIQUE(CPS)NOUMÉA
NOUVELLE-CALÉDONIE/2018

© Communauté du Pacifique (CPS) 2018

Tous droits réservés de reproduction ou de traduction à des fins commerciales/lucratives, sous quelque forme que ce soit. La Communauté du Pacifique autorise la reproduction ou la traduction partielle de ce document à des fins scientifiques ou éducatives ou pour les besoins de la recherche, à condition qu'il soit fait mention de la CPS et de la source. L'autorisation de la reproduction et/ou de la traduction intégrale ou partielle de ce document, sous quelque forme que ce soit, à des fins commerciales/lucratives ou à titre gratuit, doit être sollicitée au préalable par écrit. Il est interdit de modifier ou de publier séparément des graphismes originaux de la CPS sans autorisation préalable.

Texte original : français

Communauté du Pacifique, catalogage avant publication (CIP)

Nouvelle-Calédonie - Rapport final du projet INTEGRE - Juin 2018

Ce rapport est le résultat d'un travail coordonné par la CPS (projet INTEGRE)

Direction de la publication

Communauté du Pacifique Sud (CPS)

95, promenade Roger-Laroque, BP D5 - 98 848 Nouméa, Nouvelle-Calédonie

Email : spc@spc.int — Tél. : +687 26 20 00

Rédaction :

Équipe INTEGRE

Correction et maquette :

Éditions du Ouen Toro

Publié par la Communauté du Pacifique - BP D5 Nouméa, Nouvelle-Calédonie

Nouméa, Nouvelle-Calédonie - 2018

Le présent document a été réalisé avec la participation financière de l'Union européenne.
Les opinions qui y sont exprimées ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position officielle de l'Union européenne.

SOMMAIRE

Introduction 5

1 PRÉSENTATION DU PROJET INTEGRE 7

2 SYNTHÈSE 10

3 PILOTAGE ET GESTION DU PROJET 16

3.1 Équipe projet 18

3.2 Comité de pilotage (COPIL) 19

3.3 Comité de coordination Techniques Territoriaux (CCTT) et comités locaux (CL) 20

3.4 Partenariats de mise en œuvre avec les acteurs locaux 20

3.4.1 Les conventionnements 20

3.4.2 Les partenaires du projet 20

3.5 Évaluations 22

3.5.1 Évaluation « ROM » (Result Oriented Monitoring) 22

3.5.2 Évaluation à mi-parcours 23

3.5.3 Leçons apprises des évaluations 25

4 ANALYSE DES ACTIVITÉS MISES EN ŒUVRE PAR LE PROJET PAR OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS 26

4.1 Objectif spécifique 1 « Renforcement de la coopération régionale en matière de gestion intégrée des zones côtières » 28

4.1.1 Résultat attendu 1.1 : Des espaces de rencontres et de collaboration entre PTOM et entre PTOM et pays de la région Pacifique sont mis en place ou initiés 29

4.1.2 Résultat attendu 1.2 : La contribution et la participation des PTOM aux réseaux régionaux d'échange et de concertation sont améliorées 43

4.2 Objectif spécifique 2 « Planification et mise en œuvre d'une gestion intégrée en réponse aux enjeux de développement durable des territoires » 57

4.2.1 Résultat attendu 2.1 : La gouvernance liée à la gestion de l'environnement est améliorée 57

4.2.2 Résultat attendu 2.2 : Des actions de gestion intégrée des zones côtières sont mises en œuvre au niveau local 77

5 DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET MESURES PRISES 102

5.1 Retard pris au démarrage du projet 104

5.1.1 Contexte initial et appropriation du projet par les PTOM 104

5.1.2 Signature des conventions 104

5.1.3 Contexte politique des PTOM au démarrage du projet 104

5.2 L'indispensable adaptabilité du projet au démarrage 105

5.2.1 De fortes disparités entre territoires et entre sites 105

5.2.2 Une gouvernance adaptative 105

5.3 Retards et difficultés dans la mise en œuvre du projet et mesures prises pour y remédier 106

5.3.1 Difficultés d'ordre organisationnel 106

5.3.2 Organisation managériale du projet 107

5.3.3 Difficultés posées par la règle de la « D+3 » 108

5.3.4 Des sous-consommations des territoires 108

5.3.5 La nécessité d'une période de clôture 109

5.3.6 Taxes applicables dans les PTOM 109

6 MODIFICATIONS APPORTÉES À LA MISE EN ŒUVRE 110

6.1 Modification du cadre logique 111

6.2 Modifications des conventions par avenants 111

7 STRATÉGIE DE SORTIE, PÉRENNISATION ET CAPITALISATION DU PROJET 112

7.1 Pérennisation des activités 114

7.2 Stratégie de sortie 114

7.3 Capitalisation 114

8 BILAN FINANCIER 116

8.1 Récapitulatif financier au 28 juin 2018 118

8.2 Rapport financier au 28 juin 2018 120

8.3 Liste des transferts d'actifs 122

LISTE DES ACRONYMES 128

ANNEXE : FICHES DE SYNTHÈSE 130

« LE PROJET INTEGRE REMERCIE TOUS LES PARTENAIRES ET LES PARTICIPANTS SANS QUI LE PROJET N'EXISTERAIT PAS. LA COUVERTURE DU PRÉSENT OUVRAGE VEUT LEUR RENDRE HOMMAGE. D'AVANCE, NOUS NOUS EXCUSONS POUR LES ÉVENTUELS ABSENTS.

MERCI À TOUS POUR CES 5 BELLES ANNÉES ENSEMBLE. »

© CPS - INTEGRE

INTRODUCTION

Ce rapport final du projet apporte les informations demandées dans l'article 2.5 de l'annexe II de la convention de contribution FED/2013/326-926 « Conditions générales applicables aux conventions de contribution avec l'Union européenne signées avec des organisations internationales ».

Il a été conçu comme un rapport synthétique des activités conduites, les réalisations et résultats obtenus pendant la période de référence de mise en œuvre de l'action (août 2013 à janvier 2018). Il fait état des difficultés rencontrées et des mesures prises pour y remédier et résume les actions de communication pour la visibilité de l'Union européenne.

Il ne constitue pas pour autant un catalogue exhaustif et détaillé de toutes les activités conduites pendant la durée de la mise en œuvre, ces activités ayant été documentées tout au long de la mise en œuvre du projet dans les rapports trimestriels et annuels et leurs annexes, notamment les fiches de synthèse en annexe de ce rapport et téléchargeables sur le site internet du projet. Ce rapport est à lire à la lumière de toute la documentation produite par le projet qui est également téléchargeable sur le site.

Le rapport final constitue ainsi une synthèse des activités conduites, analysées selon le cadre logique du projet, par objectifs spécifiques et résultats attendus. Sa lecture sera complétée d'une part par celle du rapport de capitalisation du projet, qui fournit une analyse plus conceptuelle du projet et d'autre part, le livre de l'exposition INTEGRE, qui présente de manière imagée et synthétique les activités conduites par le projet.

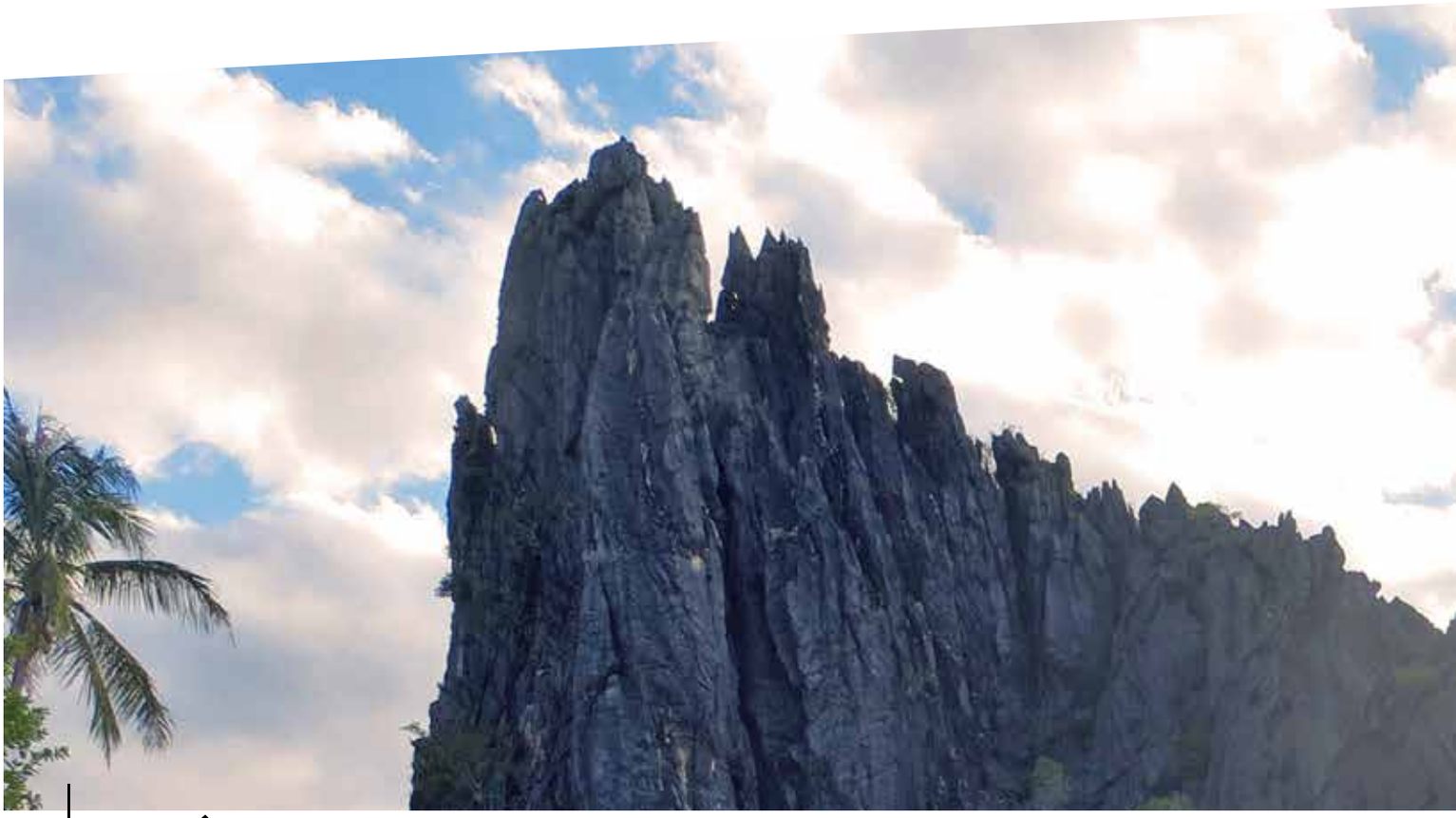

1 PRÉSENTATION DU PROJET INTEGRE

© CPS - INTEGRE

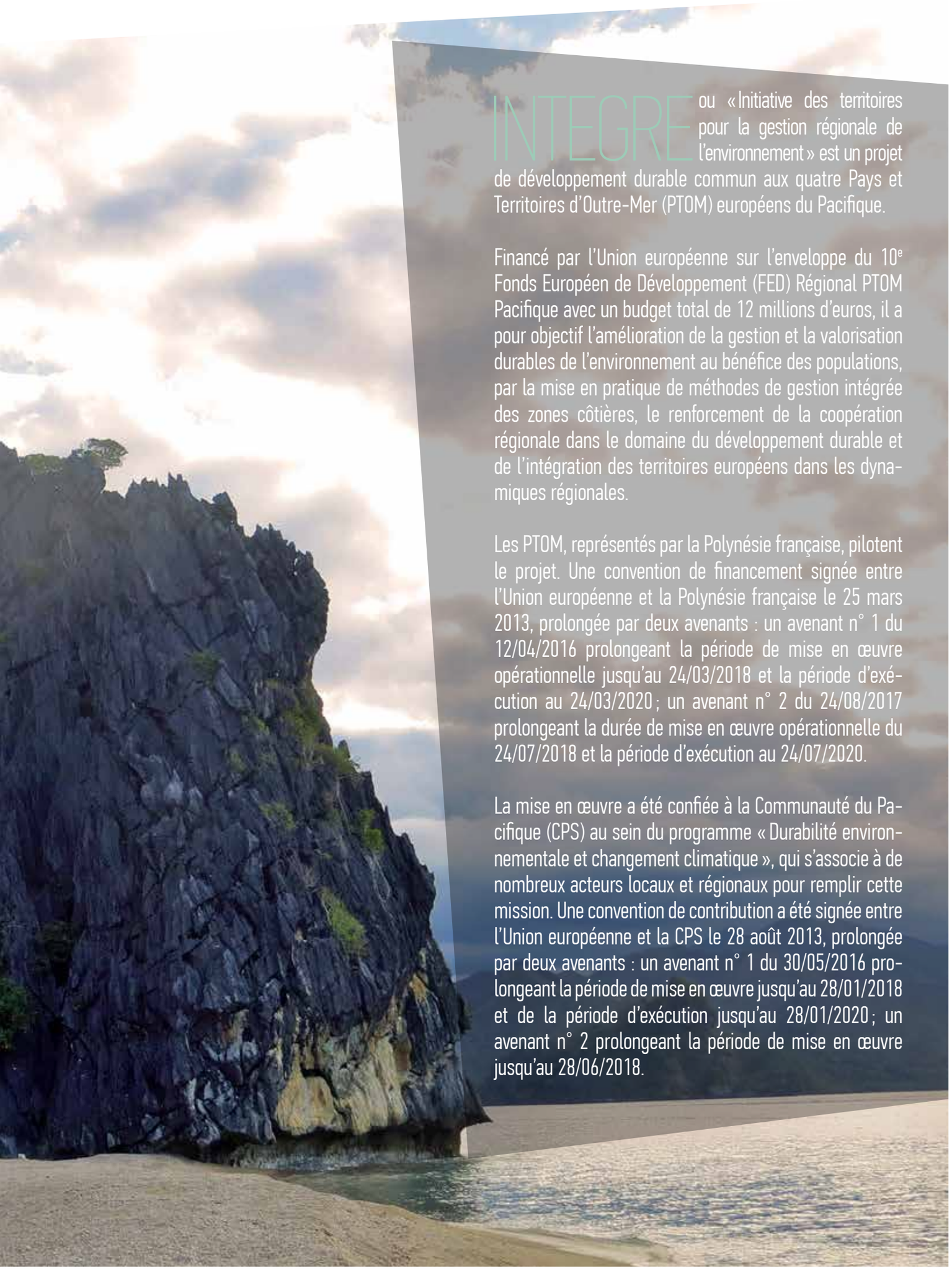

INTEGRE ou « Initiative des territoires pour la gestion régionale de l'environnement » est un projet de développement durable commun aux quatre Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) européens du Pacifique.

Financé par l'Union européenne sur l'enveloppe du 10e Fonds Européen de Développement (FED) Régional PTOM Pacifique avec un budget total de 12 millions d'euros, il a pour objectif l'amélioration de la gestion et la valorisation durables de l'environnement au bénéfice des populations, par la mise en pratique de méthodes de gestion intégrée des zones côtières, le renforcement de la coopération régionale dans le domaine du développement durable et de l'intégration des territoires européens dans les dynamiques régionales.

Les PTOM, représentés par la Polynésie française, pilotent le projet. Une convention de financement signée entre l'Union européenne et la Polynésie française le 25 mars 2013, prolongée par deux avenants : un avenant n° 1 du 12/04/2016 prolongeant la période de mise en œuvre opérationnelle jusqu'au 24/03/2018 et la période d'exécution au 24/03/2020 ; un avenant n° 2 du 24/08/2017 prolongeant la durée de mise en œuvre opérationnelle du 24/07/2018 et la période d'exécution au 24/07/2020.

La mise en œuvre a été confiée à la Communauté du Pacifique (CPS) au sein du programme « Durabilité environnementale et changement climatique », qui s'associe à de nombreux acteurs locaux et régionaux pour remplir cette mission. Une convention de contribution a été signée entre l'Union européenne et la CPS le 28 août 2013, prolongée par deux avenants : un avenant n° 1 du 30/05/2016 prolongeant la période de mise en œuvre jusqu'au 28/01/2018 et de la période d'exécution jusqu'au 28/01/2020 ; un avenant n° 2 prolongeant la période de mise en œuvre jusqu'au 28/06/2018.

LE PROJET INTEGRE EST ARTICULÉ EN 2 COMPOSANTES, FORTEMENT LIÉES ET S'ALIMENTANT L'UNE L'AUTRE

UNE COMPOSANTE RÉGIONALE (composante 1 – C1)[2] : de grandes activités permettent de favoriser le lien entre les sites du projet, d'apporter de l'expertise régionale dans les territoires, d'insérer les PTOM dans les réseaux régionaux et de valoriser les actions menées en les diffusant à l'échelle du Pacifique. Cette composante a notamment consisté à :

- **Organiser** des ateliers régionaux à destination des partenaires du projet sur des thématiques choisies par les territoires (tourisme durable, gestion des déchets…)
- **Renforcer** et intégrer certains réseaux régionaux en matière de développement durable : agriculture biologique, gestion des déchets, adaptation au changement climatique et résilience face aux risques naturels
- **Apporter** un soutien technique aux sites-pilotes sous la forme d'une expertise régionale dans la mise en œuvre de leur projet
- **Capitaliser** sur le projet et porter ces résultats à l'échelle régionale
- **Soutenir** des échanges techniques bilatéraux à l'initiative des partenaires du projet

UNE COMPOSANTE LOCALE (composante 2 - C2)[3] consistant en la mise en œuvre de projets de gestion intégrée des zones côtières sur 9 sites-pilotes de la région. Ces sites ont été choisis par les territoires en tant qu'unités cohérentes de gestion représentatives des îles hautes et basses de la région et parce qu'ils présentent des enjeux écologiques forts, une utilisation par les populations locales et une vocation à démonstration d'actions intégrées pour la gestion durable des ressources et des territoires. Pour chacun des sites-pilotes, des plans d'action ont été élaborés suivant une démarche participative. Ils sont complétés par des actions transversales à l'échelle des territoires.

Ces sites sont :

↘ EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le Grand Sud : les actions prévues visent à renforcer la participation des comités de gestion UNESCO au plan de gestion du grand lagon Sud, à mieux appréhender et gérer la fréquentation touristique et de loisirs des milieux marins et côtiers, et enfin à mener une réflexion sur la stratégie de développement durable du Grand Sud.

Les atolls d'Ouvéa et Beautemps-Beaupré : le plan d'action permet de renforcer la cogestion du site entre province des îles Loyauté et coutumiers et s'attache à mettre en valeur certains sites emblématiques de l'île pour accompagner le développement écotouristique. Les grands enjeux liés aux espèces envahissantes ou à l'érosion côtière font également l'objet de mesures concrètes.

La zone côtière nord-est (ZCNE) : INTEGRE accompagne la province Nord et les comités de gestion locaux dans la mise en œuvre pratique d'une gestion participative et intégrée du lagon et de ses bassins versants. Des actions de suivi participatif du lagon, de gestion des déchets et de restauration de zones de captage d'eau potable sont prévues.

LES 9 SITES PILOTES

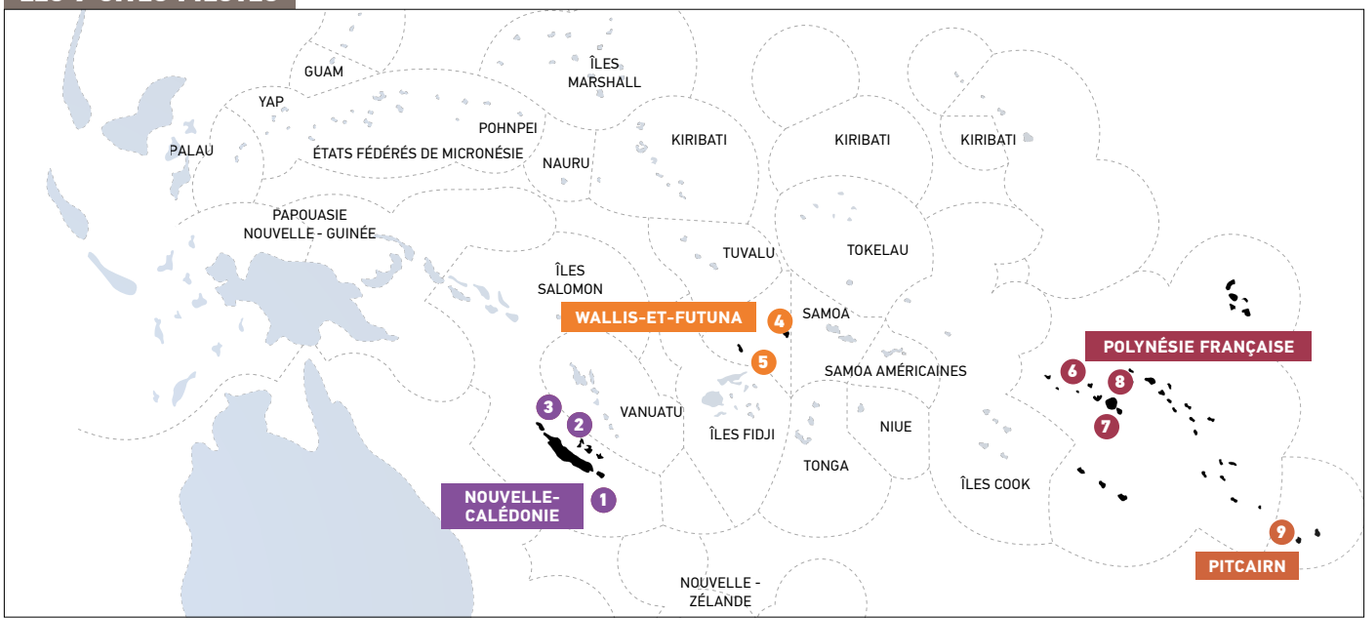

[2] Voir « Fiches régionales »
[3] Voir fiches par territoire

↘ À WALLIS-ET-FUTUNA

Wallis et son lagon : le plan d'action vise à accompagner l'île dans la mise en place d'une stratégie de développement durable, dans l'intérêt des populations, par des actions concrètes sur les enjeux identifiés par le Territoire comme majeurs et prioritaires tels que la protection de l'environnement, la gestion durable des déchets, la préservation de la ressource en eau et la protection du littoral.

Futuna : comme pour Wallis, les enjeux identifiés par le Territoire comme majeurs et prioritaires sont la protection de l'environnement, la gestion durable des déchets et la préservation de la ressource en eau.

↘ EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Raiatea et Tahaa et leur lagon : le projet INTEGRE s'est donné pour objectif d'accompagner le développement économique durable de ces îles dans les secteurs de l'agriculture, la pêche et du tourisme en soutenant des actions de réduction des pollutions associées aux activités économiques et le développement d'activités économiques durables. Il appuie également la mise en place d'une gestion durable et intégrée des usages lagonaires.

La baie d'Opunohu à Moorea : en tenant compte de la forte vocation touristique du site, l'objectif d'INTEGRE est de contribuer au développement durable du site, par la mise en place d'une gouvernance locale partagée et en mettant en œuvre des actions de protection de l'environnement, de développement d'activités écotouristiques et d'amélioration de la qualité de vie de ses habitants.

La presqu'île de Tahiti (Taiarapu) : le projet INTEGRE a pour objectif d'accompagner le développement durable des usages lagonaires sur ce site en associant à la fois réduction des pressions anthropiques et développement d'activités économiques durables et innovantes.

↘ À PITCAIRN

Les îles de Pitcairn dans leur ensemble : INTEGRE vise à contribuer au développement durable de ces îles isolées autour de trois axes : la gestion des déchets, la lutte contre l'érosion et la valorisation du patrimoine naturel et culturel.

LES PLANS D'ACTION

Un guide à l'attention des services responsables de l'élaboration des plans d'action a été rédigé en 2013 et il répond notamment aux besoins identifiés lors de l'atelier de lancement de février 2014. Il comprend une « fiche activités » qui a permis de faire remonter les propositions d'actions, ainsi qu'une liste de critères élaborés sur la base des exigences du projet énoncées dans les conventions.

Le plan d'action du projet a ensuite été élaboré et comprenait initialement :

DES DOCUMENTS GLOBAUX :

- Un plan narratif (incluant stratégie et plan de communication)
- Un budget ainsi qu'un détail du budget « communication et visibilité »
- Le tableau d'activités de la composante 1 et les fiches activités liées
- Le cadre logique et les tableaux d'évaluation par PTOM

UN PLAN D'ACTION PAR PTOM :

- Un plan narratif
- Un tableau d'activités transversales et fiches d'activités transversales « PTOM »
- Un tableau d'évaluation

UN PLAN D'ACTION PAR SITE PILOTE :

- Un tableau d'activités
- Des fiches activités

Tous les plans d'action sont téléchargeables sur le site internet du projet.

2 SYNTHÈSE

LE PROJET a duré près de 5 ans de novembre 2013 à janvier 2018. Il s'est achevé le 28 juin 2018 après une période de clôture de 5 mois.

INTEGRE était un projet de Gestion Intégrée des Zones Côtières financé sur l'enveloppe régionale du 10e FED pour les PTOM du Pacifique.

L'ordonnateur régional, représentant les PTOM, était la Polynésie française. La convention de financement du projet a été signée entre l'Union européenne et la Polynésie française le 25 mars 2013 et prolongée par avenants qui ont prolongé la durée de mise en œuvre opérationnelle du 24/07/2018 et la période d'exécution au 24/07/2020.

Le projet était mis en œuvre par la Communauté du Pacifique (CPS) à Nouméa par une équipe de 5 personnes, avec une coordonnatrice régionale et une assistante basées à la CPS et 3 coordonnatrices basées dans les pays, dans des services techniques référents. Une convention de contribution a été signée entre l'Union européenne et la CPS le 28 août 2013 et prolongée par avenant (mise en œuvre jusqu'au 28/06/2018 période d'exécution jusqu'au 28/01/2020).

© J. Languille

© CPS - INTEGRE

La **GOUVERNANCE** du projet comportait 3 échelles. Le projet a été piloté par la Polynésie française qui a présidé **11 Comités de Pilotage (COPIL)**. Ces derniers se sont tenus régulièrement tout au long du projet pour faire le point sur l'avancement des activités, impulser les orientations générales, valider la programmation technique, approuver les plans d'action et faciliter les échanges régionaux.

Des **Comités de Coordination Techniques Territoriaux (CCTT)** ont été mis en place à l'échelle des territoires pour échanger, arbitrer les activités et les orientations et valider les engagements des autorités territoriales. Généralement, des CCTT étaient tenus avant les COPIL pour valider les orientations des territoires et les porter à validation des COPIL. Entre 8 et 9 CCTT se sont tenus dans chaque territoire pendant le projet, soit en moyenne 2 par année.

Localement, sur les sites pilotes, des **comités locaux** impliquant l'ensemble des acteurs et des partenaires se réunissaient régulièrement pour faire le point sur les avancées des activités sur les sites pilotes, et proposer ou valider des nouvelles actions le cas échéant.

Pour la mise en œuvre opérationnelle du projet, **42 conventions ou agréments** ont été conclus avec les partenaires publics ou parapublics, tandis que **79 contrats** ont été conclus avec des partenaires privés.

UNE GOUVERNANCE RÉGIONALE, LOCALE ET TERRITORIALE

Le projet comportait deux composantes. Une composante régionale visant à renforcer la coopération régionale en matière de gestion intégrée des zones côtières et une composante locale visant à planifier et mettre en œuvre une gestion intégrée en réponse aux enjeux de développement durable des territoires.

La **COMPOSANTE RÉGIONALE** avait pour objectif de favoriser le lien entre les sites du projet, valoriser les actions menées en les diffusant à l'échelle du Pacifique, insérer les PTOM dans les **réseaux régionaux** et apporter de l'expertise régionale dans les territoires. Pour ce faire, le projet a organisé des **ateliers régionaux** à destination des partenaires du projet sur des thématiques choisies par les territoires (tourisme durable, gestion des déchets, pêche côtière, agriculture biologique, etc.). Le projet a financé des **échanges techniques bilatéraux** à l'initiative des partenaires du projet dans la région. Le projet a également cherché à renforcer l'intégration des PTOM dans certains **réseaux régionaux** en matière de développement durable (agriculture biologique, gestion des déchets, adaptation au changement climatique et résilience face aux risques naturels). INTEGRE a également apporté un soutien technique aux sites-pilotes sous la forme d'une **expertise régionale** et a **capitalisé** les résultats à l'échelle régionale : les PTOM ont aujourd'hui accès à un répertoire de ressources disponible sur le site internet du projet et sur le « ressource center » de la CPS.

© J. Le Bars

Les indicateurs de performance du cadre logique pour la composante régionale ont tous été atteints. Les acteurs et partenaires des PTOM, interrogés lors d'un questionnaire à la fin du projet avant l'atelier de clôture, ont tous exprimé leur satisfaction à avoir pu participer à des activités régionales qui leur ont permis de découvrir de nouvelles pratiques, d'élargir leur réseau professionnel, et d'acquérir des informations pratiques et opérationnelles. Sur le plan financier, cette composante a utilisé 18 % du budget global du projet et 27 % du budget consacré aux activités.

En termes de **leçons apprises**, il apparait premièrement que le relativement faible investissement des territoires dans le développement de l'intégration régionale avec les pays ACP est assez logique dans l'état de l'organisation des projets et des bailleurs. L'équipe s'est donc fortement mobilisée en impulsant et créant les conditions d'émergence d'initiatives pour développer des partenariats régionaux durables. Plusieurs réseaux sont désormais solides et les acteurs des PTOM échangent et collaborent, ce qui a largement facilité le travail d'élaboration de la programmation du 11e FED régional PTOM. Deuxièmement, l'approche préconisée par INTEGRE de partir du local pour aller vers le territorial et ensuite vers le régional, afin de pouvoir donner du sens à la coopération régionale en l'incarnant très concrètement par des exemples appliqués locaux ayant un levier incitatif pour les Territoires, semble avoir porté ses fruits. Enfin, une recommandation est que les enveloppes dédiées au développement de réseaux et à l'intégration régionale doivent être souples et adaptatives pour pouvoir s'adapter aux besoins évolutifs des PTOM et aux opportunités naissantes pendant la durée du projet. Pour conclure, le régionalisme est un processus qui se construit dans le long terme et qui nécessite à la fois du temps pour construire des alliances durables et des moyens importants compte tenu des contraintes fortes (isolement par rapport au réseau régional, coûts de transport élevés, manque de temps, barrières linguistiques, etc.) difficilement surmontables par les Territoires.

INCARNER CONCRÈTEMENT LA COOPÉRATION RÉGIONALE AVEC DES EXEMPLES LOCAUX CONCRETS APPLIQUÉS

La **COMPOSANTE LOCALE** a consisté en la mise en œuvre de projets de gestion intégrée des zones côtières sur **9 sites-pilotes** de la région (3 en Nouvelle-Calédonie, 3 en Polynésie française, 2 à Wallis et Futuna et 1 à Pitcairn). Ces sites ont été choisis par les territoires en tant qu'unités cohérentes de gestion représentatives des îles hautes et basses de la région et parce qu'ils présentent des enjeux écologiques forts, une utilisation par les populations locales et une vocation à démonstration d'actions intégrées pour la gestion durable des ressources et des territoires. Pour chacun des sites-pilotes, des plans d'action ont été élaborés suivant une démarche participative. Ils ont été complétés par des actions transversales à l'échelle des territoires.

INTEGRE s'est tout d'abord attaché à améliorer la **gouvernance liée à l'environnement**. De nombreux comités de discussion et d'échanges ont été mis en place par le projet, véritables laboratoires d'expérimentation en matière de gouvernance de la gestion intégrée terre-mer. Autre axe fort : le **renforcement des capacités**. Le projet a permis de mobiliser des ressources humaines et financières importantes que n'ont pas habituellement les pouvoirs publics pour réaliser le développement méthodologique en matière de gouvernance des processus de gestion. Les acteurs des territoires ont bénéficié à leur demande d'expertises extérieures, d'accompagnement technique à la gestion de projet par des prestataires extérieurs et par l'équipe de coordination INTEGRE permettant de renforcer leurs capacités, tant en termes techniques qu'en matière d'appropriation du projet et de la gestion intégrée au sens large. Par ailleurs, le mode opératoire de conduite du changement de développement de la gestion intégrée terre-mer privilégiant systématiquement **les méthodes participatives et transversales** a démontré sa pertinence : l'approche participative et transversale, bien qu'elle nécessite un temps long de préparation et d'organisation au démarrage, répond finalement aux attentes de tels processus. Pour obtenir ces résultats significatifs, la clé a bien été l'encadrement et l'animation des processus sur le terrain, accompagnés de campagnes de sensibilisation.

UN AXE CENTRAL : LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Dans un contexte marqué par un manque de données et d'outils, INTEGRE a suivi une logique adaptative et itérative destinée à développer sur le temps long les conditions de mutation des pratiques de développement local et de changement des cultures professionnelles. Le projet a donc privilégié une **approche processus**, consistant à agir sur les systèmes locaux selon les opportunités et les leviers identifiés comme porteurs de dynamiques. Les processus enclenchés ont eu comme effet de mener des actions dans différents secteurs d'activité, à différentes échelles et avec différentes administrations référents ou partenaires, produisant in fine des processus de gestion intégrée terre-mer multiforme privilégiant l'action, plutôt que des plans de gestion règlementairement applicables et administrativement standardisés. Au final, le projet a soutenu plus de **70 actions de gestion** dans des secteurs comme la gestion des déchets et des pollutions, la gestion intégrée des bassins versants, la biodiversité et la lutte contre les espèces envahissantes, l'adaptation au changement climatique et la résilience, l'agriculture biologique, le développement du tourisme durable et le développement de filières sur des activités générant des revenus en préservant la biodiversité (chasse, pêche côtière aquaculture, etc.).

En complément de l'approche par territoires intégrant terre et mer, le projet INTEGRE s'est donc attelé à appuyer des projets permettant de **consolider quelques filières** pour contribuer au développement local tout en renforçant la prise en compte durable des interactions terre-mer. Il s'agissait de développer dans chaque filière visée des références en matière de « bonnes pratiques » de gestion intégrée terre-mer et de créer les opportunités permettant de le faire concrètement, grâce à des investissements structurels et l'accompagnement des acteurs par des échanges et de la formation.

En termes de leçons apprises, ces « filières » initiées par INTEGRE pourront être renforcées dans le cadre de l'appui du 11e FED, en gardant la philosophie « terre-mer ».

© CPS - INTEGRE

© D. Labrousse

Sur le **plan financier**, 47 % du budget total du projet INTEGRE et 73 % du budget consacré aux activités a été mis en œuvre pour ces expériences pilotes locales (hors soutien des coordinatrices adjointes).

Le projet a été évalué à deux reprises, en 2016 lors d'une évaluation ROM et en 2017 pour une évaluation à mi-parcours. Ces deux évaluations ont loué la pertinence du projet, son effectivité et son efficience, tout en déplorant le retard pris au démarrage du projet. Des recommandations ont été émises par ces évaluateurs indépendants, comme de réviser le cadre logique, renforcer le support administratif ou encore mettre en place une période de clôture. Ces recommandations ont été suivies par l'équipe projet et l'Union européenne a bien voulu accéder aux demandes de l'ordonnateur en signant des avenants de prolongation de mise en œuvre.

UN ACCENT FORT SUR LA VISIBILITÉ ET LA CAPITALISATION

En revanche, le projet a subi la **règle de la D+3** puisqu'aucune solution de dérogation n'a pu être trouvée. La fin de la mise en œuvre du projet a donc été contrainte à partir d'aout 2016 jusqu'à janvier 2018 avec une impossibilité de contractualiser, ce qui a entrainé lourdeurs et contraintes dans la mise en œuvre du projet.

En termes de **visibilité**, l'équipe projet a été très attentive à ce qu'un accent particulier soit porté sur la communication et la visibilité de l'Union européenne, du projet et de la CPS. Cet effort a été apprécié par l'évaluateur à mi-parcours qui a noté que l'ensemble des acteurs rencontrés lors de la mission de terrain connaissent le programme, sont conscients de l'aide et des bénéfices apportés par les actions mises en œuvre et l'origine des fonds engagés. Les acteurs de terrain, mais aussi institutionnels, ont exprimé leur reconnaissance envers l'engagement de l'UE à financer des actions dont ils avaient un réel besoin. Le site internet retrace l'ensemble des activités mises en œuvre et propose de télécharger toutes les productions écrites du projet. Par ailleurs, l'équipe projet s'est attachée à rendre le projet visible en produisant un nombre très important de supports de communication et audiovisuels, d'outils pédagogiques et d'outils de visibilité.

De l'avis des évaluateurs, la **viabilité** des actions du projet est forte. Cependant, INTEGRE a obtenu des résultats diversifiés et hétérogènes : certaines actions ont été entièrement finalisées dans le cadre du projet, d'autres ont été des catalyseurs de projets repris par les territoires, d'autres activités ont permis d'encadrer des démarches de GIZC en fournissant des cadres comme des plans ou des stratégies d'actions que les territoires devraient mettre en œuvre, d'autres actions ont été initiées et leurs perpétuations dépendent aujourd'hui de la seule volonté des pouvoirs publics. Pour renforcer la viabilité du projet et centraliser les **leçons apprises,** l'équipe projet s'est appliquée, dès le démarrage du projet, à prendre du recul par rapport aux actions mises en œuvre dans les sites pilotes et à réfléchir à la **capitalisation des actions**, connaissances et innovations développées dans le cadre du projet. Des informations précieuses sur le projet sont contenues dans les rapports annuels et trimestriels, et les différents comptes rendus de comités locaux, de comités de coordination techniques territoriaux, des COPIL, des ateliers régionaux, etc. Cette documentation constitue une source importante pour la capitalisation du projet. Finalement, deux documents ont été produits en fin de projets : le « Rapport de capitalisation » diffusé à l'ensemble des pays et territoires en français et en anglais et le « Guide de bonnes pratiques - Plans de gestion intégrée des zones côtières des États et Territoires insulaires océaniens », ouvrages dont la lecture pourrait, en toute modestie, être utile pour aider à l'amélioration de l'efficacité des projets à venir.

© C. Neumuller

3 PILOTAGE ET GESTION DU PROJET

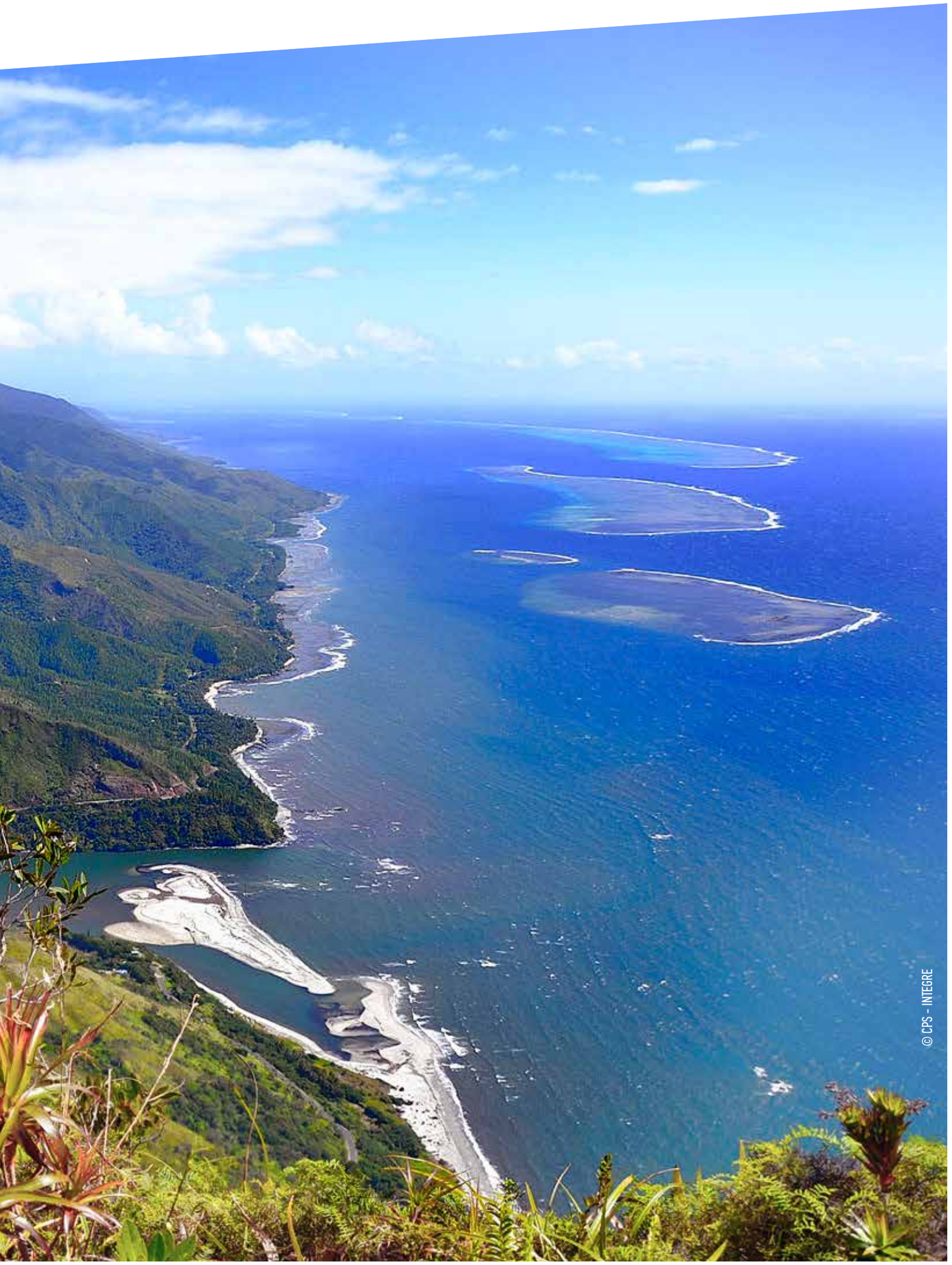
© CPS - INTEGRE

Un système de gouvernance à trois échelles géographiques (régionale, territoriale et par site-pilote) a été mis en place.

[3.1] ÉQUIPE PROJET

Pour mettre en œuvre le projet INTEGRE, une équipe de 5 personnes a été recrutée au sein de la CPS constituant l'équipe projet, dont 3 coordinatrices adjointes basées dans les territoires qui ont pris leurs fonctions le 1er novembre 2013. Une assistante de projet les a rejointes le 2 mai 2014.

Les coordinatrices pour Wallis-et-Futuna et la Polynésie française ont été placées au sein des services techniques référents de ces PTOM. Les conventions d'hébergement entre la CPS et les autorités compétentes (présidence de PF, préfecture de WF) ont été signées respectivement les 25 octobre 2013 et 27 novembre 2013.

[3.2] COMITÉ DE PILOTAGE (COPIL)

Composé des pays et territoires (2 membres pour chaque PTOM) : un représentant de l'ordonnateur territorial du 10e FED, un représentant du service technique (référent pour le projet) et présidé par la Polynésie française (ordonnateur régional du 10e FED), le COPIL comptait donc 9 membres.

Il constituait l'instance décisionnelle du projet pour :

- Garantir l'appropriation et la maîtrise du projet par les PTOM
- Impulser les orientations générales du projet
- Valider la programmation technique
- Assurer le suivi de son avancement, valider les résultats et faciliter les échanges d'information sur les projets dans la région
- Approuver les documents de cadrage et de suivi

L'Union européenne et la CPS y étaient observateurs.

Les comités de pilotage se sont généralement réunis physiquement de manière tournante entre les territoires, mais des comités de pilotage électronique ont également pu être tenus, pour des décisions qui demandaient une validation rapide. Tous les comptes-rendus des COPIL ont été envoyés aux membres du COPIL et sont disponibles sur le site Internet du projet[4].

DATE	LIEU	OBJECTIFS ET RÉSULTATS	COMPTE-RENDU
18 septembre 2013	Papeete (PF)	Validation des sites pilote et du recrutement de l'équipe de coordination	http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/COPIL/COPIL_1_2013sept_Papeete.pdf
25 avril 2014	Mata-Utu (WF)	Validation de la structure de gouvernance, des objectifs spécifiques et résultats du projet (réécriture technique), des méthodes de travail, des premières pistes d'activités	http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/COPIL/COPIL_2__2014avril_WallisCRRD.pdf
18 juillet 2014	Nouméa (NC)	Validation du plan d'action global et de son budget (incluant le plan de communication), du cadre logique global. Validation partielle des plans d'action par sites	http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/COPIL/COPIL_3_2014_juillet_noum%C3%A9a.pdf
6 février 2015	eCOPIL	Compléments aux plans d'action du projet	http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/COPIL/e-COPIL_f%C3%A9vrier_2015.pdf
29 mai 2015	Papeete (PF)	Point de situation sur le bilan des activités ; alerte sur le retard pris dans le décaissement (11 %) liés au retard de transmission de livres de caisse des partenaires ; validation des propositions financières de l'équipe projet ; proposition de faire un avenant pour allonger a durée de mise en œuvre	http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/COPIL/COPIL_4_2015_juillet_Papeete.pdf
1er avril 2016	Visio COPIL	Point de situation face au délai de contractualisation imposé par la clause dite « D+3 » de la convention de contribution, et à prendre une décision quant à la conduite à tenir (voir partie suivante) ;	
19-26 Mai 2016	e -COPIL	Consultation intermédiaire menée du 19 au 28 mai 2016 par voie électronique pour engager concrètement plusieurs actions avant la réunion du comité de pilotage annuel, dans le contexte de la « D+3 » : une validation en juillet aurait en effet été trop tardive, pouvant conduire à une perte des fonds dédiés	http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/COPIL/e-COPIL_avril_2016.pdf
7 et 8 juillet 2016	Nouméa	Présentation du bilan d'activité 2015-2016 et des conclusions de la mission « ROM », Validation du plan d'engagement des fonds avant la « D+3 » et du programme 2016-2017, Révision du cadre logique du projet, notamment en précisant les attentes des PTOM au regard du volet « régional » du projet.	http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/COPIL/COPIL_5_2016_juillet_Noum%C3%A9a.pdf
29 mars 2017	Nouméa	Mini-COPIL en marge de l'atelier sur le 11e FED pour: • Validation des dates et lieux des prochains COPIL et de l'atelier de clôture, • Validation de demande de 2 avenants pour la convention de financement et de contribution • Validation des modifications d'activités et de budget présentés.	http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/COPIL/mini_COPIL_30032017_DEF.pdf
2 août 2017	Papeete	Tour d'horizon des progrès sur les sites et sur les activités régionales ; présentation des objectifs de la capitalisation et de la communication ; point d'étape sur les 2 avenants ; présentation des résultats de l'évaluation à mi-parcours	http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/COPIL/COPIL6__2017aout_Papeete.pdf

[4] http://integre.spc.int/le-projet/gouvernance-du-projet#les-comités-de-mise-en-oeuvre-du-projet

[3.3] COMITÉ DE COORDINATION TECHNIQUES TERRITORIAUX (CCTT) ET COMITÉ LOCAL (CL)

Ce point constituant une partie intégrante de l'activité 2.1.1, il est traité dans l'objectif 2.1 (amélioration de la gouvernance de l'environnement).
Cf. page 58-61

[3.4] PARTENARIATS DE MISE EN ŒUVRE AVEC LES ACTEURS LOCAUX DE MISE EN ŒUVRE AVEC LES ACTEURS LOCAUX

[3.4.1] LES CONVENTIONNEMENTS

Trois types de conventionnements ont été signés entre la CPS et les partenaires pour assurer la mise en œuvre du projet :

Les **protocoles d'accord** entre la CPS et les ordonnateurs territoriaux (Polynésie française, le 9 septembre 2014 ; Wallis-et-Futuna, le 10 septembre 2014, Pitcairn, le 7 octobre 2014 et la Nouvelle-Calédonie, le 16 octobre 2014).

Les **conventions de mise en œuvre** entre la CPS et les opérateurs gestionnaires chargés de mettre en œuvre les actions du projet et d'en gérer directement le budget afférent.

Les **agréments** entre la CPS et les opérateurs techniques chargés de mettre en œuvre les actions du projet dont le budget reste géré directement par la CPS.

[3.4.2] LES PARTENAIRES DU PROJET

↘ EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Pilotage : le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie représenté par le Service de la coopération régionale et des relations extérieures.

Service technique référent : le Conservatoire d'Espaces Naturels de la Nouvelle-Calédonie

15 conventions de mises en œuvre ont été signées avec les acteurs suivants :

- **Partenaires publics** : les 3 provinces (province Sud, province Nord et province des îles Loyauté) et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
- **Organismes publics ou parapublics** : le Conservatoire d'Espaces Naturels de la Nouvelle-Calédonie, la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie, le lycée Do Néva
- **Partenaires associatifs et assimilés** : Groupement de Droit Local Particulier (GDPL) Bomene Tapu, Association Popwadene, l'ASBO (Association pour la Sauvegarde de la Biodiversité d'Ouvéa), Biocalédonia, la Société Calédonienne d'ornithologie
- **Des organismes de recherche** : l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) et l'Institut pour la Recherche et le Développement (IRD)

17 contrats ont été signés avec des prestataires après appels d'offres concurrentiels selon les règles de la CPS : ONF international, Conservation International, Souad Boudjelas ; Paoulo Wassessea Adjougniope ; TechniVideo ; SAEM Sud Foret ; Symbiose ; Melissa NAYRAL, ; Kranitz ; ROC.NC ; CORTEX ; Animascience ; EMR ; DEXEN ; ASCA-GIE-Epices

Sans avoir signé de convention ou d'agrément, les comités de gestion UNESCO des sites-pilotes ont été des partenaires essentiels du projet.

↘ EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Pilotage : le Gouvernement de Polynésie française représenté par la Délégation aux affaires internationales, européennes et du Pacifique (DAIE). Le Ministère de la Culture et de l'Environnement est également fortement impliqué dans le suivi technique du projet.

Service technique référent : la Direction de l'Environnement (DIREN)

9 conventions de mises en œuvre (C) et 11 agréments de mise en œuvre (A) ont été signés avec les partenaires suivants :

- **Partenaires publics** : Direction de l'Environnement (A), Direction des Ressources Marines et Minières (A), Service du Développement Rural (C), Service de la Culture et du Patrimoine (A), Institut Louis Malardé (C), Communes de Moorea (A), Uturoa (A), Taputapuatea (C), Tumaraa (A), Tahaa (A), Institut des Récifs Coralliens du Pacifique (A), Établissement Public d'Enseignement, de Formation et de Promotion Agricole (C)
- **Organismes publics et parapublics** : Chambre de Commerce d'Industrie, des Services et des Métiers (C), Coopérative des Aquaculteurs de Polynésie française (C)
- **Partenaires associatifs et assimilés** : SPG Biofetia (C), Biomarama (A), Te Ao Uri (C), Tamarii Puohine (C), Punaeroa (A),
- **Partenaires privés** : SARL Vaihuti Fresh (A)

32 contrats ont également été signés après appels d'offre concurrentiels selon les règles de la CPS (certains prestataires ont bénéficié de plusieurs contrats) : Maima Rasselet ; DD&AT/GIE OCEANIDE ; ADIV Developpement ; Hereiti ARAPARI ; Heremoana Consulting - Magali Verducci ; Anding-Leninger ; Fred Jacq ; Raromatai Environnement ; Anding-Leninger ; Jennifer Kahn ; AITO ; Franck Ruedas ; JF Buteaud ; INCONICO ; Ravahere TAPUTUARAI ; Ocean Consult ; Collectif Formateur ; L'Association Puna Reo Piha'e'ina ; Pacific Reef Savers ; FH Construction ; Vertigo Lab ; Dotkom ; Natura Prod ; Reseau FLMMA ; Girus

© CPS - INTEGRE

↘ À WALLIS-ET-FUTUNA

Pilotage : Administration Supérieure des îles de Wallis-et-Futuna

Service technique référent : le Service Territorial de l'Environnement de Wallis-et-Futuna

5 conventions de mises en œuvre ont été signées avec les acteurs suivants :

- **Les Services et administrations du Territoire** : le Service Territorial de l'Environnement et la Direction des Services de l'Agriculture
- **Des établissements publics** : le lycée d'État

Un agrément a également été signé entre la CPS et le Service des Travaux Publics de Wallis-et-Futuna pour la réhabilitation des réseaux d'eau de Futuna

3 contrats ont également été signés après appels d'offres concurrentiels selon les règles de la CPS : société SOCADIS, THETIS WF SARL et Simon Moncelon

À noter que même s'ils ne sont pas signataires de conventions ou d'agréments, un certain nombre de partenaires sont engagés dans les projets comme le lycée professionnel agricole de Wallis-et-Futuna et la Chambre de commerce, de l'industrie, et des métiers de l'Agriculture de Wallis. Ces partenaires, avec la Direction des Services de l'Agriculture, sont signataires de lettres d'engagement dans le cadre du projet « Réseau de fermes-pilotes bio »

À signaler également la mise en place de sous-conventions entre les opérateurs gestionnaires du projet et les acteurs locaux (ex. : conventions entre la Direction des Services de l'Agriculture et 2 villages de Futuna) ou vers des experts régionaux (ex. : convention entre le Service Territorial de l'Environnement de Wallis-et-Futuna et la Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Calédonie)

↘ À PITCAIRN

Pilotage : gouverneur de Pitcairn

Service technique référent et partenaire principal : Environment, Conservation and Natural Resource Division (une convention avec l'Office of Pitcairn)

↘ À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Les principaux partenaires pour la mise en œuvre des activités régionales sont le PROE pour les activités relatives à la gestion des déchets et la Chambre d'agriculture de la Nouvelle-Calédonie pour le projet sur l'agriculture biologique

27 contrats ont été conclus avec des consulats après appels d'offre concurrentiel selon les règles de la CPS : SARL TRAJECTOIRES ; SKAZY ; Francois Devinck ; Hugh Govan ; DD&AT/GIE OCEANIDE ; Julien Rochette ; TEC ; Sarl Paul Deligny ; EOT; BioDeloitte ; Maria Fanelli ; David Haynes ; Yves Hénocque ; FLOW-ING ; consultant procurement ; GEOIMPACT/NEODYME ; Pauline Montariol ; Bio Intelligence/Deloitte ; Travel Professional

© CPS - INTEGRE

[3.5] ÉVALUATIONS

[3.5.1] ÉVALUATION « ROM » (RESULT ORIENTED MONITORING)

Organisé dans le cadre du suivi des projets par la Commission, l'exercice a été réalisé par un expert mandaté par l'UE, qui s'est rendu en mars 2016 en Polynésie française, à Wallis-et-Futuna et en Nouvelle-Calédonie et y a rencontré un grand nombre des partenaires du projet.

Suite à cette mission ROM (Results Oriented Monitoring), un projet de « plan de suivi », outil interne à la Commission a définitivement été validé en août 2016 après validation du COPIL du projet.

Le tableau suivant dresse le résumé des points de vigilance principaux soulignés par le consultant, ainsi que les éléments du programme de travail ou des modalités de gestion du projet qui y répondent :

	RECOMMANDATIONS	ACTIONS MISES EN ŒUVRE
PERTINENCE	• Réviser le cadre logique (clarifier certains éléments, en retirer d'autres), inclure des indicateurs de résultats (OS), suivre les indicateurs • Donner une cohérence stratégique à l'échelle régionale	• Révision du cadre logique (juillet-sept 2016) • Plan de régionalisation découlant de la précision de l'OS1
EFFICIENCE	• Rendre compte des ressources engagées • Réduire l'exposition aux risques liés aux lourdeurs administratives	• Renforcement du support administratif du projet par une consultante (pas de possibilité de recrutement RH)
EFFICACITÉ	• Organiser le rapportage par résultat attendu du projet • Utiliser le site Internet comme plate-forme d'échange	• Amélioration de la mise en valeur dans les rapports annuels et les rapports trimestriels • Évolution et mise à jour du site Internet
DURABILITÉ	• Avancer les efforts de capitalisation • Garantir l'appropriation locale • Prévoir les efforts de l'équipe	• Capitalisation avec l'appui de l'équipe régionale « appui méthodologique » • Rédaction et mise en œuvre d'un plan de capitalisation. • Rédaction d'un rapport de capitalisation final

© F. Vequaud

[3.5.2] ÉVALUATION À MI-PARCOURS

L'évaluation à mi-parcours s'est déroulée en mai 2017. Les conclusions ont été positives pour le projet et résumées comme telles[5] :

«*Le programme a une très bonne pertinence et semble correspondre aux besoins des communautés ainsi qu'aux priorités des territoires, à de rares exceptions près. Ce résultat a été atteint grâce à l'approche choisie lors de la conception du programme qui l'a laissé ouvert sans en définir les actions, plans d'action et budgets associés. Ceci a permis une mise en œuvre très souple qui a grandement contribué au succès du programme. Quelques actions ont dû cependant être abandonnées, car ne répondant pas aux souhaits d'une partie de la population. La composante régionale paraît quant à elle assez mitigée, très bonne pour les acteurs de terrain, moins bonne au niveau institutionnel.*

Il apparaît aussi que le programme a aussi été effectif, malgré le retard pris au début. La plupart des activités sont soit déjà achevées, soit le seront pour la fin du programme. Un nombre limité d'actions pourraient cependant ne pas être complétées dans les temps, bien qu'il soit un peu tôt pour en être sûr. Il semble que le programme aurait pu bénéficier d'une durée de mise en œuvre plus longue pour tenir compte du temps important qui a dû être consacré aux concertations en début de mise en œuvre, allongé par les circonstances particulières aux PTOM (structure politique, droit coutumier, grandes chefferies). De ce point de vue, la règle du D+3 s'est avérée particulièrement pénalisante.

Le programme s'est aussi avéré efficient dans l'utilisation de ses ressources, atteignant des résultats dont l'ampleur va bien au-delà des seules ressources du programme grâce à l'utilisation du cofinancement pour les actions. INTEGRE a vraiment été ici un catalyseur plutôt que le principal bailleur. Les dépenses paraissent globalement être en conformité avec le calendrier. Le plan de mise en œuvre paraît bien adapté, suffisamment souple pour s'adapter aux changements de réalité du terrain. Cependant, suite au retard pris la première année, il n'y aura pas de phase de clôture, beaucoup d'actions devant se terminer en même temps que le programme.

Il est déjà clair que l'impact du programme INTEGRE et celui des actions mises en œuvre sera substantiel et peut même être déjà constaté aussi bien au niveau de changements de comportement des populations qu'au niveau de la volonté affichée par les institutions pour la poursuite de bonnes pratiques. La composante régionale au niveau institutionnel semble souffrir d'un manque de préparation durant la période de conception du projet et d'un manque de proactivité de l'équipe de gestion envers certains acteurs institutionnels durant sa phase de mise en œuvre (...).

UN PROJET PERTINENT QUI CORRESPOND AUX BESOINS DES COMMUNAUTÉS

Il semble y avoir peu de doute sur la viabilité du programme et sur celle de la plupart des actions mises en œuvre. Celle-ci, en effet, soit s'inscrivent dans des plans de développement existants, soit sont portées par des structures existantes et qui continueront à exister, soit bénéficient déjà d'un budget pour en assurer la continuité après la fin du programme, soit sont portées par des associations locales qui seront les dernières à vouloir abandonner ces actions. Cette viabilité pourrait cependant être menacée par le changement de règlement de la CPS en cours de mise en œuvre et que la CPS voudrait rendre rétroactif (...).

La cohérence paraît aussi très bonne. Il est à souligner que le but ultime de l'UE avec ses programmes d'aide au développement est d'arriver à ce que les bénéficiaires finissent par pouvoir s'affranchir de cette aide. Le degré d'appropriation du programme par les acteurs et le succès du cofinancement des actions montre qu'INTEGRE a contribué à progresser dans ce sens.

[5] Extrait du résumé exécutif

Enfin, la valeur ajoutée communautaire, souvent un parent pauvre de ce genre de programme, démontre un autre succès d'INTEGRE par la synergie et la mise en commun des ressources qui a pu être crée avec le programme RESCCUE.

La visibilité est également à mettre au compte des succès du programme. L'ensemble des acteurs rencontrés lors de la mission de terrain non seulement connaissent le programme, mais sont également bien conscient de l'aide et des bénéfices apportés par les actions mises en œuvre, ainsi que du soutien reçu de l'équipe de gestion. C'est tout aussi vrai concernant l'origine des fonds engagés, les acteurs de terrain, mais aussi institutionnels, expriment explicitement leur reconnaissance envers l'engagement de l'UE à financer des actions dont ils avaient un réel besoin. Enfin, les visites de terrain ont permis de constater que les sites de mises en œuvre des actions montraient clairement la contribution du programme INTEGRE et de l'UE que ce soit sur les équipements financés par le programme ou sur des panneaux dédiés situés à l'entrée des sites, ce qui contribue à rendre les usagers de ces sites conscients de l'intervention de l'UE.»

	RECOMMANDATIONS	ACTIONS MISES EN PLACE
1	Prolongation de la période de mise en œuvre	Fait par avenant n° 2
2	Bénéfice de l'approche adaptée pour la conception du programme INTEGRE à reproduire pour des programmes futurs de même type	Ne dépend pas du programme INTEGRE, à voir avec les ordonnateurs territoriaux et régionaux. INTEGRE a cependant fait valoir cette recommandation lors de l'atelier 11e FED de mars 2017 ainsi que lors de l'atelier de clôture
3	Réflexions sur le mode de gouvernance/organisation de réunions au niveau ministériel plutôt que des COPIL	Ne dépend pas du programme INTEGRE et s'applique aux futurs projets. À réfléchir pour les prochains projets
4	Affranchissement de la D+3 à travers le cofinancement	Ne dépend pas du programme INTEGRE. S'applique aux futurs projets. INTEGRE a cependant fait valoir cette recommandation lors de l'atelier 11e FED de mars 2017 ainsi que lors de l'atelier de clôture. Les PTOM ont fait les démarches pour apporter des cofinancements
5	Intensification de l'effort de communication et de consultation des acteurs en amont des activités pour éviter les conflits	A été fait pour le projet INTEGRE. Pour l'avenir, à mettre en œuvre pour les futurs projets
6	Maintien des synergies entre programmes sur la même thématique	Fait pour INTEGRE À continuer pour les futurs programmes
7	Obtention d'une période de clôture de 6 mois	Fait par avenant n° 2
8	Obtention d'accord entre la CPS et UE pour que les règlements ne soient pas appliqués de manière rétroactive	Ne se règle pas au niveau du projet, mais au niveau de la haute direction de la CPS et de l'UE (audits de l'UE pour d'autres projets qui ont invalidé des dépenses faites selon les procédures précédentes)
9	Renforcement par la CPS du suivi des actions « à risque » (qui ont commencé tard dans le projet par exemple)	Fait. L'équipe projet a soutenu les structures qui ont des capacités plus limitées. Cependant, certaines activités n'ont pas abouti, faute de temps (voir fiches activités)
10	Renforcement des actions de sensibilisation et de communication	Fait avec la visibilité accrue dans le cadre de la dernière année, l'exposition, etc

[3.5.3] LEÇONS APPRISES DES ÉVALUATIONS

L'évaluation ROM a été d'une aide certaine et a permis d'améliorer la mise en œuvre du projet. Le consultant recruté par l'Union européenne pour cette mission s'est montré très pragmatique, a rencontré l'ensemble des acteurs sur le terrain, des politiques, techniciens, institutionnels, partenaires de terrain, etc.. L'ensemble des recommandations préconisées ont été bien prises en compte par l'équipe projet, avec une révision du cadre logique et, concomitamment, du format des rapports trimestriels et annuels suivant. Sur le plan de la communication, le site internet a été mis à jour régulièrement avec une accélération en fin de projet, qui permet aujourd'hui d'avoir un site comportant l'ensemble des données et documents produits par le projet. Sur le plan de la capitalisation, là aussi, un plan de capitalisation et un rapport de capitalisation ont été rédigés, largement diffusés aux partenaires et mis en ligne sur le site internet du projet. Il est important néanmoins à ce stade que ce plan et ce rapport de capitalisation soient pris en compte par les équipes en charge de la programmation puis de la mise en œuvre du 11e FED, au niveau des ordonnateurs territoriaux, de l'Union européenne et des équipes projet.

La principale recommandation de l'évaluation à mi-parcours a été le fait que projet ne comportait pas de période de clôture. En effet, suite aux premiers avenants à la convention de financement et de contribution, la plupart des contrats et des conventions, y compris les contrats de l'équipe, s'arrêtaient au 28/01/2018, date de la fin du projet. Il était donc difficile, voire impossible, de clôturer le projet dans ces conditions. Les recommandations de l'évaluation à mi-parcours portaient donc une attention particulière à l'établissement d'une période de clôture pour le projet. L'équipe projet a donc mis en œuvre cette recommandation (qui était également une demande de sa part) et a sollicité l'UE, l'Ordonnateur Régional et le COPIL pour la mise en place d'une période de clôture afin de permettre de réaliser l'ensemble des tâches de clôture du projet. Cette demande a été validée par le mini comité de pilotage du 31 mars 2017 puis validée par l'Union européenne par courriel le 27 juin 2017.

Six des recommandations sur dix concernaient l'avenir et les futurs projets de coopération régionale développés après INTEGRE.

Là aussi, l'équipe projet a mis en œuvre cette recommandation et a fait valoir ses leçons apprises à chaque fois que le projet en a eu l'occasion, à savoir :

- Lors de la réunion de programmation du 11e FED (financée par INTEGRE) en mars 2017 où une présentation spécifique a été proposée par l'équipe projet aux ordonnateurs territoriaux
- Lors du COPIL d'août 2017
- En octobre 2017 lors d'une réunion des ordonnateurs territoriaux à Nouméa
- Lors de l'atelier de clôture en décembre 2017
- À chaque occasion avec les partenaires institutionnels et techniques

Les leçons apprises d'INTEGRE se déclinent sur le fond (sur la Gestion Intégrée des Zones Côtières et la coopération régionale) et sur la forme (en termes de gouvernance, de gestion de projets, de procédures administratives et financières, etc.). Les documents relatifs aux leçons acquises présentés par l'équipe projet lors des réunions et ateliers sont téléchargeables sur le site Internet du projet[6].

Pour aller plus loin, deux rapports font le bilan circonstancié de ces leçons apprises : le rapport de capitalisation et le guide des bonnes pratiques des plans de GIZC des Pays et territoires insulaires océaniens téléchargeables sur le site Internet du projet[7].

© CPS - INTEGRE

[6] http://integre.spc.int/actions-regionales/ateliers-techniques#atelier-m%C3%A9thodologique-programmation-du-11eme-fed-noum%C3%A9a-29-31-mars-2017

[7] http://integre.spc.int/le-projet/le-projet#capitalisation

4 ANALYSE DES ACTIVITÉS MISES EN ŒUVRE PAR OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

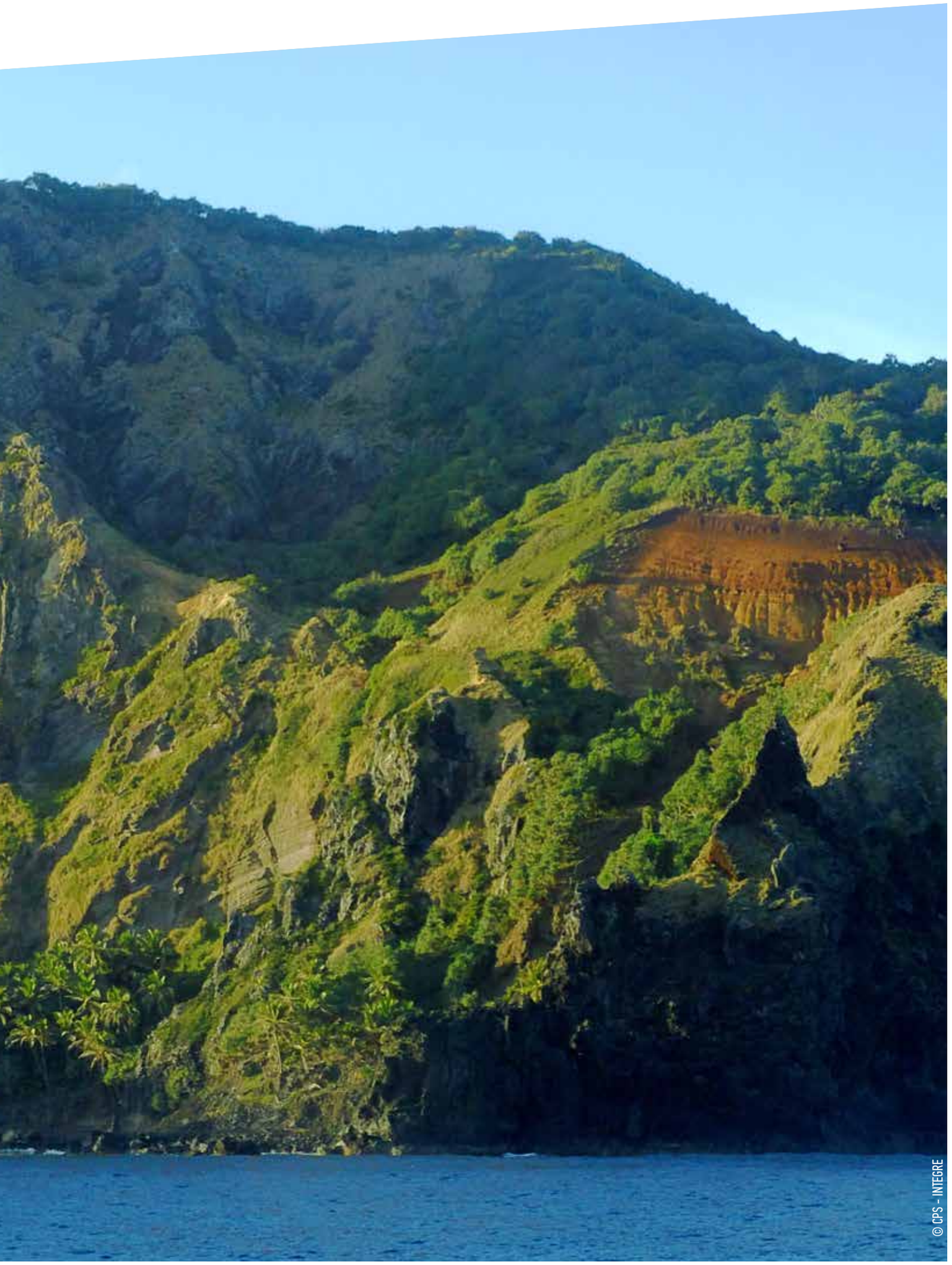

© CPS - INTEGRE

[4.1] OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1 « RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION RÉGIONALE EN MATIÈRE DE GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES »

INTRODUCTION

Dans le Pacifique, la coopération régionale se construit au fil des projets dans le temps long et ne peut se développer qu'à partir d'une communauté d'intérêts basés sur des considérations économiques et/ou techniques, en l'absence d'un sentiment régionaliste fort.

De ce fait, la coopération régionale ne peut se développer que si elle est encouragée de manière proactive par des actions favorisant son émergence, parmi lesquelles on peut citer la création de réseaux et espaces d'échanges et de travail, les formations, les appels à projets collaboratifs régionaux, la mise en œuvre régionale de programmes thématiques, les apports techniques et scientifiques des organisations régionales sur des thématiques spécifiques, etc.

Un des enjeux d'INTEGRE a été de favoriser une prise de conscience partagée des problématiques communes et une mobilisation conjointe pour mettre en place une réflexion et une gouvernance régionale sur les thématiques de GIZC, dans une perspective de développement durable.

CRÉER DES ESPACES DE RENCONTRE ET AMÉLIORER LA PARTICIPATION DES PTOM AUX RÉSEAUX RÉGIONAUX

S'il y a aujourd'hui consensus sur l'importance de l'environnement, de la réalité des changements climatiques, de l'importance de la gestion durable des ressources naturelles et de la préservation de la biodiversité, le besoin de coopération régionale n'est en revanche pas toujours reconnu ni désiré par les PTOM[8].

Les PTOM sont encore aux prémices de l'élaboration d'une stratégie régionale en matière d'environnement, de surcroît en matière plus spécifique de GIZC, qui nécessite un temps suffisant d'appropriation et de modification en profondeur des modalités d'action pour permettre une implémentation efficace.

Parallèlement, les échanges et les collaborations entre les PTOM du Pacifique et les pays ACP sont insuffisamment développés en dépit de l'importance des enjeux environnementaux régionaux et il n'y a aucune stratégie régionale sur les thématiques de développement durable (ou en tout cas peu d'implication des PTOM dans ces stratégies).

Les PTOM pâtissent aussi, au niveau opérationnel pour la mise en œuvre du FED régional, du fait que les enveloppes PTOM et ACP soient programmées en parallèle et de façon totalement étanche, ce qui ne facilite pas le dialogue et la construction de projets communs.

Fort de ces constats, les PTOM se sont fixé comme objectifs, dans le cadre du projet INTEGRE, de renforcer la coopération régionale en matière de développement durable et de gestion intégrée des zones côtières et d'améliorer l'intégration des PTOM dans leur région.

L'enjeu principal a été de créer les conditions favorables à l'émergence, la mise en place et le développement d'actions de coopération régionale en partant des besoins des PTOM et en s'appuyant sur les initiatives locales (les actions concrètes sur les sites pilotes), qu'elles soient individuelles ou collectives, pour essaimer ensuite au niveau régional via les réseaux et les moyens de communication.

La stratégie d'intervention choisie pour atteindre ces objectifs régionaux a été déclinée en plusieurs actions.

Il s'est agi d'abord de créer ou développer des espaces de rencontres et de collaboration entre PTOM et entre les PTOM et pays de la région Pacifique (résultat attendu 1.1). Il s'est également agi d'améliorer la contribution et la participation des PTOM aux réseaux régionaux d'échanges et de concertation (résultat attendu 1.2).

La valeur ajoutée d'INTEGRE au niveau régional a bien été de favoriser des dynamiques d'échanges et des flux d'aides techniques et financières au niveau régional. En cela, INTEGRE a joué un rôle de catalyseur et/ou d'accélérateur, notamment dans les domaines spécifiques, et plus largement de renforcement des stratégies, projets et politiques publiques des territoires dans certains domaines.

© CPS - INTEGRE

[8] Voir rapport de capitalisation d'INTEGRE et compte-rendu du COPIL n° 5 (Nouméa juillet 2016)

© M. Dosdane - Province Sud

[4.1.1] RÉSULTAT ATTENDU 1.1 : DES ESPACES DE RENCONTRES ET DE COLLABORATION ENTRE PTOM ET ENTRE PTOM ET PAYS DE LA RÉGION PACIFIQUE SONT MIS EN PLACE OU INITIÉS

INDICATEURS	CIBLE	RÉALISÉ 2014-2017
Nombre d'ateliers régionaux techniques sectoriels organisés	8	8
Nombre d'ateliers régionaux méthodologiques/transversaux	3	4
Nombre d'experts de la région mobilisés au service des PTOM*	10	17
Nombre d'échanges bilatéraux techniques organisés impliquant au moins 5 pays du Pacifique (hors PTOM)*	15	16
Nombre d'échanges aboutissant sur des actions concrètes sur les PTOM dans le temps du projet	5	6

* Le projet a également mobilisé un certain nombre d'experts en Métropole, mais qui ne sont pas comptabilisés

INTRODUCTION

Le premier résultat attendu du renforcement de l'intégration régionale des 4 PTOM était que des espaces de rencontres et de collaboration entre PTOM et entre les PTOM et les pays de la région Pacifique soient créés ou simplement initiés.

Les PTOM ont identifié quatre thématiques prioritaires dans lesquelles ils souhaiteraient que le projet INTEGRE développe des actions en créant ou renforçant les espaces susmentionnés : agriculture biologique, gestion des déchets, tourisme durable et renforcement de la résilience/changement climatique.

Pour ce faire, INTEGRE a proposé plusieurs types d'activités allant de l'organisation d'ateliers régionaux, la mobilisation d'expertise technique ou méthodologique régionale au service des PTOM ou encore des appels à projets d'échanges et de coopération régionale.

ACTIVITÉ 1.1.1 : ORGANISER DES ATELIERS TECHNIQUES RÉGIONAUX SUR LES SUJETS D'INTÉRÊT POUR LES PTOM

INTRODUCTION

Le projet INTEGRE a organisé 12 ateliers régionaux[9] en 4 ans, dont 8 ateliers sur des thématiques techniques choisies par les territoires (tourisme durable, gestion des déchets, gestion participative des pêches, démarche ERC - Éviter, Réduire, Compenser -, participation du public à la gestion et aux décisions en matière d'environnement et 3 ateliers sur l'agriculture biologique,) et 4 ateliers institutionnels et méthodologiques (atelier de lancement, atelier plan de GIZC, atelier de programmation du 11e FED, atelier de clôture).

CHIFFRES CLÉS

12 ateliers régionaux

537 participants

24 pays et territoires du Pacifique, des organisations régionales et de pays européens

800 000 euros

8 ATELIERS TECHNIQUES RÉGIONAUX

ATELIER TECHNIQUE RÉGIONAL SUR LE **TOURISME DURABLE**

23 AU 27 FÉVRIER 2015
PAPEETE

Cet atelier a été organisé à Papeete du 23 au 27 février 2015 sur le thème du « tourisme durable et gestion intégrée des zones côtières ». Il a réuni environ 90 participants, professionnels du tourisme, experts, institutionnels représentant les 4 territoires du projet INTEGRE et des invités d'autres pays du Pacifique et de la France métropolitaine. Le travail s'est articulé autour d'une première journée de terrain suivie de 3 jours de travail en salle principalement sous forme d'ateliers participatifs. Les échanges, fructueux, se sont construits à travers des études de cas réels illustrant quatre thématiques :

- La mise en tourisme d'un territoire (exemple de Wallis-et-Futuna)
- La gestion des croisiéristes (exemple de Pitcairn)
- La conception d'un grand projet (exemple du domaine de Deva en Nouvelle-Calédonie)
- La promotion et la valorisation du patrimoine culturel (exemple du marae Taputapuatea en Polynésie française)

Cet atelier a constitué une occasion précieuse pour les participants de s'enrichir réciproquement de leurs expériences. De nombreuses idées ont été émises pour permettre à chacun de nourrir les réflexions sur son territoire et des jalons ont été posés pour la mise en place de coopérations locales ou régionales. Le rapport et toutes les présentations de l'atelier sont disponibles sur le site internet du projet[10]. À la suite de cet atelier, une étude bilingue sur le tourisme durable a été cofinancée par la CPS et le PROE et produite par un consortium de consultants. Cette étude a été largement diffusée dans les PTOM et pays du Pacifique[11].

[9] http://integre.spc.int/actions-regionales/ateliers-techniques
[10] http://integre.spc.int/actions-regionales/ateliers-techniques#atelier-th%C3%A9matique-tourisme-durable-et-gizc-papeete-25-27-f%C3%A9vrier-2014
[11] http://integre.spc.int/actions-regionales/ateliers-techniques#atelier-th%C3%A9matique-tourisme-durable-et-gizc-papeete-25-27-f%C3%A9vrier-2014

ATELIER TECHNIQUE RÉGIONAL SUR LA **GESTION DES DÉCHETS**

AVRIL 2016
NOUMÉA

Cet atelier a été organisé à Nouméa du 18 au 22 avril 2016.

Il a réuni 43 participants, professionnels de la gestion des déchets, experts, institutionnels représentant des territoires du projet INTEGRE et invités d'autres pays du Pacifique et de France métropolitaine. Prévu initialement à Wallis, il a dû être relocalisé au dernier moment, compte tenu de la situation coutumière tendue sur l'île à cette période. En raison de ce changement et pour des problèmes logistiques, les représentants de Wallis-et-Futuna et du site de Labasa à Fidji n'ont pu y participer. Le travail s'est articulé sur 4 jours en salle, alternant présentations et ateliers participatifs.

Cet atelier de trois jours a permis à des experts du secteur des déchets venus de PTOM anglophones et francophones d'échanger, au niveau opérationnel, des informations et des données d'expérience sur les enjeux techniques, juridiques et financiers entourant le renforcement de la prévention et de la gestion des déchets. Les participants ont pu mettre en commun et analyser les pratiques optimales en la matière. L'atelier aura surtout permis de renforcer les réseaux et la coopération en matière de gestion des déchets, au niveau local et régional. De nombreuses idées ont été émises et vont permettre à chacun de nourrir les réflexions sur son territoire. De nouveaux échanges ont été impulsés, au sein des délégations des PTOM, entre PTOM, et avec les partenaires extérieurs. Le bilan, conçu comme un outil de contacts et d'échanges, a été adressé à tous les participants et est disponible sur le site internet du projet. Toutes les présentations de l'atelier sont également téléchargeables[12].

© CPS - INTEGRE

ATELIER ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE « **ÉVITER RÉDUIRE COMPENSER** »

DÉCEMBRE 2016
FIDJI

Cet atelier s'est tenu du 06 au 08 Novembre 2016 à Fidji et avait pour thématique « l'évaluation environnementale/la séquence éviter, Réduire, Compenser (ERC) ».

Regroupant 56 participants de la région Pacifique et organisé avec le projet RESCCUE et le PROE, il était composé d'une journée de formation et de trois journées d'atelier.

La journée de formation sur la séquence ERC et la compensation écologique avait pour objet de réunir le personnel des gouvernements et administrations, les ONG et les bailleurs/prêteurs qui interviennent dans la séquence ERC en Océanie.

Cet atelier a permis d'acquérir :

- Une connaissance pratique de la séquence ERC, notamment de la compensation écologique et de meilleures pratiques internationales
- Une bonne connaissance de l'état des lieux de la séquence ERC et de ses possibilités aux niveaux national et régional
- Une vaste expérience des politiques et des pratiques relatives à la séquence ERC, dans la région et dans le monde

Il a permis des échanges entre les participants, notamment sur la séquence ERC et la compensation écologique, sur les approches visant à réguler et à encourager la séquence ERC, sur les principes et les bonnes pratiques de compensation écologique, sur les mesures de sauvegarde des prêteurs, sur les cadres nationaux de compensation, sur les conditions favorables à des dispositifs ERC efficaces et de constituer des travaux de groupes pour élaborer une politique nationale de séquence ERC.

Les résultats et enseignements issus de cet atelier sont résumés dans les rapports disponibles sur le site internet du projet[13].

[12] http://integre.spc.int/actions-regionales/ateliers-techniques#atelier-th%C3%A9matique-%C2%AB-gestion-des-d%C3%A9chets-%C2%BB-noum%C3%A9a-18-22-avril-2016
[13] http://integre.spc.int/actions-regionales/ateliers-techniques#atelier-th%C3%A9matique-evaluation-environnementale-fidji-06-08-novembre-2016

ATELIERS SUR L'**AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

NOVEMBRE 2015 À **HOUAILOU (NOUVELLE-CALÉDONIE)**
NOVEMBRE 2016 À **MOOREA (POLYNÉSIE FRANÇAISE)**
OCTOBRE 2017 À **WALLIS**

Ces ateliers, qui avaient pour thématique « les échanges techniques régionaux de l'agriculture biologique », ont été organisés par la Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Calédonie et ses partenaires dans les territoires.

Ces ateliers se sont inscrits en réponse à une demande des PTOM qui voulaient que le projet INTEGRE travaille sur la thématique du développement de l'agriculture biologique pour renforcer leur résilience. Ils sont un des piliers de l'activité « renforcement de l'agriculture biologique » qui étaient constitués de la création d'un réseau de fermes bio et d'un programme de recherche-action mis en œuvre sur un site par zone agroécologique dans chaque PTOM à l'exception de Pitcairn, via les lycées agricoles de Do Neva-Houaïlou (Nouvelle-Calédonie), de Opunohu (Moorea, Polynésie française) et de Mata-Utu (Uvéa, Wallis-et-Futuna), mais aussi de la formation d'agriculteurs, d'entrepreneurs agricoles et de techniciens.

L'idée des ateliers était de mettre en réseau au niveau local et régional les connaissances produites, notamment par l'organisation de trois rencontres régionales annuelles.

Le PREMIER ATELIER régional s'est tenu du 02 au 06 novembre 2015 à Houailou en Nouvelle-Calédonie. Il a regroupé plus de 80 participants de Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Salomon, Fidji et Vanuatu avec un public composé d'agriculteurs, de techniciens agricoles, de chercheurs, de responsables institutionnels. L'atelier s'est déroulé en 2 temps : d'abord les ateliers « échanges techniques régionaux et locaux/territoriaux - NC » au Lycée agricole Do Neva à Houaïlou du 2 au 6 novembre 2015 puis des réunions visites thématiques (certification, accès aux intrants...) les 9 et 10 novembre. Le rapport de l'atelier a été largement diffusé et est disponible sur le site internet du projet[14].

Le DEUXIÈME ATELIER régional s'est tenu du 29 octobre au 4 novembre 2016 en Polynésie française. Il a rassemblé une soixantaine de participants de Polynésie, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie, des îles Salomon, du Vanuatu et 2 responsables du réseau régional de l'agriculture biologique POETCom. Les objectifs de l'atelier ont été d'échanger des informations sur les pratiques et techniques de l'agriculture biologique, de fournir des informations techniques et pratiques aux agriculteurs et aux techniciens pour le développement de l'agriculture biologique, d'esquisser un « Plan bio territorial & régional (Pacifique) », de promouvoir l'agriculture biologique en Polynésie française et dans le Pacifique et de renforcer les réseaux POETCom et interconsulaire[15].

© J. Girardet

Le TROISIÈME ATELIER régional s'est tenu du 16 au 20 octobre 2017 à Wallis. Il a rassemblé plus de 50 participants : agriculteurs, techniciens chercheurs, responsables institutionnels de Polynésie française, de Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et-Futuna, du Vanuatu, des Salomon, de Fidji, mais aussi du POETCom. L'atelier s'articulait autour de l'agriculture familiale et de l'élevage avec des visites chez les agriculteurs, des débats au Lycée Professionnel Agricole, et un temps d'analyse/synthèse ; et a été conçu autour de 3 thématiques (élevage, cultures vivrières, cultures commerciales). Pour ce troisième et dernier atelier « agribio » INTEGRE, l'atelier s'est appuyé sur les conclusions et les recommandations des deux ateliers précédents[16].

Pitcairn n'a pas pu être présent aux ateliers, mais l'île a bénéficié d'une expertise de la Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Calédonie sur place et à distance pendant toute la durée du projet. Plusieurs Pitkerners ont aujourd'hui mis en place des buttes permanentes et vendent leurs productions agricoles aux autres habitants et visiteurs.

Les ateliers ont été un atout majeur de l'amélioration des connaissances techniques en matière d'agriculture biologique, de diffusion dans les PTOM et la région et de promotion et développement de l'agriculture biologique de par les échanges entre les participants qui ont largement salué leur richesse et leur qualité.

UNE DYNAMIQUE FORTE LANCÉE SUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

La présence d'un représentant du Poët-Com et d'autres territoires du Pacifique ancre ces échanges à l'échelle régionale et renforce le rôle des PTOM dans ce domaine à l'échelle régionale. Le travail a permis de structurer une série de recommandations pour le développement de l'agriculture biologique dans les territoires et à l'échelle régionale. Il trouve un écho localement avec des territoires (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, mais également Pitcairn) qui renforcent leur soutien à la filière.

Organisés en réseau qui commence à être vraiment structuré et opérationnel, les PTOM sont également aujourd'hui en mesure de proposer un programme plus ambitieux dans ce domaine pour le prochain FED régional.

© P. Thénot

ATELIER SUR LA **GESTION PARTICIPATIVE DES PÊCHES CÔTIÈRES**

AVRIL 2017
PAPEETE

Cet atelier s'est tenu du 10 au 13 avril 2017 à Papeete. L'atelier a regroupé plus de 60 participants de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française, de Wallis-et-Futuna, des Cook, d'Hawaï, de Nouvelle-Zélande, Fiji, de l'île de pâques, des Samoa, American Samoa, de Tonga, de Tuvalu. Il s'agissait de :

- Partager les expériences de gestion participative de la pêche en particulier au sein des pays polynésiens
- Explorer la mise en place de réseaux nationaux et régionaux d'assistance mutuelle entre communautés de pêcheurs, de techniciens et d'experts
- Développer des protocoles et recommandations pour la gestion participative de la pêche lagonaire en Polynésie française
- Élaborer un message à destination du Groupe de Leaders polynésiens sur l'importance de la pêche lagonaire pour les populations et les opportunités de collaboration régionale dans ce domaine

Cet atelier a permis à la Polynésie française de s'informer sur les protocoles participatifs mis en place par ses homologues et de confirmer les atouts d'une telle démarche. Plus largement, es différents agents des services de la pêche de la région polynésienne et océanienneont pu se connaître, partager et faire naître un intérêt pour des échanges futurs.

Le premier objectif de cet atelier était d'appuyer la direction des ressources marines (DRMM) de Polynésie française dans son souhait d'associer plus étroitement les acteurs locaux, communes et pêcheurs, dans la gestion des ressources lagonaires en rassemblant les expériences de cogestion polynésiennes.

L'ensemble des expériences partagées sur la mise en œuvre de la cogestion de la pêche lagonaire dans les pays polynésiens, dont certaines ont débuté il y a quasiment 20 ans, montre qu'elle constitue une démarche adaptée au contexte océanien. En effet, elle permet de prendre en compte les savoirs locaux, de laisser aux communautés le choix de leur gestion et finalement de les responsabiliser dans sa mise en œuvre. Plusieurs expériences évoquent des résultats significatifs en termes de stocks de ressources avec des augmentations observées ou perçues, mais également une meilleure appropriation de la question environnementale, du fonctionnement des écosystèmes et des facteurs qui les menacent par les communautés.

Sur la base des échanges tenus lors de l'atelier, une proposition de déclaration à destination du groupe des leaders polynésiens a été rédigée et validée par l'ensemble des représentants des pays polynésiens présents à l'atelier. Cette déclaration rappelle la nécessité de mettre en œuvre, et par conséquent de consacrer les moyens nécessaires à une gestion locale, participative et partagée des ressources lagonaires, afin de contribuer à la sécurité alimentaire des populations. Elle encourage également une plus grande coopération entre les pays polynésiens.

Les résultats et enseignements issus de cet atelier, ainsi que l'ensemble des présentations de l'atelier sont résumés dans le rapport sur la gestion participative des pêches lagonaires en Polynésie[17].

[14] http://integre.spc.int/images/pdf/reg/agribio/Synth%C3%A8se_ateliers_r%C3%A9gionaux_Houialou_NC_Nov2015.pdf
[15] http://integre.spc.int/images/pdf/reg/agribio/Synth%C3%A8se_ateliers_r%C3%A9gionaux_agriculture_biologique_-_oct-nov._2016_Opunohured.pdf
[16] http://integre.spc.int/images/pdf/reg/agribiowf/Rapport_final_Ateliers_r%C3%A9gionaux_WallisFutuna_Octo2017_comp.pdf
[17] http://integre.spc.int/images/pdf/reg/Atelier_peche/CPS-atelier-regional-peche-avec-fiches-incluses-web.pdf

ATELIER SUR LA PARTICIPATION DU PUBLIC DANS LA GESTION ET LES DÉCISIONS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

DÉCEMBRE 2017
NOUMÉA

Cet atelier, organisé avec la collaboration du projet RESCCUE, s'est tenu les 04 et 05 décembre 2017 à Nouméa, au siège de la CPS.

L'atelier avait pour objectif de réaliser un retour d'expérience autour des projets INTEGRE et RESCCUE, d'identifier d'éventuelles « bonnes pratiques » et spécificités océaniennes tant en termes d'opportunités à saisir que de défis à relever. En effet, les démarches participatives ont été au cœur de la mise en œuvre des projets INTEGRE et RESCCUE, de l'identification des enjeux et besoins à l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action et de gestion intégrée des zones côtières qui en découlent. Il semblait donc intéressant d'en dresser un bilan en fin de projet.

Regroupant plus de 100 participants de la région (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Fidji, Vanuatu…), cet atelier a permis des échanges sur quatre thèmes renvoyant à des enseignements et/ou des voies de progrès à investir, pour améliorer la participation dans le Pacifique :

- Sur l'intégration de la participation dans les politiques publiques de l'environnement du Pacifique : noter l'importance du droit comme marqueur de la volonté des pouvoirs publics de rendre effective la participation du public ; la question de la sincérité du pouvoir a réellement appliqué ce droit ; le rôle intermédiaire des structures coutumières, à la fois relais et verrous de la participation
- Sur les acteurs de la participation : la participation ne fait pas qu'interpeller le pouvoir, mais bouscule aussi l'organisation administrative ; les instances de gouvernance peuvent être évolutives ; il existe un lien étroit entre la façon dont on pose un problème à résoudre et la manière dont on définit les acteurs à associer à sa résolution ; risque de saturation des acteurs
- Sur les capacités et les compétences à mobiliser : il faut ménager un équilibre entre son « savoir-faire » dans la gestion de projet et son « savoir-faire-faire » ; la régulation politique est au cœur du métier de l'animateur
- Sur l'évaluation de la participation : évaluer la participation n'est pas évaluer un programme, un plan, un projet ; à dimension politique, implique, comme on le fait en matière d'évaluation des politiques publiques, d'identifier le raisonnement politique qui lui est sous-jacent

Les résultats et enseignements issus de cet atelier sont résumés dans le rapport Atelier régional « Participation du public dans la gestion et les décisions en matière d'environnement » disponible, ainsi que l'ensemble des présentations, sur le site internet du projet[18].

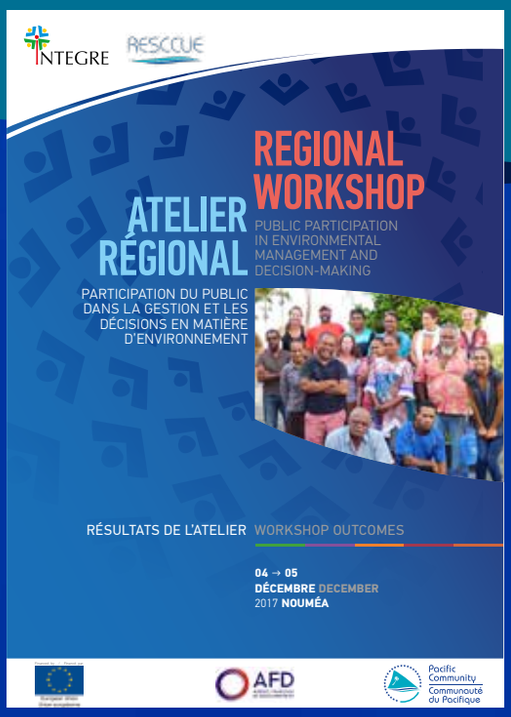

[18] http://integre.spc.int/actions-regionales/ateliers-techniques#atelier-technique-participation-du-public-noum%C3%A9a-04-05-d%C3%A9cembre-2017

4 ATELIERS MÉTHODOLOGIQUES/TRANSVERSAUX

ATELIER DE LANCEMENT INTEGRE

FÉVRIER 2014
NOUMÉA

Premier atelier du projet, il a réuni une cinquantaine de participants : les services directement impliqués dans le projet (services techniques référents, services coordonnateurs), des experts de la gestion intégrée des zones côtières et des méthodes participatives, des experts de différents domaines d'importance dans les îles du Pacifique (déchets, agriculture, pêche, transport maritime...), des associations et ONG, etc.

Les présentations, séances d'échanges et ateliers en petits groupes ont permis d'obtenir les principaux résultats suivants :

- Plusieurs éléments clefs sur la méthode de la GIZC mis en avant à l'attention des équipes projet par site, à la fois pour la mise en place et pour le suivi des plans d'action
- Un regard global sur les enjeux communs aux sites INTEGRE et un partage de cette vision entre les services des différents sites
- Une meilleure appréhension partagée du projet, qui a permis une écriture des objectifs et résultats attendus sous une forme plus accessible et appliquée (en vue de la construction du cadre logique)
- Une proposition d'actions d'échelle transversale ou régionale

Une méthode de travail pour l'élaboration des plans d'action par site a été concrétisée sous forme de guide à l'attention des services, accompagné de « fiches activités » permettant de proposer des actions INTEGRE.

Enfin, une meilleure appropriation des objectifs d'INTEGRE a pu être obtenue et la rédaction des objectifs spécifiques et résultats attendus du projet a été actualisée et validée par le comité de pilotage le 25 avril 2014.
Les présentations de cet atelier sont disponibles sur le site internet du projet[19].

ATELIER « PLANS DE GIZC »

OCTOBRE 2015
NOUMÉA

Cet atelier s'est déroulé du 28 septembre au 1er octobre 2015 à Nouméa. Regroupant 31 participants de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française et de Wallis-et-Futuna, il avait pour objectifs :

- Obtenir un retour d'expériences sur les différentes phases liées à un plan de gestion intégré.
- Apporter un appui concret aux situations particulières de chaque site INTEGRE afin de maximiser les chances de succès des plans de gestion en cours
- Contribuer à l'existence informelle d'un réseau de gestionnaires de territoires français du Pacifique
- Débuter le travail de capitalisation du projet INTEGRE sur les plans de gestion intégrée des zones côtières

Les discussions des groupes et leur analyse ont permis de dégager les principaux éléments d'articulation des dynamiques qui ont conduit progressivement à l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion intégrée des zones côtières.

Les résultats et enseignements issus de cet atelier sont résumés dans le rapport «Élaboration et mise en œuvre des plans de gestion participatifs» disponible sur le site internet du projet[20].

[19] http://integre.spc.int/actions-regionales/ateliers-techniques#atelier-m%C3%A9thodologique-lancement-integre-noum%C3%A9a-18-20-f%C3%A9vrier-2014
[20] http://integre.spc.int/images/pdf/reg/Atelier_Plan_de_GIZC_2015/INTEGRE_R%C3%A9flexions_atelier_r%C3%A9gional_Sept_2015.pdf

ATELIER RÉGIONAL DE PRÉPARATION DU 11E FED

MARS 2017
NOUMÉA

Cet atelier s'est tenu du 29 au 31 mars 2017 à Nouméa, au siège de la CPS, et avait pour thématique « la programmation du 11e FED ».

Dans le cadre de la programmation, l'Ordonnateur Régional (OR - Nouvelle-Calédonie) avait proposé d'organiser un atelier régional afin que les 4 PTOM puissent dialoguer et travailler ensemble entre la phase de formulation et d'identification.

Regroupant 42 participants de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française, de Wallis-et-Futuna, et de Pitcairn et des organisations régionales (PROE et FIP), cet atelier avait pour objectifs de :

- Prioriser les sous thématiques mentionnées dans le document remis à l'Union européenne et commentées par elle-même, en fonction des impacts attendus
- Identifier projets structurants
- Valider les principes de mise en œuvre du projet

L'atelier a donc été un appui à la formulation du projet en détail avec ses actions, son mode de mise en œuvre et son budget et échanges entre les différents territoires. Il a été l'occasion pour l'équipe INTEGRE de mettre en avant et développer ses acquis, réussites, difficultés et leçons acquises dans le cadre de la préparation du prochain FED.

Les résultats et enseignements issus de cet atelier sont résumés dans le relevé de conclusions de l'atelier de programmation du 11e FED Régional pour les PTOM du Pacifique disponible sur le site internet du projet[21].

ATELIER DE CLÔTURE

DÉCEMBRE 2017
NOUMÉA

L'atelier de clôture du projet INTEGRE s'est tenu du 6 au 8 décembre 2017 à Nouméa, au siège de la CPS, et a regroupé 120 participants de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française, de Wallis-et-Futuna, du PROE et du FIP issues des administrations, des collectivités, des partenaires du projet, de la société civile, des associations, etc.

L'atelier avait donc pour objectifs :

- De dresser le bilan de 4 années d'action et de partager les réussites du projet
- De réfléchir collectivement aux facteurs de réussites et aux faiblesses du projet INTEGRE
- D'identifier les pistes de pérennisation des activités soutenues par le projet

La parole a été donnée aux acteurs des territoires afin que chacun puisse raconter son expérience avec INTEGRE. Il s'agissait de croiser les visions (politiques et techniques) des différents partenaires (UE, porteurs de projet, bénéficiaires…), de partager les expériences marquantes locales ou de coopération régionale, afin entre autres de nourrir le rapport de capitalisation du projet INTEGRE.

L'atelier a été organisé en 4 séquences principales : la première pour faire le bilan de la coopération régionale ; la seconde pour présenter les expériences marquantes du projet ; la troisième sur la capitalisation du projet par les territoires eux-mêmes et enfin la dernière sur une table ronde générale pour faire un bilan du projet et tracer les perspectives pour les territoires en matière de gestion durable de l'environnement.

Mots des acteurs pour résumer le projet INTEGRE : Ensemble, Respect, Volontarisme, Partage, Collaborations, Échanges, Gagnant-gagnant, Osons, Océanie, Participatif, Merci, Adapté, Humain.

Les résultats et enseignements issus de cet atelier ainsi que l'ensemble des présentations sont téléchargeables sur le site internet du projet[22].

[21] http://integre.spc.int/images/pdf/reg/Atelier_11eme_FED/170306_atelier_11FED_relev%C3%A9_de_ccl.pdf
[22] http://integre.spc.int/actions-regionales/ateliers-techniques#atelier-m%C3%A9thodologique-cl%C3%B4ture-et-capitalisation-noum%C3%A9a-06-08-d%C3%A9cembre-2017

CONCLUSION DE L'ACTIVITÉ 1.1.1 : «ATELIERS»

Les conséquences locales des actions régionales engagées dans le cadre des ateliers ne sont pas simples à évaluer. On peut cependant citer par exemple, suite à l'atelier tourisme durable, une labellisation « tourisme durable » développée pour un type de structure en Polynésie française tandis qu'un projet de développement touristique porté devant l'assemblée territoriale à Wallis-et-Futuna et l'implication des PTOM avec le PROE et la SPTO dans la conduite d'une étude stratégique à l'échelle régionale. L'atelier déchets a permis de concrétiser des choix techniques pour le Centre d'Enfouissement Technique (CET) de Wallis et d'élaborer des partenariats avec le PROE ainsi que de permettre la participation des PTOM à l'élaboration du plan de mise en œuvre 2016-2019 de la stratégie « Cleaner Pacific 2025 ». Les 3 ateliers « agriculture biologique » ont permis d'élaborer une série de recommandations pour le développement de l'agriculture biologique dans le Pacifique, portées auprès du POETCom, des territoires et reprises dans une proposition de dossier d'appel à projets BEST en décembre 2015. Enfin, suite à l'atelier gestion durable des pêches côtières, des liens se sont noués entre les services des pêches de Polynésie qui ont témoigné échanger aujourd'hui sur des thématiques techniques.

Ainsi, suite au sondage effectué par le projet INTEGRE pendant le deuxième semestre 2017 :

- 60 % des personnes participaient pour la première fois à une action de coopération régionale
- Les participants venaient avant tout pour découvrir de nouvelles pratiques sans attente précise (70 %), élargir leur réseau professionnel (60 %), ou acquérir des informations précises (60 %)
- 65 % des participants ont repris contact avec des personnes rencontrées lors de ces échanges et 44 % des participants ont engagé des actions sur leur territoire suite aux ateliers ou ont l'intention de le faire

© CPS - INTEGRE

ACTIVITÉ 1.1.2 MOBILISER DE L'EXPERTISE TECHNIQUE RÉGIONALE AU SERVICE DES PTOM

INTRODUCTION

Le deuxième axe choisi pour renforcer l'intégration régionale des PTOM a été de mobiliser une expertise régionale (ou internationale) sur les 4 PTOM pour les appuyer dans la mise en œuvre des activités prévues dans les plans d'action des territoires[23].

L'expertise s'est développée sur le plan régional et territorial et a été de nature méthodologique et technique.

EXPERTISE RÉGIONALE

Sur le plan régional, l'appui méthodologique a été apporté par l'équipe formée par l'ensemble des consultants mandatés sur les territoires avec pour objectifs de former les acteurs locaux, favoriser les échanges d'expériences (entre les sites du projet ainsi qu'à l'échelle de la région) et capitaliser les expériences réalisées au cours du projet.

Ainsi, des missions d'expertise ont été sélectionnées et mandatées à l'échelle de chacun des territoires, au moyen d'appels d'offres spécifiques entre 2014 et 2016. Le fonctionnement en équipe des experts impliqués a facilité, d'une part, les échanges entre sites du projet, et d'autre part, a permis de transposer des expériences régionales pertinentes ou de s'en inspirer. Il a eu également vocation à capitaliser chacune des expériences de GIZC des sites INTEGRE et à les partager aux échelles régionales. Au final, il s'est agi de contribuer à « opérationnaliser » la GIZC dans le contexte insulaire tropical.

Au démarrage du projet, les experts régionaux ont aidé à la bonne compréhension des contextes locaux, à la fois historiques, politiques et culturels, pour notamment appréhender les jeux d'acteurs, ce qui nécessitait une bonne connaissance de l'historique des sites pour éviter les barrières susceptibles de réduire la pertinence et l'efficacité du projet. L'appui a également assisté l'équipe projet sur les outils de planification, suivi, évaluation de projets, dont notamment le cadre logique.

L'expertise a ainsi porté sur l'animation de terrain, l'élaboration des plans de gestion, des formations aux partenaires, un appui méthodologique régional avec un regard croisé sur les activités de terrain, les consultants sélectionnés ayant des expériences dans chacun des PTOM et ne sont généralement pas intervenus dans le PTOM ou le pays duquel ils étaient issus.

Les experts de cette équipe d'appui régional ont participé aux ateliers « appui méthodologique » organisés par l'équipe INTEGRE pour recadrer les méthodes, identifier des besoins de formation communs ou des opportunités d'échanges intersites ou régionaux. Les experts ont organisé ou pris part à des formations dans le domaine de la gestion intégrée des zones côtières organisées dans chacun des 4 PTOM du projet.

Ils ont également participé, animé ou coanimé les différents ateliers/événements organisés par le projet INTEGRE dont la thématique était en lien direct avec leur mission (atelier pêche côtière, atelier de clôture, etc.).

© M. Dosdane - Province Sud

[23] Le projet ou les partenaires ont également fait appel à des consultants ou experts territoriaux mais qui ne sont pas détaillés ici
[24] http://integre.spc.int/le-projet/telechargements
[25] Voir aussi fiches de synthèse Nouvelle-Calédonie

EXPERTISE MÉTHODOLOGIQUE ET THÉMATIQUE

Sur le **plan thématique**, l'agriculture biologique fait figure d'exception puisque c'est le seul secteur qui a bénéficié, au niveau régional, d'un chargé de mission dédié, basé à la Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Calédonie, mais en charge de la coopération régionale. Il a notamment organisé 2 missions techniques d'experts calédoniens à Wallis en 2015 pour aider au lancement du projet. Il est également venu en appui de la Polynésie française et à Pitcairn, en initiant les habitants aux techniques de production en agriculture biologique. En 2015, deux techniciens de Biofétia (PF) ont bénéficié d'une semaine d'observation/formation au sein de l'association Biocalédonia (NC), permettant de mieux appréhender leur mission et le processus de certification participatif (SPG). À noter également l'appui d'un expert français des politiques de développement du bio, invité en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française en marge du séminaire régional de novembre 2016, qui a pu appuyer les réflexions stratégiques pour le développement des filières. Il a également donné une conférence « grand public » à la CPS, le 27 octobre 2016.

MOBILISATION D'EXPERTS POUR APPUYER L'ÉQUIPE, LES TERRITOIRES ET LES COMMUNAUTÉS

Sur le plan de la **capitalisation**, les experts ont participé à la rédaction du « Rapport de capitalisation », aux « Lignes directrices pour la rédaction des plans de GIZC dans le Pacifique », au « Guide des bonnes pratiques pour les plans de gestion intégrée des zones côtières des États et Territoires insulaires océaniens », ouvrages qui vont servir les PTOM pour capitaliser les résultats obtenus par le projet INTEGRE, tous largement diffusés et disponibles sur le site du projet[24].

Le projet a mobilisé cette **expertise méthodologique** au service spécifiquement des sites pilotes des PTOM, mais a également fait appel, à la demande des PTOM, à une expertise plus technique ou ciblée pour les besoins des PTOM. 6 experts méthodologiques régionaux ont ainsi été mobilisés au service des PTOM.

EXPERTISES PAR TERRITOIRES

Ainsi, et par exemple, en **Nouvelle-Calédonie**[25], l'appui méthodologique a consisté à appuyer les actions des partenaires sur les 3 sites pilotes avec pour objectifs d'améliorer la gestion intégrée des zones côtières dans les zones patrimoine mondial de Nouvelle-Calédonie (analyse des systèmes de gestion mis en place sur chacun des 3 sites-pilotes ; organisation d'un séminaire d'échange, d'évaluation et de prospective sur les systèmes de gouvernance et de gestion des sites UNESCO). Il s'est aussi agi d'améliorer les capacités des gestionnaires au moyen de 2 activités : formation au suivi-évaluation des programmes et projets destinés aux gestionnaires d'espaces protégées et gérés et formation au travail en réseau à destination des animateurs et agents responsables du suivi et de la mise en œuvre des plans de gestion. Cette formation a été suivie, à la demande des participants, d'un accompagnement personnalisé.

Sur le plan technique, le projet a mobilisé deux experts néo-zélandais de la « Pacific Invasive Initiative » pour proposer un nouveau protocole pour la dératisation de l'atoll de Beautemps-Beaupré à Ouvéa et également rédiger le plan de biosécurité d'Ouvéa (disponible sur le site internet du projet en français et en anglais[26])

À **Wallis-et-Futuna**[27], l'appui méthodologique a appuyé l'équipe INTEGRE sur place à la structuration de la concertation à l'échelle du territoire. Pour l'élaboration des plans de gestion des zones côtières, l'appui méthodologique a formé l'équipe INTEGRE locale aux techniques de concertation et l'a appuyée dans leur travail de consultation des différents acteurs. Il a également proposé une gouvernance adaptée, un état des lieux et des entrées thématiques pour l'élaboration des plans de GIZC selon le contexte et les enjeux identifiés selon les volontés du Territoire et des acteurs. Il a identifié les besoins en formation et informations des acteurs et leur a proposé une formation-action sur la gestion de projets transversaux.

Sur le plan technique, par exemple, les experts ont accompagné le Territoire sur l'agriculture (formation par des experts de la CANC de Nouvelle-Calédonie) ou encore sur les déchets (formation des agents du Centre d'enfouissement Technique de Wallis et de Futuna par des experts d'entreprises calédoniennes hautement spécialisées).

En **Polynésie française**[28], l'appui méthodologique est intervenu en appui et relais d'une équipe locale, sur le site de Raiatea-Tahaa, composée des coordinateurs locaux INTEGRE ainsi que d'un animateur recruté spécialement pour le projet. Il a appuyé le travail de cette équipe en définissant avec elle une stratégie d'élaboration du plan de gestion (animation des processus participatifs et consultation des différents acteurs ; proposition de la gouvernance et de la base juridique la plus appropriée, etc.) et en formant ses membres aux outils nécessaires à sa mise en œuvre et notamment ceux liés à la concertation des acteurs.

[26] http://integre.spc.int/images/telechargements/INTEGRE_-_plan_bios%C3%A9curit%C3%A9_OUVEA_VF.pdf
http://integre.spc.int/images/telechargements/Ouvea_Biosecurity_Plan_FINAL.pdf
[27] Voir aussi fiches de synthèse Wallis-et-Futuna - [28] Voir aussi fiches de synthèse Polynésie française

Cet appui a permis de développer des processus participatifs inédits en matière de gestion des pêches lagonaires, de gestion de sites lagonaires touristiques et de développement local durable. Sur le site de Taiarapu, la coordinatrice Polynésie française a été appuyée sur la mise en place d'un réseau de « rahui », en lien avec les services et ministères du pays et les équipes de terrain. Enfin, sur le site d'Opunohu, l'appui méthodologique a appuyé l'équipe d'anthropologues du CRIOBE et a été impliqué dans la mise en place du processus de révision du Plan de Gestion de l'Espace Maritime (PGEM) de Moorea, en lien avec le projet RESCCUE.

Sur le plan technique, par exemple, un expert métropolitain a accompagné l'association SPG-Biofetia qui délivre la garantie BioPasifika pour les certifications. Des experts métropolitains ont également accompagné le service du développement rural dans la réalisation d'un plan d'aménagement anti-érosion sur une parcelle pilote d'ananas à Opunohu. Le site pilote d'Oponohu a bénéficié de l'accompagnement d'une experte archéologue pour la restauration des sites d'habitats et de cultures au sein du domaine d'Opunohu. Des experts ont appuyé le Pays pour la mise en place d'une grande aire marine gérée en réalisant une revue critique de la gestion des grandes aires marines protégées à travers le monde et développé des fiches détaillées pour 4 d'entre elles. Enfin, une expertise néo-zélandaise a également appuyé le pays sur la mise en place des toilettes sèches sur les îles et îlots[29].

À **PITCAIRN**, l'appui méthodologique a appuyé le développement d'un processus de planification intégrée de la gestion côtière selon les premières priorités définies par la Division des ressources naturelles (département technique focal d'INTEGRE). Il a consisté en l'organisation de consultations avec les parties prenantes pour travailler à l'élaboration d'un plan de GIZC avec une gouvernance adaptée. L'expert s'est également penché sur la formation des acteurs locaux et a soutenu les partenaires de Pitcairn à distance. Sur l'agriculture biologique, une mission de la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie s'est rendue à Pitcairn pour déployer des techniques d'agriculture biologique et a ensuite appuyé le territoire à distance en cas de besoin.

CONCLUSION DE L'ACTIVITÉ 1.1.2 : «EXPERTISE RÉGIONALE»

En conclusion, les éclairages, l'appui technique et le soutien apportés par les experts régionaux, méthodologiques ou thématiques, ont été indispensables tant à l'équipe projet qu'aux partenaires. Cet appui a été assez différencié selon les territoires et s'est adapté à la fois aux besoins des coordonnatrices territoriales, mais également aux besoins et enjeux des territoires. Il a évolué au long du projet pour coller aux mieux aux demandes des partenaires. Le regard croisé et régional des différents experts a permis d'apporter des éclairages intéressants sur les sites pilotes.

© CPS - INTEGRE

ACTIVITÉ 1.1.3
ORGANISER DES ÉCHANGES BILATÉRAUX RÉGIONAUX ENTRE PTOM ET ENTRE PTOM ET ACP

INTRODUCTION

Toujours pour fournir aux PTOM des espaces de rencontres et de collaborations, le projet INTEGRE a lancé, à partir de 2015, des appels à projets bilatéraux. Cette activité visait à encourager les échanges d'expériences des sites pilotes avec d'autres pays du pacifique sur des thématiques de gestion durable de l'environnement. L'objectif était de contribuer à l'insertion des PTOM dans la région par des échanges bilatéraux avec des sites « miroirs » et de créer des réseaux informels. Il s'agissait de développer des synergies entre territoires, de bénéficier de retours d'expériences pertinents et de créer des rapprochements entre PTOM et entre PTOM et les autres pays et territoires du Pacifique. Ainsi l'objectif de cette initiative était de promouvoir les échanges bilatéraux, voire multilatéraux, à l'initiative des acteurs des sites pilotes, et à créer ainsi des échanges de savoirs et savoir-faire, et si possible des partenariats à plus long terme.

RÉSULTATS

CHIFFRES CLÉS

16 projets de coopération bilatérale ou multilatérale

93 personnes des PTOM ont participé à ces échanges

9 pays et territoires ont été impliqués

215 000 euros

Trois appels à projets ont été lancés par la CPS en 2015, 2016 et 2017 à l'attention des acteurs des sites pilotes du projet INTEGRE, pour organiser des échanges techniques bilatéraux, voire multilatéraux, dans le Pacifique. Les appels ont été publiés sur le site de la CPS, en français et en anglais et ont été relayés le plus largement possible dans les réseaux PTOM et pays ACP du Pacifique. Des fiches de proposition d'activités avaient été fournies aux porteurs de projets qui pouvaient être des organismes publics, des organisations non gouvernementales, des organismes privés à but non lucratif ou des personnes physiques à titre individuel ou des entreprises privées.

Les acteurs des sites-pilotes étaient ainsi encouragés à construire des propositions de partenariat, parfaitement adaptées à leurs problématiques de terrain. Un comité de sélection, émanation du comité de pilotage, évaluait la pertinence des propositions soumises. Les critères de sélection élaborés visaient à privilégier les projets ancrés dans une vision à long terme.

Les porteurs de projets devaient renseigner des fiches de proposition d'activités à un comité de sélection composé de représentants des PTOM et de la CPS.

Étaient éligibles comme porteurs de projets les organismes publics, les organisations non gouvernementales, les organismes privés à but non lucratif, les personnes physiques à titre individuel ou les entreprises privées, à condition que les fonds apportés par INTEGRE ne constituent ni une augmentation de capital ni une source de profit (même indirecte).

Les critères de sélection étaient rappelés dans la fiche type de candidature. Les actions proposées devaient participer à l'atteinte des résultats INTEGRE, répondre aux enjeux identifiés sur le site pilote les proposant, bénéficier aux populations, contribuer à une utilisation durable de l'environnement, présenter un bon rapport coût/efficacité, présenter un potentiel de pérennisation et être, dans la mesure du possible, cofinancées.

Certaines propositions des partenaires, intéressantes, mais n'entrant pas directement dans la philosophie de ces appels à projets, se sont vues proposer par le jury des financements alternatifs, après validation par le comité de pilotage du projet.

Les échanges se sont déroulés entre 2015 et 2017, au fil de l'eau, selon les disponibilités des partenaires. Certains projets ont été annulés ou n'ont pas eu lieu par manque de disponibilités des partenaires étrangers, manque de préparation des missions ou problème de disponibilité de ressources humaines.

Les projets ont concerné des thématiques aussi diverses que la préservation de la biodiversité, les techniques de lutte contre l'érosion en matière agricole, les dynamisations de filières (coprah, huile de coco, aquaculture, etc.), la gestion des déchets, la gestion de l'eau et des forêts, etc.

Ils ont impliqué les 3 PTOM, mais également des pays ACP du Pacifique (Fidji, Vanuatu, Mariannes du Nord, Samoa) ainsi que l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Certains échanges ont d'ores et déjà fait l'objet de suites et d'actions concrètes dans le cadre du projet INTEGRE. Ainsi, l'huilerie d'Ouvéa utilise les techniques étudiées pendant sa mission au Vanuatu tandis qu'à WallEs-et-Futuna, l'huilerie de coco a été opérationnalisée après l'échange avec Samoa et fournie de l'huile parfumée. Côté agriculture biologique, l'échange des agriculteurs d'Opunohu à Fijdi a été utilisé dès leur retour pour tester des nouvelles techniques de lutte contre l'érosion (vétiver, etc.) tandis que la mission régionale au salon tech'n'bio a permis aux agriculteurs de prendre des contacts avec des agriculteurs européens, de voir des nouvelles techniques et de les tester in situ au retour. En Nouvelle-Calédonie la mission d'étude sur les déchets dangereux en Nouvelle-Zélande va servir d'appui pour le lancement de la nouvelle stratégie de la province Sud. Enfin, la mission d'échange en aquaculture des Polynésiens aux Mariannes devrait permettre d'améliorer les techniques d'élevage.

CONCLUSION DE L'ACTIVITÉ 1.1.3 : «APPELS À PROJETS»

Les retours des partenaires, très positifs, montrent l'intérêt du partage d'expérience au niveau technique, sur des sujets identifiés par les bénéficiaires eux-mêmes.

Il serait trop long de détailler mission par mission l'intérêt trouvé à l'échange et le retour qu'en ont fait les participants sur leur territoire. L'ensemble des rapports de mission est disponible sur le site internet du projet dans la rubrique téléchargement et la rubrique « échanges bilatéraux[30].

Il est également difficile, alors que certains échanges viennent de s'achever, de prendre du recul sur la mise en œuvre opérationnelle et la portée concrète de ces échanges dans les PTOM. Certains échanges ont cependant eu des retombées assez rapides, comme par exemple la province Sud qui projette de mettre en œuvre une gestion plus optimale des déchets dangereux inspirée directement de ce qui a été vu en Nouvelle-Zélande ; la méthode Fukuoka vue par les Wallisiens à Fidji devrait être développée aux Centres d'Enfouissement de Wallis et de Futuna ; les Tahitiens mettent en pratique les techniques vues à Fidji relatives à l'ananas en pente ; les méthodes de dynamisation de la filière coprah vue au Vanuatu portent leurs fruits et sont mises en œuvre sur l'île d'Ouvéa ; etc.

Il serait intéressant que l'Union européenne puisse effectuer avec les territoires un suivi plus long sur les retombées opérationnelles de ces échanges en lien avec les PTOM.

CONCLUSIONS DU RÉSULTAT ATTENDU 1.1 : «CRÉATION D'ESPACES DE RENCONTRES»

Les activités organisées par le projet INTEGRE pour renforcer l'intégration régionale des 4 PTOM en créant des espaces de rencontres et de collaboration entre PTOM et entre les PTOM et les pays de la région Pacifique ont été de plusieurs types (ateliers, mobilisation d'expertise, projets d'échanges bilatéraux). Elles ont concerné des thématiques variées comme l'agriculture biologique, la gestion des déchets, le tourisme durable et le renforcement de la résilience/changement climatique.

Les résultats fixés dans le cadre logique ont tous été dépassés.

Sur le fond, les acteurs des PTOM ont été interrogés lors d'un questionnaire en fin de projet envoyé à 350 personnes des PTOM francophones ayant participé à des activités régionales organisées ou financées par INTEGRE. 93 personnes ont répondu. 59 % participaient pour la première fois à une action de coopération régionale. Les ateliers leur ont permis de découvrir de nouvelles pratiques (60 %), d'élargir leur réseau professionnel (63 %), d'acquérir des informations pratiques et opérationnelles (46 %), etc. Après les ateliers, 65 % des participants ont repris contact avec des personnes rencontrées lors de l'atelier et 13 % ont l'intention de le faire. 44 % des participants aux ateliers ont engagé des actions suite à l'atelier/séminaire ou ont l'intention de le faire.

S'agissant des échanges bilatéraux, 63 % des participants ont repris contact avec des personnes rencontrées lors des échanges et 22 % ont l'intention de le faire pour des contacts commerciaux avec des fournisseurs d'intrants et de matériels, ou pour obtenir des informations complémentaires, pour monter des projets (ex. : BEST) ou pour aller plus loin dans » échanges : conseils techniques, organisation d'un atelier...

En définitive et pour conclure, ce genre d'enveloppe dédiée au développement de réseaux et à l'intégration régionale doit être souple et adaptative pour pouvoir s'adapter aux besoins évolutifs des PTOM et aux opportunités naissantes pendant la durée du projet.

[23] http://integre.spc.int/actions-regionales/echanges-bilateraux

© CPS - INTEGRE

RÉSULTAT ATTENDU 1.2 :
LA CONTRIBUTION ET LA PARTICIPATION DES PTOM AUX RÉSEAUX RÉGIONAUX D'ÉCHANGE ET DE CONCERTATION SONT AMÉLIORÉES

INDICATEURS	CIBLE	RÉALISÉ 2014-2017
Nombre de contributions aux travaux des réseaux et organismes régionaux	7	7
Nombre d'études spécifiques d'intérêt régional	5	9
Nombre d'outils de facilitation d'insertion des PTOM dont : • Un répertoire de ressources • Appuis linguistiques • Participation des PTOM aux formations régionales organisées par les OR	 1 non fixé non fixé	 1 50 12
Expériences/pratiques des PTOM valorisées à l'échelle régionale via : • Un plan de capitalisation élaboré et mis en œuvre • Un plan de communication élaboré et mis en œuvre • Un site internet bilingue élaboré avec une hausse de la consultation	 1 1 1	 1 1 1

INTRODUCTION

Le deuxième pilier du renforcement de l'insertion régionale du projet INTEGRE a été d'appuyer **l'intégration des PTOM dans les réseaux régionaux** en leur offrant des possibilités financières ou techniques de participer à ces réseaux. Le constat a en effet été fait en démarrage de projet que les PTOM participaient peu à ces réseaux, et ce malgré leur appartenance (ou leur association) aux nombreuses organisations régionales du Pacifique.

En effet, les PTOM sollicitent peu les organisations régionales dont ils sont membres. Les échanges et les collaborations entre les PTOM du Pacifique et les pays ACP sont insuffisamment développés en dépit de l'importance des enjeux environnementaux régionaux et il n'y a pas de stratégie régionale sur les thématiques de développement durable (ou en tout cas peu d'implication des PTOM dans ces stratégies).

Malgré la présence de ces organisations et la mise en œuvre de stratégies d'accompagnement, plusieurs rapports ont mis en évidence un déficit de coopération régionale au sein de la région Pacifique et notamment des PTOM, dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

Fort de ces constats, INTEGRE a donc cherché soit à **faciliter l'accès aux réseaux régionaux** pour les PTOM, soit à organiser des sessions spécifiques pour qu'ils puissent se rencontrer, échanger et partager leurs expériences avec leurs homologues soit enfin en finançant des études bilingues sur des sujets d'intérêt commun pour les PTOM ou les ACP.

Pour autant, l'intégration des PTOM dans les réseaux régionaux ne se décrète pas, elle se construit au gré des rencontres, des intérêts, des volontés voire même des personnalités qui impulsent une coopération ou cherchent à aller voir ailleurs comment les choses se passent. Ainsi, selon les thématiques, la dynamique a été plus ou moins forte.

ACTIVITÉ 1.2.1
INITIER & ORGANISER LA PARTICIPATION DES PTOM AUX ACTIVITÉS ET TRAVAUX DES ORGANISMES RÉGIONAUX CONTRIBUANT AUX DOCUMENTS STRATÉGIQUES RÉGIONAUX

INTRODUCTION

INTEGRE a cherché à ouvrir **les portes des PTOM** dans les réseaux régionaux qui correspondaient aux thématiques traitées dans le cadre de la gestion intégrée des zones côtières et sur les sites pilotes : agriculture biologique, adaptation au changement climatique et la réduction des risques de catastrophes, la gestion des déchets, tourisme durable, etc.

TRAVAUX PAR THÉMATIQUES

La dynamique la plus forte est sans conteste du côté de **l'agriculture biologique**. Portés par une structure et par un animateur, les PTOM ont réellement tissé des liens forts et fait émerger un réseau d'agriculteurs et de fermes pilotes bio, entre lesquels les échanges sont nourris et nombreux. Des liens ont été créés avec le POETCom et certains pays du Pacifique qui ont participé aux échanges (Fidji, Vanuatu, Îles Salomon), les PTOM sont désormais invités aux assemblées générales du POETCom.

Aucune étude spécifique n'a été faite dans le cadre de la thématique, mais INTEGRE, via la Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Calédonie (CANC), a facilité la collecte des données produites sur les sites pilotes, l'analyse et la diffusion des résultats aux publics cibles (agriculteurs, services techniques, réseaux partenaires...). Pour ce faire, la CANC, avec les référents techniques prestataires de service a mis en place un système de suivi-évaluation des dispositifs de Recherche-Action alimenté par les partenaires locaux, ainsi qu'une matrice de fiches techniques. Des visites, ateliers et autres sessions de formation impliquant les partenaires régionaux ont été organisés pour présenter les résultats et favoriser les échanges in situ... Les résultats ont été compilés et présentés sous forme de matériel didactique destiné aux agriculteurs et aux techniciens et diffusés au travers des réseaux (sites Web, publications...). À titre indicatif, chaque site pilote a réalisé et diffusé une série de fiches techniques thématiques chaque année (cf. thèmes « fertilité », « maladies & ravageurs », « semences [31] »).

Sur la **gestion régionale des pêches côtières**, il est apparu flagrant, lors de l'atelier d'avril 2017, que les PTOM et les ACP de la région partageaient un grand nombre de problématiques et de préoccupations avec, parfois, des initiatives intéressantes portées par les PTOM dans un cadre administratif et juridique plus « français », mais aussi des sources d'inspirations majeures des politiques plus transversales mises en œuvre dans les pays ACP. L'atelier, conçu initialement pour alimenter la réflexion de la Polynésie française sur la cogestion de ses ressources lagonaires et initier un réseau polynésien d'échanges, a mis en valeur les énormes potentiels en matière de développement de relations entre les pays et territoires de la région.
Le rapport produit à l'issue de l'atelier a été conçu comme une véritable étude sur les modalités de mise en œuvre de la cogestion des ressources lagonaires en présentant une synthèse des échanges réalisés au cours de l'atelier, enrichie d'une recherche bibliographique approfondie, avec des fiches de synthèse par pays en annexe[32].

Sur la **gestion régionale des déchets**, les territoires étaient inégalement investis dans cette thématique dans le cadre d'INTEGRE. Pour autant, les relations créées seront à entretenir par la suite, et plusieurs garanties de pérennisation apparaissent déjà : le réseau professionnel en cours de mise en place par le PROE a un objectif de maintien à long terme, l'implication des PTOM dans l'élaboration de la stratégie régionale les positionne au cœur du dispositif, à l'instar des autres pays membres du PROE (la participation des pays ACP est intégralement financée). Les relations techniques entre WF, Fidji et le PROE autour de la méthode « Fukuoka » se concrétisent avec la conception d'un casier « de long terme » à Wallis. Enfin, l'étude sur la gestion régionale des déchets dangereux[23] ne doit pas rester lettre morte, charge aux autorités politiques du Pacifique (ACP, PTOM et grands pays de la région) de s'en saisir pour entrer dans un cadre collaboratif et de coopération pour une gestion optimale de leurs déchets dangereux comme proposés dans l'étude qui a été traduite en anglais pour une meilleure diffusion. Autre étude de référence : l'étude sur les toilettes sèches dans le Pacifique, rédigée de manière bilingue également qui a été diffusée largement dans la région et a pour vocation également de diffuser une mise en place de ce système. Enfin, l'étude sur l'amiante environnementale commandée par la Nouvelle-Calédonie s'est basée sur une revue régionale et internationale pour élaborer une série de recommandations pour la Nouvelle-Calédonie, mais qui peuvent être appliquées aux autres territoires de la région qui font face aux mêmes problématiques.

UNE MEILLEURE PARTICIPATION DES PTOM AUX TRAVAUX RÉGIONAUX

Sur la thématique du **changement climatique**, les PTOM ont peiné à faire remonter des besoins en matière de coopération, peut-être parce que la thématique est difficile à appréhender, que les réseaux régionaux sont en voie de constitution et que les PTOM en sont plutôt absents du fait de leur inégibilité aux fonds des grands bailleurs de la région sur la question. Il est cependant reconnu que la gestion intégrée des zones côtières, cœur du travail du projet INTEGRE dans les territoires, constitue une réponse aux phénomènes induits par le changement climatique, notamment par sa réponse à trois enjeux pointés comme essentiels par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) – approche globale et

[31] http://integre.spc.int/actions-regionales/agriculture-biologique
[32] http://integre.spc.int/images/pdf/reg/Atelier_peche/CPS-atelier-regional-peche-avec-fiches-incluses-web.pdf
[33] En français : http://integre.spc.int/images/telechargements/CPS_D%C3%A9chets_dangereux_Rapport_final.pdf
En anglais : http://integre.spc.int/images/pdf/reg/INTEGRE_17_Rapport_final_dechets_dangereux_-_E.pdf

systémique des approches territoriales, inscription sur le long terme, et prise en compte des spécificités locales. Sur ce point, INTEGRE a financé un certain nombre de participations des PTOM à des colloques ou ateliers régionaux (voir 1.2.2). Les autorités de Polynésie française ont choisi, sous le thème de l'adaptation au changement climatique, d'orienter les financements INTEGRE vers une étude de référence sur la gestion de grandes aires marines protégées afin d'appuyer leur propre réflexion sur la mise en place d'une telle zone à l'échelle de leur zone économique exclusive (ZEE). La mise en place d'une telle zone est, aux yeux des autorités polynésiennes, une mesure d'atténuation des futurs effets du changement climatique puisqu'elle vise à augmenter la résilience des écosystèmes : 8 aires ont été sélectionnées et font l'objet d'une analyse détaillée, 8 fiches analytiques ont été produites à la date de ce rapport (Nouvelle-Calédonie, Îles de Pâques, Hawaii, Sanctuaire AGOA, Palau, Kiribati, Cook et Australie). Cette étude pourra servir de référence pour les grandes aires marines de la région[34].

Le **tourisme durable** est peut-être la thématique où les PTOM ont le moins à cœur de coopérer et échanger puisque chacun est tourné vers des marchés différents avec des politiques différentes. Pour autant, les suggestions et recommandations exprimées dans le cadre de l'étude cofinancée avec le PROE constituent des pistes intéressantes pour le tourisme durable et responsable (profil du tourisme durable dans le Pacifique, analyse de l'écotourisme marin, mesures visant à soutenir le tourisme durable dans le Pacifique, recommandations prioritaires pour un tourisme durable). Cette étude bilingue a été largement diffusée auprès des partenaires des PTOM[35].

Enfin, sur la **Gestion Intégrée des Zones Côtières**, INTEGRE a publié trois études :

- « Plans de gestion intégrée des zones côtières : revue critique et recommandations pour les États et Territoires insulaires océaniens [36] ». Ce travail a été mené en partenariat avec le projet RESCCUE : il s'agit d'une étude bibliographique assortie d'études de cas. Elle pose les bases de la définition de ce que devrait être un des outils communément employés sans pour autant être formellement définis : les plans de GIZC, à partir d'une analyse de la littérature scientifique et grise sur le sujet ainsi qu'un bilan des leçons tirées des expériences d'élaboration et de mise en œuvre de ces plans

- « Plans de gestion intégrée des zones côtières : lignes directrices pour les États et Territoires insulaires océaniens [37] ». Bâti à partir de la revue critique, ce document a été enrichi et complété, d'une part par les travaux menés sur les sites-pilotes INTEGRE et RESCCUE, mais aussi avec les projets des partenaires régionaux.

- « Guide des bonnes pratiques de Gestion Intégrée des Zones Côtières : capitalisation des expériences acquises sur les sites pilotes INTEGRE et RESCCUE » : ce guide des bonnes pratiques a vocation à être utilisé au quotidien, en s'appuyant sur les exemples de INTEGRE et RESCCUE par les gestionnaires, coordonnateurs et porteurs de projets [38].

CONCLUSION DE L'ACTIVITÉ 1.2.1 : «PARTICIPATION AUX RÉSEAUX»

Pour faciliter la participation des PTOM aux activités et travaux des organismes régionaux, INTEGRE a offert aux PTOM des possibilités financières ou techniques de participer aux réseaux, soit en leur facilitant l'accès aux réseaux soit en organisant des sessions spécifiques pour qu'ils puissent se rencontrer, échanger et partager leurs expériences avec leurs homologues soit enfin en finançant des études bilingues sur des sujets d'intérêt commun pour les PTOM ou les ACP.

Pour autant, l'intégration des PTOM dans les réseaux régionaux ne se décrète pas, elle se construit au gré des rencontres, des intérêts, des volontés voire même des personnalités qui impulsent une coopération ou cherchent à aller voir ailleurs comment les choses se passent. Ce travail est un travail de très longue haleine pour lequel un projet de 4 années n'est pas suffisant pour que les relations soient solides et immuables. La prochaine génération de FED régionaux devra veiller à concrétiser ces travaux.

[34] http://integre.spc.int/images/telechargements/Pr%C3%A9sentation_des_r%C3%A9sultats_de_l%C3%A9tude_doptimisation_dune_aire_marine_g%C3%A9r%C3%A9e_%C3%A0_l%C3%A9chelle_de_la_ZEE_de_Polyn%C3%A9sie_fran%C3%A7aise.pdf
[35] http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/telechargements/cameron-cole-sprep-1-fr-ed.pdf
[36] http://integre.spc.int/images/telechargements/plan-gizc-lignes-directives.pdf
[37] http://integre.spc.int/images/telechargements/plan-gizc-revue-critique-rescue.pdf
[38] http://integre.spc.int/le-projet/le-projet#capitalisation

ACTIVITÉ 1.2.2
FACILITER L'ACCÈS DES PTOM AUX ÉCHANGES/RÉSEAUX RÉGIONAUX AVEC LA CRÉATION D'OUTILS DÉDIÉS

INTRODUCTION

Un des points de blocage ou de ralentissement remonté par les PTOM pour expliquer les difficultés de coopérer avec les pays de la région est la barrière de la langue, la méconnaissance des acteurs régionaux et enfin le fait que les PTOM soient parfois « oubliés » des grandes conférences régionales techniques de la région du fait de leur inégibilité aux bailleurs qui organisent les rencontres régionales. En somme, une addition de petites faiblesses et contraintes sur lesquelles INTEGRE a tâché d'apporter son appui pour faciliter l'accès des PTOM aux échanges et aux réseaux régionaux.

APPUIS LINGUISTIQUES

Pour aider les PTOM à surmonter la barrière de la langue, INTEGRE a systématiquement mobilisé les services de traduction de la CPS lors des séminaires régionaux pour permettre des échanges avec les partenaires anglophones invités.

Les supports de communication institutionnelle du projet (plans d'actions, rapport annuels, compte-rendu des comités de pilotage, compte-rendu d'ateliers, etc.) ont été rédigés en français et en anglais.

Les études régionales ont été systématiquement traduites en anglais (voir 1.2.1) pour une diffusion optimale dans les pays du Pacifique. Certaines études territoriales ou articles spécifiques ont été traduits vers l'anglais pour une utilisation par les pays du pacifique (plan de biosécurité d'Ouvéa, articles spécifiques sur l'érosion, etc.).

Enfin, certaines vidéos techniques, comme celle sur le piégeage des cochons, espèce envahissante nuisible dans de nombreux pays du Pacifique, ont été doublées en anglais pour diffusion via le PROE aux autres pays du Pacifique.

À la demande des territoires, le projet a également traduit certains supports de la région de l'anglais vers le français pour favoriser leur compréhension et leur utilisation par les territoires français.

Le projet a également apporté un appui linguistique lors de tous les ateliers régionaux (interprétation) parfois pour une seule personne. Il faut noter que l'interprétation a un coût important, de l'ordre de 20.000 euros pour un atelier en dehors de Nouvelle-Calédonie avec 3 interprètes, du matériel et un technicien audio (12.000 euros sans technicien) et 5.000 euros environ si l'atelier se tient à la CPS.

Pour finir, INTEGRE a soutenu un projet d'appui spécifique aux échanges techniques en agriculture à travers la réalisation de fiches pédagogiques de vocabulaire « anglais-français » et d'outils interactifs d'apprentissage. Le livret a été imprimé et diffusé dans toute la région et notamment auprès des agriculteurs des chambres d'agriculture des Territoires amis aussi auprès des adhérents du POETCom. Une version PDF est téléchargeable sur le site du projet et sur le site internet de la chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie[39]. L'application est téléchargeable sur Android et Apple[40].

[39] http://integre.spc.int/images/telechargements/Dico-agriculteur-bio.pdf
[40] Lien pour télécharger l'application : https://itunes.apple.com/us/app/keynote/id1343530331?mt=8

PARTICIPATION DES PTOM AUX FORMATIONS ET AUX ÉVÈNEMENTS RÉGIONAUX

Le projet a soutenu plusieurs déplacements de partenaires des PTOM pour des formations régionales ou pour aider les PTOM à participer à des évènements régionaux. La possibilité pour les PTOM de se rendre à ce genre de conférence, séminaires, colloques régionaux est absolument essentielle pour qu'ils puissent tisser des liens avec la grande famille océanienne, comprendre les enjeux de la région et le cas échéant, participer à l'élaboration des stratégies régionales sur les thématiques relatives à la gestion intégrée des zones côtières.

Sur ce point, le projet a financé les déplacements des participants (billets d'avion, per diem et le cas échéant, droits d'entrée dans les événements) à la demande des PTOM et après validation par le Comité de Pilotage.

On peut notamment citer :

- La représentation de la Polynésie française et de la Nouvelle-Calédonie aux discussions tenues en juillet 2016 dans le cadre de l'élaboration du plan de mise en œuvre 2016-2019 de la stratégie régionale « Cleaner Pacific 2025 »

- La participation de deux experts techniques de ces mêmes PTOM à l'atelier-formation qui a suivi sur le thème de la mise en œuvre de la convention de Waigani. Cet atelier, qui réunissait les représentants des pays du Pacifique impliqués dans la circulation de déchets dangereux, a permis de créer des liens qui fluidifieront les communications et de poser les premiers jalons de l'étude sur les déchets dangereux

- Le financement de la participation d'un doctorant de l'Université de la Nouvelle-Calédonie sur l'érosion littoral à Ouvéa au colloque régional « Symposium on climate change adaptation in the Pacific region » à Fidji en juillet 2016 et publication d'un article dans les actes du colloque de Fidji (Édition Springer)

- Le financement du déplacement et de la formation, du 15 au 18 juillet 2016, d'un agent technique de météo France basé à Wallis-et-Futuna aux îles Cook, organisés par le PROE et l'APCC, un organisme coréen d'appui aux prédictions climatiques pour aider à la préparation face aux évènements climatiques

- Le financement de la formation des représentants des PTOM et des ACP aux principes de l'évaluation environnementale pendant 2 jours par l'atelier « ERC » organisé à Fidji en décembre 2016 (collaboration avec le projet RESCCUE et le PROE)

- Le financement de la participation d'un partenaire du projet à la 3e conférence des gestionnaires de sites marins inscrits sur la liste du Patrimoine mondial aux Galápagos du 27 au 31 août 2016 qui a permis une présentation des modes de gouvernance participative dans les sites « patrimoine mondial » de Nouvelle-Calédonie

- Le financement de la participation des PTOM français à la conférence régionale de la Baleine organisée par le PROE à Tonga en avril 2017

- Le financement de la participation des PTOM à la conférence des pêches de la CPS à Nouméa en mars 2017

- Le financement de la participation des PTOM à la conférence du Pacifique à Bora Bora du 26 au 28 septembre 2017 qui a réuni les partenaires du dialogue environnemental : institutionnels, spécialistes de l'environnement, représentants d'organisations non gouvernementales, collectivités où les pays du Pacifique ont échangé sur des problématiques communes aux îles, telles que la potabilité de l'eau, les technologies des SMART ISLANDS, la valorisation des déchets ou encore le financement des projets

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR INTÉGRER LES RÉSEAUX RÉGIONAUX

- Le financement de la participation de la Nouvelle-Calédonie à la « Resilience week » qui s'est tenue du 2 au 7 octobre 2017 à Suva (Fidji) et qui a réuni tous les acteurs du Pacifique sur la lutte contre les impacts négatifs du changement climatique et des catastrophes ; l'amélioration de la cohérence et de l'efficacité des initiatives humanitaires, d'adaptation au changement climatique et de réduction des risques de catastrophe dans la région ; le renforcement de la mise en œuvre du cadre pour un développement de la résilience dans le Pacifique (FRDP), approuvé en 2016 par les dirigeants de la région pour renforcer la résilience au changement climatique et aux catastrophes

- Le financement de la participation de la Polynésie française à la Conférence IMPAC du 4 au 7 septembre 2017 au Chili [41] (cofinancement du déplacement de 8 élèves de l'école primaire de Ua Pou aux Îles Marquises et 4 accompagnateurs et financement du déplacement du conseiller technique auprès du Ministre des ressources primaires, de la coanimatrice de l'élaboration du plan de gestion intégré du lagon de Raiatea-Tahaa et d'un doctorant sur la mise en place d'un réseau de rahui à la Presqu'île)

- Le financement de la sortie de terrain des participants internationaux et régionaux de l'IPFC (Indo-Pacific Fish Conference) sur le site pilote INTEGRE de la presqu'île du 2 au 6 octobre 2017

Par ailleurs, le projet INTEGRE s'est attaché de manière quasi systématique à inviter des acteurs du Pacifique à tous ses séminaires, ateliers, et événements. Ainsi, des représentants du POETCom ont été invités à tous les ateliers agribio, le PROE a été invité à tous les évènements liés au changement climatique, la biodiversité ou la gestion des déchets, la SPTO a été invitée à l'atelier sur le tourisme durable, le FIP aux ateliers plus stratégiques et des représentants techniques des pays ACP ont également été régulièrement invités lors des ateliers régionaux (tourisme, pêche, etc.). L'équipe projet a toujours veillé à ce que chaque événement INTEGRE soit le lieu d'échanges le plus nourris possible avec les pays de la région et dont les PTOM puissent bénéficier des expériences de leurs voisins.

[41] http://www.presidence.pf/index.php/ministere-de-la-culture/4107-conference-impac-4-au-chili-sur-les-aires-marines-protegees

CONCLUSION DE L'ACTIVITÉ 1.2.2 : «OUTILS POUR INTÉGRER LES RÉSEAUX»

Comme pour l'activité précédente, cet appui du projet INTEGRE à l'intégration des PTOM dans la région avec des appuis linguistiques et un apport de financement pour les PTOM puissent participer aux évènements de la région (formations, conférences, séminaires, etc.) a été salué par les PTOM. Pour autant, cet appui doit s'inscrire dans un travail de long terme et la prochaine génération de FED régionaux devra veiller à concrétiser ces travaux.

© CPS - INTEGRE

ACTIVITÉ 1.2.3
VALORISER LES EXPÉRIENCES/PRATIQUES DES PTOM ENTRE EUX ET VIS-À-VIS DES PAYS ACP VIA LA MISE EN PLACE D'UN PLAN DE CAPITALISATION ET DE COMMUNICATION

INTRODUCTION

La capitalisation des actions du projet INTEGRE et leur diffusion ont été menées tout au long du projet pour que les projets réalisés sur les territoires à l'échelle des sites pilotes nourrissent et servent l'ensemble des partenaires régionaux. Ils ont été régulièrement capitalisés et diffusés, notamment à travers le site internet du projet, mais également à travers les opérations décrites précédemment.

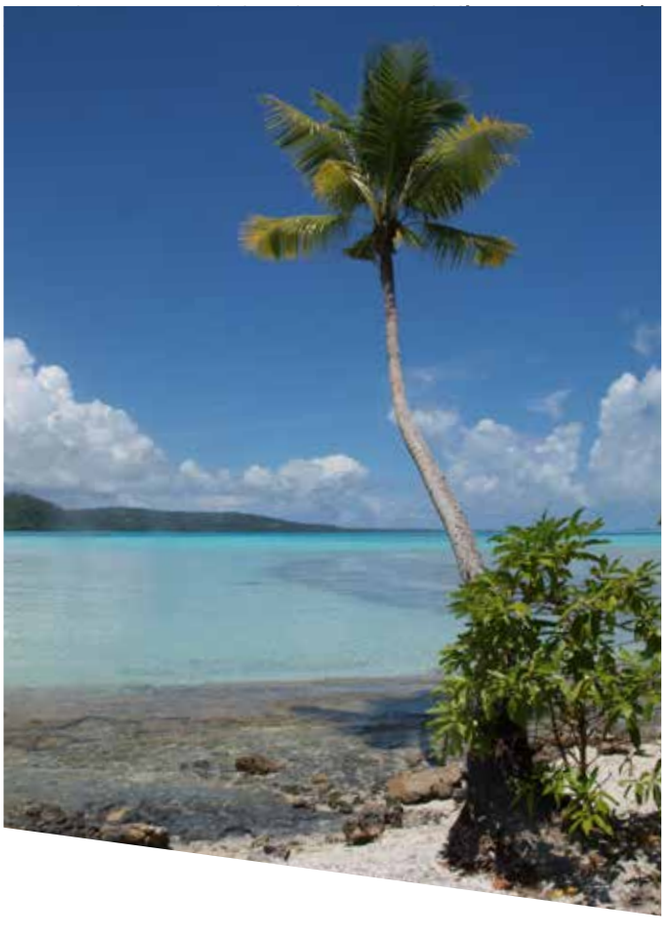

© S. Mancelon

PLAN ET STRATÉGIE DE COMMUNICATION DU PROJET

Les conventions de financement et de contribution signées entre l'Union européenne et la Polynésie française d'une part et entre la Commission européenne et la CPS d'autre part prévoient que concourent aux objectifs « *Le développement et la mise en œuvre d'une stratégie et d'un plan de communication et d'information [pour] assurer la sensibilisation des parties prenantes sur la gestion intégrée de l'environnement, la dissémination et la divulgation efficace des informations, des résultats et des expériences du programme à tous niveaux* ».

Le projet respectera les dispositions du Manuel de visibilité de l'Union européenne applicables aux actions extérieures ; Sans préjuger des initiatives de communication que prendront les territoires, le programme pourra inclure notamment des communiqués de presse à la signature de la convention de financement et une visibilité sur toutes les études financées par l'Union européenne et les rapports d'intérêt général. Une attention particulière sera portée aux actions de visibilité de ce programme. Pour ce qui est des études, elles seront réalisées suivant une méthode participative permettant une large concertation et une information des publics bénéficiaires, et notamment des acteurs non étatiques. Un plan de communication et visibilité élaboré devra être formulé au début du programme et une charte graphique et de communication sera actée par l'ensemble des partenaires du projet INTEGRE. Ils seront réalisés par la CPS, Maître d'œuvre du programme et soumis à l'approbation du Bureau de la Commission européenne pour les PTOM de Nouméa et de l'Ordonnateur Régional.

Le réseau de coordination prévoit le développement et l'animation d'un site internet en français et en anglais en produisant des supports adaptés aux différents publics cibles. En plus des différents rapports techniques et des publications scientifiques, l'accent sera mis sur la production de notes de synthèse, de documents de vulgarisation destinés aux décideurs politiques et au grand public. Les résultats du projet seront communiqués directement aux décisionnaires lors des réunions régionales ou internationales, et au cours des visites de terrain. La participation à des colloques régionaux et internationaux et l'utilisation des médias spécialisés seront l'occasion à la fois de présenter les résultats et de promouvoir le programme au niveau régional et international, mais aussi d'animer des groupes de travail. Plusieurs temps forts de communication et de visibilité seront aussi organisés au moment du lancement officiel des activités sur le terrain, à l'évaluation à mi-parcours, et en fin de programme. Le soutien de l'Union européenne devra figurer sur l'ensemble des supports de communication. »

Financed by / Financé par
European Union
Union européenne

Le projet INTEGRE s'est attaché à respecter scrupuleusement les dispositions du **Manuel de visibilité de l'Union européenne** applicables aux actions extérieures. Ainsi, le logo de l'Union européenne a été systématiquement apposé sur l'ensemble des productions, que ce soient des documents écrits ou des équipements (voiture, tracteur, remorque, broyeur, pelle, etc.), des panneaux d'informations sur les sites ou encore sur les goodies (à noter que l'équipe INTEGRE a porté les tee-shirts et polos avec le logo de l'UE à chaque évènement).

Une **charte graphique et de communication** (logo, etc.) a été proposée par l'équipe projet et actée par l'ensemble des partenaires du projet INTEGRE.

Un plan de communication a été produit en démarrage du projet, mais avec une diffusion restreinte. Suite aux recommandations de l'évaluation ROM, la stratégie de communication a été étoffée et un plan de communication plus précis et opérationnel a été largement diffusé et mis en œuvre de 2016 jusqu'à la fin du projet.

Le projet INTEGRE est intervenu sur des espaces géographiquement très éloignés, dans un environnement linguistique du Pacifique Sud à dominance anglophone. Il a opéré sur trois territoires francophones (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna) et un territoire anglophone (Pitcairn). La communication du projet a donc dû être **bilingue**.

INTEGRE a accompagné une grande multiplicité d'acteurs : décideurs politiques, techniciens de collectivités, entrepreneurs, membres d'associations, habitants de différentes origines culturelles, etc. Il s'est aussi adapté aux spécificités institutionnelles des territoires (provinces, communes ou gouvernement au niveau technique ou politique, rois, coutumiers, etc.). La communication s'est donc adaptée à l'hétérogénéité de ces arènes politiques et sociales. Certaines productions ont été suffisamment techniques pour nourrir la réflexion des partenaires et servir d'aide à leurs politiques publiques. D'autres ont été plus vulgarisées, attrayantes et diversifiées (visuelle, orale, numérique) pour améliorer la notoriété du projet, augmenter les chances de prise de connaissance, élargir le public cible et engendrer une perception positive des partenaires et du grand public.

En 4 ans de mise en œuvre du projet, plusieurs dizaines d'actions ont été menées. Les avancées et résultats ont été consignés régulièrement dans diverses productions : **articles sur le site internet, rapports trimestriels et annuels, articles scientifiques, fiches d'activités, fiches techniques, compte-rendu d'ateliers, etc**. La diffusion de cette production a tenté d'être optimale pour atteindre prioritairement les cibles concernées par ces sujets, pour que les contenus soient lus et qu'il y ait une appropriation des connaissances. La visibilité a été assurée avec les médias de manière optimale.

La dernière année du projet a été consacrée à la **capitalisation des connaissances** par la production de bilans, de supports de communication (exposition, films, livrets, fiches) ainsi que l'organisation d'événements (atelier de clôture, comité de pilotage de fin de projet, événements de clôture de projet organisés sur les sites pilotes,) destinés à valoriser tout ce patrimoine produit par le projet.

ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE VALORISATION RÉGIONALES

Au-delà du soutien apporté aux PTOM pour la valorisation de leurs activités au niveau régional (voir 1.2.2), l'équipe projet a également pu mener des actions de communication et de valorisation régionales ou internationales lors de conférences régionales ou internationales.

On peut notamment citer :

- La participation à la conférence « Biodiversité et changement climatique » dans les Pays et Territoires Européens d'Outre-Mer organisée par l'UICN et la Région Guadeloupe du 21/10 au 24/10/2014 qui a permis de participer à l'atelier de travail Net-Biome-CSA en marge de la conférence ; participer à l'atelier « mobiliser et faciliter l'accès aux ressources » ; présenter le projet INTEGRE au cours d'un side-event animé par l'IFRECOR ayant pour thème l'adaptation au changement climatique et contribuer à faire connaître le projet INTEGRE l'échelle des outremers européens

- La participation à la conférence du PROE « Regional Waste and Pollution Strategy Final Workshop », Suva les 15 et 16 juillet 2015

- La participation du projet au colloque des AMP de Brest du 6 au 8 octobre 2015 avec une coanimation et la participation à des ateliers et plusieurs présentations sur le projet, sa gouvernance et ses lignes directrices avec affichage des kakemonos dans l'espace public

- La participation au séminaire sur l'impact des changements climatiques sur notre sécurité, Papeete, 7 et 8 juin 2016

- La participation à la Table Ronde sur la Conservation de la Nature (Pacific Island Roundtable) à Nandi (Fidji) les 15 et 16 juillet 2016

- La participation du projet au Congrès mondial de l'UICN à Hawaii du 1 au 4 septembre 2016 avec la présentation d'un poster, l'organisation d'un événement INTEGRE au Pavillon Hawaii-Pacific « Taking care of people to take care of nature » et la contribution à plusieurs cafés des connaissances (GIZC, aquaculture, pêche côtière)

- La participation au congrès des aires marines protégées IMPAC du 4 au 7 septembre 2017 au Chili avec l'animation d'un stand aux couleurs du projet pendant toute la durée de la conférence, l'animation d'un knowledge café sur la gestion intégrée d'espaces côtiers multiacteurs et multicompétences et la participation à de nombreux ateliers

- La présentation du projet et des activités menées en matière de gestion de l'eau et des déchets lors de la conférence environnementale de Bora Bora du 26 au 28 septembre 2017 où le projet a été valorisé dans plusieurs tables rondes avec 5 présentations sur les solutions pour l'eau potable dans les îles du Pacifique, sur la valorisation des déchets dans les îles, sur le financement du traitement des déchets et enfin une présentation du projet INTEGRE dans sa globalité

- La présentation du projet lors du Forum UE-PTOM à Bruxelles en février 2018 en présence de tous les PTOM de l'Union européenne, des autorités des 4 membres ayant des PTOM et de la Commission européenne

- La présentation du projet lors de la conférence « biodiversité du vaste Pacifique » au Sénat le jeudi 31 mai 2018 en présence de nombreux acteurs français politiques, des représentants d'instances environnementales et du grand public

© P. Hart

INTEGRE s'est également attaché à valoriser le projet à travers des conférences publiques dans les PTOM avec par exemple :

- La présentation du projet INTEGRE au Forum de la mer à Tahiti en avril 2014
- L'organisation d'une conférence sur la gestion des déchets lors de la réunion annuelle des comités consultatifs économiques sociaux et environnementaux de Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna et Polynésie française, au Fale de la République de Wallis le 12 août 2014
- La présentation du projet INTEGRE lors du colloque sur l'agriculture durable au service de la population le 26 novembre 2014 au Fale de la République à Wallis-et-Futuna
- L'organisation d'une conférence publique à la CPS sur le parc marin de la grande barrière de Corail : « reconnaitre le rôle des propriétaires traditionnels et engager un travail commun » (6 juillet 2015)
- La présentation INTEGRE[42] aux journées REP le 5 août 2015 à la CPS
- L'organisation de 2 conférences publiques sur le thème de l'agriculture biologique à la CPS en octobre 2016 et à la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Services et des Métiers de Polynésie française à Papeete, respectivement en amont et à l'issue des ateliers régionaux sur l'agriculture biologique organisés à Opunohu
- L'organisation d'une conférence publique sur la gestion des déchets dangereux au Fale de la République à Wallis-et-Futuna le 23 novembre 2016
- La participation d'INTEGRE à la Semaine de l'Europe organisée en mai 2017 à Tahiti
- La présentation du projet INTEGRE lors du Forum des Métiers à Futuna le 20 juillet 2017
- La présentation du projet INTEGRE au congrès des Maires de Polynésie française (avec des invités nationaux et internationaux) en août 2017
- L'organisation d'une conférence publique à la CPS sur l'eau et la forêt avec le WWF le 15 septembre 2017
- L'organisation d'une restitution de la mission calédonienne sur les déchets dangereux en Nouvelle-Zélande le 11 octobre 2017
- L'animation d'un atelier INTEGRE lors des États généraux de l'alimentation à Wallis le 17 novembre 2017
- L'organisation d'une conférence publique sur le bilan du projet INTEGRE à Wallis-et-Futuna le 9 novembre 2017
- La participation d'INTEGRE à la Semaine de l'Europe organisée à Tahiti du 28 mai au 3 juin 2018 avec valorisation de l'exposition

Bien entendu, au niveau territorial et des sites pilotes, l'équipe s'est attachée à valoriser le projet au quotidien. Il serait trop long de détailler tous les évènements qui ont marqué la valorisation du projet, mais ils ont presque tous fait l'objet d'un article publié sur le site internet du projet et diffusé aux partenaires et régulièrement sur la page Facebook de la CPS. Les événements sont tous répertoriés sur le site internet du projet[43].

© CPS - INTEGRE

[42] http://integre.spc.int/le-projet/tous-les-evenements/tous
[43] http://integre.spc.int/le-projet/tous-les-evenements/tous

ACTIONS DE CAPITALISATION

L'équipe projet INTEGRE s'est appliquée, dès le démarrage du projet, à prendre du recul par rapport aux actions mises en œuvre dans les sites pilotes et à réfléchir à la capitalisation des actions, connaissances et innovations développées dans le cadre du projet.

La mise en place du site Internet a permis d'enregistrer et de diffuser au fil du projet une synthèse des informations relatives au projet. Des informations précieuses sur le projet sont également contenues dans les rapports annuels et trimestriels, et les différents comptes rendus de comités locaux, de comités de coordination techniques territoriaux, des COPIL, des ateliers régionaux, etc. Cette documentation constitue une source importante pour la capitalisation du projet.

La capitalisation s'est accélérée à partir de mi-2016, car il y avait alors un nombre plus d'importants de résultats concrets sur les sites pilotes à capitaliser au niveau territorial et régional. Un plan de capitalisation a alors été rédigé, transmis et validé par les PTOM et l'Union européenne en décembre 2016[44].

Dans le plan, le concept de « capitalisation » du projet INTEGRE a été précisé. Il a été conçu comme un processus permettant :

- La pérennisation ou la continuité des actions menées
- La constitution d'un capital de connaissances et d'un capital humain
- L'analyse, la transmission et l'appropriation des connaissances
- La garantie du réinvestissement futur du capital dans des actions nouvelles

La nature du « capital » du projet INTEGRE peut se résumer à :

- Un ensemble de réalisations, d'infrastructures et d'outils
- Un ensemble de connaissances : connaissances scientifiques et techniques, savoir-faire et méthodes
- Un capital humain : capacités individuelles et collectives des acteurs, mise en réseau des acteurs

La capitalisation et la valorisation des expériences relèvent de la gestion des savoirs, ce qui signifie que toute expérience ou connaissance peut être réfléchie, enrichie, documentée et transmise sous différentes formes d'échange et supports adaptés, afin que d'autres puissent s'approprier ces savoirs.

La capitalisation des connaissances est un processus dont l'objet est de constituer un capital à partir des informations ou connaissances disponibles dans une ou plusieurs organisations afin de les valoriser par leur mise à disposition auprès d'autres institutions ou acteurs. Elle est mobilisée pour que l'expérience de chacun ne reste pas confinée au niveau individuel, territorial ou sectoriel, mais serve une communauté ou la collectivité dans son ensemble, dans un mouvement de partage des connaissances. Ce « mouvement » nécessite une démarche proactive et participative. La préservation et la transmission de l'expérience et des savoirs acquis facilitent alors la mise en œuvre de nouveaux projets ou la conduite de nouvelles actions.

Dans une certaine mesure, le processus de capitalisation s'apparente à un apprentissage collectif. Il repose sur le postulat selon lequel personne ne détient le monopole du savoir et que le partage d'expériences enrichit pour renforcer les capacités à innover et concevoir des stratégies efficientes de développement durable.

Les connaissances constituent un ensemble précis et circonscrit d'informations, capables d'apporter un changement ou d'inspirer des actions plus efficaces dans un contexte élargi pouvant alimenter un nouvel apprentissage et de nouvelles connaissances. Elles proviennent des expériences et leçons tirées de la mise en œuvre d'activités, dans le cas d'INTEGRE, d'activités pilotes sur les sites pilotes ou dans le cadre des projets régionaux.

Les connaissances d'une organisation ou d'un projet se répartissent en connaissances explicites, exprimées et conservées sur des supports documentaires et les connaissances tacites qui sont les savoir-faire non écrits se transmettant de bouche à oreille, et qui résident dans la tête des acteurs.

La gestion des connaissances suppose que l'on suscite, partage et mette à jour toutes les connaissances. Elle consiste à mutualiser et à apprendre des diverses institutions partenaires, des organisations non gouvernementales et associatives et des populations qui ont des expériences et savoirs adaptés aux réalités du terrain. Il convient donc de mettre en place des mécanismes et des procédures pour réunir, organiser, présenter et diffuser l'information à temps aux acteurs et partenaires, mais aussi procéder à des évaluations de ces opérations.

Ainsi, les actions de capitalisation ne peuvent pas être intégralement documentées, car, comme indiqué plus haut, la capitalisation s'est faite au fil de l'eau et en profitant de chaque circonstance pendant la mise en œuvre du projet, que ce soit au niveau des sites pilotes, territorial ou régional.

[44] http://integre.spc.int/images/pdf/rapport-capitalisation-integre-2018.pdf

Plusieurs supports de capitalisation ont été développés :

- Un questionnaire de capitalisation destiné aux territoires
- Un rapport de capitalisation
- Des films, par territoire et plus spécifiques sur les activités
- Une exposition présentant le projet
- Le site internet du projet INTEGRE avec toute la documentation disponible en ligne
- Un répertoire de ressources (à la fois sur le site Internet et conservé à la digital library de la CPS[45])

Des articles scientifiques et études (cf. 1.2.1)

Le **rapport de capitalisation** a été diffusé à l'ensemble des pays et territoires en français et en anglais et est disponible sur le site internet du projet[46].

Le **questionnaire de capitalisation** a été conçu par l'équipe projet appuyé de l'équipe méthodologique et a été envoyé aux territoires pour les aider à faire la capitalisation du projet INTEGRE dans leurs territoires. Le résultat de ces enquêtes menées par les territoires a été présenté pendant l'atelier de clôture d'INTEGRE et est téléchargeable sur le site internet du projet[47].

Les **films** réalisés pendant le projet sur les activités du projet dans tous les territoires ont été réalisés et diffusés pendant les ateliers ou les événements mentionnés supra. Ils sont téléchargeables sur la chaine YouTube de la CPS et sur le site internet du projet[48].

© CPS - INTEGRE

L'**exposition** a été le fer de lance de la communication et de la visibilité du projet et de l'Union européenne. Elle a été finalisée en juillet 2017. Un double de cette exposition a été construit en Polynésie française (coût moindre que de la transporter là-bas pour une possibilité d'utilisation continue entre août 2017 et juin 2018). L'exposition présente les réalisations des quatre années de mise en œuvre du projet. Sans être exhaustive, elle s'attarde sur les principales réalisations d'INTEGRE relatives à la gestion des pollutions, le développement économique local, la protection des ressources lagonaires, la lutte contre des espèces envahissantes et la gestion des bassins versants.

L'exposition a été présentée pour la première fois au CRGA de la CPS en juillet 2017. Elle a ainsi été vue par l'ensemble des représentants des pays et territoires du Pacifique. À la CPS, elle a ensuite été affichée en novembre 2017 pour la réunion annuelle de l'IFRECOR où elle a pu être vue par l'ensemble des chercheurs, autorités des PTOM et institutionnels impliqués dans la préservation des récifs coralliens. Elle a ensuite été affichée pour les conférences publiques organisées par le projet sur l'eau et sur l'agriculture biologique touchant encore des publics différents. En décembre 2017, la centaine de participants des ateliers de participation du public à la gestion environnementale et de clôture INTEGRE a pu admirer l'exposition. Enfin, elle a été exposée au Forum de l'Eau organisée par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie qui a rassemblé 300 personnes à la CPS. Elle a été exposée pour la dernière fois lors de la clôture du projet INTEGRE en Nouvelle-Calédonie à l'occasion de la visite de l'ambassadeur Wilson en avril 2018.

Enfin, elle a été disposée le 8 juillet 2018 à la CPS pour les 10 ans de l'inscription des lagons calédoniens au Patrimoine mondial de l'Humanité.

L'exposition a également voyagé à Wallis-et-Futuna où elle a été présentée au Fale de la République en marge de l'atelier Agribio en octobre 2017. Elle a fait l'objet d'une présentation aux autorités publiques et à la société civile de Wallis-et-Futuna, drainant un public d'environ 80 personnes qui ont pu ainsi se tenir informés des activités du projet INTEGRE dans la région.

L'exposition a également été affichée à de nombreuses reprises en Polynésie française : lors d'une présentation du projet au CESE, lors du congrès des maires, lors de la conférence environnementale à Bora Bora, etc.

Enfin, l'exposition a été présentée au Parlement européen en marge du forum UE-PTOM en février 2018. Son exposition a fait l'objet d'une invitation des participants du Forum donc l'ensemble des PTOM, des autorités des Pays membres de l'UE, des parlementaires européens, de la Commission européenne, etc.

Enchantés de ce beau produit de visibilité, les PTOM ont demandé à l'équipe projet de transformer l'exposition en un produit durable et disponible sur les territoires. L'équipe a alors conçu le « **livre de l'expo** » qui a été produit à 1000 exemplaires, largement diffusé dans le Pacifique et disponible en téléchargement sur le site internet. Cet ouvrage constitue une synthèse des activités conduites par le projet[49].

[45] http://www.spc.int/resource-centre/
[46] http://integre.spc.int/le-projet/telechargements#documents-et-rapports
[47] http://integre.spc.int/actions-regionales/ateliers-techniques#atelier-m%C3%A9thodologique-cl%C3%B4ture-et-capitalisation-noum%C3%A9a-06-08-d%C3%A9cembre-2017
[48] http://integre.spc.int/le-projet/telechargements#films-et-vid%C3%A9os-du-projet https://www.youtube.com/user/spcnc1?reload=9
[49] http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/telechargements/cps-livre-integre-ultimate.pdf

SITE INTERNET

Vitrine du projet, le site internet a été actualisé et mis à jour avec l'ensemble des informations disponibles. L'intégralité des études réalisées par le projet (sauf celles confidentielles), des rapports, des publications et des comptes-rendus y sont publiés.

RÉPERTOIRE DES RESSOURCES

L'ensemble de la documentation produite par le projet a fait l'objet d'un enregistrement dans le répertoire des ressources de la CPS[50].

AUTRES OUTILS DE COMMUNICATION

Tout au long du projet, différents outils de communication et de visibilité ont été réalisés avec les logos de l'Union européenne, de la CPS et du projet. Ces outils ont été largement diffusés afin d'assurer une visibilité optimale au bailleur :

- Une plaquette de présentation du projet éditée dans les 2 langues ;
- 3 posters (2 m x 0,85 m) sur la présentation globale du projet à l'échelle régionale, sur la gestion des déchets à Wallis-et-Futuna et sur le plan d'actions INTEGRE à Raiatea-Tahaa ;
- Des T-shirts, casquettes et polos pour l'équipe projet et les partenaires ;
- Des blocs-notes INTEGRE UE distribués aux comités de pilotage ;
- Des autocollants permettant d'estampiller les productions et achats réalisés par le projet ;
- Des stylos labellisés INTEGRE UE ;
- Des clés USB labélisées INTEGRE UE ;
- Des mugs labélisées INTEGRE UE distribuées pendant les ateliers et les comités e pilotages ;
- Des pare-soleils aux couleurs d'INTEGRE UE distribuées aux partenaires ;
- Le véhicule du projet à Nouméa aux couleurs du projet et de l'Union européenne.

[50] http://www.spc.int/resource-centre/

CONCLUSION DU RÉSULTAT ATTENDU 1.2 : «INTÉGRATION DANS LES RÉSEAUX»

L'appui des PTOM pour leur intégration dans les réseaux régionaux a été positif. Lors du questionnement en fin de projet, les PTOM ont indiqué qu'ils étaient mieux intégrés et que le projet leur avait permis de renforcer leur insertion régionale.

Sur le plan des études et rapports produits par le projet, la plupart ont été rédigés dans les deux langues et ont été largement diffusés dans le Pacifique, dans les réseaux techniques idoines (déchets, biodiversité, changement climatique, tourisme et auprès des organisations régionales.

L'intégralité des ressources produites (rapports, compte-rendu, notes, travaux scientifiques, articles, films, outils de communication, etc.) est disponible et téléchargeable sur le site internet du projet et sur le centre de ressources de la CPS.

Ce travail a été largement valorisé avec des opérations de communications tout au long du projet. Les opérations de communication se sont largement densifiées ces deux dernières années. L'évaluation à mi-parcours (qui a eu lieu en fin de projet) a félicité le projet INTEGRE qui est connu et visible dans le Pacifique, apportant au bailleur, l'Union européenne, une notoriété certaine sur le développement durable et la protection de l'environnement.

Toutes les opérations ont été capitalisées tout au long du projet selon les axes définis dans le plan de capitalisation. En fin de projet, le rapport de capitalisation et le guide des bonnes pratiques sur la GIZC constituent ensemble une synthèse de ce qui doit être retenu et capitalisé du projet INTEGRE.

À ce stade, la soutenabilité et la perpétuation des activités régionales, initiées par INTEGRE, sont entre les mains des PTOM, dont la volonté politique doit s'affirmer pour renforcer les bases posées par INTEGRE. Le projet du 11e FED régional devra aussi s'appuyer sur l'expérience et les leçons acquises d'INTEGRE pour renforcer encore plus la participation des PTOM aux réseaux régionaux.

CONCLUSION DE L'OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1 : «COOPÉRATION RÉGIONALE»

En conclusion, au vu des activités de coopération régionale réalisées dans le cadre du projet, des réussites et des difficultés, plusieurs points peuvent être retenus [51] :

Le relativement faible investissement des territoires dans le développement de l'intégration régionale avec les pays ACP est assez logique dans l'état de l'organisation des projets et des bailleurs. Pourtant, l'équipe s'est fortement mobilisée en impulsant et créant les conditions d'émergence d'initiatives pour développer des partenariats régionaux durables. Plusieurs réseaux sont désormais solides et les acteurs des PTOM échangent et collaborent, ce qui a largement facilité le travail d'élaboration de la programmation du 11e FED régional PTOM.

INTEGRE est parti du local pour aller vers le territorial, puis le régional : cette approche a permis plus facilement de donner du sens à la coopération régionale en l'incarnant très concrètement par des exemples appliqués locaux ayant un levier incitatif pour les Territoires, parfois réticents.

Les enveloppes des bailleurs dédiées au développement de réseaux et à l'intégration régionale doivent être souples et adaptatives pour pouvoir s'adapter aux besoins évolutifs des PTOM et aux opportunités naissantes pendant la durée du projet, comme pour INTEGRE.

Cependant, développer l'approche de GIZC dans la région Pacifique nécessiterait un projet plus ambitieux de coopération régionale englobant plus largement les PTOM et les pays ACP.

En effet, la coopération régionale ne se décrète pas, elle se construit. Ainsi, pour réussir ce processus de régionalisation, il est important de soutenir ces dynamiques dans le long terme, car cela nécessite du temps pour construire des alliances durables et des moyens importants compte tenu des contraintes fortes (isolement par rapport au réseau régional, coûts de transport élevés, manque de temps, barrières linguistiques, etc.) difficilement surmontables par les Territoires. Compte tenu de ce pas de temps, les bases posées par INTEGRE doivent être perpétuées par le 11e FED.

[51] Pour une analyse plus complète, voir le rapport de capitalisation du projet

[4.2] OBJECTIF SPÉCIFIQUE 2 « PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE D'UNE GESTION INTÉGRÉE EN RÉPONSE AUX ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES »

[4.1.1] RÉSULTAT ATTENDU 2.1 : LA GOUVERNANCE LIÉE À LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT EST AMÉLIORÉE

INDICATEURS	CIBLE	RÉALISÉ 2014-2017
Nombre instances de concertation mises en place et opérationnelles : • Au niveau de chaque site pilote • Au niveau de chaque PTOM	9 4	9 4
Taux de participation des membres aux instances	50 %	75 %
Nombre de personnes ayant bénéficié d'une formation/renforcement de capacités	200	1 000
Taux de satisfaction des participants aux formations Taux d'évolution des compétences (acquis des formations)	70 % 60 %	nd* nd*
Nombre d'actions de sensibilisation menées par le projet Nombre de personnes touchées par les actions de sensibilisation	50 1000	200 7 600
Nombre de présentations/communications aux institutions	5	50
Nombre de personnes-ressources recrutées pour animer et renforcer les dispositifs de gestion participative	9	12
Nombre d'actions menées en interservices ou interadministrations	25	40

* les éléments disponibles ne sont pas significatifs

INTRODUCTION

Le projet INTEGRE a visé à développer une approche de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) adaptée aux situations des PTOM du Pacifique. Au terme du projet INTEGRE, la question est de savoir si la démarche entreprise a été intégrée par les différents acteurs des PTOM du Pacifique et si les actions mises en œuvre ont permis des améliorations concrètes de la gestion intégrée des îles et archipels concernés.

Il est important, pour y répondre, d'expliciter les difficultés liées au manque de données initiales : à mesurer l'impact physique du projet, à construire des indicateurs de suivi des milieux dans le temps imparti. Ces difficultés mettent en lumière l'importance des diagnostics partagés construits avec les acteurs locaux comme point de départ de la démarche engagée.

On peut alors expliciter les avancées obtenues par le projet INTEGRE en matière de gestion intégrée des îles qui permettent de répondre simplement aux enjeux majeurs d'intégration de la démarche, à savoir l'intégration terre-mer, l'intégration des représentations et des intérêts des nombreux acteurs et l'intégration des échelles. Un des points à retenir de l'analyse est celui de l'organisation d'une **gouvernance innovante** pour lever les freins de la gestion intégrée des littoraux insulaires, en adéquation avec le cadre institutionnel et juridique local.

ACTIVITÉ 2.1.1
METTRE EN PLACE LES DISPOSITIFS PARTICIPATIFS DE GOUVERNANCE AU NIVEAU LOCAL/TERRITORIAL/RÉGIONAL

COMITÉ DE PILOTAGE (COPIL)

Voir au point 3.2

COMITÉ DE COORDINATION TECHNIQUE TERRITORIAL (CCTT)

Les CCTT, mis en place en application de la convention de financement, ont eu pour rôle, à l'échelle de chaque PTOM, d'assurer l'orientation, la coordination et le suivi technique des actions mises en œuvre. En ce sens, ils se sont réunis afin de valider la structure de gouvernance mise en place au niveau de chaque territoire et de valider les plans d'action proposés au COPIL puis de faire faire le point sur les avancées du projet dans les territoires, environ deux fois par an et systématiquement en amont des COPIL.

Pour la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française, des CCTT ad hoc ont été créés pour le suivi du projet INTEGRE. En revanche, pour éviter de créer des structures additionnelles sur les deux plus petits territoires de Wallis-et-Futuna et Pitcairn, les suivis ont été réalisés par des structures existantes. Ainsi, à Wallis-et-Futuna, le suivi d'INTEGRE a été assuré par le Conseil territorial de l'environnement et du développement durable (CTEDD). À Pitcairn, c'est le Conseil des îles de Pitcairn qui a assuré le suivi institutionnel du projet, la validation finale revient à l'ordonnateur territorial (gouverneur du Royaume-Uni en Nouvelle-Zélande).

CCTT EN NOUVELLE-CALÉDONIE

DATE	OBJECTIFS ET RÉSULTATS	COMPTE-RENDU
14 février 2014	• Comité ad hoc créé pour le suivi du projet	http://integre.spc.int/images/pdf/nc/institutionnel/cr-ctt-n1-final-fevrier2014.pdf
3 juillet 2014	• Retour sur le comité de pilotage du 25 avril sur la gouvernance et présentation des structures des comités locaux INTEGRE en Nouvelle-Calédonie (par la CPS) • Présentation, discussion et validation des cadres logiques et des plans d'action des trois sites-pilotes du projet en Nouvelle-Calédonie : le grand Sud, les atolls d'Ouvéa-Beautemps-Beaupré et la zone côtière nord-est (par les représentants des 3 provinces)	

3 juillet 2014	• Présentation, discussion et validation des actions transversales proposées au financement INTEGRE (par le CEN et le service de coopération régionale du gouvernement) et le projet d'agriculture biologique proposé au financement INTEGRE (par la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie) • Discussion des opportunités offertes par le volet régional du projet (par la CPS) : Appui méthodologique, échanges bilatéraux… • Présentation et discussion des modèles de protocoles d'accord et de conventionnement puis revue de l'ordre du jour du comité de pilotage du vendredi 18 juillet 2014 (par la CPS)	http://integre.spc.int/images/pdf/nc/institutionnel/cr-ctt-n2-final-juillet2014.pdf
9 décembre 2014	• Retour sur le comité de pilotage du 17 juillet 2014 à Nouméa et suite donnée en NC suite aux décisions du COPIL (par la CPS) • Finalisation des plans d'action du territoire (par la CPS et les Provinces) • Point d'avancement des plans d'actions par site et des activités transversales (par le CEN et le service de coopération régionale du gouvernement, la CPS) • Présentation du volet régional et discussion des opportunités offertes (par la CPS) • Planning du 1er semestre 2015 (par la CPS) • Focus sur un autre territoire du projet INTEGRE : présentation de l'atelier préparatoire à la révision du PGEM à Mooréa	http://integre.spc.int/images/pdf/nc/institutionnel/20141209_CR_CCTT_INTEGRE_N3.pdf
20 mai 2015	• État d'avancement technique et financier des plans d'action des 3 sites pilotes • État d'avancement technique et financier des activités transversales • Point d'information sur les activités régionales du projet INTEGRE : - Bilan de l'appel à projets « échanges entre sites-miroir » - Bilan de l'« atelier tourisme durable » - Présentation de l'étude sur les « plans de gestion intégrée des zones côtières » • Préparation du comité de pilotage du 29 mai 2015 en Polynésie • Planning du projet pour le deuxième semestre 2015	http://integre.spc.int/images/pdf/nc/institutionnel/20150520_CR_CCTT_INTEGRE_N4.pdf
15 décembre 2015	• État d'avancement technique et financier des plans d'action des 3 sites pilotes • État d'avancement technique et financier des activités transversales • Validation des propositions d'allocation budgétaire de la réserve financière disponible pour la Nouvelle-Calédonie • Point d'information sur les activités régionales du projet INTEGRE : - Appui méthodologique : § Retour sur le mini-atelier régional sur les plans de gestion intégrés des zones côtières (septembre 2015) - Validation des grandes lignes de l'appui méthodologiques aux sites-pilotes pour la Nouvelle-Calédonie - Appel à projets 2015 et 2016 « échanges entre sites-miroir » - Préparation de l'atelier technique sur la gestion des déchets, prévu à Wallis en avril 2016 • Information générale et planning du projet pour le premier semestre 2016	http://integre.spc.int/images/pdf/nc/institutionnel/20151215_CR_CCTT_INTEGRE_N5_VF.pdf
23 juin 2016	• Point d'information sur les activités régionales du projet INTEGRE : - Avenant de prolongation/D+3/évolution des procédures d'achat de la CPS - Mission ROM - Résultat de l'appel à projet 2016 « échanges entre sites-miroir » - Atelier déchet - Préparation du COPIL et rapport annuel • État d'avancement technique et financier : - des plans d'action des 3 sites pilotes/validation des modifications des plans d'action - des activités transversales • Planification de l'appui méthodologique aux sites-pilotes pour la Nouvelle-Calédonie	http://integre.spc.int/images/pdf/nc/institutionnel/20160623_CR_CCTT_INTEGRE_N6.pdf
15 décembre 2016	• État d'avancement technique et financier et programmation pour 2017 : - des plans d'action des 3 sites pilotes - des activités transversales • Point d'actualité sur l'appui méthodologique aux sites-pilotes pour la Nouvelle-Calédonie • Point d'informations générales sur le projet INTEGRE : - Bilan D+3/modification du cadre-logique - Actualité sur les échanges entre bilatéraux - Préparation de la capitalisation du projet - Planning de l'année 2017	http://integre.spc.int/images/pdf/nc/institutionnel/201612153_CR_CCTT_INTEGRE_N7_Final.pdf
20 juillet 2017	• État d'avancement technique et financier et perspectives de pérennisation en vue de la clôture du projet en janvier 2018 - des plans d'action des 3 sites pilotes - des activités transversales • Point d'actualité sur l'appui méthodologique aux sites-pilotes pour la Nouvelle-Calédonie • Point d'informations générales sur le projet INTEGRE : - Activités régionales - Évaluation à mi-parcours - COPIL du 2 août 2017 à Papeete	http://integre.spc.int/images/pdf/nc/institutionnel/20170720_CR_CCTT_INTEGRE_N8.pdf

CCTT EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

DATE	OBJECTIFS ET RÉSULTATS	COMPTE-RENDU
27 mars 2014	• Validation de la gouvernance proposée pour le projet en Polynésie française et notamment les, composition, rôle et fonctionnement des comités suivants - Le comité de coordination technique territorial (CCTT) - Le comité local (CL) - Le groupe d'appui technique • Présentation des résultats de l'atelier méthodologique de Nouméa (18-20 février 2014) • Rappel des grandes échéances du projet pour 2014 • Présentation du projet RESCCUE et de la composition de son comité de pilotage	http://integre.spc.int/images/pdf/pf/institutionnel/RD_CCTT1_PF_270314.pdf
3 juillet 2014	• Présentation des activités de la composante régionale et notamment du projet du réseau de fermes-pilotes bio • Validation des activités proposées sur chacun des sites INTEGRE de Polynésie française	http://integre.spc.int/images/pdf/pf/institutionnel/RD_CCTT2_PF_030714.pdf
18 décembre 2014	• Validation des nouvelles activités proposées par les sites dans le cadre de la composante 2 • Information sur la mise en œuvre du projet en Polynésie française • Information sur la mise en œuvre du projet dans les autres PTOM • Présentation de l'état d'avancement du volet régional • Présentation du calendrier de décembre à mai	http://integre.spc.int/images/pdf/pf/institutionnel/RD_CCTT3_PF_181214.pdf
21 mai 2015	• Validation ou prévalidation des nouvelles activités proposées dans le cadre de la composante 2 • Information sur la mise en œuvre du projet en Polynésie française	http://integre.spc.int/images/pdf/pf/institutionnel/RD_CCTT4_PF_210515.pdf
22 juin 2016	• Information sur la mise en œuvre du projet en Polynésie française • Evolution des activités, budget et propositions de réallocations • Point sur les activités de la composante régionale • Présentation du calendrier des mois à venir	http://integre.spc.int/images/pdf/pf/institutionnel/RD_CCTT5_PF_220616.pdf
16 décembre 2016	• Information sur la mise en œuvre du projet en Polynésie française • Présentation du calendrier pour l'année 2017	http://integre.spc.int/images/pdf/pf/institutionnel/RD_CCTT6_PF_161216.pdf
27 juillet 2017	• Avancement du projet par thématique • Point budgétaire • Point communication • Calendrier	http://integre.spc.int/images/pdf/pf/institutionnel/RD_CCTT6_PF_270717.pdf
19 mars 2018	• Bilan des activités par thématiques • Capitalisation du projet en Polynésie française • Point sur la clôture du projet • Point financier de clôture	

© CPS - INTEGRE

CTEDDA WALLIS-ET-FUTUNA

DATE	OBJECTIFS ET RÉSULTATS	COMPTE-RENDU
21 mars 2014	• Validation du fait que le CTEDD constitue le Comité de Coordination Technique Territorial (CCTT) du projet INTEGRE : Via des points d'avancement réalisés à chaque réunion du Conseil Territorial de l'Environnement	http://integre.spc.int/images/pdf/wf/institutionnel/14-03-21_CCTT_N1_WF.pdf
20 juin 2014	• Validation des plans d'action INTEGRE	http://integre.spc.int/images/pdf/wf/institutionnel/14-07-01_CTE_INTEGRE_final.pdf
3 octobre 2014	• Retour sur le comité de pilotage INTEGRE juillet 2013 • Présentation du projet Régional Agriculture Bio • Validation de la nouvelle fiche gestion des effluents • Point d'étape sur la composante régionale du projet • Présentations des opérateurs gestionnaires et techniques de Wallis-et-Futuna	http://integre.spc.int/images/pdf/wf/institutionnel/14-10-03_CR_JP_CTE_INTEGRE_Final.pdf
17 septembre 2015	• Point de situation sur le projet : - Révision du budget - Avancement des activités	http://integre.spc.int/images/pdf/wf/institutionnel/15-09-17_CR_INTEGRE_CTEDD.pdf
31 mars 2016	• Point de situation sur le projet : - Avancement des activités et validation des réallocations budgétaires pour l'exportation des huiles - Point d'avancement sur les activités régionales - Validation réallocations budgétaires et techniques sur l'agribio - Présentation de l'activité plan de GIZC	http://integre.spc.int/images/pdf/wf/institutionnel/16-03-31_CR_INTEGRE_CTEDD.pdf
22 novembre 2016	• Point sur l'avancement du projet ; bilan financier ; discussions sur du « plan de Gestion Intégrée des Zones Côtières de Wallis-et-Futuna » et de la « stratégie d'adaptation au changement climatique » ; bilan du conditionnement des déchets dangereux au CET ; point sur les périmètres de protection des forages d'eau potable de Wallis	http://integre.spc.int/images/pdf/wf/institutionnel/16-11-22_CR_INTEGRE_CTEDD.pdf
17 février 2017	• Présentation des grands axes de la stratégie d'adaptation au changement climatique du Territoire ainsi que les premiers éléments de proposition	http://integre.spc.int/images/pdf/wf/institutionnel/17-02-17_CR_INTEGRE_CTEDD.pdf
22 mars 2018	• Bilan technique et financier du projet avec intervention des partenaires : - Projet agriculture bio - Actions de gestion des déchets - Actions de sensibilisation	http://integre.spc.int/images/pdf/wf/institutionnel/18-03-22_CR_INTEGRE_WF_CTEDD.pdf

© CPS - INTEGRE

À PITCAIRN

Le Conseil des îles de Pitcairn assure le suivi institutionnel du projet. Le suivi d'INTEGRE a ainsi été régulièrement porté à l'ordre du jour au cours de la période.

COMITÉS LOCAUX

Dans les territoires, les comités locaux permettaient de faire des points sur les avancées du projet sur les sites pilotes et de proposer ou valider de nouvelles activités le cas échéant.

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

- **Pour la Zone côtière nord-est** : réunions les 25 juin 2014 ; 5 septembre 2014, 10 juillet 2015 ; 22 mars 2016 ; 18 janvier 2017 ; 23 janvier 2018 (comité local de clôture pour le site)
- **Grand Sud** (le comité de suivi du plan de gestion du grand lagon Sud qui réunit tous les acteurs du territoire tient lieu de comité local INTEGRE) : 1er juillet 2014 ; 5 novembre 2014 ; 8 octobre 2015 ; 22 février 2017
- **Ouvéa Beautemps-Beaupré** (le comité de gestion patrimoine mondial d'Ouvéa puis les AG du GDPL Bomene Tapu ont été investis du rôle de comité local) : 19 décembre 2013, 11 décembre2014, 10 juin 2015 ; 23 septembre 2015 ; 6 avril 2016 ; 17 mars 2017

EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

- **Raiatea-Tahaa** : 6 mars 2014, 21 mai 2014 et 25 juin 2014 ; 28 octobre 2014, 9 décembre 2014, 12 mai 2015 ; 23 février 2016 ; 14 décembre 2016 ; clôture du site les 15 et 16 mars 2018
- **Moorea/Opunohu** : 26 mai 2014, 1er juillet 2014 ; 20 février 2015 ; 24 septembre 2015 ; 1er juin 2017 ; clôture du site le 27 mars 2018
- **Presqu'île** : 13 mars 2014, 27 mai 2014, 28 juin 2014 ; 23 septembre 2015 ; 27 avril 2015 et 16 décembre 2016 ; clôture du site le 28 mars 2018

À WALLIS-ET-FUTUNA

- **Wallis :** compte-tenu des réunions régulières avec les partenaires, il a été acté le 14 mai 2014 qu'un comité local serait inadapté et mobiliserait trop souvent les mêmes acteurs déjà présents lors des Conseils Territoriaux de l'Environnement et du Développement Durable
- **Futuna :** 22 mai 2014 ; 10 juin 2014 ; 30 avril 2015 ; 4 avril 2016 ; 18 août 2016

À PITCAIRN

Les réunions publiques permettaient d'informer la communauté et de solliciter les contributions. Elles se sont tenues sous la responsabilité du service technique référent (natural resource division), avec possibilité de vidéoconférence depuis le bureau d'Auckland pour participation de l'ordonnateur et/ou du responsable financier (bureau des îles Pitcairn) et de la coordinatrice.

CONCLUSION DE L'ACTIVITÉ 2.1.1 : «DISPOSITIFS DE GOUVERNANCE»

Le projet INTEGRE a fourni un laboratoire d'expérimentation remarquable aux PTOM en matière de gouvernance de la gestion intégrée terre-mer. Il faut néanmoins bien distinguer la gouvernance établie dans le temps du projet INTEGRE de la prospective à plus long terme des gouvernances possibles pour la gestion intégrée terre-mer à plus long terme.

© CPS – INTEGRE

© CPS - INTEGRE

ACTIVITÉ 2.1.2
RENFORCER LES CAPACITÉS LOCALES VIA LA FORMATION DES PARTENAIRES LOCAUX, Y INCLUS ÉLUS, TECHNICIENS, MEMBRES DES COMITÉS LOCAUX, OPÉRATEURS… ET LE RECRUTEMENT DE PERSONNES-RESSOURCES AU SEIN DES STRUCTURES EN PLACE

INTRODUCTION[52]

INTEGRE a privilégié une **approche participative** impulsée, en réponse aux besoins des acteurs locaux. Cette méthode d'intervention a visé notamment la prise en compte des intérêts de chaque groupe d'acteurs, le développement d'initiatives, de synergies, de coopération interacteurs au niveau de chaque territoire et au niveau régional.

Cependant, une telle approche nécessite non seulement des connaissances, mais aussi des dynamiques locales portées par des acteurs mobilisés, actifs, informés, sensibilisés et responsabilisés. D'un territoire à l'autre, ces dynamiques sont dissemblables.

Aussi, afin de concevoir et de mettre en œuvre les actions répondant aux besoins des populations et constituant des leviers de développement durable des territoires, la question du **renforcement des capacités** a été centrale pour permettre aux acteurs locaux de participer activement et de remplir pleinement leurs rôles et leurs fonctions dans le processus, de manière autonome, efficace et viable.

En effet, dans le cadre du projet, le renforcement des capacités peut être défini comme étant l'ensemble des mesures et des actions programmées afin d'accroître les capacités (au sens large) des individus, des organisations et des institutions à exercer leurs responsabilités, notamment de choix des priorités, d'arbitrage des intérêts concurrents, de gestion et de contrôle des actions qu'ils ont décidé. Dans le contexte hétérogène des sites pilotes et de la méthode adaptative du projet INTEGRE, la stratégie d'intervention du renforcement des capacités a été conçue en lien aux besoins à différents niveaux et selon plusieurs approches, articulée autour de composantes interreliées.
La notion de renforcement des capacités prend un sens différent selon le niveau d'intervention. L'enjeu pour le projet INTEGRE était d'intervenir simultanément auprès des multiples acteurs impliqués dans les projets et processus enclenchés afin de fluidifier la conduite du changement et que tout le monde avance ensemble.

Pour les **individus**, le renforcement des capacités constitue un processus de changement de pratiques, de comportements, d'amélioration des connaissances, aptitudes et performances pour qu'ils puissent exercer ou se réapproprier leur pouvoir d'initiative et de décision concernant leur devenir.

Pour les **organisations** (publiques, privées, associations), le renforcement des capacités constitue l'ensemble des mesures prises améliorant leurs performances et les outillant pour définir des cadres organisationnels, de coordination et de concertation, pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies, plans et programmes de développement répondant aux enjeux de gestion intégrée de leurs îles.

Au niveau **institutionnel**, défini comme système d'ensemble, le renforcement des capacités consiste en la création d'un environnement propice au développement des initiatives et des dynamiques locales, territoriales et régionales dans le domaine de la gestion intégrée et plus largement du développement durable.

[52] Sur ce point, pour une approche plus conceptuelle et analytique, se rapprocher du point 3 du rapport de capitalisation

Le présent rapport ne vise pas à dresser un catalogue de l'ensemble des actions de renforcement des capacités qui ont été proposées par le projet aux acteurs, mais on peut notamment citer par exemple :

FORMATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES SUR LE TERRAIN

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

- Une formation organisée à la gestion associative et de projet pour les comités de gestion : 20 personnes formées en 2015
- La formation de 7 personnes issues des comités de gestion patrimoine mondiale à la gestion de projet du 29 novembre au 1er décembre 2016
- La formation d'un groupe de 10 volontaires au suivi de l'état de santé des récifs sur le district de Muli en juin 2017
- L'organisation d'un séminaire prospectif sur la participation et la gouvernance dans les sites Patrimoine Mondial (du 4 au 7 avril 2017) avec une quinzaine de participants des 3 sites pilote et du CEN organisé dans le cadre de l'appui méthodologique aux sites-pilotes
- Un appui à la structuration de l'association locale de chasse Tipwoto avec un accompagnement personnalisé des référents dans l'objectif de devenir autonome sur le plan administratif, financier et technique
- L'organisation pour les membres des associations et comités de gestion de la ZCNE ayant participé au suivi des pontes de tortues marines, d'une sortie en province Sud à la rencontre de l'Aquarium, de l'association Bwärä-tortue et de la ZCO, ce qui a permis de renforcer leur connaissance sur les tortues marines
- Les formations proposées par le CEN aux membres des comités de gestion ou la formation à la conduite de campagnes de mesures, en autonomie, dans le cadre du suivi participatif de l'érosion à Ouvéa tout au long du projet

EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

- La formation de 45 personnes à l'élaboration de plans de gestion participatifs (ateliers de révision du PGEM et de lancement du plan de gestion du lagon de Raiatea-Tahaa) en 2015
- La formation aux techniques de prospection d'un jeune de la commune de Teahupoo lors des prospections réalisées au fenua aihere en 2015
- La formation théorique méthodologique à l'élaboration des plans de gestion à Opunohu et Raiatea-Tahaa des deux animatrices y compris la prise en charge de leurs frais de formation diplômante de master au sein de l'École Pratique des Hautes Études
- La formation archéohistorique sur les rudiments des techniques archéologiques et l'histoire d'Opunohu à destination des jeunes du site et des guides touristiques de 6 personnes, dont 3 guides (14 et le 18 novembre 2016)
- La validation de 2 Unités de Valeurs par Patricia Hart, animatrice INTEGRE à Raiatea-Tahaa, dans le cadre de son Master de l'École Pratique des Hautes Études
- La formation d'un technicien recruté par l'association SPG Biofetia sur fonds INTEGRE, sur l'agriculture biologique au sein de la ferme-pilote

À WALLIS-ET-FUTUNA

- Des formations délivrées aux agriculteurs et éleveurs de Wallis-et-Futuna par la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie tout au long du projet (10 formations effluents ; 20 maladies et ravageurs et 20 compostages)
- La formation de 25 agriculteurs, agents, techniciens et enseignants en agroéquipement lors de l'échange d'expérience Agribio en juillet 2016
- Des formations des agents du CET à l'utilisation du compacteur par les experts mandatés par le PROE dans le cadre des analyses régionales sur le traitement des huiles et batteries usagées en 2015 par la société calédonienne qui a fourni le matériel
- La participation à un atelier-formation organisé par le PROE à l'échelle du Pacifique sur la convention de Waigani
- La formation des 10 agents du CET de Wallis sur la conduite de l'élévateur acquis afin de faire face aux contraintes de pénibilité du transport des fûts d'huiles usagées et des bacs de tri
- La formation de 35 agents du Service de l'Environnement et du Vice rectorat sur les déchets dangereux (stockage, conditionnement, exportation) par la société Socadis
- La formation « développement durable et environnement » par l'équipe INTEGRE des instituteurs de la Direction de l'Enseignement catholique (octobre 2015 : 15 personnes ; juin 2015 : 15 personnes ; Mai 2017, 8 personnes)
- Une formation sur les nouvelles techniques d'analyse des lixiviats pour 1 agent du service de l'environnement à l'IRD de Nouméa
- Une formation sur la gestion des projets transversaux à destination des services et agents impliqués dans la gestion de projets (14 personnes formées) en novembre 2017

À PITCAIRN

- Une formation sur place d'un agent de la CANC en agriculture biologique suivi d'un appui en ligne à partir de la Nouvelle-Calédonie

RECRUTEMENTS POUR RENFORCER LES CAPACITÉS DES SERVICES ET PARTENAIRES LOCAUX

Pour aider à la mise en place des plans de gestion sur les sites pilotes, le projet a recruté des animateurs de manière pérenne pour la durée du projet ou de façon ponctuelle (financement de stagiaires par exemple), qui ont appuyé le processus de gestion participative sur le terrain.

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

- En 2015, plusieurs recrutements, dont l'animateur du GDPL Ouvéa, du Grand Sud, de la ZCNE, et de Poindimé
- En 2016 : le recrutement par la province Sud d'une animatrice dans le cadre du Programme Provincial d'Insertion Citoyenne (PPIC) pour s'occuper des plantations et de la gestion de la pépinière de l'île Ouen (projet INTEGRE). Elle a ensuite bénéficié (avec l'animateur de l'île Ouen) d'une formation à la multiplication des plants en pépinières

EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

- Le recrutement de 4 « ambassadeurs » sur le site de Papetoai en appui à l'étude de mise en place d'une structure d'accueil sur le domaine d'Opunohu en 2015
- L'accueil de 2 stagiaires de l'Université de Polynésie française pour 1) appuyer le développement de l'aquaculture à la Presqu'île en prenant en compte les profils socio-économiques dans l'identification des zones propices 2) appuyer la mise en place d'un rahui sur la commune associée de Tautira
- La poursuite des travaux de thèse de doctorat sur la mise en place d'un réseau de « rahui » à la Presqu'île d'un doctorant, la contractualisation d'une jeune étudiante en thèse sur ce même thème ainsi que d'une étudiante juriste
- L'accueil d'une stagiaire de Master 1 et d'une de Master 2, originaires de Raiatea, respectivement sur la mise en place d'un « rahui » à Tahaa et sur la gestion des zones fonctionnelles halieutiques
- L'accueil d'un stagiaire Ingénieur en dernière année sur la production de compost à base d'algues

À WALLIS-ET-FUTUNA

- Le recrutement de 2 techniciens basés à la CCIMA pour suivre le projet réseau de fermes-pilotes bio sur les thématiques ravageurs des cultures et compostage individuel (septembre 2014-janvier 2015 et décembre 2014-juin 2015)
- Le recrutement de deux techniciens basés à la CCIMA : (a) une animatrice Agribio qui coordonne et suit le projet en lien avec l'ensemble des partenaires impliqués (DSA/Lycée professionnel Agricole/CCIMA/Service de l'Environnement) ; (b) un technicien toutes filières à partir du 1er mars 2017 jusqu'à la fin janvier 2018
- L'accueil de 3 stagiaires de l'ENSIL (École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges) pour élaborer une étude de faisabilité pour la mise en place d'une filière de compostage et contribuer au diagnostic de l'assainissement individuel et de l'élevage à Wallis (mai à août 2015)
- L'accueil de 3 stagiaires de l'ENSIL pour réaliser un état des lieux du schéma d'aménagement et de gestion des eaux à Futuna ; établir un diagnostic de l'état actuel des ressources en eaux et contribuer à l'amélioration de la gestion des déchets sur Wallis-et-Futuna (mai à août 2014)
- Le recrutement d'un animateur pour l'élaboration d'un plan de gestion intégré sur les sites de Wallis-et-Futuna et appuyer à la mise en œuvre sur le terrain (oct. 2015 – janvier 2016)
- L'accueil de 2 stagiaires de l'ENSIL pour travailler sur les assainissements et risques à proximité des forages et analyse les pollutions des zones sensibles en vue de proposer des solutions adaptées (mai-août 2016)

© CPS - INTEGRE

ACTIONS EN INTERSERVICES

Les institutions sont traditionnellement structurées selon une logique verticale, c'est-à-dire sur un modèle hiérarchique pyramidal et une organisation sectorielle reposant sur une spécialisation par secteur.

Cette structuration verticale du travail et des modes de décision conditionne fortement les cultures et les pratiques professionnelles. En conséquence, la transversalité et la participation sont difficiles à mettre en place et à pérenniser, ces approches bouleversant les modes d'action et la culture institutionnelle des territoires. Des écueils, des mécanismes de résistance au changement peuvent apparaître au sein des organisations par manque d'habitude et de formation en matière de conduite du changement.

Même dans le cas d'une organisation en mode projet ou d'une organisation matricielle (modèle permettant à des agents issus de divers secteurs d'unir leurs compétences dans le cadre d'un projet commun et consistant à combiner les secteurs d'activités, les zones géographiques, les thématiques générales et les projets), cela suppose que les managers fassent preuve d'une grande maturité. Le pouvoir n'étant plus unique, les prises de décision nécessitent souvent de longs arbitrages et peuvent déclencher des luttes d'influence. Cet environnement instable peut semer la confusion, un manque de lisibilité, la coordination n'étant pas toujours bien assurée ou l'organisation étant pensée en tant que superposition de deux structures, emprisonnées dans le modèle hiérarchique traditionnel.

Le projet s'est donc efforcé de renforcer les activités et actions menées entre les services et les administrations différentes dans le cadre de la gestion intégrée afin de favoriser les synergies et les complémentarités entre les partenaires.

Ces constructions et mises en œuvre d'activités par des structures différentes montrent le décloisonnement impulsé par INTEGRE. Les travaux de groupes organisés lors des ateliers, notamment, ont permis de créer des relations qui se sont concrétisées dans des propositions d'échanges bilatéraux ou l'implication de nouvelles structures dans des activités en cours.

Les instances de suivi du projet fournissaient également un cadre de discussions et d'échanges aidant les services à s'ouvrir à d'autres domaines techniques et ainsi à appréhender les complémentarités de leurs actions respectives.

Il est difficile de comptabiliser de manière exhaustive le nombre d'actions qui se sont construites en interservices, car le projet n'a eu vocation à comptabiliser toutes les activités développées grâce au décloisonnement opéré, mais on évalue à une cinquantaine le nombre d'actions coportées par des institutions/collectivités.

Quelques actions significatives méritent d'être signalées. Ainsi, en **Nouvelle-Calédonie**, l'appui méthodologique était copiloté par les 3 provinces de Nouvelle-Calédonie, le CEN et la CPS, lui conférant une dimension pays importante. Sur le site Grand Sud, INTEGRE a favorisé le travail collaboratif entre les différents services de la province Sud avec un copilotage sur l'étude de configuration d'un observatoire de la pêche tout comme pour les activités sur l'érosion menées à l'île Ouen. Sur Ouvéa, l'action « pôle écotouristique » copilotée par la direction de l'environnement et la direction du tourisme (C2I21) et est menée en partenariat avec la direction de l'économie intégrée.

En **Polynésie française**, sur le site d'Opunohu, un gros travail collaboratif entre plusieurs services de Polynésie française (Service du Développement Rural, Service du Tourisme, Direction de l'Environnement et le Service de la Culture) a été mené sur la mise en place d'une structure

d'accueil sur le domaine d'Opunohu avec notamment l'organisation d'un premier « Conseil de Site » qui offre une plate-forme de discussion entre les différents acteurs institutionnels de cet espace (Commune, SDR, CRIOBE, SCP, projets INTEGRE et RESCCUE). Sur le site pilote de Raiatea Tahaa, les directions du gouvernement, l'ensemble des services présents sur le site, la Circonscription des îles-Sous-le-Vent et les communes travaillaient main dans la main sur la mission d'appui à l'élaboration du plan de gestion de Raiatea-Tahaa.

À **Wallis-et-Futuna**, sur l'agriculture biologique, un important travail en réseau a été effectué au niveau de la ferme-pilote bio du lycée professionnel agricole pour un réseau de partenaires dans le but de tester et diffuser les procédés innovants pour la gestion des effluents d'élevage tandis que la Direction des Services de l'Agriculture, la CCIMA et le lycée professionnel agricole copilotent la plate-forme démonstrative de compostage. Le plan de gestion intégrée des zones côtières a été l'occasion d'une forte mobilisation des services de Futuna (Service Territorial de l'Environnement/Direction des Services de l'Agriculture/Service des Affaires culturelles). Enfin, la stratégie d'adaptation au changement climatique a permis de faire travailler ensemble les chefs coutumiers, Météo France, le Service Territorial de l'Environnement, le SCOPPD, le Service des Affaires Culturelles, la Direction des Services de l'Agriculture, le Service du Cabinet du Préfet, le Service des Travaux Publics, et le Service Phares et Balises.

Au niveau **régional**, les appels à projets ont vu des services travailler ensemble à l'élaboration de fiches projets (projet déchets dangereux de Nouvelle-Calédonie en Nouvelle-Zélande).

© CPS – INTEGRE

CONCLUSION DE L'ACTIVITÉ 2.1.2 : «RENFORCEMENT DES CAPACITÉS»

Le temps du projet a permis de mobiliser des ressources humaines et financières importantes que n'ont pas habituellement les pouvoirs publics pour réaliser le développement méthodologique en matière de gouvernance des processus de gestion.

Les acteurs des territoires ont bénéficié d'expertises extérieures, d'accompagnement technique à la gestion de projet par des prestataires extérieures et par l'équipe de coordination INTEGRE permettant d'améliorer leurs actions dans les thématiques la gestion intégrée et le management de projets transversaux, la gouvernance et les processus participatifs de GIZC, l'agriculture biologique/durable, la gestion des déchets, la restauration et la gestion des bassins versants, le tourisme durable, la préservation de la ressource en eau, les espèces envahissantes – la biosécurité, la gestion des ressources lagonaires et l'aquaculture, l'adaptation au changement climatique, etc.

Ces formations ou accompagnements méthodologiques et techniques ont permis de renforcer les capacités des partenaires, tant en termes techniques qu'en matière d'appropriation du projet et de la gestion intégrée au sens large. Des savoir-faire ont été apportés aux acteurs et aux structures, mais ont également entrainé des échanges avec les autres services, les autres sites, ou les autres PTOM et pays ACP de la zone, selon l'ampleur de la formation.

Le mode opératoire de conduite du changement de développement de la gestion intégrée terre-mer privilégiant systématiquement les méthodes participatives et transversales a démontré sa pertinence.

Les exemples développés ci-dessus montrent que l'approche participative et transversale, bien qu'elle nécessite un temps long de préparation et d'organisation au démarrage, répond finalement aux attentes de tels processus.

ACTIVITÉ 2.1.3
SENSIBILISER LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES DÉCIDEURS/INSTITUTIONS AUX ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PTOM VIA LA MISE EN VALEUR DES RÉSULTATS

INTRODUCTION

Le projet INTEGRE a privilégié un **mode d'apprentissage expérientiel** (« apprendre en faisant »), orienté vers les individus en s'appuyant sur leurs connaissances déjà existantes et leurs expériences pour les faire évoluer. Cette pédagogie active a permis une meilleure appropriation et mémorisation des savoirs et savoir-faire par une application immédiate des connaissances.

De plus, INTEGRE a misé sur l'**interaction des dynamiques individuelles et collectives** pour développer les principes de la GIZC et favoriser les apprentissages et les changements de pratiques, soit en partant des initiatives individuelles, soit en partant de projets portés par les collectivités.

Quelle que soit l'origine de l'impulsion des actions, privée, publique ou parapublique, l'objectif a été dans chaque cas d'accompagner les dynamiques à l'œuvre pour disséminer les expériences et favoriser les effets d'apprentissage des individus vers le collectif ou du collectif vers les individus.

Dans le cas où les conditions étaient peu favorables à la mise en place de mesures à grande échelle, du fait notamment de résistances fortes, l'expérimentation s'avère souvent plus pertinente. Le projet INTEGRE a pu ainsi prendre appui sur des initiatives individuelles pour développer des dynamiques collectives.

Ces deux entrées, individuelle (le porteur de projet) et collective (Territoire, Province, Commune, secteur économique, associations) sont, dans tous les cas, complémentaires. Plusieurs types d'actions ont été développés au titre du renforcement (empowerment) de la société civile au sein des Territoires.

ACTIONS DE SENSIBILISATION AUPRÈS DES SCOLAIRES ET DU GRAND PUBLIC

Les **populations scolaires et le grand public** ont été une cible importante du projet INTEGRE, car ils sont un vecteur essentiel pour la préservation et la protection de l'environnement. La sensibilisation est une action transversale et continue, menée à travers des campagnes spécifiques tout comme au cours de la mise en œuvre des activités plus techniques du projet. Citons toutefois quelques campagnes spécifiques :

En **Nouvelle-Calédonie**, les animateurs Patrimoine mondial, présents sur les 3 sites-pilotes, ont régulièrement organisé des actions de sensibilisation du grand public et des scolaires à la protection de l'environnement. Ces actions font partie de leurs missions. Ils sont intervenus auprès d'un large public et étaient présents sur les principaux évènements (foire, fête de la science…) qui se déroulaient sur leur territoire. Ces actions ont été documentées dans les rapports trimestriels et annuels tout au long du projet et sont décrites dans les fiches de synthèse par activités.

On peut citer comme réalisations majeures, sur le site pilote Grand Sud, l'organisation de la première fête de la science à l'île des pins en Nouvelle-Calédonie en 2016 où INTEGRE a contribué à la participation des élèves du collège de Yaté et de l'école primaire de l'île Ouen ainsi que de nombreux partenaires associatifs et scientifiques.

Sur le site pilote d'Ouvéa, INTEGRE a organisé un concours de logo pour le GDPL Bomene Tapu à Ouvéa auprès des enfants des 3 collèges de l'île. Les gagnants et leurs accompagnateurs ainsi qu'une délégation de coutumiers (28 personnes au total) sont partis 2 jours en décembre sur Beautemps-Beaupré où ils ont pu participer au suivi des pontes de tortues et de la nidification des oiseaux marins, tout en étant informés sur la dératisation de l'îlot. La dératisation de Beautemps-Beaupré a été effectuée avec les guides et pêcheurs locaux. Dans la ZCNE, le comité de gestion a été largement impliqué pour l'enlèvement des stocks historiques de VHU à Ouégoa ;

À **Wallis-et-Futuna**, la plupart des activités ont été renforcées par des actions de sensibilisation. Ces actions étaient de divers types : participation à des événements locaux, réalisation d'interventions sur des thématiques prioritaires dans les établissements scolaires, animation de formations à destination de différents publics, organisation de campagnes de ramassage de déchets et des sorties lagon (impacts changement climatique, mangroves…). Une activité de sensibilisation en tant que telle vise à susciter l'adhésion autour des thématiques prioritaires du territoire : protection de l'environnement, gestion des déchets, préservation de la ressource en eau.

Parallèlement, l'équipe INTEGRE de Wallis-et-Futuna a accompagné les partenaires dans l'élaboration et le montage de projets pédagogiques.

Ainsi, un projet de sensibilisation des écoles, monté en juillet 2015, mérite d'être mentionné pour son caractère fédérateur : la DEC (Direction de l'enseignement catholique), la DSA (Direction des services de l'Agriculture), le STE (Service territorial de l'Environnement) et la CCIMA (Chambre de Commerce, d'industrie, des métiers et de l'agriculture) l'ont en effet organisé de concert. 7 écoles et 200 élèves ont été sensibilisés et initiés à la mise en place d'un compost au sein de leur établissement respectif.

À Wallis, une activité spécifique sur la sensibilisation à la gestion des déchets (en particulier au tri) a porté également ses fruits, avec par exemple la conception et la réalisation d'une vidéo par les élèves du Lycée d'État permet-

tant sa diffusion sur la chaîne Wallis 1ère, à une heure de forte écoute et pendant deux campagnes de deux mois.

Le projet a également accompagné le lycée agricole pour la réalisation d'un livret photo « Regards sur l'agriculture familiale océanienne de Wallis-et-Futuna ».

Ainsi, l'ensemble des établissements scolaires, soit une vingtaine de classes, a été sensibilisé à travers plus de 150 interventions sur l'impact des déchets sur l'environnement, le tri, la préservation de la ressource en eau et autres bonnes pratiques environnementales.

L'intérêt des élèves est illustré par les demandes croissantes d'accompagnement et d'organisation de visites guidées du CET (assurées par la coordinatrice et l'équipe du CET).

Enfin, l'équipe a été régulièrement sollicitée pour des actions de formation, animation, présentation au cours de manifestations (comme la fête de la science ou la journée mondiale de l'eau) ou dans le cadre d'activités associatives (telles celles de l'association Maria Poli qui sensibilise les élèves en vacances au ramassage, tri et pesée des déchets rassemblés en une journée sur un îlot). Pour ce faire, INTEGRE a conçu et réalisé des supports pédagogiques relatifs au tri des déchets, recyclage, aux impacts des déchets sur l'environnement, le changement climatique, les mangroves...

Ainsi, sur l'ensemble du projet :

- 6 500 personnes ont été sensibilisées dont 3 500 élèves dans les établissements scolaires de Wallis-et-Futuna
- 150 interventions ont été réalisées
- 20 campagnes de ramassage des déchets : 500 élèves et adultes mobilisés
- 30 visites du CET : 900 élèves et adultes mobilisés
- Une importante couverture médiatique est également venue renforcer ces actions : 75 interviews TV et radios dont 8 documentaires de 30 min sur les activités du projet

En **Polynésie française**, ce renforcement s'est traduit par un appui financier aux associations pour la mise en œuvre de projets de différentes natures.

Ainsi, sur le site d'Opunohu, l'archéologue en charge des restaurations et des travaux de fouilles dans le cadre du projet a accueilli 200 écoliers de l'école primaire de Papetoai. Les écoliers ont pu découvrir le travail des archéologues, mais également apprendre sur la vie quotidienne de leurs ancêtres.

On peut également mentionner le balisage et la réalisation de panneaux et de brochures pour informer et sensibiliser sur la présence et les règles du rahui de Teahupoo. La nature participative du projet et les nombreuses interactions avec les acteurs locaux qui en découlent ont permis de sensibiliser à la gestion des ressources de manière très régulière.

À ce titre la présence des animatrices sur le terrain joue un rôle très significatif dans la sensibilisation de la population. Les réunions de concertation pour les plans de gestion sont souvent une occasion de discuter de l'état des ressources et des causes de dégradation.

La restitution systématique des résultats de l'ensemble des études menées dans le cadre du projet auprès des acteurs locaux est également un excellent moyen de les sensibiliser à la gestion durable des ressources.

À titre d'exemple, la population de Vaiaau (Raiatea) a pu s'informer des causes de l'érosion de l'îlot qu'ils fréquentent tous régulièrement et celle de Faaroa a pu être sensibilisée aux effets des assainissements défectueux sur la qualité des eaux de la Baie.

© CPS - INTEGRE

ACTIONS DE SENSIBILISATION DES ÉLUS/DÉCIDEURS/INSTITUTIONS

L'autre public cible essentiel pour faire passer les messages sur la gestion durable de l'environnement dans l'intérêt des populations sont **les personnes qui pilotent les collectivités ou les institutions**, les tribus et les villages, c'est-dire les personnes élus, les décideurs ou les responsables d'institutions.

Les actions ont pu prendre la forme de visite des sites pilotes ou de présentations dans les institutions. L'idée était d'une part de sensibiliser les décideurs et les institutions à l'importance de la gestion intégrée des zones côtières et d'autre part de leur présenter l'avancement du projet et ses réalisations concrètes sur le terrain.

On peut citer par exemple en **Nouvelle-Calédonie**, la visite du site pilote de la zone côtière nord-est à deux reprises par les élus : en novembre 2014 avec l'Ambassadeur Jacobs de l'Union européenne, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et les autorités provinciales et en octobre 2016, la présentation du projet et visite du campement de chasse de Touho et des zones de reboisement avec la Commission environnement de la province Nord. Des présentations d'INTEGRE ont été faites lors au congrès des 7 pays Kanak (autorités coutumières en Nouvelle-Calédonie) en août 2016 à Ouégoa. Sur le site Grand Sud, la visite de site INTEGRE lors de la venue du DG DEVCO Stefano Manservisi en Nouvelle-Calédonie le 3 avril 2017 a été l'occasion d'une inauguration de la pépinière financée par le projet, avec le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et des élus de la province sud. Des présentations du projet ont également été faites au Sénat Coutumier et au Conseil Économique Social et Environnemental[53].

En **Polynésie française**, chaque site pilote a fait l'objet d'une sensibilisation des élus, au niveau communal, mais aussi territorial. Sur le site pilote d'Opunohu en Polynésie française, plusieurs visites de terrain ont été organisées pour informer les élus et services du Pays sur l'avancement des activités du projet sur le site, notamment lors de la visite du Directeur Général de la CPS et de l'Ambassadeur de l'Union européenne en décembre 2016. Cette visite a été l'occasion, en compagnie de nombreux élus de Polynésie, de montrer de manière opérationnelle les réalisations réalisées par le projet de terrain à Moorea et sur la presqu'île. Des visites des installations de la Coopérative des Aquaculteurs avec les élus, et notamment le Ministre responsable de la pêche, ont également été organisées avec un point d'orgue en juin 2017 avec le relâcher de Marava. La clôture des sites en Polynésie a été l'occasion d'inviter tous les élus de terrain lors des clôtures des sites pilotes et de leur présenter l'ensemble des activités réalisées par le projet. Le projet a également été présenté au Congrès des maires en août 2017. Enfin, des élus de Nouvelle-Calédonie avaient eu l'occasion de visiter le site pilote d'Opunohu lors de l'atelier tourisme en 2015.

À **Wallis-Et-Futuna**, les politiques publiques élaborées avec le soutien du projet ont fait l'objet de séminaires et d'ateliers de réflexion qui ont réunis les instances décisionnelles (Chefferies, Élus, membres du CTEDD) à de multiples reprises pendant toute la durée du projet. Chaque CTEDD réunissait les instances décisionnelles et politiques du Territoire (préfet, président de l'Assemblée territoriale, chefferies, etc.) qui ont ainsi été régulièrement informées de l'avancée du projet. Sur Futuna, des dizaines de réunions publiques avec les responsables coutumiers et la population ont permis d'identifier les thématiques prioritaires à traiter (eaux, déchets, parcs à cochons) et à envisager les projets à développer. Une présentation bilan du projet a également été faite à l'Assemblée territoriale le 17 octobre 2017 ainsi qu'une présentation finale du projet en CTEDD le 22 mars 2018[55].

Sur le **plan régional**, les élus des territoires qui se sont déplacés lors des COPIL ou des ateliers techniques régionaux ont eu l'occasion également de bénéficier d'une sensibilisation et d'une information sur les sites pilotes des autres territoires. Les évènements organisés autour de l'exposition itinérante ont aussi été l'occasion de sensibiliser les élus et les décideurs qui sont venus la visiter[56].

[53] Toute la visibilité liée aux événements de Nouvelle-Calédonie est visible sur le site internet du projet ci-dessous http://integre.spc.int/le-projet/tous-les-evenements/nouvelle-caledonie?limitstart=0
[54] Toute la visibilité liée aux événements de Polynésie française est visible sur le site internet du projet ci-dessous http://integre.spc.int/le-projet/tous-les-evenements/polynesie-francaise
[55] Toute la visibilité liée aux événements de Polynésie française est visible sur le site internet du projet ci-dessous : http://integre.spc.int/le-projet/tous-les-evenements/wallis-et-futuna
[56] Toute la visibilité liée aux événements de Polynésie française est visible sur le site internet du projet ci-dessous : http://integre.spc.int/le-projet/tous-les-evenements/actions-regionales
[57] Tous les outils sont visibles sur le site internet du projet : http://integre.spc.int/le-projet/telechargements#documents-et-rapports

PRODUCTION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION/ SENSIBILISATION/ PÉDAGOGIQUES

Pour soutenir sa politique de visibilité et communication, INTEGRE s'est attaché à produire des supports de communication et de sensibilisation, à la fois pour le projet en propre, mais également pour les partenaires dans le cadre de leurs actions menées spécifiquement sur les sites pilotes. Il s'agit d'outils pédagogiques, d'outils de visibilité et de supports audiovisuels principalement. Tous ces supports, aux couleurs de l'Union européenne, de la Communauté du Pacifique et du projet INTEGRE, sont visibles sur le site internet du projet.

SUR LE PLAN RÉGIONAL[57]

Outils de visibilité :

- Bâche/banderole du projet déployée lors des évènements ou sur les photos de groupe
- Bâche pour les ateliers Agribio
- Plaquette de présentation bilingue du projet, avec vocation à accueillir les fiches cartonnées produites par thématiques
- Brochure du projet
- Élaboration et construction d'une exposition sur le projet en double exemplaire (en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française) pour en faciliter sa diffusion
- Réalisation d'un kakemono et de 200 cartes postales pour présenter l'atelier régional d'échanges sur la gestion participative de la pêche lagonaire de Polynésie
- Blocs notes
- Tee shirt et polos
- Casquettes
- Clés USB
- Stylos
- Mugs
- Pare-soleil
- Autocollants dont de très grands pour les véhicules et engins achetés par le projet
- Etc.

© CPS - INTEGRE

EN NOUVELLE-CALÉDONIE[58]

Outils pédagogiques :

- Sur le site pilote Grand Sud : élaboration de deux outils de sensibilisation pour les comités de gestion : une maquette d'un bassin versant de l'île Ouen (juin 2017) et un « jeu de l'Oie » sur le patrimoine naturel du grand Sud (février 2017)
- Sur le site d'Ouvéa : élaboration d'une série de 3 posters présentant les principaux poissons d'Ouvéa avec leur nom en langue : choix des espèces et identification des noms avec les pêcheurs d'Ouvéa
- Réalisation d'un guide sur les tortues marines
- Réalisation d'un jeu de l'oie sur le Grand Sud
- Réalisation d'une maquette de l'île Ouen avec les enfants à visée pédagogique

Outils de visibilité :

- Production et large distribution (direct par les partenaires) de 2 plaquettes communes de présentation des projets INTEGRE et RESCCUE en province Nord et province Sud avec un rôle d'information sur les actions et les politiques provinciales appuyées par les projets. Ces plaquettes ont pour cible les acteurs institutionnels, techniques et dans une moindre mesure, le grand public s'intéressant aux questions environnementales
- Réalisation de posters de présentation d'actions du projet INTEGRE pour informer la population locale sur les activités de protection du bassin versant à Touho en province Nord (C2N4) et sur le devenir du plateau des 5 miles à l'île Ouen (C2S12). Ils ont été remis aux partenaires techniques des sites qui les utilisent pour expliquer leurs actions auprès du grand public et de leurs partenaires techniques
- Réalisation de panneaux de visibilité sur la pépinière de l'île Ouen et d'une fiche de présentation des actions menées à l'île Ouen
- Réalisation de panneaux au rocher de Kanuméra à l'île des pins en français, kunie, anglais et japonais
- Réalisation de flyers pour la préservation du rocher de Kanuméra à l'île des pins en français, kunie, anglais et japonais
- Réalisation de panneaux sur la ferme-pilote de Houailou
- Réalisation de panneaux pour le conservatoire de l'igname
- Création du logo du Comité de gestion de l'île des Pins en Nouvelle-Calédonie
- Création du logo du GDPL d'Ouvéa

Supports audiovisuels :

- NC - Quand le santal et le gaïac remplacent le pinus, île Ouen - Province Sud/INTEGRE
- NC - île Ouen : le combat pour l'environnement continue/Inauguration de la pépinière de reboisement - Province Sud/INTEGRE
- NC - La mangrove expliquée aux enfants de Goro - Province Sud/INTEGRE
- NC - L'île des Pins : les élèves plantent 800 arbres - Province Sud/INTEGRE
- NC - Programme INTEGRE : l'heure du bilan - Province Sud/INTEGRE
- NC - Atoll de Héo (Beautemps-beaupré) : une biodiversité à protéger (dératisation de l'atoll par l'ASBO) - Province des îles Loyauté/ASBO/INTEGRE
- NC - L'érosion côtière à l'île Ouen - Province Sud/INTEGRE
- NC - Des yeux sous la mer : le suivi participatif des récifs coralliens à Ouvéa - Province des îles Loyauté/INTEGRE
- NC - Le projet de dératisation à Yaay (Ouvéa) sur l'île - Province des îles Loyauté/INTEGRE
- NC - Séminaire régional « Agriculture biologique dans le Pacifique », Nouvelle-Calédonie, 2-6 novembre 2015 - Biocalédonia/CANC Lycée Agricole Do Neva/INTEGRE
  - Fertilité Butte et Vie
  - Fertilité Compost
  - Fertilité eau couverte
  - Maladies et biopesticides
  - Maladies Observer Agir
  - Maladies et Insectes
  - Semences et Cultures
  - Semences et Conservation
  - Semences et Pratiques Traditionnelles
- NC - Séminaire régional « Agriculture biologique dans le Pacifique » - Témoignages, Nouvelle-Calédonie, 2-6 novembre 2015 - Biocalédonia / CANC Lycée Agricole Do Neva/INTEGRE
- NC - Patrimoine mondial, 8 ans de gestion participative - Province Sud/INTEGRE
- NC - Protéger la ressource en eau du massif des Lèvres à TOUHO - Province NORD/Tipwoto/Planter un arbre pour une vie/RESCCUE/INTEGRE

© CPS - INTEGRE

[58] Tous les outils sont visibles sur le site internet du projet, déclinés par site pilote :
http://integre.spc.int/en-nouvelle-caledonie/la-zone-cotiere-nord-est#rapports-th%C3%A9matiques
http://integre.spc.int/en-nouvelle-caledonie/le-grand-sud#rapports-th%C3%A9matiques
http://integre.spc.int/en-nouvelle-caledonie/les-atolls-d-ouvea-et-beautemps-beaupre#rapports-th%C3%A9matiques
http://integre.spc.int/en-nouvelle-caledonie/actions-transversales#rapports-th%C3%A9matiques

EN POLYNÉSIE FRANÇAISE[59]

Outils pédagogiques :

- Production et diffusion de posters de sensibilisation sur les déchets dangereux auprès des professionnels de Raiatea et Tahaa, production et diffusion de brochures sur le label « Rave Ma », production et diffusion d'un spot de présentation du label « Rave Ma »
- Production de 150 règles en bois pour les pêcheurs impliqués dans la mise en place de zones de pêche réglementées à Raiatea et Tahaa. Ces règles indiquent les tailles maximales des espèces réglementées

Outils de visibilité :

- Sur le site pilote d'Opunohu : élaboration de 4 panneaux d'informations/sensibilisation sur l'agriculture biologique et 1 sur le parcours santé d'Opunohu
- Sur le site pilote de Raiatea-Tahaa : conception d'un panneau sur l'intérêt de la permaculture pour lutter contre l'érosion

Supports audiovisuels :

- PF - Film du projet INTEGRE en Polynésie française - INTEGRE
- PF - Film du projet INTEGRE sur la structure d'accueil à Opunohu - INTEGRE
- PF - Film du projet INTEGRE sur le projet de développement touristique à Pohine, Raiatea/Tahaa - Commune de Raiatea/Commune de Taputapuatea/Commune de Pohine/INTEGRE
- PF - Spot télévisuel sur la gestion et l'élimination des déchets dangereux en Polynésie française : Label RAVE MA - CCISM Polynésie française/INTEGRE
- PF - Film du projet INTEGRE sur le réseau de fermes-pilotes biologique en Polynésie française - INTEGRE
- PF - Film du projet INTEGRE sur les rencontres et les partages : Échange régional à Fidji sur l'étude du réseau LMMA « Local Managed Marine Area », un réseau d'aires marines protégées, gérées par les communautés locales – INTEGRE
- Vidéo de communication sur l'action de réensemencement du lagon de Vairao en Marava.

© CPS - INTEGRE

© CPS - INTEGRE

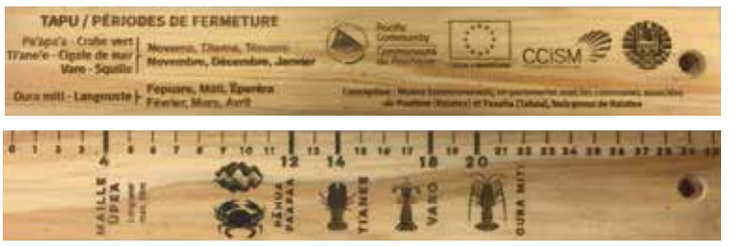

© CPS - INTEGRE

[59] Tous les outils sont visibles sur le site internet du projet, déclinés par site pilote :
http://integre.spc.int/en-polynesie-francaise/la-presqu-ile-de-tahiti#rapports-th%C3%A9matiques
http://integre.spc.int/en-polynesie-francaise/les-iles-de-raiatea-tahaa-et-leur-lagon#rapports-th%C3%A9matiques
http://integre.spc.int/en-polynesie-francaise/la-baie-et-la-vallee-d-opunohu#rapports-th%C3%A9matiques
http://integre.spc.int/en-polynesie-francaise/actions-transversales#rapports-th%C3%A9matiques

À WALLIS-ET-FUTUNA[60]

Outils pédagogiques :

- Élaboration et diffusion d'un guide sur l'élevage porcin à sec afin d'améliorer la gestion des effluents d'élevage. Ce guide, qui a été conçu par l'animateur INTEGRE aux bénéfices des éleveurs de Wallis-et-Futuna, a été envoyé aux partenaires du projet « Réseau de fermes-pilotes bio »
- Élaboration d'une maquette du CET de Vailapo
- Élaboration d'un jeu de l'oie sur les déchets
- Élaboration d'un jeu robotisé sur le tri des déchets
- Élaboration d'un livret « regards sur l'agriculture familiale de Wallis-et-Futuna »
- Élaboration et diffusion d'un guide de l'élevage porcin à sec

Outils de visibilité :

- Élaboration d'affiches sur le tri des déchets, sur la gestion des déchets dangereux
- Élaboration d'affiches et de panneaux sur la forêt sur les lieux des opérations de reboisement
- Élaboration de plans et de signalétiques des deux CET
- Élaboration d'affiches sur le processus de litière sèche

© CPS - INTEGRE

Supports audiovisuels :

- WF - Film du projet INTEGRE à Wallis-et-Futuna - INTEGRE
- WF - Film du projet INTEGRE à Wallis-et-Futuna : Sensibilisation - Vice Rectorat de Wallis-et-Futuna/Direction de l'Enseignement catholique de Wallis-et-Futuna/Service Territorial de l'Environnement de Wallis-et-Futuna/INTEGRE
- WF - Film du projet INTEGRE à Wallis-et-Futuna : Gestion des déchets - WF1ere/Service Territorial de l'Environnement de Wallis-et-Futuna/INTEGRE
- WF - Spot télévisuel des élèves du Lycée d'État de Wallis-et-Futuna sur la gestion des déchets sur le Territoire - WF1ere/Vice Rectorat de Wallis-et-Futuna/Lycée d'État de Wallis-et-Futuna/INTEGRE
- WF - Film du projet INTEGRE sur le réseau de fermes-pilotes biologique à Wallis-et-Futuna : Compilation - INTEGRE
- WF - Film du projet INTEGRE sur le réseau de fermes-pilotes biologique à Wallis-et-Futuna : Fruitier - INTEGRE
- WF - Film du projet INTEGRE sur le réseau de fermes-pilotes biologique à Wallis-et-Futuna : Porcin - INTEGRE
- WF - Film du projet INTEGRE sur le réseau de fermes pilotes biologique à Wallis-et-Futuna : Vivrier - INTEGRE
- WF - FELAVEI'I rencontre : Projet INTEGRE à Wallis-et-Futuna - WF1ere
- WF - FELAVEI'I rencontre : Wallis-et-Futuna sujet d'études (Stagiaires ENSIL Compostage et Assainissement) - WF1ere
- WF - FELAVEI'I rencontre : Fête de la Science à Wallis-et-Futuna - WF1ere
- WF - FELAVEI'I rencontre : La gestion des déchets à Wallis-et-Futuna (2015) - WF1ere
- WF - FELAVEI'I rencontre : La gestion des déchets à Wallis-et-Futuna (2016) - WF1ere

© CPS - INTEGRE

À PITCAIRN[61]

Supports audiovisuels

- Ptc - Formation aux pratiques agricoles durables à Pitcairn - INTEGRE
- Ptc - Formation à l'élaboration d'un plan de gestion des pêches à Pitcairn - INTEGRE

[60] Tous les outils sont visibles sur le site internet du projet, déclinés par site pilote :
http://integre.spc.int/a-wallis-et-futuna/l-ile-de-wallis-et-son-lagon#rapports-th%C3%A9matiques
http://integre.spc.int/a-wallis-et-futuna/futuna#rapports-th%C3%A9matiques
http://integre.spc.int/a-wallis-et-futuna/actions-transversales
[61] http://integre.spc.int/a-pitcairn/le-site-de-pitcairn#rapports-th%C3%A9matiques

VISIBILITÉ AUDIOVISUELLE ET PRESSE[62]

Les coordonnatrices du projet et la cellule communication de la CPS ont régulièrement élaboré des dossiers de presse afin que le projet et son bailleur soient visibles dans la presse écrite et audiovisuelle des PTOM. Ainsi, sur la période, une quinzaine d'articles sont parus dans la presse écrite sur le projet qui a fait également l'objet d'une trentaine de reportages TV. Plus précisément,

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

- 50 articles de fond sur les actions du projet dans les Nouvelles Calédoniennes et autres journaux de presse et reportages web
- 2 reportages radio, 3 reportages TV
- Production et diffusion en 1000 exemplaires du troisième numéro de la lettre d'information de la Zone-Côtière nord-est

EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

- 25 articles de fond sur les actions du projet dans les quotidiens « La Dépêche » et « Tahiti Infos », 2 reportages TV
- 4 articles de presse, 2 reportages TV, un plateau TV pour l'atelier régional sur l'agriculture biologique
- 1 article et un plateau TV pour la visite du Directeur Général de la CPS et de l'Ambassadeur de l'UE dans le Pacifique
- Participation à un Plateau télévisé TNTV, un reportage et un spot télévisé dédiés au programme INTEGRE dans le cadre de la Semaine de l'Europe (mai 2017) organisée par la Délégation aux affaires internationales, européennes et du Pacifique (DAIE), disponibles sur le site Internet de la DAIE[63].
- Facebook : communication sur les activités et événements INTEGRE du site d'Opunohu sur le site Facebook de la Commune de Moorea.

À WALLIS-ET-FUTUNA

- 75 reportages télé et radio sur Wallis 1ère (projets sensibilisation, pose des panneaux signalétiques INTEGRE au CET, tri à WF, Agribio, mission exportation huiles batteries SOCADIS, collecte et exportations des huiles usagées et des batteries, embarquement des containers, diagnostic participatif GIZC, congrès IUCN, fermeture décharge Nanu'u, stratégie changement climatique, journée mondiale de l'eau, fête de la science).
- 8 documentaires de 30 min Felavei sur Wallis 1ère (Expédition Tara et gestion des déchets).
- Diffusion sur WF 1ère du spot sur la gestion des déchets, réalisé par les élèves du Lycée d'État et WF 1ère (2 campagnes d'un mois)

CONCLUSION DE L'ACTIVITÉ 2.1.3 : «SENSIBILISATION ET COMMUNICATION»

L'objectif général d'INTEGRE étant de contribuer à gérer ou valoriser l'environnement des PTOM dans l'intérêt des populations, le projet a mis une attention particulière pour sensibiliser ces dernières à travers des actions menées auprès du grand public, mais aussi des publics cibles comme les scolaires ou les élus.

De l'avis de l'évaluateur à mi-parcours « *Il n'est pas rare que pour des programmes de l'ampleur d'INTEGRE, les acteurs censés être les bénéficiaires de ces programmes ne connaissent même pas le nom du programme, sans parler de l'origine des fonds engagés. Ce n'est pas du tout le cas d'INTEGRE. L'ensemble des acteurs rencontrés lors de la mission de terrain non seulement connaissent le programme, mais sont également bien conscients de l'aide et des bénéfices apportés par les actions mises en œuvre, ainsi que du soutien reçu de l'équipe de gestion. Ceci est probablement le reflet de la totale adéquation entre ces actions et les besoins des populations. C'est aussi la conséquence de toutes les actions de communication et de sensibilisation mises en œuvre et les acteurs sont unanimes à exprimer leur reconnaissance envers le programme INTEGRE et son équipe de gestion. C'est tout aussi vrai concernant l'origine des fonds engagés. Pour la première fois, l'évaluateur a rencontré des acteurs de terrain, mais aussi institutionnels, qui expriment explicitement leur reconnaissance envers l'engagement de l'UE à financer des actions dont ils avaient un réel besoin (notamment à Wallis et à Pitcairn). Enfin, les visites de terrain ont permis de constater que les sites de mises en œuvre des actions montraient clairement la contribution du programme INTEGRE et de l'UE que ce soit sur les équipements financés par le programme ou sur des panneaux dédiés situés à l'entrée des sites. Ceci les rend automatiquement bien visibles pour les populations utilisant ou visitant ces sites.* »

[62] Les articles de presse récupérés par l'équipe INTEGRE sont téléchargeable sur le site internet du projet : http://integre.spc.int/le-projet/telechargements#presse
[63] https://www.service-public.pf/daiep/

CONCLUSION DU RÉSULTAT ATTENDU 2.1 : «AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE»

En conclusion, INTEGRE s'est attaché à améliorer la gouvernance liée à la gestion de l'environnement dans les PTOM. Le mode opératoire de conduite du changement de développement de la gestion intégrée terre-mer privilégiant systématiquement les méthodes participatives et transversales a démontré sa pertinence.

La création de comités locaux par exemple, a permis d'affirmer très tôt dans le processus la reconnaissance des légitimités locales et a contribué à faciliter l'appropriation de la démarche par les acteurs locaux sur tous les sites pilotes. Elle a permis en outre d'assurer des échanges entre services publics et d'aborder de nombreuses thématiques de manière intersectorielle. Cette amélioration des échanges d'information et de points de vue a fluidifié la gouvernance verticale en équilibrant les approches dites « top-down » de l'administration vers les acteurs locaux et les approches dites « bottom-up » qui fait au contraire remonter la vision et les attentes des acteurs locaux vers l'administration. Elle a également amélioré la gouvernance horizontale et aidé à mettre en cohérence l'action publique.

La mise en cohérence de l'action et l'appropriation des actions de gestion par les acteurs locaux ont permis de rendre très opérationnelles et efficaces les mesures et les actions concrètes de gestion. Dans plusieurs cas, le travail participatif a permis d'assurer aussi une régulation politique indispensable pour créer les conditions de mise en œuvre de toute action ou toute mesure de gestion. Le long travail de déconstruction, d'explication et de reconstruction des liens permet désormais d'impliquer de manière très concrète des populations.

Enfin, les processus participatifs ont permis sur plusieurs sites de mieux articuler les connaissances locales et les connaissances scientifiques, de promouvoir les échanges entre ces différents savoirs, et au final de les intégrer dans la compréhension des enjeux locaux de gestion pour programmer les actions les plus pertinentes.

Pour obtenir ces résultats significatifs, la clé a bien été l'encadrement et l'animation des processus sur le terrain, accompagnés de campagnes de sensibilisation. Il est illusoire de penser que l'autonomisation des processus participatifs peut s'obtenir rapidement. Il faut un accompagnement long et rapproché pour consolider les capacités des acteurs publics support et pour asseoir le fonctionnement des instances de concertation. La constitution d'équipes autour d'un(e) coordonnateur(trice) à l'échelle de chaque PTOM, associant des animateurs locaux et des spécialistes externes en appui méthodologique est le format choisi dans le cadre du projet INTEGRE. Ce dispositif est convaincant, mais nécessiterait d'être élargi à des agents publics dans chaque territoire, pas seulement en tant que simple « référent », mais en tant qu'opérateur impliqué dans la mise en œuvre des projets.

© CPS - INTEGRE

[4.1.1] RÉSULTAT ATTENDU 2.2 : DES ACTIONS DE GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES SONT MISES EN ŒUVRE AU NIVEAU LOCAL

INDICATEURS	CIBLE	RÉALISÉ 2014-2017
Nombre de plans de gestion intégrée élaborés ou mis en œuvre par le projet	9	8
Nombre d'actions de gestion, répondant aux enjeux prioritaires identifiés par les PTOM, développées par le projet	40	71
Nombre d'activités économiques responsables créées par le projet	10	15
Taux de cofinancement des actions de gestion développées par le projet	60 % de financement INTEGRE	nd*

* Le taux de cofinancement de Wallis-et-Futuna est de 52 %. Le taux de cofinancement des activités en NC et PF est élevé, mais n'est pas calculable, car les cofinancements sont apportés par les collectivités sur leurs budgets propres ou sont apportés sous forme de mise en disposition de ressources humaines ou de cofinancement effectifs (qui sont « noyés » dans les budgets des collectivités). Ces informations n'ont pas été diffusées à l'équipe projet. Les taux de cofinancement varient de 20 à 90 % selon les activités (cf. rapport ROM et évaluation à mi-parcours)

INTRODUCTION

Ce résultat a été soutenu par la mise en œuvre des plans d'action par site-pilote, construits par l'ensemble des partenaires comme des expériences démonstratives de la Gestion intégrée des zones côtières (GIZC) sur chacun des territoires.

Répondant aux enjeux prioritaires des sites, les plans d'action[64], ont été élaborés, pour chacun des sites pilotes, en partenariat avec les acteurs concernés, conformément au guide de construction des plans d'action par site (rédigé par l'équipe de coordination) et sur la base de « fiches activités », utilisées comme support d'appel à propositions, et permettant de détailler les actions qui ont été réalisées au cours du projet.

50 % du budget total du projet INTEGRE a été consacré à appuyer la mise en œuvre de ces expériences pilotes locales (hors soutien des coordinatrices adjointes), auxquelles un total de 94 partenaires locaux directement associés sur les quatre territoires dont 42 signataires de conventions, agréments ou lettres d'engagement et 52 partenaires en prestations de service.

OBSERVATION MÉTHODOLOGIQUE[65]

Dans toute démarche de gestion intégrée des zones côtières, la caractérisation des enjeux prioritaires à traiter et le ciblage des actions à mettre en œuvre sont une clé de réussite du processus mis en œuvre. Dans le cadre de la démarche « projet » portée par INTEGRE, la priorisation avec les acteurs locaux a été d'autant plus importante que le temps d'action était contraint. Il a cependant été difficile au démarrage d'INTEGRE d'objectiver les situations environnementales et d'alimenter une réflexion visant à hiérarchiser des enjeux de gestion intégrée terre-mer sur des bases scientifiques partagées dans les différents PTOM. En effet, les informations environnementales sont apparues lacunaires et insuffisamment partagées entre les administrations elles-mêmes et vers le grand public.

S'agissant des actions à mettre en œuvre dans le cadre du projet, les services publics avaient identifié des priorités par secteur, mais il fallait d'une part hiérarchiser l'action entre secteurs et s'assurer que les problématiques identifiées fassent écho avec les préoccupations des différents acteurs sur le terrain.

L'absence de données et d'information permettant de visualiser les enjeux a ainsi conduit à construire les premières actions INTEGRE sur la base des besoins exprimés et identifiés par les acteurs, sur la base de leurs expériences, de leurs observations et savoirs sur des thèmes précis et sur des espaces connus.

Le manque de données a donc parfois obligé à réaliser un travail croisé de collecte et d'échange d'informations entre les acteurs afin de construire un diagnostic partagé (Opunohu, Raiatea Tahaa, Futuna, etc). Cette démarche a cependant eu le mérite d'une part de compenser en partie le manque d'information, et d'autre part aussi d'identifier les sujets et espaces sur lesquels les acteurs locaux perçoivent des enjeux forts de gestion intégrée et de développement local durable. En outre, la manière d'exprimer les problématiques perçues et la sémantique utilisée sont très précieuses pour adapter l'approche aux représentations des acteurs locaux et faire coller le champ lexical au plus près de celui usité.

[64] http://integre.spc.int/le-projet/telechargements#documents-et-rapports
[65] Pour plus de détails, se référer au Rapport de capitalisation du projet

Dans une logique GIZC classique, l'idéal aurait été de s'appuyer sur des jeux de données et un certain nombre d'indicateurs permettant une analyse dynamique de leurs évolutions. Des indicateurs de suivi des états écologiques, des indicateurs d'analyse des pressions, des indicateurs de niveau de vulnérabilité et de dépendance, ou autres, constitueraient les outils habituels sur lesquels le diagnostic partagé pourrait s'appuyer. En leur absence, le projet INTEGRE s'est vu contraint d'organiser différents travaux de constitution d'un socle commun de connaissances permettant de consolider le diagnostic participatif « à dire d'acteur ».

En premier lieu, sur les différents sites, le premier travail a été de rassembler l'information existante, sous toutes ses formes. La réalité du terrain démontre que de nombreuses données existent en fait, mais elles sont le plus souvent éparpillées, fragmentées, mal renseignées et/ou difficilement accessibles. Il n'existe pas de réponse technologique permettant de pallier à cette difficulté : il n'y a pas de métadonnée, les bases de données sont éparpillées entre les différents services et utilisent bien souvent des logiciels différents, etc., ce qui rend difficile le traitement des données en l'absence d'un système d'exploitation commun. Seul un travail humain d'enquête, de recherche d'information et de mise en forme permet une exploitation minimale. La compilation des informations existantes, souvent longue à réaliser, s'avère néanmoins très utile et importante, car elle constitue une grande part de ce socle commun venant étayer (ou contredire) les perceptions et représentations des acteurs locaux, en particulier lorsque ce travail est spatialisé et permet de créer une représentation de la réalité sous forme de cartes à une échelle plus grande que celle perçue par localement par les acteurs.

En second lieu, lorsqu'une problématique a été clairement identifiée comme un enjeu prioritaire par les acteurs locaux, le projet INTEGRE a, à chaque fois que cela était possible, commandé des études ciblées permettant de caractériser objectivement l'enjeu en question. Ces études ont permis de calibrer l'action nécessaire, mais également d'évaluer le niveau de priorité de l'enjeu lui-même.

LES REPRÉSENTATIONS CULTURELLES OCÉANIENNES DES TERRITOIRES TRADITIONNELS RENDENT INSÉPARABLES LA GESTION TERRESTRE ET MARINE

En revanche, le projet INTEGRE n'ayant pas eu vocation à financer des programmes scientifiques en tant que tels, les études réalisées ne permettaient pas d'établir des « points zéro » assortis de protocoles scientifiques robustes pour les suivre dans le temps. En d'autres termes, les données produites dans le cadre d'INTEGRE ne constituent pas les bases scientifiques d'indicateurs de suivis de long terme, mais ont permis de bâtir le socle de connaissances suffisantes pour être combinées aux diagnostics partagés « à dire d'acteurs » et fournir des supports de discussion et de dialogue entre les acteurs pour la mise en œuvre d'une stratégie commune et d'actions de terrain.

Par ailleurs, il est apparu au démarrage du projet que l'approche de gestion intégrée terre-mer était encore très peu développée dans les politiques d'aménagement du territoire et de gestion environnementale des PTOM du Pacifique. Cela se traduit non seulement par une absence de stratégie en la matière à l'échelle macro de chaque pays ou territoire, mais aussi par des carences en matière de cadres administratifs et juridiques permettant de mettre en œuvre une stratégie ou un plan. Les différents codes de l'aménagement ou de l'environnement des collectivités permettent quelques exceptions de gestion de certains espaces sous forme d'aires ou de paysages protégés ou gérés. Mais il n'y a pas de véritable outil de planification qui permette d'organiser l'espace terrestre et maritime de manière conjointe et articulée.

Quelques outils permettent d'organiser localement certains espaces (plans de gestion de l'espace maritime, plans de gestion élaborés dans le cadre du Patrimoine mondial, etc.), mais ils peinent à répondre aux enjeux de la gestion intégrée terre-mer, alors même que les représentations culturelles océaniennes des territoires traditionnels rendent inséparables la gestion terrestre et marine.

© CPS - INTEGRE

ACTIVITÉ 2.2.1
ACCOMPAGNER L'ÉLABORATION ET LA VALIDATION D'UN PLAN DE GESTION INTÉGRÉE AU NIVEAU DE CHAQUE SITE PILOTE, EN FACILITANT LES ACTIVITÉS INTERSERVICES ET INTERADMINISTRATIONS

INTRODUCTION

Si, au démarrage, le projet INTEGRE avait pour objectif, sur chaque site pilote, d'accompagner ou d'aider à l'élaboration de plans de gestion (ou de feuilles de route en vue de l'élaboration de plans de gestion), il est en effet apparu pendant la mise en œuvre du projet que les collectivités responsables du pilotage des politiques publiques en matière d'environnement avaient des besoins différentiés selon les situations et ne souhaitaient pas forcément des « plans de gestion » ficelés ou « prêts à l'emploi » ni même des « plans » élaborés par le projet INTEGRE.

L'équipe projet, qui travaille pour les PTOM, s'est donc adaptée à la demande des territoires et a proposé des formules différentiées pour appuyer les politiques publiques des territoires en matière de gestion intégrée des zones côtières[66].

© CPS - INTEGRE

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

En Nouvelle-Calédonie, dès le démarrage du projet, INTEGRE n'a pas été mandaté pour rédiger et réaliser des plans de gestion intégrés des sites-pilotes, ceux-ci étant déjà pourvus de documents de planification. En effet, INTEGRE s'est inscrit en appui aux politiques publiques conduites par les provinces (compétentes en matière d'environnement) en matière de gestion des sites inscrits au Patrimoine mondial. Les sites INTEGRE constituaient une sélection de sites inscrits au Patrimoine Mondial et certains sites disposaient d'ores et déjà de comités et de plans de gestion, d'autres étaient en construction et d'autres à un niveau moins avancé. INTEGRE a accompagné leur mise en œuvre en les dotant de moyens financiers et les a complétés si besoin par des documents stratégiques à d'autres échelles à la demande des collectivités.

© M. Dosdane - Province Sud

© M. Dosdane - Province Sud

SUR LE SITE-PILOTE

GRAND SUD[67]

Cette activité avait pour objectif de renforcer les processus de gestion participative du grand Sud calédonien. Le démarrage du projet INTEGRE coïncidait avec la finalisation du processus d'élaboration participative du plan de gestion UNESCO du grand Lagon Sud. Il s'agissait de passer à une phase plus opérationnelle et d'aider les communautés locales, à travers leurs comités de gestion Patrimoine mondiale (3 coexistent sur le grand Sud : à l'île Ouen, à l'Île des pins et à Goro), à mettre en œuvre ou faciliter la mise en œuvre d'une partie des actions de gestion qu'ils avaient identifiée. Pour ce faire, INTEGRE a financé deux animateurs de terrain et un budget avait été réservé pour leur permettre de monter des projets concrets avec les comités de gestion.

S'agissant des plans de gestion, sur le Grand Sud, le projet a travaillé main dans la main avec le projet RESCCUE et a élaboré le plan de gestion RAMSAR de la plaine des lacs du grand Sud avec diagnostics et ateliers participatifs (2016) puis mise en consultation publique (2017). Du fait de contretemps administratifs de RESCCUE, la réalisation des stratégies de réseau d'aires protégées et de restauration des sites dégradés ne sera finalisée qu'au 1er semestre 2018. Concernant la gestion des feux, le diagnostic pour l'élaboration du plan massif du Grand Sud a été réalisé début 2018. Il constitue la première étape du plan massif du grand Sud qui sera finalisé via RESCCUE au premier semestre 2018.

[66] Voir rapport de capitalisation
[67] http://integre.spc.int/en-nouvelle-caledonie/le-grand-sud#rapports-th%C3%A9matiques

SUR LE SITE-PILOTE

ZONE CÔTIÈRE NORD EST[68]

Sur ce site pilote immense, le projet INTEGRE n'était pas mandaté pour élaborer un plan de gestion, mais pour venir en appui aux comités de gestion Patrimoine mondial, à travers la mise à disposition d'une coordinatrice recrutée en septembre 2015 au sein du Service des milieux et ressources aquatiques (SMRA) de la Direction de l'environnement et du développement économique de la province Nord. Elle a apporté un appui important à ce service de la province Nord responsable de la gestion participative et intégrée des lagons inscrits au patrimoine mondial de ce très grand site-pilote. Elle est ainsi venue en appui des 7 comités de gestion du site et des associations liées pour la mise en œuvre d'actions de gestion participative et a organisé des actions transversales. Elle a accompagné la prise de poste, début 2016, des deux nouvelles animatrices en charge de la gestion du site Patrimoine mondial dans les associations de gestion locales de Touho et à Poindimié. Elle a fait un gros travail de mise en réseau des associations et comités de gestion avec un développement d'outils de communication communs (3 lettres d'information de la ZCNE sorties et distribuées, Facebook) et réalisation de rencontres physiques autour de sujets techniques et elle a enfin travaillé pour développer l'autonomie financière des associations de gestion.

© CPS - INTEGRE

SUR LE SITE-PILOTE

OUVÉA BEAUTEMPS BEAUPRÉ[69]

Ce site était déjà pourvu d'un plan de gestion participatif des atolls d'Ouvéa et Beautemps Beaupré. INTEGRE avait donc été mandaté pour répondre à l'objectif de « Renforcement de la stratégie de gestion communautaire », car la gestion du patrimoine local partagé avec l'humanité ne sera garantie qu'avec la reconnaissance de la légitimité des communautés à gérer leur environnement selon leurs propres valeurs culturelles traditionnelles et en leur apportant le soutien scientifique, technique et institutionnel adéquat. INTEGRE a donc doté le GDPL à vocation environnementale « BOMENE TAPU » d'un animateur afin de faire face à ses difficultés de fonctionnement et de mobilisation de ses membres sur un fonctionnement entièrement basé sur le bénévolat créé pour représenter les coutumiers dans le comité de gestion. INTEGRE a aussi contribué au développement du réseau de surveillance des îlots (Pléiades Nord et Sud) en structurant une mission de garde-nature (en prévision de l'adoption du code de l'environnement de la province des îles Loyauté). INTEGRE a enfin été mandaté pour réaliser de la sensibilisation et du suivi participatifs des récifs et des actions de sensibilisation auprès de la population.

À L'ÉCHELLE PAYS

INTEGRE a été mandaté pour élaborer une feuille de route administrative et politique pour la stratégie d'adaptation au changement climatique de la Nouvelle-Calédonie qui a été présentée au gouvernement en mai 2017.

[68] http://integre.spc.int/en-nouvelle-caledonie/la-zone-cotiere-nord-est#rapports-th%C3%A9matiques
[69] http://integre.spc.int/en-nouvelle-caledonie/les-atolls-d-ouvea-et-beautemps-beaupre

EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

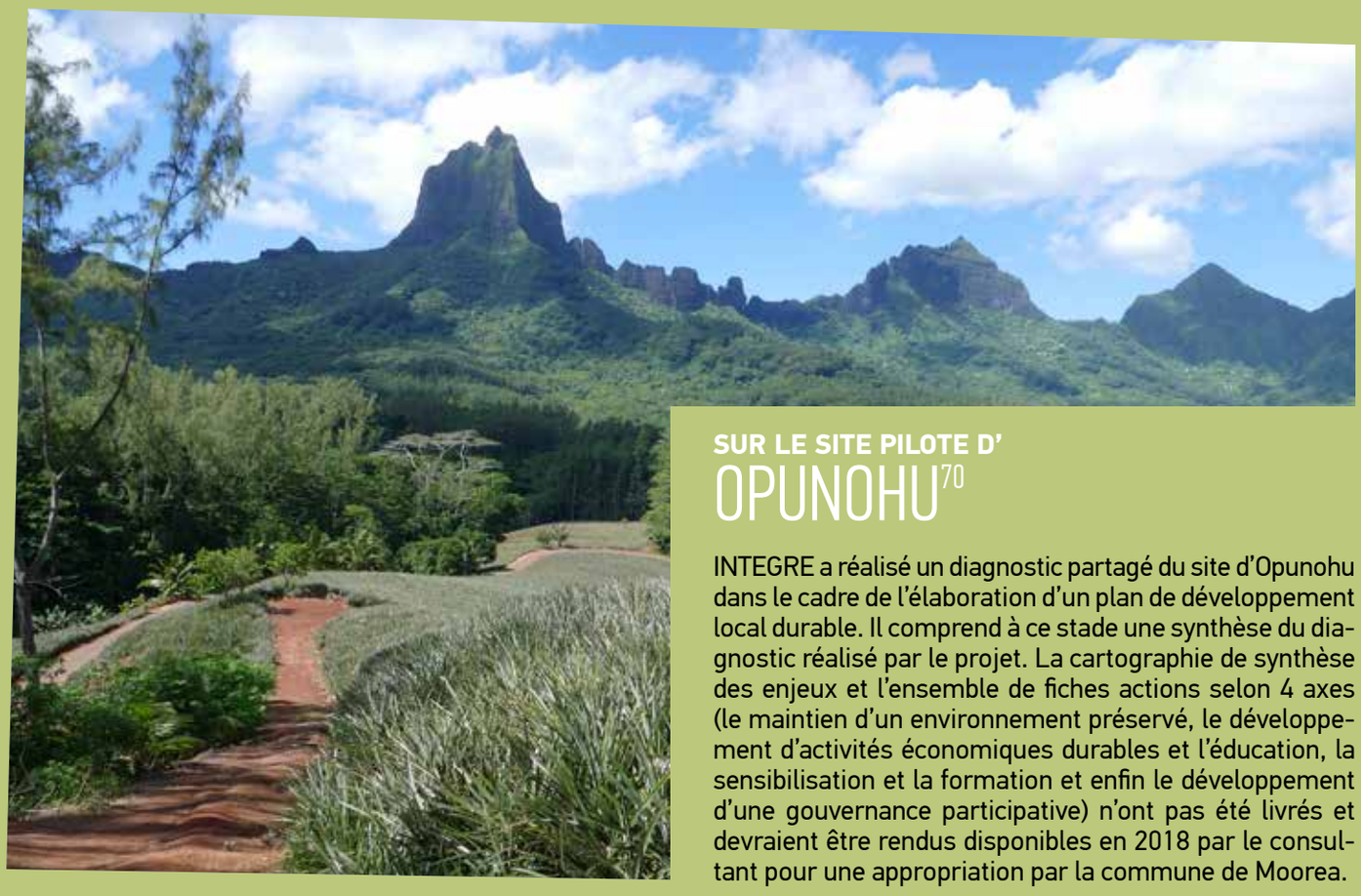

© CPS - INTEGRE

SUR LE SITE PILOTE D'
OPUNOHU[70]

INTEGRE a réalisé un diagnostic partagé du site d'Opunohu dans le cadre de l'élaboration d'un plan de développement local durable. Il comprend à ce stade une synthèse du diagnostic réalisé par le projet. La cartographie de synthèse des enjeux et l'ensemble de fiches actions selon 4 axes (le maintien d'un environnement préservé, le développement d'activités économiques durables et l'éducation, la sensibilisation et la formation et enfin le développement d'une gouvernance participative) n'ont pas été livrés et devraient être rendus disponibles en 2018 par le consultant pour une appropriation par la commune de Moorea.

À WALLIS-ET-FUTUNA

Le plan de gestion intégrée décrit dans la fiche activité INTEGRE comprend plusieurs volets avec une approche territoriale avec la stratégie d'adaptation au changement climatique, une approche locale avec l'élaboration de deux plans d'action sur deux villages pilotes à Futuna et une approche thématique (sur l'eau et l'assainissement). Les différents volets de ce plan de gestion intégré font partie intégrante d'autres démarches de planification en cours, toutes rattachées à la Stratégie de Développement Durable de Wallis-et-Futuna 2015-2030.

© CPS - INTEGRE

© CPS - INTEGRE

SUR LE SITE PILOTE DE
FUTUNA[74]

INTEGRE a élaboré deux plans de gestion sur site pilote de Futuna, comprenant la réalisation des diagnostics de terrain, travail sur les arbres à objectifs, constitution d'un groupe technique de GIZC, réalisation d'enquêtes environnementales domiciliaires et restitutions dans les villages pilotes de Leava et Malae.

[70] http://integre.spc.int/en-polynesie-francaise/la-baie-et-la-vallee-d-opunohu#rapports-th%C3%A9matiques
[74] http://integre.spc.int/a-wallis-et-futuna/futuna#rapports-th%C3%A9matiques

SUR LE SITE PILOTE DE

RAIATEA-TAHAA[71]

INTEGRE a élaboré un document d'aide à l'élaboration d'un développement local durable et de la gestion intégrée du lagon de Raiatea Tahaa qui comprend la création d'un réseau de jardins de corail, la création de deux « rahui » à Raiatea et Tahaa et la mise en place d'une gouvernance opérationnelle qui permettra une gestion intégrée et dynamique au-delà du projet INTEGRE. Les autorités n'ont pas souhaité que ce travail s'appelle « plan de gestion » et ont préféré une appellation plus neutre type « aide à l'élaboration ». Les documents élaborés ont été validés par le comité local et sont disponibles sur le site internet (atlas, document de synthèse et fiches actions)[72].

© G. Laberneze

© CPS - INTEGRE

SUR LE SITE PILOTE DE

TAIARAPU[73]

Le plan de gestion du site se concentre sur le développement durable des usages lagonaires que sont la pêche et l'aquaculture. Des approches intégrées de développement et de gestion de ces 2 types d'activités ont été développées, mais le projet n'a pas abouti pas à un plan de gestion formalisé à l'échelle du site. Les élus n'ont pas souhaité s'engager dans cette voie en début de projet.

VOLET THÉMATIQUE

INTEGRE a été mandat par les autorités pour appuyer à l'élaboration de plans de gestion thématique avec d'une part la réalisation de l'état des lieux du SAGE de Futuna (en cours de validation par le territoire) et d'autre part le financement du diagnostic des assainissements à risques à proximité des forages au niveau de l'île (dans le cadre du schéma directeur d'assainissement dont le territoire prévoit la mise en œuvre sous financement 11e FED régional).

© CPS - INTEGRE

© CPS - INTEGRE

À L'ÉCHELLE TERRITOIRE[75]

INTEGRE a élaboré la stratégie d'adaptation au changement climatique après l'établissement avec l'ensemble des acteurs du diagnostic et des grands axes de manière participative (impacts du CC, analyses des vulnérabilités, évaluation des risques). La stratégie a été validée en février 2017 par le Territoire via l'Assemblée territoriale.

[71] http://integre.spc.int/en-polynesie-francaise/les-iles-de-raiatea-tahaa-et-leur-lagon#rapports-th%C3%A9matiques
[72] http://integre.spc.int/en-polynesie-francaise/les-iles-de-raiatea-tahaa-et-leur-lagon#rapports-th%C3%A9matiques
[73] http://integre.spc.int/en-polynesie-francaise/la-presqu-ile-de-tahiti#rapports-th%C3%A9matiques
[75] http://integre.spc.int/a-wallis-et-futuna/futuna#rapports-th%C3%A9matiques

© Tim-mckenna

CONCLUSION DE L'ACTIVITÉ DU 2.2.1 : «ÉLABORATION DE PLANS DE GESTION»

Dans le contexte décrit avec un manque de données et un manque d'outils, INTEGRE a suivi une logique adaptative et itérative destinée à développer sur le temps long les conditions de mutation des pratiques de développement local et de changement des cultures professionnelles. Le projet a donc privilégié une approche processus, consistant à agir sur les systèmes locaux selon les opportunités et les leviers identifiés comme porteurs de dynamiques.

Les processus enclenchés ont eu comme effet de mener des actions dans différents secteurs d'activité, à différentes échelles et avec différentes administrations référents ou partenaires, produisant in fine des processus de gestion intégrée terre-mer multiformes privilégiant l'action, plutôt que des plans de plans de gestion règlementairement applicables et administrativement standardisés.

ACTIVITÉ 2.2.2
METTRE EN ŒUVRE LES ACTIONS DE GESTION/CONSERVATION VALIDÉES

INTRODUCTION

La prise en compte des interactions entre la terre et la mer représente le cœur même de l'approche et de l'action en matière de GIZC. Le projet INTEGRE a initié deux modes d'intervention pour développer systématiquement des actions intégratrices :

- en abordant d'emblée les sites pilotes comme des entités territoriales pour lesquelles la gestion littorale nécessite clairement d'intégrer les parties terrestres et marines,
- en consolidant des actions spécifiques traitant de problématiques d'interaction entre la terre et la mer.

Dans les 4 archipels concernés par le projet, le caractère insulaire des territoires peut faire penser que la question de l'intégration terre-mer est une évidence et qu'elle est nécessairement déjà opérationnelle. Pourtant, dès la programmation du projet INTEGRE, il est apparu flagrant qu'aucune stratégie de mise en cohérence et de coordination entre les différentes politiques publiques et entre les différentes activités anthropiques terrestres et marines n'était explicitement formulée et structurée.

Le choix s'est donc porté de manière privilégiée sur des sites pour lesquels les enjeux d'intégration terre-mer étaient préalablement identifiés.

C'est le cas par exemple des sites choisis par les provinces en **Nouvelle-Calédonie** : les zones lagonaires inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO exigent une gestion intégrée, la zone tampon du bien en série s'étendant sur une large portion de terre, mais ce type de gestion est encore très largement sous-développé ; le projet INTEGRE a été une opportunité permettant d'engager des actions dans ce sens et de structurer une approche intégrée plus systématisée.

En **Polynésie française**, les sites choisis de Raiatea-Tahaa et de la presqu'île de Tahiti ont visé en priorité l'amélioration de la gestion lagonaire en prenant en compte l'organisation socio-économique et culturelle et les pressions potentielles terrestres, tandis que le site de Opunohu à Moorea, haut-lieu touristique de la Polynésie française, a nécessité une approche holistique du territoire pour prendre en compte la multiplicité des activités terrestres et marines et les représentations culturelles du territoire local.

À **Wallis-et-Futuna**, la thématique prioritaire de la gestion des déchets privilégiée par les autorités locales intégrait dès le départ un lien indissociable entre la terre et la mer : toute pollution importante des eaux par des huiles usagées ou des batteries par exemple, sur l'île haute de Futuna comme sur l'île basse de Wallis, peut avoir des répercussions sur la qualité des eaux lagonaires et littorales, et donc indirectement sur les ressources lagonaires ; de la même manière, le casier du centre d'enfouissement technique (CET) de Wallis, arrivé à saturation menaçait des débordements susceptibles de provoquer le ruissellement de substances nocives vers le lagon ou par infiltration de la nappe phréatique.

À **Pitcairn**, les priorités étaient focalisées sur la gestion des déchets, la maitrise de l'érosion des sols et le développement du tourisme durable.

Cette logique opérationnelle de renforcement des approches intégrées terre-mer a aussi été largement celle adoptée dans le cadre des actions de soutien aux projets souhaités et menés par les acteurs locaux et les collectivités, sur des unités territoriales ciblant des liens de causalité spécifiques entre terre et mer.

Tout au long du projet, les partenaires ont pu, avec l'appui des coordonnatrices territoriales, développer les actions de gestion et de conservation développées dans les plans d'action et répondant à leurs enjeux prioritaires sur leur site-pilote.

Si chaque plan d'action répond aux enjeux locaux, on note de nombreuses problématiques communes entre les territoires, ce qui a permis au cours du projet de mettre en place des échanges techniques et des actions de coopération régionale. Il s'agit de :

- La gestion des déchets et des pollutions
- La gestion des bassins versants
- La gestion de la biodiversité (dont la gestion des espèces envahissantes)
- L'adaptation au changement climatique
- L'appui aux filières économiques durables (agriculture biologique, tourisme durable, pêche côtière)

Une synthèse des activités du projet est donc présentée ci-après par thématique en introduction aux fiches de synthèse présentées en point 4. Par ailleurs, le rapport de capitalisation du projet documente et analyse les leçons tirées de ces expérimentations tandis que toute la documentation produite en appui aux activités est présentée sur le site internet du projet.

GESTION DES DÉCHETS ET DES POLLUTIONS

Cette thématique a été rapidement identifiée comme prioritaire pour les PTOM. La gestion des déchets et des pollutions, problématique majeure pour les îles du Pacifique, est rendue difficile par la double ou triple insularité, l'isolement, la faible capacité des ressources humaines et financières. Or, ces déchets non gérés augmentent les risques de propagation de maladies et de contamination des sols, des écosystèmes marins et des réseaux d'eau douce. Ils constituent un frein au développement de secteurs comme la pêche, l'agriculture ou encore le tourisme.

Dans le Pacifique, la gestion des déchets toxiques et dangereux fait référence à des accords internationaux tels que la Convention de Bâle (transport et traitement par des entreprises agréées) ou la Convention de Waigani. Sur le plan régional, des réflexions sont en cours pour optimiser, voire mutualiser, certains processus de gestion avec une collecte régionale des déchets, notamment dangereux.

Au sein des PTOM, la responsabilité de la gestion des déchets s'inscrit dans un cadre réglementaire spécifique à chaque territoire, qui définit les modalités de collecte, redevance, stockage, tri sélectif, et recyclage. L'optimisation de la gestion des déchets passe par des opérations de sensibilisation de la population sur le tri, le recyclage, l'utilisation des lieux de dépôts (déchetterie). Sur le plan technique, il s'agit de mettre en place des techniques éprouvées (compactage, broyage du verre, etc.).

INTEGRE a soutenu de nombreuses actions qui permettent d'améliorer la gestion des déchets à l'échelle locale, territoriale et régionale. Ces projets ont quant à eux concerné des espaces aux échelles hétérogènes, du site hyperlocal (réhabilitation d'une décharge par exemple) au groupe d'îles (collecte des déchets dangereux), mais avec comme fil rouge la gestion des déchets face au risque de pollution terrestre et marine.

Ainsi, à **Wallis-et-Futuna**, qui en a fait une priorité, INTEGRE a permis d'évacuer les stocks historiques de Wallis-et-Futuna (200 000 litres d'huiles usagées et 300 tonnes de batteries). En effet, le territoire ne disposait pas d'infrastructure réglementaire pour le traitement des déchets dangereux qui menacent la santé et l'environnement (huiles, batteries, piles, déchets hospitaliers, etc.). Ces déchets sont difficiles à évacuer compte tenu des contraintes d'isolement et du coût très élevé de traitement et d'exportation[76].

À la demande des autorités de Wallis-et-Futuna, le projet INTEGRE a soutenu le développement de filières pérennes d'exportation des déchets dangereux comprenant la mise en place du tri sélectif, la collecte chez les particuliers et les professionnels, l'analyse, le conditionnement et l'évacuation des stocks historiques. INTEGRE et le Service de l'Environnement du Territoire de Wallis-et-Futuna ont travaillé avec la société calédonienne SOCADIS, experte en exportation de déchets dangereux. À l'issue du projet INTEGRE, le stock historique d'huiles (200 m3) et de batteries (300 tonnes) a été exporté en Nouvelle-Zélande pour traitement.

Le projet a donc permis de créer des filières d'exportation pérennes pour le traitement de ces déchets, comprenant la mise en place du tri sélectif, la collecte chez les particuliers et les professionnels, l'analyse, le conditionnement avant évacuation des stocks. Parallèlement, il faut noter

© CPS - INTEGRE

© CPS - INTEGRE

[76] http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/Fiches_synth%C3%A8se_finales/CPS_-_rapport_final_2018_-_web_-_WF_-_C2W11_Gestion_des_dechets_renforcement_du_CET.pdf

un très important renforcement des capacités techniques du CET avec la formation de tous les agents du service de l'environnement et de son antenne à Futuna.

À Futuna, depuis plus de 20 ans, ordures ménagères, piles, batteries, cadavres d'animaux, épaves et moteurs de voitures (...) étaient déposés de manière non contrôlée dans la décharge de Nanu'u, entraînant de nombreuses nuisances et pollutions. Les deux chefferies de Futuna et l'administration supérieure du Territoire ont souhaité que INTEGRE les assiste pour fermer la décharge et développer une solution alternative. En juillet 2016, la décharge a été fermée définitivement, clôturée et revégétalisée. Les habitants sont désormais invités à utiliser le nouveau Centre d'Enfouissement Technique (CET) dont la route d'accès a également été réalisée dans le cadre du projet. L'implication des chefferies permet une forte mobilisation de la population et donne des gages de pérennisation de cette prise de conscience environnementale[77].

En **Nouvelle-Calédonie**, la thématique n'a pas été jugée prioritaire, dans un contexte global d'appui au dossier Patrimoine mondial. INTEGRE a cependant soutenu des opérations de collecte et d'enlèvement de 270 véhicules hors d'usages (VHU) sur le site pilote de la ZCNE. Cette opération très concrète a permis de mobiliser et de sensibiliser les locaux à la préservation de leur environnement. Les stocks historiques de VHU sont particulièrement importants en Nouvelle-Calédonie et constituent une source de pollution avérée. Leur enlèvement s'accompagne de la mise en place d'une filière de traitement règlementaire et pérenne[78].

En **Polynésie française**, à la demande des autorités et en lien avec la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Services et des Métiers (CCISM) de Polynésie française, INTEGRE a développé un projet-pilote de gestion des déchets des professionnels (garages et ateliers de carénage) sur les îles de Raiatea et Tahaa. Le gisement de déchets a tout d'abord été évalué. La Communauté de Communes de Hava'i a ensuite collecté, stocké dans de nouveaux contenants adaptés puis évacué ces déchets sur l'île de Tahiti où ils ont été conditionnés avant exportation pour traitement. En parallèle, une campagne de communication a été menée pour valoriser les professionnels participants et sensibiliser la population dont les factures de vidange pourraient augmenter[79].

INTEGRE a également financé une étude/guide sur la construction de modèles simples de toilettes sèches adaptés aux états et territoires insulaires océaniens : ce guide contient des instructions pour fabriquer des modèles très simples, mais efficaces de toilettes sèches dans un environnement rural et dans des situations de faibles moyens financiers. Ces toilettes sont hygiéniques et fonctionnent tout aussi bien que des toilettes classiques utilisant une fosse septique. Tous les matériaux utilisés sont normalement disponibles dans les îles océaniennes périphériques et isolées[80].

À **Pitcairn**, INTEGRE a financé un plan de gestion des déchets avec des propositions d'alternatives à la combustion, d'optimisation de la réutilisation et d'exportation des déchets dangereux et recyclables. INTEGRE a également financé des équipements comme un broyeur de verre[81].

© CPS - INTEGRE

© CPS - INTEGRE

[77] http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/Fiches_synth%C3%A8se_finales/CPS_-_rapport_final_2018_-_web_-_WF_-_C2F1_Traitement_des_dechets_de_Futuna.pdf
[78] http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/Fiches_synth%C3%A8se_finales/CPS_-_rapport_final_2018_-_web_-_NC_C2N3_Collecte_et_traitement_des_vehicules_hors_usage_et_epaves.pdf
[79] http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/Fiches_synth%C3%A8se_finales/CPS_-_rapport_final_2018_-_web_-_PF_-_C2R1_Reduction_des_pollutions_issues_des_activites_economiques.pdf
[80] http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/telechargements/cps-toilettes-seches-utilisation-pacifique-fr.pdf
[81] http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/Fiches_synth%C3%A8se_finales/CPS_-_rapport_final_2018_-_web_-_PN_-_C2P1_-_Integrated_waste_management_plan.pdf

GESTION INTÉGRÉE DES BASSINS VERSANTS

Cette thématique est absolument centrale dans l'approche Gestion Intégrée des Zones Côtières. Sur les îles, les enjeux terrestres et marins sont interdépendants, car les récifs et lagons sont directement impactés lorsqu'il y a dégradation ou pollution des milieux terrestres en amont. La gestion intégrée des zones côtières permet de gérer cette interdépendance.

En captant l'eau de pluie qu'ils emmagasinent, les bassins versants régulent les flux d'eau et empêchent les inondations et les sécheresses dans les zones en aval. Ils ont également un rôle de filtre et améliorent la qualité de l'eau. Les arbres et le sous-bois forestier ont un rôle essentiel dans ce fonctionnement en protégeant le sol de l'impact des précipitations et en fournissant des sédiments organiques supplémentaires pour la fertilisation. Ils limitent l'érosion, en stabilisant les sols avec leurs racines. Ils atténuent les inondations en favorisant l'infiltration de l'eau de pluie et en limitant son ruissellement de surface. Ils assurent le maintien des débits d'étiages en saison sèche.

UN DES OUTILS DE RÉSILIENCE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EST DE MAINTENIR OU RESTAURER LES BASSINS VERSANTS

L'exploitation forestière ou minière, l'agriculture, le feu ou encore les espèces envahissantes ont entraîné la perte ou la dégradation du couvert forestier sur de nombreuses îles du Pacifique. En conséquence, l'érosion des sols, la pollution terrigène dans les cours d'eau et la sévérité des inondations s'accentuent fortement. Parallèlement, la disponibilité de l'eau diminue en saison sèche. Ces phénomènes, et d'autres sources de pollution liés à une mauvaise gestion des déchets ou des pratiques culturelles inadaptées, entrainent aussi une dégradation de la qualité environnementale des zones marines sous influence des rivières, et notamment les récifs frangeants tandis que les phénomènes d'érosion entrainent une diminution progressive de la fertilité globale des sols compromettant les activités vivrières.

Le changement climatique aura pour conséquence d'accroitre les phénomènes cycloniques, l'intensité des pluies et la sévérité des périodes de sécheresse. Un des outils de résilience face au changement climatique est de maintenir ou restaurer les bassins versants.

La gestion intégrée des bassins versants, de la montagne au récif, est destinée à réduire et à éviter l'érosion des sols susceptible de mettre en péril la ressource en eau douce et de provoquer de l'hypersédimentation dans les baies et sur les récifs frangeants.

INTEGRE a donc soutenu de nombreuses actions de gestion destinées aux communautés locales permettant d'optimiser sur la gestion intégrée des bassins versants de la crête au récif.

En **Nouvelle-Calédonie**, l'activité phare est sans conteste la protection et la restauration forestière du bassin versant d'un captage d'adduction d'eau potable sur la commune de Touho. L'objectif de cette activité était de protéger le captage d'eau potable de Haccinem qui alimente 8 tribus de Touho soit environ 40 % de la population totale de la commune. Ce captage d'eau, situé sur les versants forestiers du massif des Lèvres, à proximité des tribus de Poyes et de Tiwae, présente, lors des fortes pluies, des problèmes de turbidité importante interrompant l'adduction d'eau potable. Ces phénomènes sont dus à l'érosion des sols forestiers mis à nu par les espèces envahissantes (cerfs et cochons féraux) qui se concentrent en limite de forêt dense humide et de la savane à Niaouli. L'activité a permis d'établir un diagnostic initial de la situation, une stratégie d'actions en s'appuyant sur les acteurs locaux (financement RESCCUE), puis la structuration de l'association Tipwoto et des actions de régulation des espèces envahissantes avec financement d'un campement de chasse, de traçage de sentiers, de formations des chasseurs et d'achat de chevaux. En parallèle, des opérations de reboisement du captage ont été menées[82].

Sur le site pilote du Grand Sud, à l'île Ouen, INTEGRE a soutenu une opération visant à l'éradication du pin des Caraïbes, espèce plantée dans les années 1980, mais aujourd'hui inexploitable commercialement, envahissante et accentuant les risques d'incendie à proximité de la tribu. Une étude de faisabilité et de planification de son éradication a été réalisée en 2016. Une première opération de coupe des *pinus* a été organisée avec l'aide de l'armée en 2016 et 5 personnes de l'île Ouen ont été formées au bucheronnage. En prévision de la replantation des parcelles, une pépinière a été installée sur l'île et une habitante de l'ile, déjà formée dans le domaine, a été recrutée par la province Sud (2017) sur un emploi aidé pour 3 ans, pour s'occuper de la pépinière et produire les plants d'essences locales nécessaires[83].

© CPS - INTEGRE

[82] http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/Fiches_synth%C3%A8se_finales/CPS_-_rapport_final_2018_-_web_-_NC_C2N4_Protection_et_restauration_forestiere_du_bassin_versant_d_un_captage_adduction_potable_sur_la_commune_de_Touho.pdf

[83] http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/Fiches_synth%C3%A8se_finales/CPS_-_rapport_final_2018_-_web_-_NC_C2S1_Renforcement_de_la_gestion_participative_du_site_patrimoine_mondial.pdf

À **Futuna**, une activité a été conduite pour reboiser des zones prioritaires d'un bassin versant afin d'améliorer la qualité des eaux grâce à la capacité de filtration des arbres. Les objectifs à long terme étant la lutte contre l'érosion, la protection de la ressource en eau, le maintien de la biodiversité, la résilience aux changements climatiques et aux épisodes cycloniques, et l'intégration de la parcelle à la filière bois locale et création de revenus pour le village. INTEGRE a réalisé une collecte des semences en forêt et multiplication en pépinière, des ateliers participatifs dans le village pour préparer la plantation, le transport des plants sur le site et la réalisation des plantations. La DSA et les villageois ont assuré la surveillance et le suivi des plantations in situ dans chaque village[84].

© CPS - INTEGRE

En **Polynésie française**, l'activité principale sur ce sujet concerne la réduction de l'érosion issue des cultures d'ananas à Moorea qui s'est décomposée en 2 volets avec une étude de caractérisation et d'impact des dépôts terrigènes dans la baie d'Opunohu, réceptacle des départs de terre dans le domaine agricole en amont et la réalisation d'un plan d'aménagement anti-érosif au sein d'une parcelle pilote d'ananas, portée par le Direction de l'Agriculture. Cette dernière s'est lancée dans un processus de consultation des agriculteurs qui ont accepté, sans grand enthousiasme, de mener un projet sur une zone pilote pour réaliser des aménagements anti-érosifs. La zone choisie fut celle présentant les figures d'érosion les plus visibles sur le domaine. Un déplacement à Fidji d'une délégation polynésienne a permis d'observer les mesures anti-érosives en place dans les parcelles d'ananas en pente. Ce déplacement a véritablement lancé l'activité sur Opunohu puisqu'un diagnostic de l'érosion dans la parcelle pilote ainsi qu'un levé topographique a été réalisé dans la foulée et a permis d'aboutir à un schéma d'aménagement précis pour limiter l'érosion dans les 6 mois suivants le déplacement. Les mesures contenues dans le schéma sont le réaménagement des pistes d'accès, des plantations de haies de vétiver et de lignes de fruitiers. Sur la base du plan réalisé, un géomètre est venu piqueter le positionnement exact des différents aménagements à réaliser. Des travaux sur les pistes ont été lancés et des plants d'arbres fruitiers ont été distribués aux agriculteurs. La Direction de l'Agriculture a réservé un budget d'une trentaine de millions pour la réalisation des aménagements[85].

À **Pitcairn**, la prévention de l'érosion des bassins versants figurait parmi les priorités identifiées par la population. INTEGRE a financé la mise en place de matelas anti-érosion sur l'ile. Ces travaux de plantation et de prévention de l'érosion ont été réalisés avec le soutien de 3 travailleurs polynésiens qui ont également contribué à la construction d'une pépinière dans le cadre du projet de création d'un sentier botanique[86].

© CPS - INTEGRE

© CPS - INTEGRE

[82] http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/Fiches_synth%C3%A8se_finales/CPS_-_rapport_final_2018_-_web_-_NC_C2N4_Protection_et_restauration_forestiere_du_bassin_versant_d_un_captage_adduction_potable_sur_la_commune_de_Touho.pdf

[83] http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/Fiches_synth%C3%A8se_finales/CPS_-_rapport_final_2018_-_web_-_NC_C2S1_Renforcement_de_la_gestion_participative_du_site_patrimoine_mondial.pdf

BIODIVERSITÉ ET LUTTE CONTRE LES ESPÈCES ENVAHISSANTES

Les invasions biologiques sont la deuxième cause de perte de diversité biologique dans le monde, après la destruction directe des habitats. Les espèces envahissantes appartiennent à tous les groupes taxonomiques : virus, champignons, algues, mousses, plantes, animaux. Elles sont à l'origine d'impacts majeurs pour la faune et la flore indigènes et les écosystèmes, perturbant les équilibres naturels. Elles causent des ravages économiques, et parfois même sanitaires en étant vectrices de nouvelles maladies.

Cet impact est d'autant plus dommageable dans les écosystèmes insulaires, qui possèdent une diversité biologique riche, endémique, mais particulièrement vulnérable, puisqu'issue d'une évolution millénaire qui s'est effectuée pratiquement sans concurrence entre espèces. Avec l'accroissement des échanges internationaux et la libre circulation des denrées, les introductions volontaires ou non se sont multipliées et la prolifération des espèces envahissantes est devenue un problème mondial.

Face à ce constat alarmant, des stratégies sont mises en œuvre pour enrayer les invasions biologiques. Mais plus la détection est précoce, moins l'éradication ou le contrôle sera coûteux et difficile. C'est pourquoi renforcer la biosécurité d'un territoire est la première stratégie à mettre en œuvre dans les territoires insulaires : l'objectif est alors de réduire drastiquement le risque d'introduction de nouvelles espèces potentiellement envahissantes ou d'agents pathogènes sur ce territoire.

L'éradication d'une espèce envahissante consiste à éliminer toute la population de la zone concernée. Toutefois, elle n'est souvent possible que dans les premiers stades de l'invasion ou sur un territoire très réduit. Au-delà, elle peut être très coûteuse et techniquement difficile à mettre en œuvre. Lorsque l'éradication n'est pas possible, il est parfois possible de réduire l'abondance et la densité de l'organisme envahisseur pour le maintenir en dessous d'un seuil acceptable et de limiter ses capacités de dispersion.

En **Nouvelle-Calédonie**, Ouvéa est particulièrement concernée par la préservation de sa biodiversité unique : les espèces envahissantes sont une menace majeure pour la biodiversité d'Ouvéa. Sur l'île principale, INTEGRE a participé aux renforcements des mesures de biosécurité pour éviter l'arrivée de nouvelles espèces envahissantes et notamment du rat noir (Rattus rattus) qui n'est pas présent et dont la présence aurait des conséquences désastreuses sur les milieux naturels, mais aussi sur l'économie ou la santé, en finançant la réalisation d'un plan de biosécurité d'Ouvéa[87]. L'objectif de cette activité était donc de renforcer les mesures existantes, en faisant appel à une expertise néo-zélandaise. Sur les îlots des pléiades et sur l'atoll de Beautemps Beaupré, la présence de rat du Pacifique (Rattus exulans), introduite et présente en grand nombre, limite la reproduction des tortues et oiseaux marins. INTEGRE a participé à la première opération de dératisation des rongeurs introduits et de participer à la restauration écologique de l'atoll. L'opération n'a pas permis d'éradiquer l'ensemble des rats, mais a largement diminué la population, qui est désormais affaiblie. D'autres opérations vont être menées avec d'autres financements, pour tenter d'éradiquer totalement les rongeurs[88].

© HASBO

[87] http://integre.spc.int/images/telechargements/INTEGRE_-_plan_bios%C3%A9curit%C3%A9_OUVEA_VF.pdf
[88] http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/Fiches_synth%C3%A8se_finales/CPS_-_rapport_final_2018_-_web_-_NC_C2I4_Lutte_contre_les_especes_envahissantes.pdf

© CPS - INTEGRE

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET RÉSILIENCE

Il est reconnu que la gestion intégrée des zones côtières, cœur du travail du projet INTEGRE dans les territoires, constitue une réponse aux phénomènes induits par le changement climatique, notamment par sa réponse à trois enjeux pointés comme essentiels par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) : approche globale et systémique des approches territoriales, inscription sur le long terme, et prise en compte des spécificités locales.

Les PTOM du Pacifique subissent les impacts du changement climatique au même titre que leurs voisins insulaires de la région. Des mesures d'atténuation et de réduction des risques y sont déjà prises et encouragées dans divers programmes. Pour autant, il n'existe pas à ce jour dans les PTOM de stratégie d'adaptation au changement climatique fonctionnelle, faute souvent de données suffisamment fines permettant de caractériser les risques liés au changement climatique à une échelle pertinente. Cause tout autant que résultat de cette situation, on constate une présence trop peu marquée des PTOM dans la dynamique régionale sur le sujet.

Cette activité visait donc à :

- Améliorer l'insertion des PTOM dans les dynamiques régionales sur l'adaptation au changement climatique en leur donnant les moyens d'avoir un rôle proactif, de partager leur savoir-faire, et de bénéficier des innovations et expériences de la région

- Appuyer la mise en place de stratégies adaptées, pertinentes et évolutives à l'échelle des PTOM, à la fois par le retour d'expérience sur le terrain (au niveau des sites pilotes), les enseignements tirés des exemples régionaux, un appui à l'amélioration des connaissances des effets du changement climatique à l'échelle locale, des actions de sensibilisation de la population, etc

- Renforcer la résilience des écosystèmes face aux effets du changement climatique ou des catastrophes naturelles au sens large : par la mise en œuvre de la gestion intégrée des zones côtières sur les sites pilotes et l'introduction de ces thématiques dans les discussions au niveau local et leur inclusion dans les plans de gestion intégrée en élaboration

Au niveau des PTOM, des actions visant l'adaptation au changement climatique ont été soutenues par INTEGRE.

En **Nouvelle-Calédonie**, il s'agit d'une thématique importante du plan d'action transversal. Porté par le gouvernement, il s'agissait de réaliser un schéma d'adaptation au changement climatique pour le territoire qui, en complément du schéma pour la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie adopté en juin 2016, constituera le plan climat de la Nouvelle-Calédonie. Pour nourrir son élaboration, une thèse de modélisation du climat futur en Nouvelle-Calédonie est en cours depuis le début de l'année 2015 à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et INTEGRE a financé une étude sur la stratégie d'adaptation au changement climatique. Sur les sites-pilotes, cette thématique est abordée à travers des formations/informations des populations sur l'érosion côtière et le changement climatique dans le cadre de la mise en place d'un suivi participatif à Ouvéa, ainsi qu'à l'île Ouen, à la demande du comité de gestion.

À **Wallis-et-Futuna**, les autorités ont demandé au projet INTEGRE de les appuyer dans l'élaboration de la stratégie d'adaptation au changement climatique[89]. L'élaboration a démarré avec la réalisation d'un diagnostic des facteurs de vulnérabilités et options d'adaptation du territoire. Puis d'une analyse des données existantes avant d'établir un diagnostic participatif à l'issue de séminaires et d'ateliers participatifs tenus auprès des politiques, des chefferies, de l'Assemblée territoriale, des chefs de Service, et de la population. La stratégie a été validée le 2 mars 2017 par le CTEDD et le 10 Mars par la Commission permanente de l'Assemblée territoriale et a été intégrée dans la Stratégie de Développement 2015-2030 validée par les acteurs du territoire.

Les autorités de **Polynésie française** ont choisi, sous le thème de l'adaptation au changement climatique, d'orienter les financements INTEGRE vers une étude de référence sur la gestion de grandes aires marines protégées afin d'appuyer leur propre réflexion sur la mise en place d'une telle zone à l'échelle de leur zone économique exclusive (ZEE). La mise en place d'une telle zone est, aux yeux des autorités polynésiennes, une mesure d'atténuation des futurs effets du changement climatique puisqu'elle vise à augmenter la résilience des écosystèmes[90].

À **Pitcairn**, aucune activité spécifique n'a été menée en matière de changement climatique, mais les activités financées par INTEGRE contribuent toutes au renforcement de la résilience du territoire.

[89] http://integre.spc.int/images/pdf/wf/rapports/INTEGRE_2017._Strat%C3%A9gie_Adaptation_CC_WF.pdf
[90] http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/telechargements/reevue-documentaire-sur-les-aires-marines-protegees.pdf

CONCLUSION DE L'ACTIVITÉ 2.2.2 : «MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE GESTION»

L'impact du projet et les processus induits en matière de GIZC ne sont évaluables qu'au regard des transformations des usages et des pratiques provoquées par les actions lancées ou programmées par le projet INTEGRE. On peut reprocher à ce type d'évaluation de ne prendre en considération que des indicateurs de « moyens » et non de « résultats » en matière environnementale. Mais l'approche GIZC adoptée sur les sites INTEGRE ne peut se résumer aux résultats environnementaux généraux recherchés à long terme, elle se décline en termes de processus de changements selon trois axes d'intégration : intégration terre-mer, intégration d'intérêts divergents et intégration des échelles.

© CPS - INTEGRE

ACTIVITÉ 2.2.3
FACILITER LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DURABLES

INTRODUCTION

Dans un environnement où les spécificités économiques, sociales et écologiques sont multiples, la question de la gestion durable des ressources communes, pour le bien-être de tous, est une préoccupation centrale. Pour répondre à ces défis, des démarches de gouvernances territoriales associant les acteurs locaux, les usagers et les décideurs sont élaborées. Construites sur le modèle de la démocratie participative, elles visent à développer une solidarité locale, élaborer des solutions consensuelles et construire une vision partagée.

La gestion intégrée et le développement local sont deux modèles participatifs qui ont été promus par le projet INTEGRE. La gestion intégrée consiste à utiliser durablement un lieu (terrestre, littoral, marin) ou une ressource (eau, forêt, lagon...) en associant les acteurs locaux à la prise de décision et en conciliant le développement socio-économique avec la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel.

Dans ce cadre, les territoires ont sollicité le projet INTEGRE pour initier des **pratiques de développement économique** local visant à mettre en place un développement et une cohésion sociale, économique, culturelle et environnementale entre tous les acteurs interagissant sur un territoire, sans mettre en péril leur bien-être futur.

Plusieurs **filières** représentant un potentiel de développement économique important, potentiellement générateur d'emplois, et dont le développement est motivé par une forte sensibilité à l'environnement, ont été encouragées par le projet INTEGRE parce qu'elles portaient cet esprit de gestion intégrée. La méthode a ainsi consisté à accompagner et encourager le développement local durable en veillant à promouvoir l'intégration terre-mer dans les domaines de l'agriculture biologique, du tourisme durable et de la valorisation de la biodiversité et du patrimoine culturel et de la pêche et l'aquaculture.

© CPS - INTEGRE

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Le soutien aux filières de l'agriculture biologique dans tous les PTOM du pacifique avait comme objectifs l'amélioration des itinéraires techniques, la formation et l'intégration régionale dans les réseaux de labellisation (Bio Pasifika). Ces filières qui visent à protéger les sols et à produire des aliments de qualité ont réussi à démontrer leur intérêt majeur dans la protection des bassins versants et la réduction des impacts de l'agriculture sur les lagons.

En **Nouvelle-Calédonie**, le projet a, comme prévu, réalisé une série d'expérimentations agronomiques sur 3 thèmes prioritaires en agriculture biologique : la fertilité des sols, la lutte contre les maladies et les ravageurs et la disponibilité de semences et plants. Les axes de travail ont été définis et validés avec le groupe d'agriculteurs certifiés bio de Houaïlou afin de répondre au mieux aux problèmes qu'ils rencontrent dans sur leur exploitation. Pour ce faire, le projet s'est appuyé sur le groupe local de l'association Biocalédonia, acteur clé de l'agriculture biologique en Nouvelle-Calédonie et partenaire du projet. Les expérimentations ont eu lieu principalement sur l'exploitation du lycée agricole de DoNeva. Le projet a permis de créer une réelle dynamique de réseau entre les acteurs calédoniens du « bio » (lycée de Houaïlou, Biocalédonia, organismes de recherche, provinces), et on a observé un effet d'entraînement, avec le lancement d'expérimentation en agriculture biologique par la province Sud et l'Adecal. La démarche adoptée de faire le lien entre les demandes des agriculteurs et l'expérimentation technique est un modèle qui est aujourd'hui suivi. La capitalisation a été faite via des rencontres, des fiches techniques et une pérennisation locale des activités (conservation igname bio et compostage). Le 11e FED permettra de poursuivre la dynamique du bio en Nouvelle-Calédonie, en retenant la philosophie d'INTEGRE : associer les agriculteurs pour être au plus près de leur problème[91].

En 2015, au démarrage d'INTEGRE, malgré une forte demande des consommateurs pour des produits agricoles issus de cultures biologiques, peu de fruits et légumes bio étaient commercialisés en **Polynésie française**. Les agriculteurs certifiés étaient peu nombreux, la commercialisation s'effectuait au travers de quelques circuits courts, notamment les paniers bio et majoritairement dans la grande distribution où les produits bio étaient mélangés aux produits conventionnels. Le manque de références techniques, de formations et d'organisation de la filière n'encourageait pas les agriculteurs à se lancer, seuls les plus convaincus et les plus téméraires franchissent le pas. L'agriculture biologique répond cependant à une préoccupation grandissante de préservation de la santé des agriculteurs, de la qualité des sols et des écosystèmes côtiers en aval. Dans ce contexte, le projet INTEGRE s'est fixé comme objectifs de développer les références techniques et économiques nécessaires au développement de l'agriculture biologique en Polynésie française, de mettre en place un programme de formation pour les agriculteurs bio rattachés à l'association SPG Biofetia et de contribuer au développement un réseau d'échanges techniques entre les agriculteurs bio de la région. D'un financement initial d'une vingtaine de millions de F.CFP apporté par le projet INTEGRE, cette activité a réussi à générer près de 80M de fonds publics pour atteindre un montant total d'une centaine de millions de francs pacifique. Ce succès repose sur l'engagement financier des partenaires du projet, la Direction de l'Agriculture et l'Établissement Public d'Enseignement, de Formation et de Promotions Agricoles d'Opunohu (EPEFPA). Leurs investissements ont permis d'équiper les fermes-pilotes d'Opunohu et de mettre à disposition un ingénieur spécialisé qui a conduit l'ensemble des expérimentations et des formations. Au-delà de l'investissement financier, la dynamique créée est aussi humaine. L'organisation des ateliers régionaux, notamment celui qui s'est tenu à Opunohu a permis de faire émerger une dynamique collective entre agriculteurs, tout particulièrement à Raiatea où une association d'agriculteurs bio, le SPG BioRaiatea, s'est formée à la suite des ateliers d'Opunohu et constitue à présent un vrai moteur pour le développement de l'agriculture biologique sur le territoire[92].

© B. Moerman

[91] http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/Fiches_synth%C3%A8se_finales/CPS_-_rapport_final_2018_-_web_-_NC_C2BIO_Reseau_de_fermes-pilotes_en_agriculture_biologique_a_Houailou.pdf
[92] http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/Fiches_synth%C3%A8se_finales/CPS_-_rapport_final_2018_-_web_-_PF_-_C2BIO_Reseau_de_fermes-pilotes_en_agriculture_biologique_a_Opunohu.pdf

Le projet a commencé plus tardivement à **Wallis-et-Futuna** que dans les autres territoires. L'objectif de cette activité était, dans le cadre du réseau des fermes-pilotes bio, d'améliorer les connaissances techniques en matière d'agriculture biologique et les diffuser auprès des agriculteurs et techniciens de Wallis & Futuna tout en y promouvant et développant l'agriculture biologique. Les 3 partenaires présents dans le domaine agricole à Wallis-et-Futuna se sont engagés à travailler ensemble et à créer un réseau. Les fonds INTEGRE ont permis d'acquérir des équipements au bénéfice de l'ensemble des partenaires (tracteurs, sondes, tronçonneuse...) ce qui permet de maintenir le réseau d'acteurs et de mutualiser les moyens disponibles. Après des problèmes de ressources humaines, le projet a été relancé en 2017 avec le recrutement de deux techniciens à la CCIMA (fonds INTEGRE et DSA). Les objectifs du projet qui étaient de démontrer la faisabilité de l'agriculture biologique, de former les acteurs à ces nouvelles pratiques et d'échanger avec les autres fermes dans la région sont atteints. Le réseau d'échange technique sur l'agriculture biologique se développe et se renforce et le territoire y a été intégré[93].

À **Pitcairn**, dans le domaine de l'agriculture, INTEGRE a apporté un appui technique aux habitants pour rendre les pratiques agricoles plus durables avec la formulation de conseils individualisés (tous les jardins ont été visités et des préconisations ont été proposées au cas par cas) et l'organisation de formations collectives sur l'analyse des sols et la mise en place de buttes permanentes par la Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Calédonie. Cet appui a permis d'intégrer Pitcairn dans le projet régional « réseaux de fermes-pilotes ». Même si les agriculteurs de Pitcairn ne pouvaient participer aux ateliers régionaux, la visite d'un expert à Pitcairn a permis de partager les enseignements de ces ateliers et d'initier un contact pour transmettre les enseignements à venir du projet, notamment les fiches techniques.

© CPS - INTEGRE

© CPS - INTEGRE

[93] http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/Fiches_synth%C3%A8se_finales/CPS_-_rapport_final_2018_-_web_-_WF_-_C2WB_Reseau_de_fermes-pilotes_en_agriculture_biologique_a_Wallis-et-Futuna.pdf

DÉVELOPPEMENT DU TOURISME DURABLE

Le tourisme offre un potentiel de développement économique fort dans la plupart des territoires européens du Pacifique. Il doit cependant être développé de manière durable tant au niveau environnemental que social.

Dans ce domaine, INTEGRE s'est fixé comme objectif de :

- mettre en œuvre des projets pilotes qui répondent aux critères du tourisme durable
- contribuer à enrichir l'offre touristique comme vecteur de développement local durable
- réduire l'impact environnemental sur les milieux naturels de la fréquentation liée au tourisme et
- sensibiliser les acteurs aux différentes composantes du tourisme durable

Plus qu'un type de tourisme, il faut comprendre le tourisme durable comme une démarche, une méthode de travail, à appliquer à toutes les formes de tourisme pour les rendre plus conformes au développement durable.

Dans les différents territoires, le projet INTEGRE a accompagné des projets liés au tourisme durable à travers des actions portant sur des aménagements de sites touristiques, le développement de projets touristiques durables et la gestion de sites touristiques menacés.

Le soutien au tourisme durable et responsable en **Polynésie Française** a permis de voir émerger de multiples projets de promotion de l'agriculture locale, de l'artisanat et de la gestion de sites patrimoniaux par des itinéraires culturels et sportifs adaptés. Ces projets de valorisation des territoires et des communautés locales ont intégré la terre et la mer dès leur conception par une prise en compte des paysages holistique, le design d'itinéraires touristiques mixtes et la valorisation des produits terrestres et marins.

Ainsi, à Opunohu, INTEGRE a permis d'enrichir l'offre touristique actuelle du site d'Opunohu avec, au sein de la zone archéologique et du domaine, la reconstitution de 2 maisons d'habitations, la reconstitution d'une zone de culture vivrière, le nettoyage d'un site de culte, la mise en place de 40 panneaux d'information sur l'usage traditionnel des plantes le long de 2 sentiers existants et d'un panneau de présentation sur le parking de la zone et un parcours santé. En parallèle de ces aménagements concrets, le projet a facilité le développement d'un projet de structure d'accueil des visiteurs au sein du domaine d'Opunohu. L'émergence de cette activité fait suite au travail de concertation mené par l'équipe du projet en 2015 et 2016 dans le cadre de l'appui à la mise en place d'une gouvernance propice au développement d'un tourisme durable. Ces travaux ont permis d'identifier le besoin d'une meilleure intégration de la population de Papetoai dans la dynamique générée par le tourisme dans le domaine d'Opunohu et de disposer concrètement d'une structure pour pouvoir organiser une offre touristique[94].

DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS TOURISTIQUES DURABLES ET RESPONSABLES

À Raiatea et Tahaa, INTEGRE a permis de diversifier l'offre touristique du site en s'inscrivant dans une forme de tourisme de petite échelle et en proposant une offre diversifiée (artisanat, randonnées, restauration, produits locaux, sport, jardins de Corail) à destination des touristes, mais également des habitants. Ces aménagements soutiennent le développement local en offrant l'opportunité de générer de l'activité économique au bénéfice des populations locales et de proposer des activités de loisirs et éducatives aux habitants des sites, avec notamment la création de 8 jardins partagés à Uturoa dont une parcelle éducative pour promouvoir l'agriculture durable et le bien-manger[95].

En **Nouvelle-Calédonie**, la province Sud a souhaité réaliser un diagnostic de l'industrie du tourisme et de la croisière à l'île des Pins[96]. Cette étude était copilotée par les directions de l'économie, de la formation et de l'emploi (DEFE) et de la direction de l'environnement (DENV). Elle a bénéficié d'un cofinancement dans le cadre du plan d'action INTEGRE pour le Grand Sud calédonien. Cette étude avait pour objet la réalisation d'un diagnostic territorial économique, social et environnemental de l'industrie du tourisme et de la croisière à l'île des Pins. En effet, le tourisme de séjour et de la croisière représente un enjeu majeur du développement économique de l'île. Or il n'existait pas suffisamment de données précises pour

[94] http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/Fiches_synth%C3%A8se_finales/CPS_-_rapport_final_2018_-_web_-_PF_-_C2O2_Developpement_activites_ecotouristiques.pdf
[95] http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/Fiches_synth%C3%A8se_finales/CPS_-_rapport_final_2018_-_web_-_PF_-_C2R2_Developpement_activites_economiques_durables.pdf
[96] http://integre.spc.int/images/telechargements/Rapport_ECO_IDP_2015-Novred.pdf

© B. Thouard

mesurer le poids, l'organisation et la santé économique de la filière touristique et des activités induites. Ces informations sont pourtant essentielles pour que les collectivités, et notamment la province Sud, puissent ajuster leurs politiques de soutien au développement économique, à l'aménagement du territoire et à la protection de l'environnement.

Par la suite, à la demande des coutumiers de l'île des pins, la province Sud a installé un panneau d'information relatif à un périmètre de protection des coraux afin de limiter les perturbations et encourager leur régénération dans les zones peu profondes. En effet, l'afflux touristique croissant met en péril ces organismes fragiles, notamment par le piétinement des visiteurs[97].

Sur les îlots du Sud, dans le cadre de la préservation des espèces emblématiques, INTEGRE a financé la mise en place d'aménagements au profit des oiseaux marins sur les îlots de Kouaré et Rédika. Les îlots de Kouaré et Rédika appartiennent à la zone inscrite au patrimoine mondial et ont une valeur écologique exceptionnelle en tant qu'habitats privilégiés d'oiseaux marins protégés en particulier durant leurs périodes de reproduction. Ainsi 3 panneaux d'information ont été posés sur l'îlot de Kouaré afin de sensibiliser des plaisanciers à la richesse ornithologique du site. Sur l'îlot de Redika, 2 panneaux ont été installés en haut de plage aux deux extrémités de la mise en défens avec pour objectif de sensibiliser des plaisanciers à la richesse ornithologique du site, mais aussi assurer la protection physique des oiseaux nicheurs sur la partie Nord-Est de l'îlot[98].

Enfin, sur Ouvéa, dans le cadre de la « Valorisation du patrimoine naturel et culturel d'Ouvéa au profit de ses habitants », le projet INTEGRE a soutenu la structuration d'un pôle de développement écotouristique dans le district de Muli avec notamment la réalisation de plusieurs aménagements (sentiers pédestres et sous-marins) dont la finalisation sera effectuée par la province des Îles à l'issue du projet[99].

À **Pitcairn,** les habitants aspirent à pouvoir se développer et envisager un futur où l'entreprenariat pourrait permettre de générer des revenus. L'histoire de Pitcairn en fait un lieu prisé par certains touristes qui viennent parfois de très loin pour découvrir les îles des Révoltés du Bounty. Le projet INTEGRE a donc soutenu les habitants dans la réalisation de 2 produits touristiques avec l'aménagement d'un jardin botanique et le développement d'une activité de soufflage de verre recyclé pour confectionner des souvenirs[100].

[97] http://integre.spc.int/images/pdf/nc/rapports/panneauKANUMERA-FR-K20x20cm.jpg
[98] http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/Fiches_synth%C3%A8se_finales/CPS_-_rapport_final_2018_-_web_-_NC_C2S2_Participation_a_la_gestion_de_pression_liee_a_la_frequentation_sur_les_milieux_marins_et_cotiers_du_Grand_lagon_Sud_GLS.pdf
[99] http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/Fiches_synth%C3%A8se_finales/CPS_-_rapport_final_2018_-_web_-_NC_C2I2_Structuration_pole_de_developpement_ecotouristique_dans_le_district_de_Muli.pdf
[100] http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/Fiches_synth%C3%A8se_finales/CPS_-_rapport_final_2018_-_web_-_PN_-_C2P3_-_Sustainable_management_of_ressources.pdf

ACTIVITÉS GÉNÉRANT DES REVENUS EN PRÉSERVANT LA BIODIVERSITÉ (CHASSE, PÊCHE CÔTIÈRE ET AQUACULTURE)

La **pêche côtière** est la source de revenus la plus importante pour la majorité des ménages d'Océanie. Le poisson représente 50 à 90 % des apports en protéine animale des populations rurales. Si la dépendance économique des populations aux ressources lagonaires est différentiée selon les territoires, la mer offre un « garde-manger » aux populations qu'il est fondamental de préserver. Parallèlement, les ressources et espaces lagonaires sont porteurs de valeurs culturelles extrêmement importantes pour les Océaniens. La gestion durable des lagons reconnaît les capacités des populations locales à gérer ces espaces et leurs ressources au travers de leurs connaissances pratiques et culturelles. Elle promeut une évolution des pratiques en encourageant les initiatives locales des communautés, en s'adaptant aux modes de fonctionnement et d'organisation locaux ou en associant les acteurs à la production de cadres réglementaires adaptatifs.

Ainsi, en **Polynésie française**, INTEGRE a appuyé la mise en place d'une gestion durable et intégrée des usages lagonaires - Raiatea/Taha'a. Un comité local INTEGRE, mis en place pour définir et suivre la mise en œuvre du projet sur le site, a validé la mise en place d'un processus participatif d'identification des enjeux et de mise en œuvre de la gestion du lagon de Rai'atea-Taha'a. Plusieurs niveaux de concertation ont été entrepris, un atelier institutionnel, des réunions publiques dans l'ensemble des communes associées ou quartiers de Raiatea et une consultation du conseil municipal de Tahaa. L'ensemble de ces consultations a permis de mettre en place un comité de gestion (rassemblant les acteurs concernés, la commune, les prestataires, les hôteliers, les propriétaires fonciers, des habitants), de définir un réseau de jardins de corail potentiels afin de mieux répartir la fréquentation des touristes sur les sites lagonaires, de mettre en place 2 zones de pêche réglementées dans les communes associées de Puohine (Raiatea) et Faaaha (Tahaa), de créer et fabriquer des règles en bois sur lesquelles figurent les tailles minimales des espèces réglementées et les périodes d'ouverture et d'identifier des zones fonctionnelles halieutiques (zones de frai et nurseries) du lagon et l'étude de l'état écologique de 50 d'entre elles. En parallèle, un travail de synthèse cartographique a été réalisé sur la base des données existantes et des nouvelles informations collectées par le projet. Il a donné lieu à la production d'un atlas d'aide à l'information pour le développement local durable du lagon de Raiatea-Tahaa[101].

GÉRER LES ESPACES ET LES RESSOURCES EN S'ATTACHANT AUX CONNAISSANCES ET PRATIQUES TRADITIONNELLES

Sur la presqu'île, INTEGRE a financé un travail d'accompagnement à la mise en place et la gestion effective de l'aire protégée de ressources naturelles gérées (rahui) sur le site de Fenua Aihere dans la commune associée de Teahupoo par le balisage de la zone et la réalisation d'un panneau d'information L'aire marine gérée, plus communément appelée « rahui » de Teahupoo était préexistante au projet INTEGRE. La Direction de l'Environnement, gestionnaire de cette aire marine, a sollicité l'appui du projet INTEGRE pour mettre en place les balises de délimitation de la zone gérée et de concevoir et produire des supports d'informations sur l'emplacement et les règles en vigueur dans le rahui de Teahupoo. Deux panneaux de 2mx1.5m ont été installés à la mairie de Teahupoo et sur le parking de la fin de la route (point kilométrique 0) et 2,000 flyers ont été produits et distribués. Ces supports ont été produits en 3 langues, française, tahitienne et anglaise. Les études réalisées devaient alimenter 3 objectifs : étendre le « rahui » actuel à la zone terrestre dans le respect de la tradition polynésienne, valoriser les vestiges archéologiques de la zone terrestre à des fins touristiques et former des jeunes aux techniques de prospection archéologique et à l'histoire du site[102].

Toujours à la presqu'ile, INTEGRE a également soutenu un projet d'aquaculture innovant, emblématique de cette approche de développement local visant à implanter à terme des activités à forte valeur ajoutée respectueuses de leur environnement. L'idée est de permettre de baisser la pression sur les ressources lagonaires naturelles locales de manière adaptée et spatialement compatible avec les projets d'aires marines protégées locales (rahui) et avec l'organisation sociospatiale du littoral. L'espèce choisie est le poisson-lapin, Marava en polynésien. Les travaux sur la maîtrise de l'élevage de Marava doivent se poursuivre après le projet, même si les avancées réalisées au cours du projet sont très significatives. Si la technique est maîtrisée, les coûts doivent encore être réduits, notamment grâce à la production d'un aliment local. Concernant la phase de réensemencement, les impacts écologiques et sociaux du premier relâché indiquent que le Marava est un excellent candidat pour réaliser des campagnes de réensemencements marins, elle est très appréciée des pêcheurs, mais en forte baisse dans les lagons, ce qui facilite leur mobilisation pour participer au réensemencement. À la suite du relâché, d'autres communes associées ont manifesté leur intérêt pour mettre en place un relâché de Marava d'élevage en association avec la présence, voire la mise en place de zones marines protégées. Ce projet a ainsi mis en évidence la forte demande pour de telles opérations de réensemencement ainsi que le potentiel de cette espèce sur les plans techniques et socioculturels[102].

En **Nouvelle-Calédonie**, INTEGRE a été mobilisé par la province Sud pour financer une étude visant à évaluer la faisabilité et à émettre des recommandations pour la conception d'un observatoire de la pêche côtière en province Sud. À ce stade et conformément aux attentes formulées par les services provinciaux, le modèle d'observatoire envisagé pour la présente étude se focalise exclusivement sur l'évaluation, à fréquence régulière, des prélèvements issus de la pêche lagonaire (volumes de captures, autant que possible déclinés pour les principales espèces exploitées)[103]. Sur l'île Ouen, INTEGRE a également financé une étude sociologique et scientifique pour la mise en protection du plateau des 5 miles. La

[101] http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/Fiches_synth%C3%A8se_finales/CPS_-_rapport_final_2018_-_web_-_PF_-_C2R3_Mise_en_place_dune_gestion_durable_et_integree_des_usages_lagonaires.pdf
[102] http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/Fiches_synth%C3%A8se_finales/CPS_-_rapport_final_2018_-_web_-_PF_-_C2T3_Contribution_au_developpement_durable_du_site.pdf
[103] http://integre.spc.int/images/pdf/nc/rapports/Rapport_observatoire_peche_PS_FINALred.pdf

mission a consisté à réaliser le suivi temporel d'une part, des communautés biologiques (poissons, macroinvertébrés, épibenthique) et l'habitat benthique coralliens et d'autre part, un inventaire quantitatif des Bêches-de-mer sur le platier[104]. Sur Ouvéa, INTEGRE a réalisé une série de 3 posters en langue locale sur les poissons d'Ouvéa et projets pédagogiques associés[105].

Enfin, à Pitcairn, même si les ressources marines côtières ne subissent actuellement que peu de pressions en raison du faible nombre de pêcheurs, l'isolement géographique de Pitcairn rend cependant les ressources fragiles puisque très peu connectées aux îles voisines pour permettre un « réensemencement » naturel. Pitcairn a travaillé sur un plan de gestion des pêches côtières en relation avec le King's College de Londres. En parallèle, le projet INTEGRE, au travers d'une mission d'appui technique a permis de mieux intégrer les préoccupations des pêcheurs dans le plan de gestion proposé, et de les placer au centre du dispositif de gouvernance, de mise en œuvre et de suivi.

Au-delà des ressources lagonaires, INTEGRE a également travaillé sur la valorisation des espèces envahissantes, en l'occurrence la viande de cerf et de cochons. En Nouvelle-Calédonie, le cerf et le cochon sauvage sont des espèces envahissantes qui dégradent les habitats forestiers. À Touho, l'association de chasse tribale Tipwoto mène des actions régulières de chasse de cerf et cochon pour protéger la ressource en eau. La viande issue de cette chasse est vendue localement permettant d'améliorer l'autonomie financière de l'association. En partenariat avec RESCCUE, le projet INTEGRE a mis en place les conditions sanitaires (financement d'un local de découpe et de formations à la découpe pour les chasseurs) et étudie les contraintes juridiques pour la création d'une nouvelle filière économique pour la viande de chasse qui pourrait permettre de réellement dynamiser la régulation des espèces envahissantes que sont les cerfs et cochons en Nouvelle-Calédonie (fin de l'étude en juin 2018) tout en soutenant l'activité par ailleurs[106].

© CPS - INTEGRE

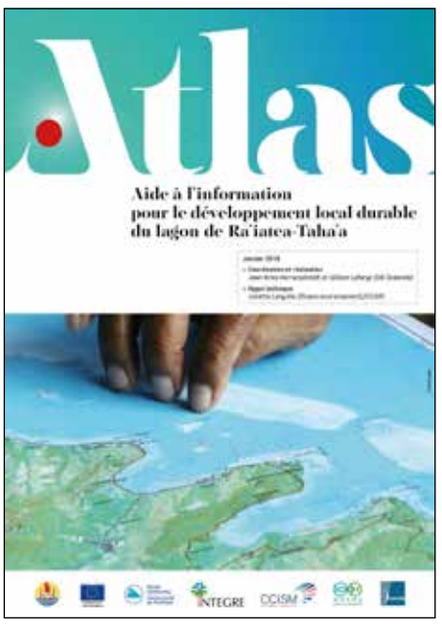

© CPS - INTEGRE

[104] http://integre.spc.int/images/telechargements/Rapport_final_EMR_plateau_5000red.pdf
http://integre.spc.int/images/telechargements/Rapport_Rozenn_Monnier_5Miles_2016_2.pdf
[105] http://integre.spc.int/images/telechargements/Anon_17_poissons_ouvea_1.pdf
http://integre.spc.int/images/telechargements/Anon_17_poissons_ouvea_2.pdf
http://integre.spc.int/images/telechargements/Anon_17_poissons_ouvea_3.pdf
[106] http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/Fiches_synth%C3%A8se_finales/CPS_-_rapport_final_2018_-_web_-_NC_C2N4_Protection_et_restauration_forestiere_du_bassin_versant_d_un_captage_adduction_potable_sur_la_commune_de_Touho.pdf

CONCLUSION DE L'ACTIVITÉ 2.2.3 : «ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DURABLES»

En complément de l'approche par territoires intégrant terre et mer, le projet INTEGRE s'est donc attelé à appuyer des projets permettant de consolider quelques filières pour contribuer au développement local tout en renforçant la prise en compte durable des interactions terre-mer. Il s'agissait de développer dans chaque filière visée des références en matière de « bonnes pratiques » de gestion intégrée terre-mer et de créer les opportunités permettant de le faire concrètement, grâce à des investissements structurels et l'accompagnement des acteurs par des échanges et de la formation. Ces « filières » initiées pourront être renforcées dans le cadre de l'appui du 11e FED, en gardant la philosophie « terre-mer ».

CONCLUSION DU RÉSULTAT ATTENDU 2.2 : «ACTIONS DE GESTION»

Au final, les différentes actions soutenues par le projet INTEGRE ont démontré que la promotion de l'approche intégrée terre-mer était réaliste et faisable, et qu'elle apportait un réel potentiel de développement dans les différents milieux insulaires. Le nombre d'actions de gestion réalisées par le projet est largement supérieur aux indicateurs fixés.
Ces actions ont mobilisé beaucoup d'acteurs et ont localement marqué les esprits autant que les pratiques des professionnels, des collectivités locales et des services partenaires. Ces différents acteurs ont à plusieurs reprises manifesté leur adhésion à la démarche et leur volonté de continuer et de répliquer les projets engagés, en abordant leurs unités territoriales d'action dans leur dimension duelle terrestre et marine. Les taux de cofinancements dépassent d'ailleurs parfois les 100 % puisque certaines actions ont été plus financées par les partenaires que par le projet, ce dernier ayant servi de levier à des financements des collectivités.

CONCLUSION DE L'OBJECTIF SPÉCIFIQUE 2 : «MISE EN ŒUVRE DE LA GESTION INTÉGRÉE»

En conclusion, s'il ne fait aucun doute qu'à l'échelle locale, le projet INTEGRE a réussi à enclencher des projets pilotes appropriés et réplicables en matière d'intégration terre-mer, la question cruciale qui se pose est de savoir comment opérer le changement d'échelle pour une politique publique qui systématiserait cette approche ?

Les projets soutenus nombreux et diversifiés peuvent être considérés comme autant de succès locaux et s'apparentent à des « graines » plantées en vue de leur dissémination. Leur exemplarité et la sensibilisation que ces projets ont permis au niveau local sont-ils à même de promouvoir une diffusion suffisante des pratiques et des méthodes de travail ?

Bien que de nombreux projets ont été conçus de façon à perdurer après la fin de projet, notamment grâce à la pérennisation de certains emplois clés, la diffusion de « packages techniques » adaptés et à la volonté affichée de certains services publics, il ressort néanmoins de l'expérience une crainte que « l'approche projet » ne soit pas suffisante sans de nouveaux financements de soutien.

Le 11e FED devrait permettre de pérenniser un certain nombre d'activités et d'approches… Il ne faudra pas que la méthode soit oubliée.

© J. Giragot

5 DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET MESURES PRISES

© H. Charles

[5.1] RETARD PRIS AU DÉMARRAGE DU PROJET

[5.1.1] CONTEXTE INITIAL ET APPROPRIATION DU PROJET PAR LES PTOM

L'élaboration du projet INTEGRE a commencé dès 2009 et a subi des accélérations, ralentissements et modifications successives. Il s'en est suivi une compréhension variable par les différents acteurs, une appropriation disparate selon les sites, et un degré d'information du public très hétérogène.

Lors du lancement du projet en 2013 et au cours des échanges qui ont suivi, l'équipe a pu appréhender les différents niveaux de connaissance et parfois les mauvaises compréhensions du projet et du rôle des divers acteurs au sein des services ou de la société civile.

Il y a eu un besoin fort exprimé par les acteurs locaux de réappropriation du projet au moment du démarrage. Parallèlement, la mise en œuvre de méthodes participatives pour l'élaboration des plans d'action a nécessité un temps qui, même s'il a été réduit au maximum, a dépassé les projections. Les actions ont été validées de manière échelonnée afin de permettre à celles qui le pouvaient de démarrer le plus tôt possible.

- L'atelier de lancement ainsi que le document de cadrage a permis une meilleure appropriation du projet par les services concernés, leur positionnement dans le dispositif, ainsi que la clarification des objectifs du projet.

[5.1.2] SIGNATURE DES CONVENTIONS

Le projet a subi un décalage entre la date de signature de la convention de financement l'UE/PTOM (mars 2013) et la date de signature de la convention de contribution (28 août 2013).
Ce retard n'a pas permis de respecter le calendrier initial avec un premier comité de pilotage prévu en juillet 2013, et un recrutement de l'équipe prévu en août 2013, décalés respectivement à septembre 2013 et novembre 2013.
Ce retard a eu des incidences sur la durée du projet. 6 mois ont été perdus au démarrage pour la mise en œuvre du projet, soit 10 % de la durée du projet.

[5.1.3] CONTEXTE POLITIQUE DES PTOM AU DÉMARRAGE DU PROJET

Parallèlement, le contexte politique des PTOM en 2013-2014 a considérablement ralenti les échanges et les possibilités de prise de décision dans les PTOM français.

Les élections municipales en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie, en mars 2014, ont induit des périodes de réserve le mois précédent et de prise de connaissance des dossiers les mois suivants, ainsi qu'un frein politique des acteurs ne pouvant s'engager pour leurs successeurs éventuels.

Il faut ajouter, en Nouvelle-Calédonie, les élections provinciales qui se sont tenues en mai 2014 et ont entrainé non seulement des ralentissements liés à la période précédant ces élections, mais aussi, à leur suite, un blocage de toute validation dans l'attente de la formation des nouveaux exécutifs provinciaux et de leurs prises de connaissances des dossiers.

- L'équipe a mis en place le plus rapidement possible les méthodes de travail, organisé des réunions avec les acteurs pouvant être impliqués en période de réserve (au niveau technique essentiellement) et réduit les périodes de consultation au maximum afin de recueillir les propositions d'actions des acteurs. Les délais ne pouvaient cependant être plus contraints dans un contexte participatif.

- La totalité du premier semestre 2014 a été nécessaire à tout le processus d'élaboration des plans d'action pour proposition au COPIL le 18 juillet 2014

- Les activités ont démarré après signature des protocoles d'accords avec les territoires entre septembre et décembre 2014, ont donc été initialement planifiées sur une durée de 2 ans et demi seulement (septembre 2014 à fin mars 2017)

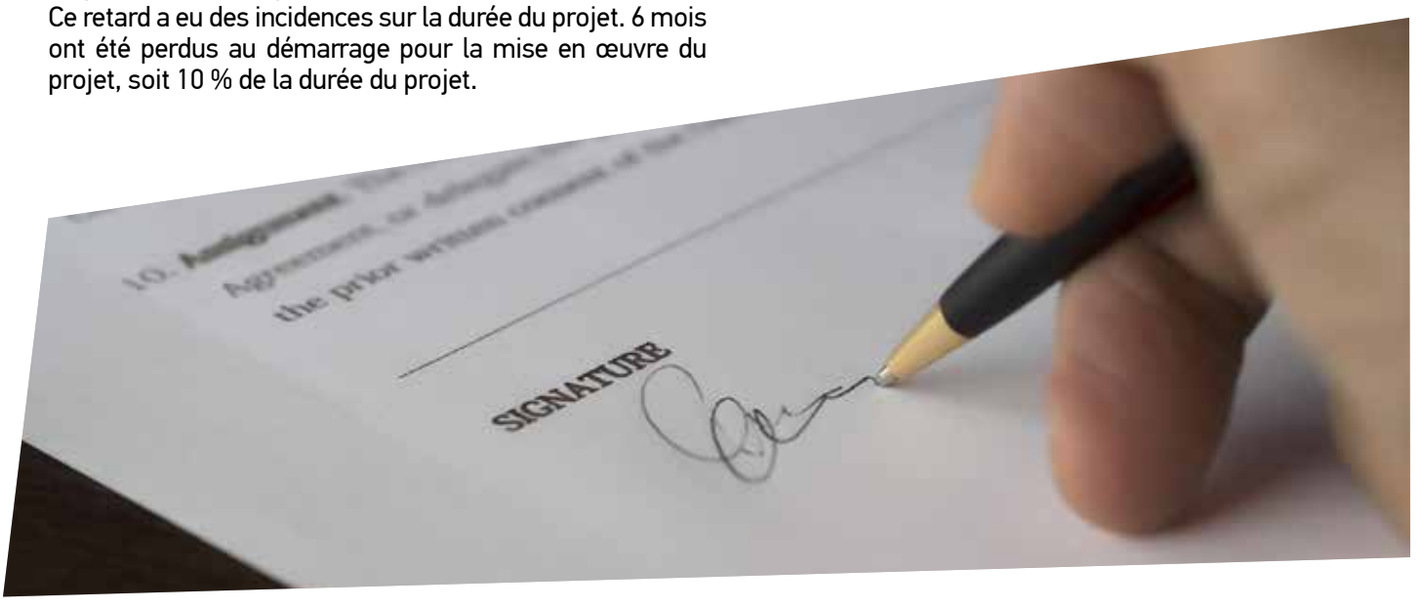

© Pixabay

[5.2] L'INDISPENSABLE ADAPTABILITÉ DU PROJET AU DÉMARRAGE

[5.2.1] DE FORTES DISPARITÉS ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE SITES

Les structures sociales, culturelles et administratives des quatre territoires concernés sont très différentes, de même que les caractéristiques géographiques, écologiques, culturelles, historiques, etc. des différents sites. Ceci a induit des difficultés en termes de construction de méthodes communes, de partage d'expérience, de dissémination de résultats notamment au démarrage du projet.

- Le projet a mis en place un soutien au processus de planification et capitalisation qui a été réalisé avec le support d'une équipe d'experts-conseils, mandatés pour soutenir les démarches de manière personnalisée au niveau des PTOM, apporter un soutien méthodologique transversal et aider à la capitalisation des résultats à l'échelle régionale.

[5.2.2] UNE GOUVERNANCE ADAPTATIVE

Selon les PTOM, les structures de gouvernance très variées sont plus ou moins adaptées à la mise en place de démarches participatives, et ce pour des raisons variées.

À **Wallis-et-Futuna** comme à **Pitcairn** les processus décisionnels sont fortement pilotés au niveau des gouvernements de tutelle.

- Un travail en étroite collaboration avec ces derniers (préfecture de Wallis-et-Futuna, représentation diplomatique britannique en Nouvelle-Zélande pour Pitcairn) a permis de mettre en place des processus valorisant l'implication des populations. La préexistence du CTEDD à Wallis-et- Futuna a notamment fourni une base de travail.

En **Polynésie française**, le site d'Opunohu en particulier avait connu plusieurs expériences de projets infructueux qui ont laissé les acteurs locaux amers.

- Ce site a donc fait l'objet d'un processus adapté tant dans la constitution de son comité local que sur les appels à projets et les activités proposées qui ont été travaillées avec l'administration (notamment l'antenne du service du développement rural, basée à Opunohu) et plusieurs organismes locaux (CRIOBE, Lycée agricole).

En **Nouvelle-Calédonie** enfin, les trois provinces, collectivités compétentes dans le domaine de l'environnement, étaient pilotes des projets proposés sur chacun des sites INTEGRE. Le gouvernement, représenté en CCTT, ne pouvait avoir autorité sur les décisions prises en matière de politique environnementale par les provinces.

© CPS - INTEGRE

- Pour permettre leur représentation au COPIL, le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Calédonie (CEN), GIP dont les provinces sont membres, a été désigné service technique référent. En COPIL, il fait part du positionnement des provinces après l'avoir recueilli en CCTT. Ainsi, le CCTT ne peut avoir un rôle d'arbitre sur les plans d'action des sites pilotes. Cette instance a essentiellement un rôle d'échange, de suivi et de réflexion pour la mise en place d'actions à l'échelle pays.

- D'autre part, les trois provinces avaient proposé que le projet INTEGRE vienne renforcer les démarches de gestion participative et intégrée en cours dans les sites du lagon inscrit au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO. Leurs projets s'inscrivaient donc dans des territoires ayant déjà fait l'objet d'une concertation importante avec l'élaboration de plans de gestion participatifs validés. C'est pourquoi, plutôt que de relancer des appels à proposition ouverts comme dans les autres territoires, les provinces calédoniennes ont souhaité utiliser INTEGRE pour soutenir des actions ayant déjà fait l'objet d'une concertation et d'une validation locale. Ainsi, les provinces, en concertation avec la CPS, ont arbitré sur l'utilisation des fonds au sein des sites-pilotes et proposé et discuté ces choix dans les comités locaux ad hoc.

À **Pitcairn**, l'hyper éloignement a rendu en effet les échanges plus difficiles avec le service technique référent et le comité local.

- La mission conduite par la coordonnatrice en mai 2014 a permis de constater, par contraste, combien ce rapprochement physique était utile : c'est à ce moment que le projet a réellement « démarré » sur le terrain, avec une présentation au Conseil des îles de Pitcairn et des échanges en direct avec la population. La présence à Auckland du bureau des îles Pitcairn et du gouverneur a permis en outre de faciliter des échanges en ce qui concerne l'administration du projet. Les réunions INTEGRE tenues en Polynésie française ont tenu compte des rotations du « Claymore II » afin de faciliter la participation de Pitcairn (exemples : atelier de février 2014, COPIL de juin 2014).

[5.3] RETARDS ET DIFFICULTÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ET MESURES PRISES POUR Y REMÉDIER

[5.3.1] DIFFICULTÉS D'ORDRE ORGANISATIONNEL

Outre les retards pris au démarrage, certaines activités peuvent s'avérer plus longues ou plus difficiles à mettre en place que prévu. Parmi les difficultés rencontrées, on peut noter :

- Les procédures internes des partenaires parfois longues, en particulier concernant les validations politiques. Cela a notamment entraîné des retards dans les procédures de recrutement

- Des problèmes de disponibilité des agents des structures partenaires quand les activités du projet s'ajoutent à leurs taches habituelles sans adaptation de leur poste. À cela s'ajoute un turn-over inévitable du personnel au sein des structures partenaires ou des réorganisations, entrainant des phases de réappropriation de l'action. Le travail d'accompagnement des coordinatrices fut alors très important et les postes d'animateurs ou de coordinateurs recrutés dans le cadre du projet pouvaient en partie pallier à ce manque de disponibilité

- Des procédures administratives et financières parfois difficiles à s'approprier pour les acteurs locaux responsables de la mise en œuvre. À travers les conventions qu'elle signe avec ses partenaires, la CPS impose un reporting technique et financier exigeant et des procédures d'achats particulières garantissant le respect des règles de l'Union Européenne, avec notamment des seuils de mise en concurrence bien inférieurs aux pratiques habituelles sur ces territoires. Cela impose du temps et une grande rigueur. Quelques retards et écarts ont été constatés, soulignant le besoin d'accompagnement important

- Au début du projet, des délais sont apparus dans le paiement des fournisseurs par la CPS, en raison d'une sous-estimation des tâches administratives et financières dévolues à l'équipe projet au regard de celles prises en charge par les services support de la CPS. Pour y remédier, plusieurs mesures ont été prises, dont un travail d'accompagnement soutenu de la part des coordinatrices, au niveau technique comme administratif, ou le recrutement d'animateurs locaux au sein des structures partenaires (ce qui a pour effet supplémentaire de les faire monter en capacité et compétence)

- La charge administrative accrue dévolue aux coordinatrices et à l'assistante de projet a en particulier été soulignée par le rapport de l'expert « ROM », qui mentionnait également que le travail de fond mené en termes d'administration et de sensibilisation, s'il n'était pas aisément quantifiable, n'en est pas moins chronophage et essentiel. Un soutien a été apporté à partir d'août 2016 par une consultante afin de faire face aux lourdeurs procédurales évoquées

- Par ailleurs, les règles administratives et financières de la CPS / UE se sont avérées lourdes pour les partenaires et pour l'équipe INTEGRE (temps de récupération et de vérification des livres de caisse, traitement de multiples factures et achats, gestion en direct de nombreux appels d'offres, relance puis rédaction des rapports manquants, etc.)

↘ L'équipe a eu un rôle tampon et a dû absorber toutes les contraintes de procédures CPS/UE afin de décharger les partenaires de ces contraintes chronophages et difficiles.

Cela se traduit par l'accumulation de risques / contraintes importants :

- Retards nombreux et fréquents sur les remontées des dépenses et les rapports techniques des partenaires

- Difficultés des partenaires de suivre les procédures (notamment d'achat) ue/cps, en particulier pour faire face à une évolution des règles en cours de projet suite aux audits de l'UE

- Procédures trop compliquées pour certains partenaires locaux qui ne s'impliquent pas alors qu'ils sont les plus pertinents pour mener l'activité

- Infaisabilité ou abandon de certaines actions quand les capacités sont limitées chez les partenaires

- Difficulté d'assurer le rapportage à l'UE quand l'équipe projet n'a pas de retour des partenaires (rapports d'avancement manquant)

- Risque financier pour l'agence de mise en œuvre si les partenaires ne remplissent pas leurs obligations en terme de rapportage budgétaire ou s'ils ne suivent pas les procédures d'achat

- Déséquilibre de temps passé par l'équipe sur la partie administrative au détriment de l'accompagnement technique

© CPS - INTEGRE

Plusieurs pistes d'amélioration peuvent être proposées pour minimiser ces risques :

- Recruter une équipe projet plus importante pour assurer l'administration, la gestion financière, les achats et la communication du projet : recruter une personne dédiée à la comptabilité / finances et s'assurer que les coordonnateurs ont des compétences et des appétences administratives et financières (cf. supra)

- Prévoir un audit / évaluation des capacités des partenaires au démarrage du projet pour d'une part absorber des fonds et d'autre part instruire les dépenses selon des procédures CPS / UE (lourdes)

- Prévoir des formations sur les conventionnements et les procédures faites par les services supports de la CPS (finances, procurement, etc.) impliquant l'UE et destinées aux partenaires (collectivités, partenaires, associations, etc.) et à l'équipe projet. Ces formations doivent impliquer à la fois les techniciens opérationnels, mais également les services finances des partenaires et doivent avoir lieu dès le début du projet et doivent s'appuyer sur un « cahier » de procédures du projet que tout le monde pourrait suivre par la suite

- S'assurer que l'équipe aide bien à monter en capacité les partenaires et non qu'elle « fait à la place de » pour garantir la pérennité du projet

- Les conventions/agréments/contrats doivent être très explicites et spécifiques sur les pièces justificatives à fournir et les contrôles doivent être très rigoureux dès les premières remontées de dépenses afin de pouvoir corriger le tir rapidement si nécessaire

- Les rapports techniques trimestriels ont été difficiles à renseigner pour certains partenaires. Il faut s'interroger sur de possibles évolutions et simplifications de ces rapports (passer en rapportage semestriel ou annuel en fonction des sommes en jeu ou de la densité des activités)

- Mettre en place des systèmes de « warning » quand les partenaires ne remplissent pas leurs obligations

- Les règles de procédures ne doivent pas changer en cours de route

[5.3.2] ORGANISATION MANAGÉRIALE DU PROJET

Les avantages d'un déploiement de l'équipe sur les différents sites ont été soulignés et mis en évidence tout au long du projet par les partenaires et par les évaluateurs : la présence sur les sites est plus régulière et plus affirmée, les liens se tissent avec les acteurs du projet, la pertinence des travaux est accrue par une meilleure connaissance des mécanismes à l'œuvre…

Toutefois, cette configuration éclatée présente une difficulté managériale certaine quant à l'organisation et les méthodes de travail, la centralisation et la décentralisation, les échanges entre territoires et entre site pour créer une certaine homogénéité tout en préservant les spécificités des territoires.

Les méthodes de travail de l'équipe se sont adaptées à cette configuration : utilisation des moyens de communication par Internet, mise en place d'un système de rendez-vous réguliers en visioconférence depuis trois lieux, programmation de réunions « physiques » régulières, etc.

Enfin, l'équipe a dû faire face à des changements au cours du projet. La coordonnatrice du projet a quitté ses fonctions pour raisons personnelles en juillet 2016 et a été remplacée fin septembre 2016. L'assistante de projet est partie en congé maternité en août 2017 et a été remplacée avec une période de tuilage dès mai 2017.

© CPS - INTEGRE

[5.3.3] DIFFICULTÉS POSÉES PAR LA RÈGLE DE LA « D+3 »

Face au retard pris dans l'exécution du projet (voir ci-dessus), l'ordonnateur régional et la CPS ont demandé une prolongation de la durée de mise en œuvre. En effet, la période de mise en œuvre initiale du projet devait s'achever le 28 mars 2017.

Les demandes de prolongation de la période de mise en œuvre comprenaient également une demande de dérogation à la règle dite de la « D+3 » qui limite la période de contractualisation sous couvert de ces conventions à trois ans suivant leur signature, sauf dérogation liée notamment à la transformation du projet en «action multidonateurs» (donc avec apport de cofinancement).

L'apport de cofinancement tel que prescrit n'étant pas réalisable, il a été décidé de mettre en place un « plan d'engagement » dans le cadre d'une phase de contractualisation renforcée, afin de contractualiser l'ensemble du budget de la convention de contribution avant le 27 août 2016. Le détail des actions décidées est présenté dans le relevé de décision de ce « visio-COPIL ».

Un plan d'engagement accéléré a donc été mis en place, avec un appui externalisé pour l'élaboration, la vérification et la signature des nouveaux contrats et la préparation et la signature d'avenants. L'appui extérieur s'est matérialisé par l'embauche d'une consultante qui a appuyé l'équipe pour cette période intense de contractualisation. Ainsi, 30 nouveaux contrats ont été signés, 8 avenants à des contrats existants ont été réalisés, 6 nouvelles conventions ont été établies et 28 avenants aux conventions existantes ont été rédigés, soit un total de 72 originaux qui ont pu être signés avant la limite contractuelle de la « D+3 ».

UN PLAN D'ENGAGEMENT ACCÉLÉRÉ

Si cette accélération contractuelle a permis d'engager le montant total des dépenses sur les activités prévues, l'équipe projet d'INTEGRE a ensuite été confrontée à une absence de souplesse sur le projet pendant 17 mois, puisqu'aucune nouvelle dépense en dehors des contrats signés avant le 27 août 2016 et dépenses du projet hors per diem, salaires du staff CPS, consommables et audit, n'a plus être engagée. Cette limitation a pénalisé le déroulement optimal du projet. Parallèlement, l'équipe INTEGRE a rencontré des difficultés au regard de l'interprétation de l'éligibilité de certaines dépenses dans le cadre de la « D+3 » : il n'existe pas de document contractuel ou officiel de l'Union européenne faisant état des critères ou modalités d'éligibilité des dépenses. Ces deux points ont augmenté le risque de dépenses inéligibles, même si l'équipe a tout mis en œuvre pour conformer aux règles et procédures.

© CPS - INTEGRE

[5.3.4] DES SOUS-CONSOMMATIONS DES TERRITOIRES

À la fin du projet, les retards initiaux du projet n'ont jamais été rattrapés sur certains territoires tandis que certaines activités ont pu être difficiles à mettre en œuvre à cause du manque de capacité locale. La faible capacité des petites administrations à absorber une importante charge de travail supplémentaire doublée parfois d'un travail préparatoire long pour mettre en œuvre des projets dans des sociétés coutumières a entrainé une sous-consommation des budgets prévus par territoire par exemple en Nouvelle-Calédonie. Comme l'indiquait un représentant de la province des îles Loyauté à l'atelier de clôture d'INTEGRE, « le temps du projet européen n'est pas le temps des coutumiers et des locaux ».

DES TEMPORALITÉS DIFFÉRENTES

Pitcairn a connu également des difficultés de mise en œuvre d'INTEGRE qui peuvent s'expliquer par le fait que ce minuscule territoire a mis en œuvre en même temps plusieurs FED avec une main-d'œuvre et de la disponibilité très réduite de matériels de gros œuvre qui ont été mobilisés sur la construction du port. Ce manque de disponibilité a entrainé des retards dans l'exécution des actions prévues sur INTEGRE. De plus, certains appels d'offres sur l'île n'ont pas respecté les règles de procédures de la CPS/UE (ni les procédures d'exemption) et n'ont pas pu être comptabilisés dans le cadre des dépenses du projet.

Ces éléments sont à prendre en compte pour les futurs projets qui seront réalisés avec de petites administrations.

[5.3.5] LA NÉCESSITÉ D'UNE PÉRIODE DE CLÔTURE

Suite à l'évaluation à mi-parcours et aux constats de l'équipe projet, il a été noté que le projet ne comportait pas de période de clôture. En effet, suite aux premiers avenants à la convention de financement et de contribution, la plupart des contrats et des conventions, y compris les contrats de l'équipe, s'arrêtaient au 28/01/2018, date de la fin du projet. Il était donc difficile, voire impossible, de clôturer le projet dans ces conditions.

Les recommandations de l'évaluation à mi-parcours portaient un point particulier à l'établissement d'une période de clôture pour le projet. L'équipe a donc sollicité l'UE, l'Ordonnateur régional et la COPIL pour la mise en place d'une période de clôture du projet afin de permettre de réaliser l'ensemble des taches de clôture du projet. Cette demande a été validée par le mini comité de pilotage du 31 mars 2017 puis validée par l'Union européenne par courriel le 27 juin 2017.

LA PÉRIODE DE CLÔTURE A PERMIS DE MENER À BIEN L'ENSEMBLE DES TÂCHES

Il a donc procédé à des avenants aux conventions de financement (CF) et de contribution (CC) à budget constant, avec :

- Prolongation de la période de mise en œuvre de la CF de 4 mois jusqu'au 24 juillet 2018
- Prolongation de la période de mise en œuvre de la CC de 5 mois jusqu'au 28 juin 2018
- Réallocations budgétaires entre lignes sans augmentation

Cette période de clôture a permis de mener à bien l'ensemble des tâches de clôture ainsi que les actions relatives au plan de capitalisation et de communication/visibilité. La réallocation budgétaire a permis d'affiner les dépenses de la dernière année.

Enfin, l'équipe a accueilli l'évaluation à mi-parcours pendant le mois de mai 2017. Les conclusions sont positives pour le projet et résumées comme telles[107] : *« Suite au retard conséquent pris par le programme lors de sa première année de mise en œuvre, bien qu'inévitable et en grande partie rattrapé, a comme conséquence que le programme n'a pas de phase de clôture. Un nombre substantiel d'actions se termineront en même temps que le programme (fin 2017 et jusqu'à janvier 2018). Ceci pourrait avoir des conséquences sérieuses du point de vue de l'efficience, l'efficacité, l'impact et la viabilité du programme et surtout des actions mises en œuvre. Suite aux audits de rigueur conduits par l'UE, la CPS a reçu l'autorisation d'appliquer son propre règlement pour la mise en œuvre de programmes. Le programme INTEGRE suit donc ce règlement de la CPS depuis le début de sa mise en œuvre. Cependant, la CPS a fait évoluer ce règlement en cours de mise en œuvre et entend l'appliquer de façon rétroactive, ce qui ne se fait pas pour les évolutions successives de la règlementation FED, par exemple (voir discussion Section 6.1, Conclusion 8). Ceci pourrait affecter l'efficience du programme, ce qui à son tour affecterait l'impact et la viabilité de celui-ci et des actions de terrain, en limitant le temps que l'équipe de gestion pourra consacrer au soutien et au suivi des actions. »*

Les recommandations sont résumées dans le « résumé exécutif » comme suit : « *Typiquement, un programme multiannuel et de la complexité d'INTEGRE bénéficie d'une période de clôture de six mois. Il semble impératif d'ajouter une phase de clôture, inexistante en l'état, d'un minimum de trois mois pour l'équipe de coordination (hors congés restant à prendre pour l'équipe de coordination). Sans augmentation budgétaire c'est un petit effort qui peut rapporter très gros, même si des avenants aux conventions de financement et/ou de contribution doivent être signés. Il paraît urgent que la CPS établisse un dialogue franc avec l'UE afin d'établir clairement que le règlement suivi au démarrage de la mise en œuvre du programme INTEGRE avait bien été approuvé par l'UE, même si des audits postérieurs au démarrage d'INTEGRE ont jugé que certains points de ce règlement n'étaient pas conformes avec la règlementation FED, et trouver une solution pour que la CPS ne soit pas obligée d'appliquer son nouveau règlement de façon rétroactive.* »[108]

© province Sud

[5.3.6] TAXES APPLICABLES DANS LES PTOM

Des difficultés sont apparues lors de l'importation des premiers matériaux réalisés par le projet à Wallis-et-Futuna et en Polynésie française où la CPS ne possède pas de bureau. Ces difficultés, relatives aux taxes à appliquer – ou non – ont bloqué plusieurs activités dans l'attente d'information sur les procédures à suivre et les budgets à appliquer (ceux-ci ayant été élaborés hors taxe). Les ordonnateurs territoriaux ont été formellement interrogés. La réponse de Wallis-et-Futuna a été reçue et conclut à l'absence totale de taxes (douanes ou autres). En Polynésie en revanche, le matériel est importé toutes taxes comprises.

[107] Extrait du résumé exécutif

[108] http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/telechargements/rapport-evaluation-a-mi-parcours-integre-2017.pdf

6 MODIFICATIONS APPORTÉES À LA MISE EN ŒUVRE

Aucune modification substantielle n'a été apportée à la mise en œuvre du projet. Le cadre logique a été modifié à deux reprises et les conventions de cadrage ont été revues par avenant.

[6.1] MODIFICATION DU CADRE LOGIQUE

Ainsi que prévu par les conventions de cadrage (annexe II de la convention de financement, annexe I de la convention de contribution), le cadre logique a été revu, suite à l'adoption des plans d'action et à la révision de la formulation des objectifs et résultats attendus du projet lors du COPIL du 18 juillet 2014. Il a ensuite été formellement validé en e-COPIL de décembre 2014-janvier 2015. Les modifications apportées n'ont pas altéré les objectifs du projet.

Il a de nouveau été modifié suite à l'évaluation ROM qui préconisait dans sa recommandation 2 de « supprimer les éléments incongrus nuisant à la cohérence du cadre logique et à son utilisation potentielle en tant qu'outil de gestion, de suivi des performances et de communication ». Un nouveau cadre logique a donc été proposé par l'équipe projet au COPIL et à l'Union européenne le 19 décembre 2016 et a été validé par cette dernière le 3 février 2017. Ce cadre logique a servi de référence à la rédaction des rapports trimestriels, annuels et finaux après cette date.

[6.2] MODIFICATIONS DES CONVENTIONS PAR AVENANTS

La **convention de financement** du projet a été signée entre l'Union Européenne et la Polynésie Française le 25 mars 2013.
Elle a été prolongée par deux avenants :

- un avenant n°1 du 12/04/2016 prolongeant la période de mise en œuvre opérationnelle jusqu'au 24/03/2018 et la période d'exécution au 24/03/2020 ;
- un avenant n°2 du 24/08/2017 prolongeant la durée de mise en œuvre opérationnelle du 24/07/2018 et la période d'exécution au 24/07/2020.

La mise en œuvre a été confiée à la Communauté du Pacifique (CPS) au sein du programme « durabilité environnementale et changement climatique ». Une **convention de contribution** a été signée entre l'Union européenne et la CPS le 28 août 2013. Elle a été prolongée par deux avenants :

- un avenant n°1 du 30/05/2016 prolongeant la période de mise en œuvre jusqu'au 28/01/2018 et de la période d'exécution jusqu'au 28/01/2020 ;
- un avenant n°2 prolongeant la période de mise en œuvre opérationnelle jusqu'au 28/06/2018, le reste sans changement.

© CPS - INTEGRE

7 STRATÉGIE DE SORTIE, PÉRENNISATION ET CAPITALISATION DU PROJET

© Service de la culture de Wallis-et-Futuna

[7.1] PÉRENNISATION DES ACTIVITÉS

La conséquence des processus de changement menés par INTEGRE est l'obtention de résultats nécessairement diversifiés et hétérogènes, tant du point de vue thématique qu'en termes de succès des actions.

Ainsi, certaines actions ont été entièrement finalisées dans le cadre du projet, d'autres activités ont été des catalyseurs de projets repris par les territoires, d'autres activités ont permis d'encadrer des démarches de GIZC en fournissant des cadres comme des plans ou des stratégies d'actions que les territoires devraient mettre en œuvre, d'autres actions ont été invitées et dépendent aujourd'hui de la seule volonté des pouvoirs publics d'être perpétuées.

Les fiches de synthèse présentées en annexe du document présentent de manière détaillée dans leur partie « commentaires et analyse » la stratégie de sortie et la pérennisation des actions.

En effet, bien que de nombreuses activités aient été conçues de façon à perdurer après la fin de projet, notamment grâce à la pérennisation de certains emplois clés, la diffusion de « packages techniques » adaptés et à la volonté affichée de certains services publics, il ressort néanmoins de l'expérience une crainte que « l'approche projet » ne soit pas suffisante sans de nouveaux financements de soutien.

On peut identifier deux pistes majeures d'amélioration de la pérennité des actions et de la démarche d'intégration terre-mer.

La **première piste** est d'envisager la **formation des agents des services publics comme des acteurs privés** (associations, entreprises innovantes) à la **recherche de financements extérieurs**, comme le font les pays ACP de la région. Si les PTOM sont peu éligibles aux aides publiques au développement internationales, il existe des fondations et des ONG qui investissent en masse sur la gestion intégrée des zones côtières dans le Pacifique, eu égard le patrimoine environnemental exceptionnel du Pacifique, tant terrestre que marin. En parallèle, la consolidation des actions devrait être également effectuée dans le cadre du 11e FED régional.

La **seconde piste,** et de loin la plus importante, est de **consolider « l'approche projet »** par une stratégie de gestion intégrée terre-mer à l'échelle « Pays » dans chaque territoire. Les actions du projet INTEGRE ont permis de sensibiliser les dirigeants à la gestion intégrée terre-mer, mais le projet INTEGRE n'a pas eu le temps de suffisamment travailler à construire une stratégie de GIZC à l'échelle Pays en parallèle des projets locaux.

[7.2] STRATÉGIE DE SORTIE

Pour autant, les techniques utilisées sur les différents sites pilotes ont finalement convergé vers des modalités d'action relativement similaires.

Premièrement, la notion de site et d'actions dites « pilotes » vise de manière très classique **l'exemplarité et la réplicabilité des actions**. De nombreux projets soutenus par INTEGRE ont montré des résultats probants tandis que certaines actions ont été mitigées, voire même arrêtées. Dans tous les cas, ces projets peuvent servir de référence à condition que les méthodes et techniques employées soient bien identifiées, décrites et référencées et qu'on apporte une analyse permettant de formuler les leçons apprises.

Parmi les critères majeurs qui fondent l'exemplarité des projets, on note :

- L'appropriation et la satisfaction des bénéficiaires du projet
- Le caractère très concret des résultats obtenus
- L'exemplarité de la gouvernance et son appropriation par les acteurs impliqués
- La bonne gestion du projet
- L'appropriation et la satisfaction des collectivités et des services publics impliqués
- L'émergence rapide peu de temps après la fin du projet de nouveaux projets de réplication sur de nouveaux sites

[7.3] CAPITALISATION

Comme indiqué supra, l'équipe projet INTEGRE (coordonnatrice et coordonnatrices adjointes) s'est appliquée, dès le démarrage du projet, à prendre du recul par rapport aux actions mises en œuvre dans les sites pilotes et à réfléchir à la capitalisation des actions, connaissances et innovations développées dans le cadre du projet.

La mise en place du site Internet a permis d'enregistrer et de diffuser au fil du projet une synthèse des informations relatives au projet. Des informations précieuses sur le projet sont également contenues dans les rapports annuels et trimestriels, et les différents comptes rendus de comités locaux, de comités de coordination techniques territoriaux, des COPIL, des ateliers régionaux, etc. Cette documentation constitue une source importante pour la capitalisation du projet.

La capitalisation s'est accélérée à partir de mi-2016, car il y avait alors un nombre plus d'importants de résultats concrets sur les sites pilotes à capitaliser au niveau territorial et régional. Un **plan de capitalisation**

Deuxièmement, le soutien à l'initiative et à l'action collective permet un **changement par effet d'entraînement**. En Océanie, les liens communautaires restent très vivants et sont un atout pour structurer de l'action collective. Mais tout le monde n'est pas moteur, loin s'en faut. En milieu rural insulaire notamment, ce sont souvent quelques individus seulement, aux multiples « casquettes » associatives, politiques, religieuses, qui créent les dynamiques locales collectives.

L'expérience acquise par le projet INTEGRE démontre que bien connaître l'arène d'acteurs et les dynamiques existantes sur un territoire est une condition sine qua non pour repérer et s'inspirer de ce qui fonctionne localement. Un diagnostic préalable est donc une étape cruciale.

Le choix des relais locaux est alors une des clés majeures permettant de dynamiser les processus de changement par effet d'entraînement par les leaders locaux et les animateurs de terrain. Leur légitimité et leur dynamisme reconnus par les communautés garantissent un climat de confiance et consolident la capacité d'appropriation des processus de changement par les acteurs locaux.

Troisièmement, pour mener des actions de fond structurantes, il faut impulser **le changement par l'innovation de l'action publique**. L'expérience INTEGRE montre que la résistance (ou le simple désintéressement) au changement est parfois aussi importante du côté de l'administration que des acteurs locaux. Les processus de changement expérimentés dans les PTOM du Pacifique démontrent qu'il ne suffit pas que les services publics montrent de la bienveillance à l'égard des processus de changement, il faut à minima qu'ils les accompagnent concrètement, mais mieux encore qu'ils les portent.

Les projets aux résultats les plus convaincants sont en effet ceux pour lesquels les services publics impliqués ont été les plus proactifs. En particulier, les conduites de changement semblent d'autant plus efficaces que les services publics font preuve d'innovation dans l'action publique.

Un des points de résistance au changement est la crainte de ne pas maîtriser l'incertitude liée aux méthodes nouvelles, d'où l'importance pour le projet INTEGRE de référencer les expérimentations réalisées afin de démontrer que les protocoles structurés d'encadrement des processus de changements permet également d'encadrer et de minimiser les marges d'incertitude.

a alors été rédigé, transmis et validé par les PTOM et l'Union européenne en décembre 2016[109]. Ainsi, les actions de capitalisation ne peuvent pas être intégralement documentées, car, comme indiqué plus haut, la capitalisation s'est faite au fil de l'eau et en profitant de chaque circonstance pendant la mise en œuvre du projet, que ce soit au niveau des sites pilotes, territorial ou régional.

Plusieurs supports de capitalisation ont été développés :

- Un questionnaire de capitalisation destiné aux territoires, conçu par l'équipe projet appuyé de l'équipe méthodologique et a été envoyé aux territoires pour les aider à faire la capitalisation du projet INTEGRE dans leurs territoires. Le résultat de ces enquêtes menées par les territoires a été présenté pendant l'atelier de clôture d'INTEGRE et est téléchargeable sur le site internet du projet[110].
- Des films sur les activités du projet dans tous les territoires ont été réalisés et diffusés pendant les ateliers ou les événements mentionnés supra. Ils sont téléchargeables sur la chaine YouTube de la CPS et sur le site internet du projet[111].
- Une exposition présentant les réalisations des quatre années de mise en œuvre du projet, fer de lance de la capitalisation et de la visibilité du projet et de l'Union européenne.
- Le « livre de l'expo » qui a été tiré à 1000 exemplaires, largement diffusé dans le Pacifique et disponible en téléchargement sur le site internet. Cet ouvrage constitue une synthèse des activités conduites par le projet[112].
- Le site internet du projet INTEGRE avec toute la documentation disponible en ligne[113].
- Un répertoire de ressources (à la fois sur le site Internet et conservé à la digital library de la CPS)[114].
- Des articles scientifiques et études (cf. point 1.2.1)
- Les deux documents les plus importants pour la capitalisation finale du projet sont le « Rapport de capitalisation » diffusé à l'ensemble des pays et territoires en français et en anglais et le « Guide de bonnes pratiques - Plans de gestion intégrée des zones côtières des États et Territoires insulaires océaniens » qui sont disponibles sur le site internet du projet[115].

© CPS - INTEGRE

[109] http://integre.spc.int/le-projet/le-projet#capitalisation
[110] http://integre.spc.int/actions-regionales/ateliers-techniques#atelier-m%C3%A9thodologique-cl%C3%B4ture-et-capitalisation-noum%C3%A9a-06-08-d%C3%A9cembre-2017n
[111] http://integre.spc.int/le-projet/telechargements#films-et-vid%C3%A9os-du-projet - https://www.youtube.com/user/spcnc1?reload=9
[112] http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/telechargements/cps-livre-integre-ultimate.pdf
[113] http://integre.spc.int/le-projet/telechargements - [114] http://integre.spc.int/le-projet/le-projet#capitalisation - [115] http://integre.spc.int/le-projet/telechargements#documents-et-rapports

8 BILAN FINANCIER

LE BILAN financier fait apparaître une consommation globale, au 28/06/2018, de 97 % du quatrième versement et de 96,52 % du budget total (11 044 604 € sur 11 442 580 €).

© CPS - INTEGRE

[8.1] RÉCAPITULATIF FINANCIER AU 28 JUIN 2018

	EUROS	%
BUDGET GLOBAL DU PROJET	**11 442 580 €**	**100%**
ANNÉE 1	495 459 €	4,33 %
ANNÉE 2	961 362 €	8,40 %
ANNÉE 3	2 314 404 €	20,23 %
ANNÉE 4	3 877 049 €	33,88 %
ANNÉE 5	3 396 330 €	29,68 %
TOTAL	**11 044 604 €**	**96,52 %**
BUDGET RESTANT	**397 976 €**	**3,48 %**

FINANCEMENTS REÇUS DE L'UE	EUROS
1ER VERSEMENT : NOVEMBRE 2013	2 500 000 €
2E VERSEMENT : FÉVRIER 2016	2 880 000 €
3E VERSEMENT : FÉVRIER 2017	2 880 000 €
4E VERSEMENT : JANVIER 2018	2 880 000 €
TOTAL	**11 140 000 €**

DÉPENSES RÉALISÉES	EUROS	%
ANNÉE 1	495 459 €	
ANNÉE 2	961 362 €	
ANNÉE 3	2 314 404 €	
ANNÉE 4	3 877 049 €	
ANNÉE 5	3 396 330 €	
TOTAL	**11 044 604 €**	**99,14 %**
BALANCES DES FINANCEMENTS PERÇUS	**95 396 €**	**0,86 %**

% DE CONSOMMATION DES FINANCEMENTS PERÇUS	%
1ER VERSEMENT	100 %
2E VERSEMENT	100 %
3E VERSEMENT	100 %
4E VERSEMENT	97 %

© N. Perez

[8.2] RAPPORT FINANCIER AU 28 JUIN 2018

		ANNÉE 1 28 / 08 / 2013 AU 30 / 06 / 2014				ANNÉE 2 01 / 07 / 2014 AU 30 / 06 / 2015				ANNÉE 3 01 / 07 / 2015 AU 30 / 06 / 2016			
		BUDGET	DÉPENSES	VARIANCE	RÉALISATION	BUDGET	DÉPENSES	VARIANCE	RÉALISATION	BUDGET	DÉPENSES	VARIANCE	RÉALISATION
CAT.	DÉTAILS	€	€	€	%	€	€	€	%	€	€	€	%
1	**ACTIVITÉS**	**20 571**	**20 571**	**0**	**100,00%**	**265 856**	**265 856**	**0**	**100,00%**	**1 585 689**	**1 585 640**	**49**	**100,00%**
C1	COMPOSANTE 1 : PLANIFICATION ET RÉSEAUX	20 571	20 571	0	100,00%	153 098	153 098	0	100,00%	325 988	325 988	0	100,00%
C2	COMPOSANTE 2 : MISE EN ŒUVRE LOCALE	0	0	0	0,00%	112 758	112 758	0	100,00%	1 259 701	1 259 652	49	100,00%
2	**RESSOURCES HUMAINES**	**286 453**	**286 453**	**0**	**100,00%**	**449 895**	**449 895**	**0**	**100,00%**	**441 170**	**441 170**	**0**	**100,00%**
2.1	COORDONNATEUR	93 524	93 524	0	100,00%	123 426	123 426	0	100,00%	129 496	129 496	0	100,00%
2.2	ASSISTANT	5 817	5 817	0	100,00%	45 502	45 502	0	100,00%	35 237	35 237	0	100,00%
2.3	COORDONNATEUR WALLIS ET FUTUNA	55 313	55 313	0	100,00%	97 379	97 379	0	100,00%	90 129	90 129	0	100,00%
2.4	COORDONNATEUR POLYNÉSIE FRANÇAISE	75 701	75 701	0	100,00%	86 615	86 615	0	100,00%	92 381	92 381	0	100,00%
2.5	COORDONNATEUR NOUVELLE-CALÉDONIE	54 331	54 331	0	100,00%	96 554	96 554	0	100,00%	91 047	91 047	0	100,00%
2.6	COÛTS ANNEXES RH (RECRUTEMENT, STAGIAIRES, ETC.)	1 767	1 767	0	100,00%	419	419	0	100,00%	2 880	2 880	0	100,00%
3	**MISSIONS**	**93 840**	**93 840**	**0**	**100,00%**	**78 209**	**78 209**	**0**	**100,00%**	**108 920**	**108 920**	**0**	**100,00%**
3.1	FRAIS DE MISSION (DONT COMITÉS DE PILOTAGE)	93 840	93 840	0	100,00%	78 209	78 209	0	100,00%	108 920	108 920	0	100,00%
4	**PRESTATIONS EXTERNES (ÉQUIPEMENT, FOURNITURES, AUTRES COÛTS)**	**56 741**	**56 741**	**0**	**100,00%**	**65 369**	**65 369**	**0**	**100,00%**	**-20 997**	**-20 997**	**0**	**100,00%**
4.1	ÉQUIPEMENTS	16 326	16 326	0	100,00%	14 871	14 871	0	100,00%	-9 620	-9 620	0	100,00%
4.2	FOURNITURES	7 138	7 138	0	100,00%	8 088	8 088	0	100,00%	7 332	7 332	0	100,00%
4.3	LOCATIONS DIVERSES (SALLES, MATÉRIEL TRADUCTION, ETC.)	12 509	12 509	0	100,00%	-3 885	-3 885	0	100,00%	-1 023	-1 023	0	100,00%
4.4	FRAIS DE TRADUCTION	598	598	0	100,00%	8 696	8 696	0	100,00%	11 247	11 247	0	100,00%
4.5	FRAIS DE CONSULTANTS	20 170	20 170	0	100,00%	37 599	37 599	0	100,00%	-36 412	-36 412	0	100,00%
4.6	AUDITS FINANCIERS	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	7 479	7 479	0	100,00%
5	**COMMUNICATION ET VISIBILITÉ**	**5 441**	**5 441**	**0**	**100,00%**	**39 140**	**39 140**	**0**	**100,00%**	**48 261**	**48 261**	**0**	**100,00%**
5.1	PUBLICATIONS	244	244	0	100,00%	604	604	0	100,00%	11 623	11 623	0	100,00%
5.2	ACTIONS DE VISIBILITÉ (MÉDIA, ÉVÈNEMENTIEL, ATELIERS, ETC.)	5 197	5 197	0	100,00%	38 536	38 536	0	100,00%	36 638	36 638	0	100,00%
6	**COÛTS DE FONCTIONNEMENT CPS (MAXIMUM 7%)**	**32 413**	**32 413**	**0**	**100,00%**	**62 893**	**62 893**	**0**	**100,00%**	**151 558**	**151 410**	**148**	**99,90%**
	SOUS TOTAL 1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6	**495 459**	**495 459**	**0**	**100,00%**	**961 362**	**961 362**	**0**	**100,00%**	**2 314 601**	**2 314 404**	**197**	**99,99%**

ANNÉE 4 01 / 07 / 2016 AU 29 / 03 / 2017				ANNÉE 5 01 / 07 / 2017 AU 28 / 06 / 2018				GLOBAL						
BUDGET	DÉPENSES	VARIANCE	RÉALISATION	BUDGET	DÉPENSES	VARIANCE	RÉALISATION	BUDGET INITIAL	BUDGET RÉVISÉ OCT. 14	BUDGET RÉVISÉ MAI 16	BUDGET RÉVISÉ OCT17	DÉPENSES	VARIANCE	RÉALISATION
€	€	€	%	€	€	€	%	€	€	€	€	€	€	€
2 889 145	**2 859 145**	**30 000**	**98,96%**	**2 656 940**	**2 387 210**	**269 730**	**89,85%**	**7 370 000**	**7 370 000**	**7 370 000**	**7 418 200**	**7 118 421**	**299 780**	**95,96%**
727 518	704 740	22 779	96,87%	674 156	738 177	-64 021	109,50%	1 650 000	1 650 000	1 650 000	1 901 331	1 942 574	-41 243	102,17%
2 161 626	2 154 405	7 222	99,67%	1 982 784	1 649 033	333 752	83,17%	5 720 000	5 720 000	5 720 000	5 516 869	5 175 847	341 022	93,82%
457 154	**457 154**	**0**	**100,00%**	**530 329**	**413 781**	**116 548**	**78,02%**	**1 930 000**	**1 930 000**	**1 930 000**	**2 165 000**	**2 048 453**	**116 548**	**94,62%**
108 673	108 673	0	100,00%	134 881	124 785	10 096	92,51%	490 000	488 000	488 000	590 000	579 904	10 097	98,29%
56 580	56 580	0	100,00%	116 864	61 651	55 213	52,75%	210 000	210 000	210 000	260 000	204 788	55 213	78,76%
92 490	92 490	0	100,00%	104 689	92 213	12 476	88,08%	410 000	408 000	408 000	440 000	427 524	12 476	97,16%
93 396	93 396	0	100,00%	81 907	64 803	17 104	79,12%	410 000	408 000	408 000	430 000	412 895	17 105	96,02%
98 843	98 843	0	100,00%	79 225	70 330	8 895	88,77%	410 000	408 000	408 000	420 000	411 105	8 895	97,88%
7 171	7 171	0	100,00%	12 763	0	12 763	0,00%	0	8 000	8 000	25 000	12 237	12 763	48,95%
123 896	**123 896**	**0**	**100,00%**	**80 135**	**101 913**	**-21 778**	**127,18%**	**1 000 000**	**1 000 000**	**1 000 000**	**485 000**	**506 778**	**-21 778**	**104,49%**
123 896	123 896	0	100,00%	80 135	101 913	-21 778	127,18%	1 000 000	1 000 000	1 000 000	485 000	506 778	-21 778	104,49%
62 389	**62 389**	**0**	**100,00%**	**77 297**	**100 427**	**-23 130**	**129,92%**	**186 000**	**212 816**	**212 816**	**240 799**	**263 929**	**-23 130**	**109,61%**
16 663	16 663	0	100,00%	760	-2 618	3 378	-344,44%	31 000	31 000	39 000	39 000	35 622	3 378	91,34%
6 040	6 040	0	99,99%	1 402	6 263	-4 861	446,72%	20 000	20 000	23 000	30 000	34 861	-4 861	116,20%
0	0	0	0,00%	2 399	0	2 399	0,00%	20 000	20 000	14 000	10 000	7 601	2 399	76,01%
7 999	7 999	0	100,00%	60 443	68 475	-8 032	113,29%	50 000	50 000	45 000	88 983	97 015	-8 032	109,03%
24 208	24 208	0	100,00%	435	15 065	-14 630	3463,20%	65 000	65 000	65 000	46 000	60 630	-14 630	131,80%
7 479	7 479	0	100,00%	11 858	13 243	-1 385	111,68%	0	26 816	26 816	26 816	28 201	-1 385	105,16%
120 828	**120 828**	**0**	**100,00%**	**171 331**	**170 809**	**522**	**99,70%**	**208 000**	**181 184**	**181 184**	**385 000**	**384 478**	**523**	**99,86%**
18 365	18 365	0	100,00%	64 164	65 880	-1 716	102,67%	83 000	56 184	56 184	95 000	96 717	-1 716	101,81%
102 462	102 462	0	100,00%	107 167	104 928	2 239	97,91%	125 000	125 000	125 000	290 000	287 761	2 239	99,23%
255 738	**253 638**	**2 100**	**99,18%**	**245 978**	**222 190**	**23 788**	**90,33%**	**748 580**	**748 580**	**748 580**	**748 580**	**722 544**	**26 036**	**96,52%**
3 909 149	**3 877 049**	**32 101**	**99,18%**	**3 762 010**	**3 396 330**	**365 680**	**90,28%**	**11 442 580**	**11 442 580**	**11 442 580**	**11 442 580**	**11 044 604**	**397 977**	**96,52%**

[8.3] LISTE DES TRANSFERTS D'ACTIFS

Biens	Description/fournisseur	PTOM	Entité bénéficiaire	Date d'achat
Élévateur	WF-ServEnv.CET-Elevateur LDC Juil-Sept16	WF	Service Territorial de l'Environnement	9/30/2016
Chenillard	WF-ServEnv.CET - CIPAC Solde Chenillard Janv à Jui	WF	Service Territorial de l'Environnement	6/30/2016
Tracteur	Serv.Env. WF-Bio MEISTRO Solde Tracteur Kubota M60	WF	Lycée d'État	9/30/2016
Chenillard	WF-ServEnv.CET - CIPAC solde Acc. Chenillard Janv	WF	Service Territorial de l'Environnement	6/30/2016
Véhicule	WF-ServEnv.CET - TechIMPORT Nissan Navara Janv à J	WF	Service Territorial de l'Environnement	6/30/2016
Caissons à déchets	WF-ServEnv.CET-Caissons déchets 4M	WF	Service Territorial de l'Environnement	3/31/2017
Compacteur	Serv.Env. WF-CET-ECOTRANS 50 % Compacteur	WF	Service Territorial de l'Environnement	1/5/2015
Compacteur	Serv.Env. WF-CET-ECOTRANS Solde Compacteur	WF	Service Territorial de l'Environnement	3/31/2015
Élévateur	Serv.Env. WF-CET-MARCONNET AcptElevateurAU-SA10-12/	WF	Service Territorial de l'Environnement	12/31/2015
Tracteur	Serv.Env. WF-Bio MEISTRO Tracteur Kubota M6060	WF	Lycée d'État	10/16/2015
Mini compacteur	WF-ServEnv.CET-MiniCompacteur Futuna	WF	Service Territorial de l'Environnement	2/28/2017
Camion	WF-ServEnv.CET-Camion LDC Juil-Sept16	WF	Service Territorial de l'Environnement	9/30/2016
Broyeur de verre	WF-ServEnv.CET-Broyeur de verre	WF	Service Territorial de l'Environnement	7/31/2017
Benne container	Serv.Env. WF-CET-COWAFDIS solde 90 % benne containe	WF	Service Territorial de l'Environnement	8/6/2015
Équipement à compost	Serv.Env. WF-Bio - Équipement compost	WF	Direction des Services de l'Agriculture	9/30/2017
Chenillard	WF-ServEnv.CET - CIPAC Acpt Chenillard Janv à Juin	WF	Service Territorial de l'Environnement	6/30/2016
Bras de chenillard	Serv.Env. WF-CET-CIPAC Bras Chenillard Acpt 10-12/	WF	Service Territorial de l'Environnement	12/31/2015
Équipement d'analyse des sols	Serv.Env. WF-Bio - Eqt analyse des sols	WF	Direction des Services de l'Agriculture	12/31/2017
Vestiaires	WF-ServEnv.CET-Vestiaires CET Armoires x7	WF	Service Territorial de l'Environnement	10/31/2017
Tronçonneuse	Serv.Env. WF-Bio - Tronçonneuse STIHL	WF	CCIMA	7/31/2017
Débroussailleuse/tronçonneuse	WF-ServEnv.CET-debrousailleuse/tronçonneuse	WF	Service Territorial de l'Environnement	10/12/2017
Citerne	WF-ServEnv.CET-Citerne réserve d'eau	WF	Service Territorial de l'Environnement	2/7/2018
Mobilier/bureau	WF-ServEnv.CET-Caisson Acompte10% LDC Juil-Sept16	WF	Service Territorial de l'Environnement	9/30/2016
Portes	WF-ServEnv.CET-Vestiaires CET Portes	WF	Service Territorial de l'Environnement	11/30/2017
Matériel de cerclage compactage	WF-ServEnv.CET-Mat cerclage compactage	WF	Service Territorial de l'Environnement	2/7/2018
Fenêtre	WF-ServEnv.CET-Vestiaires CET fenêtre	WF	Service Territorial de l'Environnement	2/7/2018
Bacs	WF-ServEnv.CET-Bacs récolte Wallis	WF	Service Territorial de l'Environnement	11/30/2017
Transpalette	WF-ServEnv.CET-transpalette	WF	Service Territorial de l'Environnement	5/31/2017
Benne container	Serv.Env. WF-CET-COWAFDIS 10 % Acpte benne containe	WF	Service Territorial de l'Environnement	3/4/2015
Vidéoprojecteur	WF-ServEnv.CET-SERD 5 Vidéo (Vidéo projecteur)	WF	Service Territorial de l'Environnement	2/7/2018
Thermomètre : 84 000	Serv.Env. WF-Bio CBE Sonde Composte	WF	CCIMA	10/13/2015
Enregistreur température : 81 000	Serv.Env. WF-Bio CBE Sonde Composte	WF	CCIMA	10/13/2015
Photocopieur	WF-ServEnv.CET-Pjt Sensib. DEC Photocopieur	WF	Service Territorial de l'Environnement	7/31/2017
Machine à laver	WF-ServEnv.CET-Machien à laver	WF	Service Territorial de l'Environnement	2/7/2018
Poste à souder	WF-ServEnv.CET-Poste à souder	WF	Service Territorial de l'Environnement	11/30/2017
Hangar déchet	Pitcairn-Shed Waste center-NZD30,604.00-LC01/18	PN	Pitcairn Island office	1/31/2018
Broyeur de plastique	Pitcairn-Plastic shredder-NZD30,500.00-LC01/18	PN	Pitcairn Island office	1/31/2018
Caniveau/ponceau	Pitcairn ACQ-EMCO Culverts NZD19,694.38	PN	Pitcairn Island office	3/31/2015

T6 Code	T6 Description	Montant en euros	Montant en F.CFP	Amortisse-ment total au 30/06/2018	Valeur rési-duelle	Dernière année de dépréciation	nb jours
C2W112	INTEGRE-renforcer le CET - develop. Achats.	39 493	4 712 750	1 647 526	3 065 224	30/09/2021	92
C2F12	INTEGRE-renforcer le CET	37 635	4 491 000	1 796 400	2 694 600	30/06/2021	184
C2WB11	INTEGRE-Compost municipal - Lycée agricole	28 312	3 378 512	1 181 091	2 197 421	30/09/2021	92
C2F12	INTEGRE-renforcer le CET	26 322	3 141 000	1 256 400	1 884 600	30/06/2021	184
C2F12	INTEGRE-renforcer le CET	25 140	3 000 000	1 200 000	1 800 000	30/06/2021	184
C2F11	INTEGRE-réhabiliter site de la décharge de Nanu'u	19 136	2 283 525	570 568	1 712 957	31/03/2022	275
C2W112	INTEGRE-renforcer le CET-dév. du CET	16 734	1 996 875	1 390 700	606 175	5/01/2020	360
C2W112	INTEGRE-renforcer le CET-dév. du CET	16 734	1 996 875	1 297 695	699 180	31/03/2020	275
C2W112	INTEGRE-renforcer le CET - develop. Achats.	13 928	1 662 000	829 634	832 366	31/12/2020	-
C2WB11	INTEGRE-Compost municipal - Lycée agricole	13 323	1 589 888	859 846	730 042	16/10/2020	76
C2F12	INTEGRE-renforcer le CET	13 140	1 568 019	418 425	1 149 594	28/02/2022	306
C2W112	INTEGRE-renforcer le CET - develop. Achats.	12 707	1 516 347	530 098	986 249	30/09/2021	92
C2W112	INTEGRE-renforcer le CET - develop. Achats.	9 285	1 108 000	202 779	905 221	31/07/2022	153
C2F11	INTEGRE-réhabiliter site de la décharge de Nanu'u	6 712	801 000	464 361	336 639	6/08/2020	147
C2WB22	INTEGRE-Assistance technique DSA	4 196	500 658	74 893	425 765	30/09/2022	92
C2F12	INTEGRE-renforcer le CET	4 182	499 000	199 600	299 400	30/06/2021	184
C2F12	INTEGRE-renforcer le CET	2 925	349 000	174 213	174 787	31/12/2020	-
C2WB22	INTEGRE-Assistance technique DSA	2 879	343 544	34 072	309 472	31/12/2022	-
C2W112	INTEGRE-renforcer le CET - develop. Achats.	2 629	313 740	41 603	272 137	31/10/2022	61
C2WB12	INTEGRE-Compostière individuelle - CCIMA	2 346	279 955	-	-	31/07/2022	153
C2W112	INTEGRE-renforcer le CET - develop. Achats.	2 242	267 500	-	-	12/10/2022	80
C2F12	INTEGRE-renforcer le CET	2 162	258 000	-	-	7/02/2023	327
C2F11	INTEGRE-réhabiliter site de la décharge de Nanu'u	2 126	253 725	-	-	30/09/2021	92
C2W112	INTEGRE-renforcer le CET - develop. Achats.	2 099	250 500	-	-	30/11/2022	31
C2F12	INTEGRE-renforcer le CET	1 975	235 650	-	-	7/02/2023	327
C2W112	INTEGRE-renforcer le CET - develop. Achats.	1 379	164 512	-	-	7/02/2023	327
C2WF13	INTEGRE-collecter et trier les déchets ménagers	1 222	145 800	-	-	30/11/2022	31
C2F12	INTEGRE-renforcer le CET	1 059	126 400	-	-	31/05/2022	214
C2F11	INTEGRE-réhabiliter site de la décharge de Nanu'u	746	89 000	-	-	4/03/2020	302
C2WF3	INTEGRE-actions écoles, élabor. Fiches techn.	721	86 041	-	-	7/02/2023	327
C2WB12	INTEGRE-Compostière individuelle - CCIMA	704	84 000	-	-	13/10/2020	79
C2WB12	INTEGRE-Compostière individuelle - CCIMA	679	81 000	-	-	13/10/2020	79
C2WF3	INTEGRE-actions écoles, élabor. Fiches techn.	561	67 000	-	-	31/07/2020	153
C2W112	INTEGRE-renforcer le CET - develop. Achats.	544	64 940	-	-	7/02/2023	327
C2F12	INTEGRE-renforcer le CET	460	54 900	-	-	30/11/2022	31
C2P11	INTEGRE-build an integrated waste management plan	18 772	2 240 153	184 122	2 056 031	31/01/2023	334
C2P11	INTEGRE-build an integrated waste management plan	18 709	2 232 541	183 497	2 049 044	31/01/2023	334
C2P23	INTEGRE-concrete culverts	6 496	775 160	503 748	271 412	31/03/2020	275

[8.3] LISTE DES TRANSFERTS D'ACTIFS (SUITE)

Biens	Description/fournisseur	PTOM	Entité bénéficiaire	Date d'achat
Broyeur bois (grand)	Pitcairn-L.Wood Chipper-NZD14,576.00-LC10/17	PN	Pitcairn Island office	10/31/2017
Broyeur bois (grand)	Pitcairn-L.Wood Chipper-NZD11,750.00-LC10/17	PN	Pitcairn Island office	10/31/2017
Broyeur bois (petit)	Pitcairn-S.Wood Chipper-NZD7,228.00-LC10/17	PN	Pitcairn Island office	10/31/2017
Broyeur bois (petit)	Pitcairn-S.Wood Chipper-NZD6,810.00-LC10/17	PN	Pitcairn Island office	10/31/2017
Double hangar	Pitcairn-Dble garage Shed-NZD5,948.00-LC01/18	PN	Pitcairn Island office	1/31/2018
Broyeur de verre	Pitcairn-Glass Crusher-NZD5,064.00-LC01/18	PN	Pitcairn Island office	1/31/2018
Remorque	Pitcairn-Trailer-NZD3,239,50-LC01/18	PN	Pitcairn Island Office	1/31/2018
Entrepot	Pitcairn-Storage lockers-NZD2,375.80-LC10/17	PN	Pitcairn Island Office	10/31/2017
Four	Pitcairn-Flu glass kiln-NZD1,563.84-LC10/17	PN	Pitcairn Island Office	10/31/2017
Broyeur	ETS Dieumegard_Broyeur cobra 75	PF	Association BioMarama	8/25/2015
Pelle hydraulique	Com.Taputapuatea-LC Pelle Hydrualique fin.INTGRE	PF	Commune de Taputapueta	4/20/2017
Camion benne	A.M.I._Achat camion benne Kia_PF-AGR-BIOMARA	PF	Association BioMarama	2/8/2016
Plateforme de compostage	EPEFPA PF-URAMOE Trch1 Plateforme Compostage 05/15	PF	Établissement Public d'Enseignement de Formation et de Promotion Agricole d'Opunohu	5/31/2015
Plateforme de compostage	EPEFPA PF-URAMOE Trch2 Plateforme Compostage 07/15	PF	Établissement Public d'Enseignement de Formation et de Promotion Agricole d'Opunohu	7/31/2015
Toiture plastique/palmex	TahitiBioSystème materiaux construction fare potée	PF	Commune de Tumaraa	6/10/2016
Sonde	NKE_Achat sonde_PF-AGR-DRMM	PF	Direction des Ressources Marines et Minières	12/3/2015
Broyeur	EPEFPA PF-URAMOE Broyayeur récupérateur Sept2015	PF	Établissement Public d'Enseignement de Formation et de Promotion Agricole d'Opunohu	9/30/2015
Panneau solaire/voltaïque	SUNZIL PF_Equipements solaires	PF	Commune de Tahaa	12/31/2017
Enregistreurs conductivité	Prosensor_AO_Enregistreurs conductivité	PF	Institut des Recifs Coralliens du Pacifique	9/7/2015
Lampadaire	SUNZIL PF_Equipements solaires	PF	Commune de Tahaa	1/1/2018
Sonde	CAPF_Sonde YSI Proplus Innov Aqua_Déc 2017	PF	Coopérative des Aquaculteurs de Polynésie française	12/31/2017
Ordinateur	SYNERGIE_achat ordi	PF	Institut des Recifs Coralliens du Pacifique	9/28/2016
Station météo	Davis devis N10279_station meteo	PF	SARL Vahuiti Fresh	3/13/2017
Mobilier/bureau	Ensemble plan compact + plan droit + caisson	PF	Direction de l'Environnement	4/10/2014
Ordinateur	TELETRONIQUE_achat ordi realisation cartographique	PF	Institut des Recifs Coralliens du Pacifique	9/7/2016
Cuve	Rotomoulage_Cuve_VaihutiFresh	PF	SARL Vahuiti Fresh	9/2/2015
Turbimètre	FORESTRY SUPPLIERS_Turbidimeter	PF	SARL Vahuiti Fresh	7/29/2016
Sonde	Equipements Scientifiques_Sonde de mesure de vites	PF	SARL Vahuiti Fresh	9/1/2016
Capteurs	ExposMeter_capteurs POCIS+Fret	PF	Service du Developpement Rural/ Université de Polynésie française	12/8/2015
Tronçonneuse	AssTAMARII ACQ Ets Chalons Tronçonneuse Fev15	PF	Association Tamarii Pouhine	2/26/2015
Débroussailleuse	AssTAMARII ACQ Ets Chalons Débroussailleuse Fev15	PF	Association Tamarii Pouhine	2/26/2015

T6 Code	T6 Description	Montant en euros	Montant en F.CFP	Amortisse-ment total au 30/06/2018	Valeur rési-duelle	Dernière année de dépréciation	nb jours
C2P11	INTEGRE-build an integrated waste management plan	8 941	1 066 935	141 479	925 457	31/10/2022	61
C2P11	INTEGRE-build an integrated waste management plan	7 207	860 077	114 049	746 029	31/10/2022	61
C2P11	INTEGRE-build an integrated waste management plan	4 434	529 076	70 157	458 919	31/10/2022	61
C2P11	INTEGRE-build an integrated waste management plan	4 177	498 478	66 100	432 379	31/10/2022	61
C2P33	INTEGRE-turning glass into souvenirs	3 649	435 382	35 785	399 597	31/01/2023	334
C2P11	INTEGRE-build an integrated waste management plan	3 106	370 675	30 466	340 209	31/01/2023	334
C2P11	INTEGRE-build an integrated waste management plan	1 987	237 125	-	-	31/01/2023	334
C2P31	INTEGRE-building of a participatory governance	1 457	173 904	-	-	31/10/2022	61
C2P33	INTEGRE-turning glass into souvenirs	959	114 470	-	-	31/10/2022	61
C2T11	INTEGRE-outils dével.agric.bio-gest.résidus agric.	53 480	6 381 808	3 633 259	2 748 549	25/08/2020	128
C2R14	INTEGRE-Pelle hydraul. Défrichage mécanique	41 523	4 955 010	1 183 772	3 771 237	20/04/2022	255
C2T11	INTEGRE-outils dével.agric.bio-gest.résidus agric.	31 408	3 747 966	1 792 863	1 955 103	8/02/2021	327
C2O12	INTEGRE-réduct. intrants organ/chim en agriculture	26 041	3 107 500	1 915 582	1 191 918	31/05/2020	214
C2O12	INTEGRE-réduct. intrants organ/chim en agriculture	26 041	3 107 500	1 811 715	1 295 785	31/07/2020	153
C2R22	INTEGRE-Fare Tehurui - commercialisation sensibili	20 899	2 493 907	1 024 893	1 469 014	10/06/2021	204
C2T34	INTEGRE-harmoniser réseaux suivi environnement	16 732	1 996 659	1 027 322	969 337	3/12/2020	28
C2O12	INTEGRE-réduct. intrants organ/chim en agriculture	15 067	1 798 000	988 161	809 839	30/09/2020	92
C2R23	INTEGRE-Zone Activités éco-tourist. TIARERE	14 647	1 747 800	173 343	1 574 456	31/12/2022	-
C2O11	INTEGRE-Réduction phénomènes érosion	10 957	1 307 499	735 065	572 434	7/09/2020	115
C2R23	INTEGRE-Zone Activités éco-tourist. TIARERE	9 236	1 102 098	108 700	993 398	1/01/2023	364
C2T33	INTEGRE-réensemencement - gestion ress lagon	4 081	487 000	48 300	438 700	31/12/2022	-
C2T32	INTEGRE-réseau rahui - plan GIZC	3 811	454 790	265 813	188 977	28/09/2019	94
C2R11	INTEGRE-Developper pratiques permaculture	3 744	446 818	116 050	330 768	13/03/2022	293
41	INTEGRE - Equipements	3 062	365 400	308 538	56 862	10/04/2019	265
C2T32	INTEGRE-réseau rahui - plan GIZC	2 699	322 050	116 644	205 406	7/09/2021	115
C2R11	INTEGRE-Developper pratiques permaculture	1 634	194 999	-	-	2/09/2020	120
C2R11	INTEGRE-Developper pratiques permaculture	1 583	188 886	-	-	29/07/2021	155
C2R11	INTEGRE-Developper pratiques permaculture	1 415	168 854	-	-	1/09/2021	121
C2R31	INTEGRE-plan de GIZC lagon Raiatea-Tahaa	1 375	164 109	-	-	8/12/2020	23
C2R25	INTEGRE-prjt d'agriculture, aménagmt sprtf&tourist.	537	64 130	-	-	26/02/2020	308
C2R25	INTEGRE-prjt d'agriculture, aménagmt sprtf&tourist.	527	62 895	-	-	26/02/2020	308

[8.3] LISTE DES TRANSFERTS D'ACTIFS (SUITE)

Biens	Description/fournisseur	PTOM	Entité bénéficiaire	Date d'achat
Appareil photo	Telectronique_PF-AGR-IRCP_camera	PF	Institut des Recifs Coralliens du Pacifique	11/6/2015
Vidéoprojecteur	Telectronique_Videoprojecteur_PF-AGR-IRCP_Criobe	PF	Institut des Recifs Coralliens du Pacifique	11/9/2015
Thermomètre	INTERTRADE Focus Thermometre Taputapuatea	PF	Service du Developpement Rural/Université de PF	8/25/2016
Sonde	INTERTRADE Focus Sonde Taputapuatea	PF	Service du Developpement Rural/Université de PF	8/25/2016
Broyeur	SoprotecNord_Broyeur_50%Réception	NC	Sté Civile Agricole Do Neva	10/15/2015
Véhicule	AssPopwadene Véhicule Renault Logan 02/2016	NC	Association Popwadene	2/29/2016
Broyeur	SoprotecNord_Broyeur_50%AcompteCde	NC	Sté Civile Agricole Do Neva	8/25/2015
Vidéoprojecteur	Vidéoprojecteur EPSON EB-S17 garantie 2 ans	NC	Province Sud	9/3/2015
Cuve	WATERCAL Reservoirs XL10/02 Zincalu-Cuve Pépinière	NC	Province Sud/Comité de gestion de l'île Ouen	8/29/2016
Remorque pour broyeur	StepImport_Remorque (pour broyeur)	NC	Sté Civile Agricole Do Neva	1/22/2016
Pépinière	AgriLogic Sys. Pépinière île Ouen 50 % devis	NC	Province Sud/Comité de gestion de l'île Ouen	9/7/2016
Fourche grappin	DoNeva ACQ fourche grappin - Mars16	NC	Sté Civile Agricole Do Neva	3/31/2016
Ordinateur	UNC 1_materiel inform. LDLC	NC	Université de Nouvelle-Calédonie	10/7/2016
Ordinateur x 2	HP PROBOOK 650 I5-4200M 500 G (P.Sud)	NC	Province Sud	4/2/2015
Tronçonneuse	AssPopwadene_Achat de 2 tronçonneuses et chaîne	NC	Association Popwadene	12/31/2017
Ordinateur	AssPopwadene Micromédia Ordinateur fixe 02/16	NC	Association Popwadene	2/29/2016
Pelle rétro	DoNeva ACQ pelle rétro - Mars16	NC	Sté Civile Agricole Do Neva	3/31/2016
Ordinateur	AssPopwadene Micromédia Ordinateur portable 02/16	NC	Association Popwadene	2/29/2016
Réfrigérateur	DoNeva ACQ-Conforama Réfrigérateur semences Juin15	NC	Sté Civile Agricole Do Neva	5/29/2015
Vidéoprojecteur	AssPopwadene Micromédia Vidéoprojecteur 02/16	NC	Association Popwadene	2/29/2016
Imprimante	AssPopwadene Micromédia Imprimante C. 02/16	NC	Association Popwadene	2/29/2016
Appareil photo	UNC 1_Appareil photo	NC	Université de Nouvelle-Calédonie	4/12/2016
Armoire	Armoire haute à rideaux - anthracite-L1200*HT1998*	NC	Province Sud	12/7/2015
Voiture	Achat Duster INTEGRE NC	CPS	CPS - FED 11 OCT	6/30/2014
Ordinateur	Lenovo Thinkpad X1 Carbon Laptop	CPS	CPS - FED 11 OCT	9/16/2015
Ordinateur	Portable Dell Latitude E 6530	CPS	CPS - FED 11 OCT	9/17/2013
Ordinateur	Computer dell E6330	CPS	CPS - FED 11 OCT	12/12/2013
Ordinateur	Ordi portable	CPS	CPS - FED 11 OCT	7/15/2014
Imprimante	Transfer a printer from PHD to CCES - XPF200000	CPS	CPS - FED 11 OCT	8/9/2016
Vidéoprojecteur	Achat Video projecteur OPTOMA ML750	CPS	CPS - FED 11 OCT	7/29/2016
Appareil photo	INTEGRE - Canteen Juillet 16 - Appareils x 2	CPS	CPS - FED 11 OCT	7/29/2016
Appareil photo	INTEGRE - Canteen 09/16- App Photo FZ200	CPS	CPS - FED 11 OCT	9/19/2016
Ordinateur	162 038-Laptop Lenovo THinkpad	CPS	CPS - FED 11 OCT	9/30/2016
Ordinateur	162 034-Laptop Lenovo Thinkpad	CPS	CPS - FED 11 OCT	9/30/2016
Ordinateur	162 035-Laptop Lenovo Thinkpad	CPS	CPS - FED 11 OCT	12/8/2016
Ordinateur	162 036-Laptop Lenovo Thinkpad	CPS	CPS - FED 11 OCT	12/8/2016
Ordinateur	162 037-Laptop Lenovo Thinkpad	CPS	CPS - FED 11 OCT	12/8/2016

T6 Code	T6 Description	Montant en euros	Montant en F.CFP	Amortissement total au 30/06/2018	Valeur résiduelle	Dernière année de dépréciation	nb jours
C2T32	INTEGRE-dévelopmt d'un réseau de rahui à Taiarapu	477	56 900	-	-	6/11/2020	55
C2T32	INTEGRE-dévelopmt d'un réseau de rahui à Taiarapu	441	52 615	-	-	9/11/2020	52
C2T34	INTEGRE-harmoniser réseaux suivi environnement	438	52 208	-	-	25/08/2021	128
C2T34	INTEGRE-harmoniser réseaux suivi environnement	427	50 954	-	-	25/08/2021	128
C2BIO1	INTEGRE-BIO1 accompagner xp agronomiques	21 788	2 600 000	1 407 562	1 192 438	15/10/2020	77
C2N21	INTEGRE-Gestion Participative poindimié	11 719	1 398 500	652 889	745 611	1/03/2021	306
C2BIO1	INTEGRE-accompagner des expérimentations agronomiq	10 894	1 300 000	740 110	559 890	25/08/2020	128
		611	72 952	68 622	4 330	3/09/2018	119
C2S12	INTEGRE-actions pilotes d'initiatives locales	7 890	941 500	345 647	595 853	29/08/2021	124
C2BIO1	INTEGRE-BIO1 accompagner xp agronomiques	5 153	614 900	299 869	315 031	22/01/2021	344
C2S12	INTEGRE-actions pilotes d'initiatives locales	10 044	1 198 585	434 118	764 467	7/09/2021	115
C2BIO1	INTEGRE-BIO1 accompagner xp agronomiques	3 899	465 251	209 299	255 952	31/03/2021	275
C2I33	INTEGRE-étude effets érosion sur le trait de côte	2 777	331 396	190 969	140 427	7/10/2019	85
C2S11	INTEGRE-MO Renforcement Gestion Participative	2 480	296 000	-	-	2/04/2018	273
C2N21	INTEGRE-Gestion Participative poindimié	1 567	187 012	-	-	31/12/2022	-
C2N21	INTEGRE-Gestion Participative poindimié	1 162	138 681	-	-	1/03/2019	306
C2BIO1	INTEGRE-BIO1 accompagner xp agronomiques	849	101 313	-	-	31/03/2021	275
C2N21	INTEGRE-Gestion Participative poindimié	695	82 910	-	-	1/03/2019	306
C2BIO1	INTEGRE-BIO1 accompagner xp agronomiques	682	81 400	-	-	29/05/2020	216
C2N21	INTEGRE-Gestion Participative poindimié	603	71 910	-	-	1/03/2021	306
C2N21	INTEGRE-Gestion Participative poindimié	527	62 910	-	-	1/03/2019	306
C2I33	INTEGRE-étude effets érosion sur le trait de côte	490	58 475	-	-	12/04/2021	263
C2S11	INTEGRE-Renforcement Gestion Participative CG	478	57 000	-	-	7/12/2020	24
31	INTEGRE - Frais de Mission	13 073	1 560 000	1 248 000	312 000	30/06/2019	184
41	INTEGRE - Equipements	2 070	246 984	-	-	16/09/2018	106
41	INTEGRE - Equipements	1 828	218 087	-	-	17/09/2016	105
41	INTEGRE - Equipements	1 249	149 088	-	-	12/12/2016	19
41	INTEGRE - Equipements	1 123	134 000	-	-	15/07/2017	169
41	INTEGRE - Equipements	733	87 500	-	-	9/08/2019	144
41	INTEGRE - Equipements	1 152	137 500	-	-	29/07/2021	155
41	INTEGRE - Equipements	1 642	196 000	-	-	29/07/2021	155
52MED	INTEGRE-Visibilité - Média	545	65 000	-	-	19/09/2021	103
41	INTEGRE - Equipements	1 678	200 238	-	-	30/09/2019	92
41	INTEGRE - Equipements	1 678	200 238	-	-	30/09/2019	92
41	INTEGRE - Equipements	1 678	200 238	-	-	8/12/2019	23
41	INTEGRE - Equipements	1 678	200 238	-	-	8/12/2019	23
41	INTEGRE - Equipements	1 678	200 238	-	-	8/12/2019	23

LISTE DES ACRONYMES

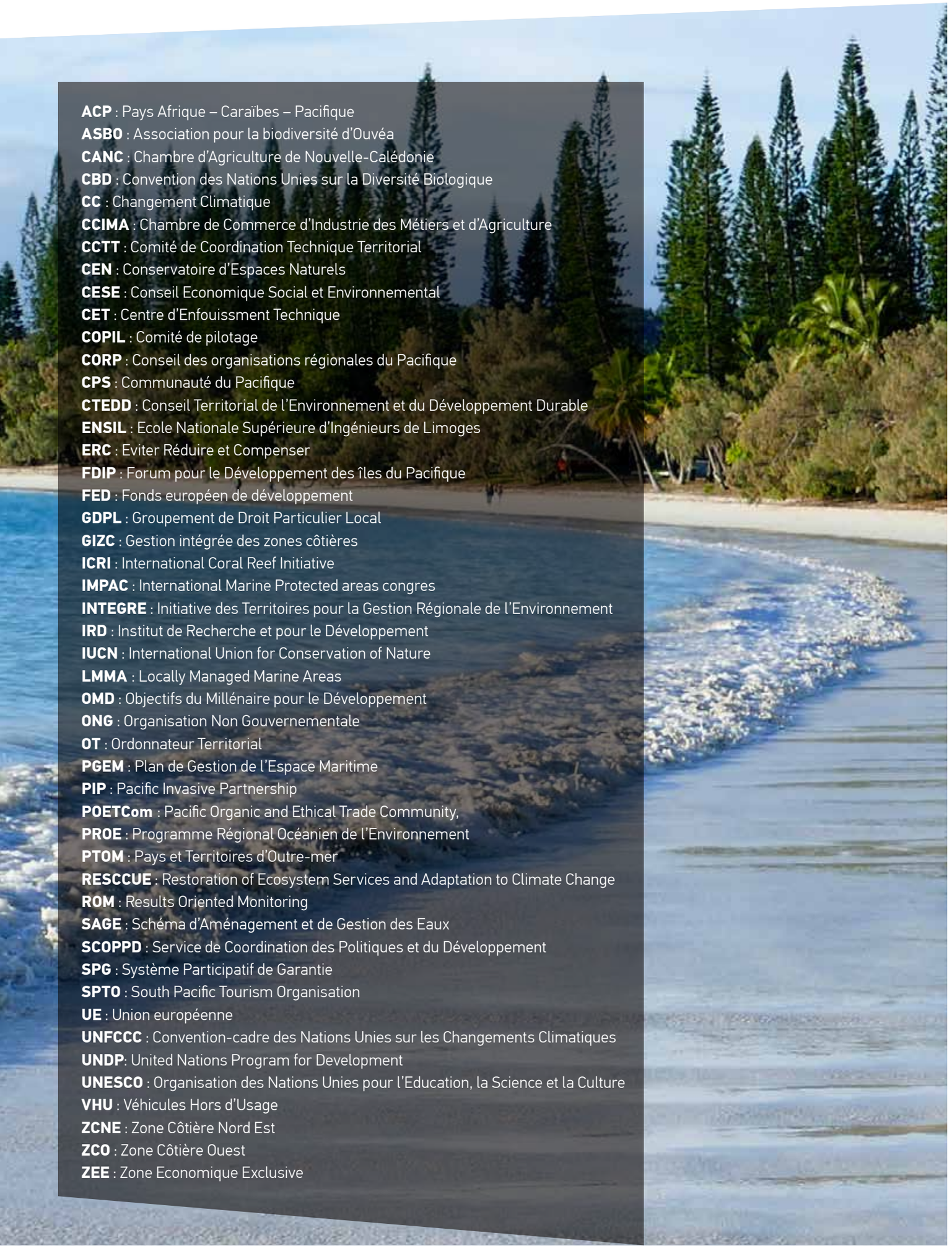

ACP : Pays Afrique – Caraïbes – Pacifique
ASBO : Association pour la biodiversité d'Ouvéa
CANC : Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Calédonie
CBD : Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique
CC : Changement Climatique
CCIMA : Chambre de Commerce d'Industrie des Métiers et d'Agriculture
CCTT : Comité de Coordination Technique Territorial
CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels
CESE : Conseil Economique Social et Environnemental
CET : Centre d'Enfouissment Technique
COPIL : Comité de pilotage
CORP : Conseil des organisations régionales du Pacifique
CPS : Communauté du Pacifique
CTEDD : Conseil Territorial de l'Environnement et du Développement Durable
ENSIL : Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges
ERC : Eviter Réduire et Compenser
FDIP : Forum pour le Développement des îles du Pacifique
FED : Fonds européen de développement
GDPL : Groupement de Droit Particulier Local
GIZC : Gestion intégrée des zones côtières
ICRI : International Coral Reef Initiative
IMPAC : International Marine Protected areas congres
INTEGRE : Initiative des Territoires pour la Gestion Régionale de l'Environnement
IRD : Institut de Recherche et pour le Développement
IUCN : International Union for Conservation of Nature
LMMA : Locally Managed Marine Areas
OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG : Organisation Non Gouvernementale
OT : Ordonnateur Territorial
PGEM : Plan de Gestion de l'Espace Maritime
PIP : Pacific Invasive Partnership
POETCom : Pacific Organic and Ethical Trade Community,
PROE : Programme Régional Océanien de l'Environnement
PTOM : Pays et Territoires d'Outre-mer
RESCCUE : Restoration of Ecosystem Services and Adaptation to Climate Change
ROM : Results Oriented Monitoring
SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SCOPPD : Service de Coordination des Politiques et du Développement
SPG : Système Participatif de Garantie
SPTO : South Pacific Tourism Organisation
UE : Union européenne
UNFCCC : Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
UNDP: United Nations Program for Development
UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
VHU : Véhicules Hors d'Usage
ZCNE : Zone Côtière Nord Est
ZCO : Zone Côtière Ouest
ZEE : Zone Economique Exclusive

ANNEXE : FICHES DE SYNTHÈSE

1. ACTIVITÉS RÉGIONALES

REG-C1.1 : Organisation d'ateliers régionaux 134
REG-C1.2 : Renforcement et intégration des réseaux régionaux 138
REG C1.4 : Appui méthodologique et capitalisation 144
REG-C1.6 : Organisation d'échanges bilatéraux 148

2. NOUVELLE-CALÉDONIE

ZONE CÔTIÈRE NORD-EST (ZCNE)

NC – C2N1 : Renforcement de la gestion participative du lagon à l'échelle de la ZCNE et mise en réseau des comités de gestion 154
NC – C2N2 : Appui à la mise en œuvre du plan de gestion intégrée à Poindimié 156
NC – C2N3 : Collecte et traitement des véhicules hors d'usage et épaves 158
NC – C2N4 : Protection et restauration forestière du bassin versant d'un captage d'adduction potable sur la commune de Touho 160

OUVÉA-BEAUTEMPS-BEAUPRÉ

NC – C2I1 et 5 : Renforcement de la gestion participative / sensibilisation et communication..... 164
NC – C2I2 : Structuration d'un pôle de développement écotouristique dans le district de Muli 166
NC – C2I3 : Gestion de la réserve naturelle de Lekiny-Fayava... 168
NC – C2I4 : Lutte contre les espèces envahissantes..... 170

GRAND SUD CALÉDONIEN

NC – C2S1 : Renforcement de la gestion participative du site patrimoine mondial 172
NC – C2S2 : Participation à la gestion de pression liée à la fréquentation sur les milieux marins et côtiers du Grand lagon Sud (GLS) 176
NC – C2S3 : Schéma d'orientations de gestion environnementale à l'échelle du grand Sud..... 180

ACTIVITÉS TRANSVERSALES

NC – C2BIO : Réseau de fermes-pilotes en agriculture biologique à Houaïlou 182
NC – C2CEN : Appui à la dynamique Patrimoine mondial à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie..... 184
NC – C2CCA : Soutien à la mise en place d'une stratégie d'adaptation au changement climatique en Nouvelle-Calédonie..... 186

3. POLYNÉSIE FRANÇAISE

RAIATEA-TAHAA

PF-C2R1 : Réduction des pollutions issues des activités économiques 190
PF-C2R2 : Développement d'activités économiques durables..... 194
PF-C2R3 : Mise en place d'une gestion durable et intégrée des usages lagonaires 198

MOOREA (OPUNOHU)

PF-C2O1 : Amélioration la qualité environnementale et paysagère du site 202
PF-C2O2 : Développement d'activités écotouristiques 206
PF-C2O3 : Participation à la mise en place d'une gouvernance propice au développement d'un tourisme durable..... 210

PRESQU'ÎLE DE TAHITI (TAIARAPU)

PF-C2T1 : Diminution de l'impact des pressions anthropiques sur l'environnement du site..... 212
PF-C2T2 : Appui à la mise en place et au fonctionnement des aires de gestion des ressources naturelles et culturelles 214
PF-C2T3 : Contribution au développement durable du site 216

ACTIVITÉS TRANSVERSALES

PF-C2TR : Intégration de la gestion intégrée des zones côtières dans les politiques publiques..... 220
PF-C2BIO : Réseau de fermes-pilotes en agriculture biologique à Opunohu 222

4. WALLIS-ET-FUTUNA

WALLIS

WF - C2W11 : Gestion des déchets (renforcement du CET)..... 226
WF - C2W12 : Actions de sensibilisation (collèges et le lycée d'État de Wallis) 228
WF - C2W13 : Amélioration de la conduite d'élevage..... 230
WF - C2W2 : Appui à la gestion de la ressource en eau de Wallis..... 232

FUTUNA

WF - C2F1 : Traitement des déchets de Futuna..... 234
WF - C2F2 : Gestion de la ressource en eau de Futuna..... 236
WF - C2F3 : Restauration de bassin versant à Futuna..... 238

ACTIVITÉS TRANSVERSALES

WF - C2WF1 : Traitement des déchets à Wallis-et-Futuna 240
WF - C2WF2 : Démarche de GIZC..... 244
WF - C2WF3 : Campagnes de sensibilisation et de communication..... 246
WF - C2WB : Réseau de fermes-pilotes en agriculture biologique à Wallis-et-Futuna..... 250

5. PITCAIRN

PITCAIRN ACTION PLAN

PN - C2P1 : Integrated waste management plan..... 257
PN - C2P2 : Erosion control..... 259
PN - C2P3 : Sustainable management of ressources..... 260
PN - C2PPLN : Other transversal activities and regional expertise... 262